HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XI.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME ONZIÈME.

BRUXELLES,
P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, Nº 1188.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGTIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1430 JUSQUES EN 1498.

Le comte de Saint-Pol était connétable de France; mais il était dévoué au duc de Bourgogne, son parent, qui l'avait comblé de biens. Il crut utile et aux intérêts du duc, et aux siens propres, de voir Charles de France, duc de Guyenne, épouser Marie, la fille et l'héritière de Charles. Il inspira au duc de Guyenne un grand désir de voir réussir cette alliance (1471). « Le meilleur » moyen pour y parvenir, dit-il au prince, est de vous » joindre au roi dans la guerre qu'il vient de déclarer. » Le duc de Bourgogne aura besoin de la paix, vous » serez médiateur, et le monarque lui-même vous » aidera à obtenir la main de la plus riche héritière de » l'Europe. » Le duc de Guyenne, persuadé par le connétable, accourut à l'armée de son frère avec une troupe considérable de Gascons. Le duc de Bretagne, qui était dans le secret de Charles de France, envoya à la même armée Lescun, son favori, à la tête d'un corps de

noblesse bretonne; et l'on y vit arriver aussi le jeune Nicolas, duc de Lorraine.

Charles-le-Téméraire eut des succès qui le trompèrent : il passa impunément la Somme, et se trouva comme renfermé entre l'armée du roi et la ville d'Amiens, dont la garnison était nombreuse, et où Chabannes commandait. Les capitaines de Louis XI le pressaient de donner une bataille. Le duc de Guyenne, bien éloigné de vouloir la perte de celui dont il souhaitait d'épouser l'héritière, lui envoya secrètement un billet renfermé dans une boule de cire, et sur lequel il avait écrit de sa main : *Ne vous souciez, car vous trouverez des amis.* Le duc demanda une trève; le roi exigeait des conditions très-dures. *Voulez-vous me pousser à bout?* lui écrivit le duc, en lui laissant entrevoir quels motifs avaient fait prendre les armes à plusieurs de ceux qui marchaient sous ses bannières et quelles trahisons il avait à craindre. Le roi ne le comprit que trop pour sa tranquillité : la trève fut accordée; et, comme on ignorait les révélations que Louis XI avait reçues, on attribua cette trève à un défaut de courage du monarque.

Charles de France se retira dans la Guyenne, où les négociations recommencèrent pour une nouvelle ligue. Un agent secret de Louis XI, nommé Olivier Le Roux, revenait de Castille et s'était arrêté chez le comte de Foix. On lui avait donné la chambre que venait d'occuper Henri Miles, envoyé du duc de Bretagne : il aperçoit dans un coin un monceau de papiers déchirés; il en ramasse plusieurs; il lit sur ces fragments les noms de grands personnages de l'Europe; il rapproche ces lambeaux, parvient à rétablir des dépêches entières, et se hâte de les porter au roi. Louis XI se voit avec effroi entouré d'ennemis. Le roi d'Angleterre doit entrer dans la Normandie, le duc de Bourgogne en Picardie,

le duc de Lorraine en Champagne, le duc de Bretagne en Touraine, et le duc de Guyenne dans les provinces de l'intérieur du royaume. Il lit ces terribles mots : *Anglais, Bourguignons, Bretons et Gascons vont lui courir sus, et on lui mettra tant de lévriers à la queue qu'il ne saura de quel côté fuir.*

Un événement, auquel l'Europe était bien loin de s'attendre, change la situation du monarque. Le duc de Guyenne et la dame de Montsoreau, qu'il aimait, acceptent une collation chez l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, aumônier du prince. Ils mangent une pêche : ils éprouvent à l'instant les douleurs les plus aiguës; la dame meurt après quelques jours, et le prince est très-mal. Louis XI paraît très-affligé de ce qu'éprouve son frère; il ordonne des prières publiques; il veut qu'on l'instruise le plus souvent possible de l'état du duc de Guyenne.

Il signe cependant un traité avec le duc de Bourgogne, lui cède Amiens et trois autres villes; et le duc lui promet de lui livrer le connétable lorsqu'il pourra le saisir, et d'abandonner le duc de Bretagne et le duc de Guyenne; mais écoutez ce qu'il fait dire secrètement au duc de Bretagne. *Ne vous inquiétez pas : mon intention n'est que de me remettre en possession des villes que le roi m'a enlevées par trahison. Quand il me les aura rendues, je lui écrirai que je pardonne au connétable, qu'il faut bien qu'il se réconcilie avec vous et avec le duc de Guyenne, et sinon, que je volerai à votre secours.*

Charles de France succombe à ses douleurs. L'abbé de Saint-Jean-d'Angely et Henri de La Roche, officier du prince, sont arrêtés, et leur procès commence : leurs aveux chargent indirectement Louis XI. Lescun craint que les coupables n'échappent au supplice, les enlève, les conduit en Bretagne, les remet au duc, et lui dit :

Je remets entre vos mains ces traîtres qui ont lâchement ravi le jour à leur légitime seigneur. Songez à ce que vous devez à la mémoire d'un prince si digne de votre amitié : son âme demande à Dieu une vengeance éclatante de ses assassins. Puisse-t-il voir du séjour des morts de quelle manière je remplis mes engagements !

Le duc de Bretagne, néanmoins, n'ose donner aucun ordre pour le jugement des accusés. Plus d'un an s'écoule; le roi envoie en Bretagne des commissaires chargés de juger les prévenus; des spectres hideux se montrent pendant la nuit dans la tour où sont gardés l'abbé de Saint-Jean-d'Angely et Henri de La Roche; d'affreux hurlements se font entendre. Le geôlier, qui a vu ces spectres horribles et entendu leurs cris sinistres, conjure en tremblant les juges de hâter la fin du procès. Un orage épouvantable survient au milieu d'une nuit obscure; des torrents de pluie tombent des nuées; les éclairs répandent des clartés livides; le tonnerre éclate avec violence; le geôlier effaré accourt auprès des juges. « Le diable a réduit en cendres, leur dit-il, le corps du » criminel abbé; on ne sait ce qu'est devenu La Roche. »

Les commissaires sont récompensés avec magnificence; Lescun lui-même accepte des présents de Louis XI, et s'attache à son service. Quel siècle! et voyez ce qui suit.

Le roi refuse d'exécuter le traité relatif à la ville d'Amiens : il le déclare plein de fraude et de mauvaise foi. Le duc de Bourgogne, furieux de n'avoir pu tromper et d'avoir été trompé lui-même, publie un manifeste contre le monarque. « Le dessein de Louis, dit-il à l'Eu- » rope entière dans ce manifeste sanglant, est de faire » périr tous les princes de la maison de France. Son » frère a succombé à ses *poisons, maléfices, sortiléges et* » *invocations diaboliques*. Il avait séduit trois jeunes » seigneurs de ma cour pour m'empoisonner ou m'assas-

» siner : leur crime a été découvert; ils se sont réfugiés » vers lui; il leur a donné un asile. » On ose à peine rapporter la réponse de Louis XI. « Ces trois jeunes » gens n'ont quitté la cour la plus corrompue, dit-il, » que pour sauver leur honneur et se soustraire aux » poursuites violentes du prince le plus dépravé. » (1472.)

Plus d'un an auparavant le duc de Bourgogne, vaincu par les instances d'Édouard, et ne voulant pas néanmoins donner au comte de Warwick un prétexte pour attaquer ses états, avait avancé secrètement à son beau-frère une somme d'argent assez considérable. Des particuliers, à qui cette somme fut remise, armèrent quatre gros vaisseaux dans un port libre de la Zélande, louèrent quatorze bâtiments de transport, promirent de conduire Édouard en Angleterre, et s'engagèrent à l'attendre pendant quinze jours sur la côte, en cas que la fortune ne secondât pas ses efforts.

Édouard débarque à Ravenspur avec quelques lords et quinze cents Anglais ou Flamands. Ses partisans ayant excité un soulèvement en sa faveur dans la ville d'Yorck, les magistrats sortirent au-devant de lui pour lui présenter les clefs et lui demander d'être préservés du pillage; Édouard s'empressa de le leur promettre, entra à cheval dans la ville, mit pied à terre devant la porte de la cathédrale, jura qu'il demeurerait fidèle sujet de Henri, et s'en rapporterait à la décision du parlement au sujet du duché d'Yorck et du reste de son héritage paternel.

Son armée augmentant chaque jour, il emprunta de l'argent des principaux citoyens, laissa une forte garnison dans la ville, et se mit en marche pour la capitale du royaume (1471). Le marquis de Montaigu, qui avait reçu l'ordre de lui livrer bataille, resta tranquille dans son camp de Pontefract, et laissa passer Édouard à cinq milles de ses tentes. Un grand nombre de nobles

se joignirent au prince avec leurs vassaux : il réclama alors ses droits à la couronne; et à chaque instant on voyait accourir de nouvelles troupes sous ses enseignes.

Warwick s'avance vers Coventry pour combattre Édouard. « Je marche pour vous joindre, lui écrit le » duc de Clarence; ne livrez pas de bataille avant mon » arrivée. » Warwick fait une faute bien extraordinaire pour un aussi grand politique. Les plus riches négociants de Londres ne pouvaient recouvrer les sommes très-fortes qu'ils avaient prêtées à Édouard que par le rétablissement de ce prince; les dames les plus influentes de la capitale, séduites par la galanterie et les manières gracieuses d'Édouard, ne cessaient de presser leurs maris et leurs parents de se déclarer en sa faveur; l'archevêque de Cantorbéry, le comte d'Essex et plusieurs autres lords séculiers ou ecclésiastiques étaient disposés à le reconnaître; et la capitale ainsi que Westminster renfermaient plus de quatre cents chevaliers et de deux mille hommes très-dévoués, prêts à prendre les armes pour les intérêts d'Édouard.

Warwick paraît ignorer ou ne pas craindre ces circonstances et ces dispositions dangereuses. Il laisse avancer le prince vers la capitale; son frère l'archevêque d'Yorck s'empresse de faire secrètement sa paix avec Édouard; il l'introduit dans Londres, lui livre la personne de Henri, que Warwick avait confiée à sa garde; et, après avoir été arrêté pendant deux jours pour que sa trahison fût voilée, il reçoit du prince le pardon le plus étendu.

Warwick se repent trop tard de sa trop grande confiance et de sa sécurité trop présomptueuse. Il voit s'évanouir cette influence si puissante qui élevait et abaissait les monarques; il sent que son génie l'abandonne; il se trouble et croit, pour ainsi dire, entendre sonner l'heure de sa défaite; il veut néanmoins s'approcher de

Londres, et tenter encore le sort des combats; il vient auprès de Barnet. Édouard était déjà dans cette ville avec ses troupes; le duc de Clarence était avec Warwick, son beau-frère; mais il avait écrit à Édouard : « Je vais » vous joindre avec toutes mes forces. »

La nuit arrive; Richard, duc de Glocester, passe sans aucune précaution à la tente du duc de Clarence; les deux princes s'embrassent tendrement, vont joindre Édouard, et douze mille hommes les suivent dans le camp de leur frère.

Warwick, indigné de la perfidie de son gendre, et rejetant avec mépris le pardon d'Édouard que le duc de Clarence lui fait offrir, retrouve tout son caractère. Il donne le signal du combat : la bataille est terrible; les soldats de Warwick combattent en désespérés : la première ligne d'Édouard est renversée; le comte d'Oxford la poursuit trop loin; le corps d'armée de Warwick est découvert. Édouard ordonne à son corps de réserve de l'attaquer en flanc; le comte d'Oxford voit tout le danger de cette manœuvre, et veut revenir vers Warwick. Ses enseignes ressemblaient un peu à celles d'Édouard; le soleil était caché par un brouillard épais; des soldats de Warwick prennent ceux d'Oxford pour un corps d'yorckistes, tombent sur eux avec furie, les rompent et les dispersent avant que leur fatale erreur ne puisse être reconnue. Le désordre augmente; les autres corps de Warwick se croient enveloppés; une terreur soudaine s'empare d'eux; la confusion devient générale; Édouard les charge avec une nouvelle vigueur. Warwick avait voulu combattre à pied pour montrer davantage à ses guerriers qu'il voulait partager leur fortune : il ne peut porter ses ordres et des secours partout où sa présence est nécessaire; son armée ne peut voir les prodiges de valeur qu'il multiplie; il fait en vain des efforts héroïques pour rallier ses soldats et forcer la victoire; il

se précipite avec son frère Montaigu au plus fort de la mêlée; ils y meurent couverts de blessures.

Édouard triomphe; mais, sans la trahison de ses amis et de ses proches, Warwick eût triomphé.

Le roi n'avait plus à combattre le grand capitaine : il lui restait à vaincre une femme à grand caractère. Marguerite d'Anjou était descendue à Weymouth avec son fils le prince de Galles, le duc de Sommerset et un petit corps de troupes françaises. La nouvelle de la mort de Warwick l'accabla de douleur; elle se releva néanmoins avec fierté de son abattement, et résolut de braver le sort. Plusieurs lords et plusieurs nobles vinrent la joindre avec un grand nombre de vassaux et d'autres partisans de la maison de Lancastre; à mesure qu'elle traversait les comtés de Devon et de Sommerset, son armée devenait plus nombreuse. Elle allait rejoindre le comte de Pembroke dans le pays de Galles; elle arriva à Tewkesbury dans le comté de Dorset. Elle voulait y passer la Severne; mais, Édouard étant déjà si près d'elle qu'elle ne pouvait entreprendre de traverser la rivière sans exposer son arrière-garde à être taillée en pièces, elle prit le parti de se retrancher dans un grand parc voisin, et d'y attendre Pembroke. Édouard résolut de ne pas différer l'attaqne : il rangea son armée sur deux lignes. Le duc de Glocester commandait la première, et le duc de Clarence la seconde. Le duc de Sommerset divisa l'armée de Marguerite en trois lignes : il se mit à la tête de la première ligne ou de l'avant-garde; le prince de Galles, fils de Marguerite, et lord Wenlock dirigeaient la seconde; et le duc de Devon l'arrière-garde ou la troisième ligne.

Le duc de Glocester, d'après ses instructions, attaqua les retranchements avec vivacité, et, les voyant défendus avec beaucoup de courage, se retira dans un tel désordre apparent que Sommerset le crut en fuite, et sortit de

ses retranchements afin de le poursuivre. Lorsque Glocester l'eut attiré par sa feinte sur un terrain découvert, il arrêta ses troupes avec tant de facilité, les rangea dans leur premier ordre avec tant de promptitude, et les ramena à la charge avec tant de vigueur que l'ennemi confondu ne pensa plus qu'à se sauver dans les retranchements. Sommerset, transporté de colère contre Wenlock, qui ne s'était pas mis en mouvement pour le soutenir, courut sur lui et lui fendit la tête d'un coup de hache d'armes. Le duc de Glocester, entrant dans les retranchements avec les fuyards, en fit un carnage horrible. La confusion allait toujours croissant dans l'armée lancastrienne; Sommerset, ne se possédant plus, ne pouvait donner aucun ordre. Le roi Édouard, suivant son frère avec la seconde ligne, porta au comble le désordre et la terreur des troupes de Marguerite; la seconde et la troisième ligne de ces troupes prirent la fuite sans combattre : trois mille Lancastriens restèrent sur le champ de bataille; le comte de Devon fut trouvé parmi les morts. Sommerset, le grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et un grand nombre de gentilshommes crurent trouver un asile dans l'église de l'abbaye : on les en arracha, et on les mit à mort. Le jeune prince de Galles, fils de Henri VI, tomba malgré sa valeur entre les mains des soldats d'Édouard, qui le conduisirent devant le vainqueur. « Comment avez-vous eu » la présomption d'entrer en armes dans mon royaume? » lui dit Édouard.—J'y suis venu, répondit le jeune » prince avec autant de dignité que de courage, pour » recouvrer la couronne de mon père et mon héritage, » que vous avez usurpé. » Édouard, au lieu d'admirer la noble fermeté du jeune prince, eut la barbarie de le frapper au visage de son gantelet, se retira; et à l'instant le duc de Clarence, le duc de Glocester, lord Hastings et sir Thomas Grey, fils de la reine Élisabeth, se jetèrent

comme des forcenés sur le prince, et, se couvrant d'une éternelle infamie, le déchirèrent en pièces.

Marguerite fut trouvée à demi morte sur un chariot au milieu du champ de bataille, où la fortune venait de lui ravir à jamais la couronne (1471). On l'envoya prisonnière à la Tour : elle y passa quatre ans avant que son cousin le roi de France ne donnât 50,000 écus pour sa rançon; elle expia par une dure captivité tout ce que lui avait inspiré l'amour désordonné de la domination.

La nouvelle de la victoire d'Édouard dissipa l'armée de Pembroke : il se réfugia en Bretagne avec son neveu le jeune Henri, comte de Richmont. Thomas Névil, bâtard de Falconbridge, avait rassemblé un grand nombre d'aventuriers, s'était présenté devant Cantorbéry, dont on lui avait ouvert les portes, et s'était montré sous les murs de la capitale avec une armée de dix-sept mille hommes. La nouvelle de la victoire de Tewkesbury, la résolution des habitants de Londres et le courage de l'alderman Robert Basset renversèrent tous ses projets; ses partisans se dispersèrent : il fut pris sur mer après avoir vainement espéré de se défendre dans Sandwich, et exécuté à Southampton. Peu de temps après, Henri VI fut trouvé mort dans la Tour : le soupçon plana sur Édouard et sur Glocester, qu'on accusa d'avoir assassiné Henri.

Édouard, fils du roi, fut nommé prince de Galles, duc de Cornouailles, comte de Chester, et le duc de Glocester grand-chambellan.

George Névil, archevêque d'Yorck, fut empoisonné dans le château de Guines, et le monarque s'empara du revenu de son siége. La trève avec l'Écosse fut confirmée; celle qui existait avec la Bretagne fut renouvelée pour treize ans. Édouard en conclut même une de huit mois avec la France; et les anciennes ligues avec les villes anséatiques, avec la Flandre et avec le

Portugal furent maintenues ou rétablies avec un empressement qui montrait combién les Anglais étaient déjà convaincus que le commerce maritime devait être la source de leur puissance (1472).

Un dernier symptôme de la force lancastrienne expirante troubla bien peu la tranquillité publique. Le comte d'Oxford, qui s'était retiré en France après la bataille de Tewkesbury, eut l'audace de débarquer avec cent hommes déterminés dans le comté de Cornouailles; il surprit la place du mont Saint-Michel; mais, investi par les troupes d'Édouard, il fut bientôt obligé de se rendre. Le roi le priva de la liberté et de ses biens; et aucun revenu ne fut même accordé à la comtesse, sœur du comte de Warwick.

Jean Holland, duc d'Exeter, avait été laissé pour mort sur le champ de bataille de Barnet: il s'était réfugié dans l'asile de Westminster. Ayant en vain prié sa femme, sœur du roi Édouard, et dont il était séparé depuis quelque temps, d'obtenir sa grâce du monarque, il quitta sa retraite si secrètement que personne ne sut ce qu'il était devenu que deux ans après sa fuite, lorsqu'on trouva son cadavre dans le comté de Kent, sur le rivage de la mer.

Il ne restait plus d'autre descendant de la maison de Lancastre que Henri, comte de Richmont, fils d'Edmont Tudor et de Marguerite de Lancastre, fille de Jean, duc de Sommerset: il était réfugié en Bretagne avec son oncle le comte de Pembroke. Édouard demanda par des ambassadeurs au duc de Bretagne de lui livrer Richmont; le duc ne voulut pas violer les lois de l'hospitalité; mais il fit dire à Édouard qu'il garderait le jeune comte de manière qu'il ne pût causer aucun trouble en Angleterre; et Édouard, satisfait de cette promesse, décida qu'il lui paierait une pension annuelle pour l'entretien des deux prisonniers.

Louis XI et Charles, duc de Bourgogne, ne pouvaient cependant calmer la violence de la haine qui les animait l'un contre l'autre : le duc ravagea la Picardie et la Normandie d'une manière horrible; la ville de Beauvais, dont les courageux habitants reçurent un si noble et si mémorable secours de la valeur de leurs femmes et de leurs filles, put seule détourner le cours de ce torrent dévastateur. Les troupes de Louis XI portaient aussi le fer et la flamme dans les états de Charles. Une de ces trêves que, dans ces temps de désolation, une circonstance inattendue faisait adopter et une nouvelle circonstance aussi imprévue faisait rompre, suspendit ces massacres et ces incendies, affreuses jouissances des passions indomptables qui dominaient le roi de France et le duc de Bourgogne.

Le roi avait découvert que le duc d'Alençon, prince du sang, et son gendre le puissant comte d'Armagnac, s'entendaient avec le duc de Bourgogne; le duc d'Alençon était même en marché avec Charles pour lui remettre des places fortes qu'il possédait dans le Maine et dans la Normandie. Louis XI l'avait fait arrêter; le prince avait été conduit à Paris; une armée était entrée dans le comté d'Armagnac sous les ordres du sire de Beaujeu ; d'Armagnac avait signé un traité et cédé sa ville forte de Lectoure. Le sire de Beaujeu était dans cette ville, dont il avait donné le commandement à Jacques de Lomagne; la trahison de ce commandant, de Charles d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, et de plusieurs autres grands vassaux de Guyenne, impatients de l'autorité du monarque, livre entre les mains du comte d'Armagnac et la ville de Lectoure et le sire de Beaujeu. Avec quelle force le système féodal luttait encore contre les droits des trônes autant que contre ceux des nations!

Louis XI charge le cardinal d'Albi d'aller punir les

traîtres et les rebelles : le cardinal paraît devant Lectoure à la tête de quarante mille hommes rassemblés à la hâte dans les provinces méridionales (1473). D'Armagnac ne s'attendait pas à une attaque aussi soudaine; le duc de Nemours, son cousin germain, lui conseille de se retirer avec le prince, son prisonnier, dans une des forteresses du royaume d'Arragon qui lui appartiennent : il ne veut plus s'exposer aux malheurs de l'exil; il aime mieux mourir les armes à la main; il espère d'ailleurs que de nouveaux troubles, s'élevant en France, feront une heureuse diversion en sa faveur; il se défend pendant deux mois; il veut repousser le cardinal ou s'ensevelir sous les ruines de Lectoure.

Louis XI ordonne à son général de terminer, à quelque prix que ce soit, une guerre dont la durée pourrait nuire à ses projets. On frémit en rappelant la conduite du cardinal d'Albi; il propose la paix à d'Armagnac; le traité est signé; l'évêque, digne ministre de Louis XI, en jure l'observation au pied de l'autel sur lequel il va célébrer le plus auguste mystère de la religion catholique, consacre une hostie, la rompt, communie avec une moitié de cette hostie consacrée, et donne l'autre moitié au comte. D'Armagnac sans méfiance allait quitter la ville de ses pères; il s'entretenait avec Jeanne de Foix, son épouse, lorsque les soldats du cardinal, profitant de sa sécurité et de celle de ses guerriers, escaladent les murs de Lectoure, pénètrent dans la place, forcent le palais, se jettent sur le comte, le poignardent, se répandent dans la ville, massacrent les hommes, violent les femmes, les égorgent, pillent les maisons, et mettent le feu aux couvents, à tous les édifices; Jeanne de Foix, couverte du sang de son époux, est traînée par les cheveux, dépouillée de ses bijoux, exposée à tous les outrages, arrachée des bras sanglants de ses féroces ravisseurs, et conduite dans une chambre obscure où un

breuvage qui la fait avorter lui donne la mort la plus cruelle.

Ceux qui avaient livré au comte d'Armagnac le sire de Beaujeu subissent d'affreux supplices, et Charles d'Albret lui-même périt sur un échafaud.

Le sire de Beaujeu revenu à la cour y reçut la main d'Anne de France, fille aînée du roi, et la dignité de chef des conseils du monarque.

Le duc de Bourgogne, irrité du sort du comte d'Armagnac et de ses partisans, fut tenté de reprendre les armes contre le roi, qu'il haïssait si violemment; mais, occupé d'agrandir ses états, il ajourna sa vengeance.

Il avait prêté à Sigismond, duc d'Autriche, 80,000 florins pour lesquels ce prince lui avait cédé la jouissance du comté de Ferrette et du landgraviat d'Alsace.

Le duché de Gueldre et le comté de Zutphen étaient possédés par un prince faible nommé Arnou. Son fils Adolphe, impatient de lui succéder, et violant avec férocité les droits les plus sacrés, le surprit pendant une nuit d'hiver, lui fit faire cinq lieues sur la glace et avec les pieds nus, et l'enferma dans une tour; les plaintes du malheureux Arnou parvinrent à l'empereur d'Allemagne et au pontife de Rome. L'empereur chargea le duc de Bourgogne de le remplacer pour cette affaire : Adolphe était de la cour de Charles: il avait souvent partagé ses plaisirs; il espéra d'être traité favorablement; il comparut devant les chevaliers de la Toison-d'Or, dont il était le confrère, et qui devaient le juger; il mena son père avec lui, eut l'impudeur de l'accuser de crimes honteux et dit insolemment : « Il a régné quarante-six ans; il est temps qu'il cède sa place à un autre. » Le vieillard indigné jeta son gant; le fils dénaturé allait le ramasser et combattre son père; le tribunal s'y oppose; mais comment n'être pas révolté du jugement rendu par les chevaliers! Au mépris des saintes lois de la nature et des

droits des souverains, bien loin de sévir avec force contre la rébellion parricide d'Adolphe, les chevaliers lui adjugèrent le duché de Gueldre et le comté de Zutphen; le père, si outragé, n'obtint que la ville de Grave et une pension de 6,000 florins. Mais l'inhumanité du fils ramena les chevaliers à une décision moins criminelle. « J'aimerais mieux, s'écria le barbare Adolphe, jeter » mon père dans un puits, et m'y précipiter avec lui, » que de lui céder la plus petite portion de mes états. » Les juges en frémissant rendirent au père et le duché et le comté; ils ne laissèrent au fils que la pension et la ville de Grave; l'insensé les refusa avec colère, éclata en menaces, se retira furieux; mais on l'arrêta et on le renferma dans une prison. Arnou, rétabli dans les états de Gueldre et de Zutphen, les vendit au duc de Bourgogne, et confirma cette vente par un testament que l'assemblée des chevaliers de la Toison-d'Or déclara valable, après avoir entendu un avocat donné au fils d'Arnou, retenu prisonnier.

Le jeune René II venait de succéder dans le comté de Lorraine au duc Nicolas; Charles entra à l'improviste dans ce duché et enleva le jeune prince : Louis XI, craignant avec raison de voir la Lorraine ajouter encore à la puissance si redoutable de Charles, fit enlever un proche parent de l'empereur Frédéric, et annonça qu'il ne lui rendrait la liberté que lorsque le duc de Bourgogne aurait relâché le duc de Lorraine. Charles ne pouvait rien refuser à Ferdinand, auprès duquel, dans son ambition aveugle, dans le délire de l'orgueil et dans l'oubli de ses devoirs et de sa véritable dignité, il sollicitait l'érection en royaume de ses états, qu'il gouvernerait sous le titre de roi de la Gaule belgique et de vicaire du saint empire; il s'empressa d'ouvrir à René II les portes de sa prison; et, se croyant plus assuré que jamais de voir ses projets réussir, il partit pour Trèves, où l'empereur devait se

rendre ; il alla au-devant de ce prince avec Louis de Bourbon, évêque de Liége, David, évêque d'Utrecht, Jean, duc de Clèves, Antoine, bâtard de Bourgogne, et un grand nombre de seigneurs de sa cour. Armé de toutes pièces, il avait sur sa cuirasse une *casaque* parsemée de grenats, de diamants et d'ornements en or, dont la valeur montait à plus de 100,000 ducats ; dès qu'il fut près de l'empereur, il descendit de cheval ; et, oubliant qu'il était vassal du roi de France et non de Frédéric, il mit un genou en terre ; l'empereur le releva et l'embrassa.

Le chef de l'empire germanique portait une robe longue enrichie de pierreries d'un grand prix ; on voyait devant lui cent jeunes gens d'une grande beauté, et dont les cheveux flottaient sur leurs épaules ; auprès de lui était son fils Maximilien, qui n'avait encore que dix-huit ans, et qui attirait tous les regards par la majesté de ses traits et les grâces de sa personne, Adolphe, archevêque de Mayence, George de Bade, évêque de Metz, Guillaume, évêque d'Aichstet, Louis et Étienne, ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, le comte de Wurtemberg et celui de Virnebourg. L'archevêque de Trèves, son neveu Christophe, margrave de Bade, et six cents nobles vêtus de pourpre et montés sur de superbes chevaux, reçurent l'empereur et le duc de Bourgogne hors des portes de la ville ; le duc fit à l'empereur des présents magnifiques et d'une valeur bien supérieure à ceux qu'il en reçut ; il l'invita à une fête solennelle : les deux princes se rendirent à l'église de l'abbaye de Saint-Maximin. Les habits des chevaliers de la Toison-d'Or qui environnaient le duc resplendissaient du plus grand éclat ; celui du duc brillait d'or, de perles et de pierreries ; l'église était tendue de riches tapisseries. Il est curieux de rappeler qu'on y voyait un tabernacle orné d'or et de pierreries, un reliquaire estimé 200,000 écus d'or, une châsse d'or,

quatre statues d'or d'*une aune* de hauteur, deux chandeliers d'or, quatre chandeliers d'argent, dix croix d'or, dont six étaient garnies de pierreries, douze statues d'argent doré hautes d'un pied et demi, dix autres statues d'or et vingt-huit statues d'argent. Un banquet suivit l'office divin. La salle du festin était ornée d'un nombre immense de vases d'or et d'argent; trois tables furent couvertes de vaisselle d'or et d'argent; douze seigneurs vêtus de drap d'or avaient été chargés du service des tables, autour desquelles on voyait douze hérauts d'armes revêtus des habits les plus riches; le dessert fut servi dans trente grands bassins et dans des coupes et des patères d'or garniès de diamants; le bassin placé devant l'empereur valait plus de 60,000 ducats; douze trompettes et des joueurs de flûtes et de *cornets* faisaient entendre les airs les plus renommés de cette époque.

La princesse Marie, fille du duc de Bourgogne, devait épouser le prince Maximilien; le duc devait être sacré roi de la Bourgogne, du Luxembourg, de Namur, du Brabant, du Hainaut, de Flandre, d'Artois, des évêchés de Cambrai, de Liége et d'Utrecht. Les ornements royaux étaient préparés; les trônes étaient déjà élevés pour l'empereur et le nouveau roi dans la métropole de Trèves.

Une contestation peu importante en apparence vint suspendre le succès des vues de Charles: l'empereur voulait que le mariage de son fils avec Marie précédât le couronnement du nouveau monarque, et le duc de Bourgogne désirait de recevoir le diadème avant de donner à Maximilien la main de sa fille. On aurait dit que les deux princes voulaient se tromper. Ils conçurent des soupçons l'un contre l'autre. Louis XI, qui tremblait de voir son rival triompher, employa contre lui toutes les intrigues de sa politique; ses émissaires

secrets entouraient l'empereur et les principaux des princes ou des seigneurs allemands. « Méfiez-vous de » Charles, ne cessaient-ils de leur dire; il est aussi » inquiet qu'artificieux; son ambition et ses richesses » troubleront facilement l'empire. Voyez-vous le nom- » breux cortége qui l'entoure? Craignez pour votre » sûreté. » L'alarme saisit l'empereur et les princes allemands : ils partirent sans rien conclure; Charles retourna dans ses états, confus, et le cœur profondément ulcéré.

La cour des pairs termina le procès du duc d'Alençon; il fut condamné à perdre la tête : Louis XI lui fit grâce de la vie; mais la mort du duc de Guyenne, celle du comte d'Armagnac et tant d'autres preuves terribles de la guerre à outrance jurée par Louis XI aux vassaux les plus puissants avaient inspiré à tous les grands du royaume une inquiétude, une haine et un désir de vengeance que rien ne pouvait calmer; ils veulent se délivrer à jamais des frayeurs que leur inspire le sombre et farouche monarque; ils veulent à tout prix recouvrer cette indépendance si chère à leurs aïeux; ils forment le complot le plus dangereux de tous ceux qu'ils ont ourdis; ils ne veulent plus voir régner sur eux les descendants de Hugues Capet, et, dans l'égarement de la passion qui les maîtrise, ils oublient les droits et la dignité de la nation française, demandent à la soumettre à un sceptre étranger, et veulent élever sur le trône cet Édouard VI qui a vaincu les Lancastre, et qui prend le titre de roi de France à l'exemple de ses derniers prédécesseurs.

A la tête des conjurés est l'implacable duc de Bourgogne, qui désire de voir Édouard ceindre le bandeau des rois de France, assuré de dérober ses vastes états au sceptre d'un monarque qui ne pourra régner que par lui, et de n'avoir plus de supérieur. Il était parvenu

à faire entrer dans son alliance et celle d'Édouard, non seulement le duc de Bretagne, le duc de Nemours et le connétable de Saint-Pol, que tourmentait sans cesse le souvenir de ses aïeux, empereurs, rois de Hongrie et de Bohême, ducs de Luxembourg et de Limbourg, mais encore les rois de Castille, d'Arragon et de Naples, le duc de Savoie et le duc de Milan.

D'après le plan que Charles avait tracé, le roi d'Angleterre devait débarquer à La Hogue en Normandie, et s'avancer rapidement vers la capitale, aux portes de laquelle les troupes de Bourgogne et celles de Bretagne se réuniraient à son armée; mais la violence des passions de Charles, qui pouvait précipiter la France dans un abîme, devait sauver le royaume par son excès: combien il mérita le surnom de Téméraire dans cette circonstance si grave où il avait besoin de toutes ses forces pour renverser son ennemi et faire asseoir un étranger sur le trône de Louis!

Il avait confié le gouvernement de l'Alsace, du Sundgau, du comté de Ferrette et des quatre villes dites Forestières, que le duc d'Autriche lui avait engagés, à Pierre de Hagenbach, ennemi déclaré des Suisses. Ce bailli ou ce gouverneur leur avait fait éprouver les plus grands effets de sa haine; ne pouvant plus supporter ses vexations, ils envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; elle se plaignit avec force de la conduite de Pierre de Hagenbach : le duc, croyant que rien ne pouvait lui résister, accueillit mal cette ambassade; Louis XI, habile à profiter des fautes de ses ennemis, s'empressa de conclure avec les Suisses mécontents un nouveau traité d'alliance auquel on devait donner le nom d'*Union héréditaire*, et par lequel il leur promit de les secourir contre le duc.

Ils ne furent pas les seuls nouveaux ennemis que Charles s'attira par son inconcevable imprudence et son

ambition présomptueuse; sous le prétexte de secourir Louis de Bavière, électeur de Cologne, contre des sujets révoltés, il assiégea la ville de Nuits comme s'il avait entièrement oublié la guerre qu'il avait concertée avec Édouard, et qui demandait de si grands efforts. L'empereur Frédéric vit bientôt que Charles cherchait une occasion d'étendre sa domination jusques aux rives du Rhin, et d'avoir sur le bord de ce fleuve une place forte qui lui servît à se rendre maître de son cours, et à régner sans obstacle sur les provinces qu'il arrose, depuis la Suisse jusques à l'extrémité de la Hollande. Le mécontentement de Frédéric devint d'autant plus grand que Louis XI ne négligea rien de ce qui pouvait l'aigrir. Comptant sur les effets de ce mécontentement, sur une longue défense des habitants de Nuits et sur l'obstination du duc de Bourgogne, le roi de France crut non seulement pouvoir être tranquille sur les effets de la coalition formée contre lui, mais encore pouvoir profiter de l'éloignement de Charles pour réunir à sa couronne une province dont il désirait depuis longtemps la possession. Il avait exécuté le traité qu'il avait fait avec don Juan, roi d'Arragon, de manière à donner à ce prince les plus grands sujets de plaintes; retenant sous différents prétextes les ambassadeurs que ce monarque lui avait envoyés, et témoignant la plus grande envie de le satisfaire, et de maintenir la paix avec lui, il l'avait laissé dans une grande sécurité; ses troupes marchaient néanmoins vers le Roussillon. Tout d'un coup Perpignan est attaqué; les habitants se défendent avec courage, mais sont obligés de se rendre. Les troupes arragonaises fuient devant les Français très-supérieurs en nombre, et quelles ne sont pas la cruauté et la mauvaise foi de Louis XI! *Prenez pour vous,* écrit-il à l'archevêque d'Albi qui commandait une partie de son armée, *les bénéfices qui vous conviendront; s'il y en a*

quelques mauvais, promettez-les aux gens du pays, et ne tenez rien; s'ils murmurent, laissez-moi faire; quand je viendrai, j'y remédierai bien. Il mande à Bonfils, un autre de ses généraux : *Je vous donne la dépouille de tous ces révoltés, et à fin que d'ici à vingt ans il n'en retourne nul, faites-leur tomber la tête.* Bonfils lui répond avec une noble hardiesse. « Si vous vouliez faire » un désert de la province, il ne fallait pas m'en don- » ner le commandement; faites grâce aux habitants de » Perpignan. » Le roi paraît vouloir suivre ses avis, fait une trève avec le roi d'Arragon, retire du Roussillon une partie de ses troupes; mais craignant que la tranquillité de cette province ne soit troublée, et n'ayant pas de confiance dans un de ses généraux nommé Yvon-du-Fou, il le rappelle, envoie à sa place du Bouchage, et lui écrit : *Mon ami, messire Yvon est un des plus malicieux traîtres de ce royaume; considérez qu'il vous faut être plus malicieux que lui; endormez les mécontents de paroles le mieux que vous pourrez; faites-y tous appointements que vous pourrez, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trève, et que je puisse y aller, et si Dieu me soutient, et Madame, et M. Saint-Martin, j'irai en personne mettre le remède.*

Quelle sacrilége association que celle du nom sacré de Dieu et de ces odieuses perfidies!

L'allié du duc de Bourgogne, le roi Édouard, après avoir prolongé la trève avec l'Écosse pour quarante-six ans, obtenu des subsides du parlement et des dons gratuits considérables d'un grand nombre de ses sujets, dont les uns craignaient de lui déplaire, et les autres étaient enchantés de sa bonne mine, de ses manières gracieuses et de son affabilité, avait rassemblé quinze cents hommes d'armes, quinze mille archers à cheval et un grand nombre de fantassins. Arrivé à Calais, il en-

voya un héraut sommer Louis XI de lui rendre la couronne de France, qu'il avait usurpée. Le roi écouta le héraut avec beaucoup de calme. « Ce n'est pas de lui-» même, répondit-il, qu'Édouard a pris un parti aussi » violent. Il a cédé aux instigations du duc de Bourgo-» gne et du comte de Saint-Pol : il ne connaît ni leurs » forces ni leur caractère. Dites à votre roi que ses deux » alliés le tromperont. » Il fit ensuite plusieurs questions au héraut, lui donna trois cents écus, lui fit présent de trente aunes de velours, et le renvoya avec honneur.

Édouard entra en Picardie, où il croyait être joint par le duc de Bourgogne; mais Charles, peu accoutumé à renoncer à ses résolutions, ne voulait s'éloigner de Nuits qu'après avoir pris cette place. L'empereur Frédéric s'approcha cependant des lignes du duc, à la tête d'une nombreuse armée. Sigismond, duc d'Autriche, s'empara de Ferrette; le jeune duc de Lorraine ravagea le Luxembourg; Louis XI prit Roye, Corbie et Montdidier; et néanmoins tous ces événements ne pouvaient vaincre l'obstination de Charles. Il ne leva le siége que lorsque Édouard le menaça de renoncer à son alliance, et à condition que la ville fût mise entre les mains du légat du pape et à la disposition du pontife de Rome. Mais lorsqu'il quitta, malgré lui, les murs de cette place, qui lui avait paru si nécessaire à l'agrandissement de ses états, ses troupes étaient si fatiguées qu'il fut obligé de les faire entrer dans des quartiers de rafraîchissement, et qu'il n'arriva auprès d'Édouard qu'avec un petit nombre de guerriers. Il ne refusa pas avec moins de hauteur de consentir à l'entrée des Anglais dans Péronne. Le connétable de Saint-Pol ne voulut pas, malgré ses promesses, céder Saint-Quentin au roi d'Angleterre; le duc de Bretagne ne faisait aucune démarche pour remplir ses engagements; les mécontents de France pa-

raissaient ne vouloir tenter aucun soulèvement. Édouard ne vit que trop combien il avait été trompé et combien son entreprise allait devenir chaque jour plus dangereuse. Louis XI fut informé des dispositions du roi d'Angleterre, eut la bonne politique de ménager son amour-propre, et proposa le premier de s'occuper de la paix: des plénipotentiaires des deux couronnes se réunirent auprès d'Amiens, et les deux monarques adoptèrent le traité dont voici les principales dispositions (1475) :

Louis paiera 75,000 écus pour dédommager Édouard des frais de la guerre. Le roi d'Angleterre se retirera avec toutes ses troupes. Édouard recevra une pension annuelle de 50,000 écus. Le dauphin épousera la princesse Élisabeth, fille du roi d'Angleterre, et lui assignera un douaire de 60,000 livres par an. Les deux rois s'aideront mutuellement à réprimer les insurrections qui pourraient naître dans leurs royaumes. Marguerite d'Anjou sera rendue à la liberté, et sa rançon sera de 50,000 écus.

Le père de cette princesse s'était engagé à faire passer au roi de France et à ses héritiers la succession de l'Anjou et du comté de Provence.

Les deux rois eurent ensuite une entrevue ; elle eut lieu sur le pont de Péquigny. Mais quelle idée avaient-ils l'un de l'autre, et quelle était leur méfiance? On construisit sur le pont une loge partagée par une grille dont les ouvertures ne permettaient que de passer le bras *comme aux cages des lions*, dit le témoin oculaire Philippe de Comines. Les deux armées étaient rangées en bataille sur les rives de la Somme. Louis XI parut sur le pont, accompagné du duc de Bourbon, de l'archevêque de Lyon, du sire de Beaujeu, du bâtard de Bourbon, de Comines et de sept autres seigneurs. Peu de temps après, arriva le roi d'Angleterre avec son frère le duc de Glocester et onze seigneurs de la Grande-Bre-

tagne. Il se conforma au même cérémonial que ses ancêtres, grands vassaux de la couronne de France : il plia les genoux. Louis XI se découvrit : on lut les articles du traité; les deux monarques en jurèrent l'observation. Le roi de France nomma conservateurs de la trêve le sire de Beaujeu et le bâtard de Bourbon; et le roi d'Angleterre choisit pour les mêmes fonctions le duc de Clarence et le duc de Glocester.

Louis XI entretint ensuite Édouard avec beaucoup de politesse, de charme et de gaîté; il l'invita à venir à Paris; mais, après l'entrevue, il convint avec Comines qu'il aurait été fâché de voir le roi Édouard accepter son invitation.

Il combla de présents les ministres et les principaux courtisans d'Édouard, envoya dans le camp du roi d'Angleterre trois cents chariots chargés des meilleurs vins de France, donna des pensions à plusieurs officiers d'Édouard, et ordonna que dans la ville d'Amiens, où il était, les Anglais fussent reçus dans les auberges sans qu'on leur demandât aucun paiement.

Le duc de Bourgogne, furieux de la défection d'Édouard, refusa avec dédain d'accéder à la trêve. « Je » n'ai pas appelé les Anglais, répondit-il fièrement à » leur roi, pour obtenir la paix, mais pour les aider à » réparer leurs pertes. J'avais cru Édouard capable d'une » grande entreprise; mais, puisque je me suis trompé, » il peut partir quand il le voudra. Bien loin d'avoir » besoin de son secours, je veillerai à ce que, dans sa » retraite, il ne soit pas inquiété par le roi de France. » Je ne ferai ni paix ni trêve avec Louis, que lorsque » Édouard sera rentré dans son île. »

Il céda bientôt néanmoins aux insinuations qui lui furent faites de la part du roi; et il convint avec Louis XI d'une trêve de neuf ans. Il savait combien il avait à se

plaindre de la mauvaise foi et de l'ingratitude du connétable; il promit de l'abandonner au ressentiment de Louis. Le roi s'engagea à donner à Charles les villes, les domaines et les trésors que possédait ce comte de Saint-Pol et que le duc ne rougit pas d'accepter, à n'assister ni directement ni indirectement le jeune René, duc de Lorraine, qu'il avait engagé à faire la guerre à Charles en promettant de le soutenir, et à secourir le duc de Bourgogne contre l'empereur et la ville de Cologne qu'il avait tant invités à se déclarer contre ce duc.

A ce traité, si digne de la politique infernale de Louis XI, succédèrent la prolongation, pour un an, de la trêve conclue avec le roi d'Arragon, une convention par laquelle le roi de Portugal s'engagea à porter ses armes dans les états de ce même monarque arragonais, et un traité arraché par la crainte au duc de Bretagne, qui renonça à toute alliance avec Édouard, promit de servir contre les Anglais s'ils reparaissaient en France, et accepta, malgré lui, le titre de lieutenant-général du royaume, qui augmentait ses devoirs envers son suzerain (1475).

Le danger du connétable augmentait chaque jour. Sa femme, sœur de la reine, venait de mourir : son fils était prisonnier du roi. Ses amis et ses serviteurs prévoyaient sa ruine, et l'abandonnaient sans pudeur. Menacé du sort le plus funeste, et ne sachant comment garantir sa tête, il imagine d'avoir recours au duc de Bourgogne lui-même : il lui offre tous ses domaines; il implore sa protection. Le duc lui envoie des troupes avec lesquelles le connétable s'empare de Saint-Quentin. Louis XI arrive sous les murs de la place avec une armée de vingt mille hommes; il a des intelligences dans la ville. Le connétable est obligé de se réfugier à Mons. Le roi s'empare de Saint-Quentin, de Ham, de Bohain et de Barevoir; il les offre au duc de Bourgogne, et de-

mande que, suivant la dernière convention, le connétable lui soit livré.

Charles s'était emparé de presque toutes les villes de la Lorraine, et formait le siége de Nanci. Le duc René n'avait obtenu de Louis XI que des secours trompeurs, huit cents lances qu'il avait conduites sur les bords du Madon, mais qui avaient reçu l'ordre secret de ne pas combattre contre les Bourguignons. Charles avait environné Nanci de fossés et de retranchements. Les assiégés se défendaient avec beaucoup de courage; ils avaient garni leurs tours de petites pièces de canon qui incommodaient beaucoup les assiégeants, et détruisaient souvent leurs batteries.

Charles ne voulait pas abandonner le connétable à Louis XI; il n'osait pas cependant refuser le monarque avant d'avoir pris la capitale de la Lorraine, de peur que ce prince ne vînt au secours des Lorrains avec René, qui était à sa cour, et les troupes rassemblées dans la Champagne. Il fit déterminer par un conseil de guerre le jour où il paraissait impossible que Nanci, manquant de vivres et de munitions, n'eût pas capitulé; il prescrivit à son chancelier de conduire le connétable à Péronne, et il lui ordonna de le remettre entre les mains du roi le jour qu'il fixa, et qui était bien plus éloigné que celui où il devait s'emparer de Nanci. Maître de toute la Lorraine, et ne craignant plus l'intervention du roi, il devait alors lui refuser le connétable. Mais un de ses généraux, le comte de Campobasso, Napolitain, qui, toujours attaché à la maison d'Anjou, qu'il avait servie pendant long-temps, trahissait le duc de Bourgogne, parvint à faire durer le siége de Nanci pendant si long-temps que le jour où le chancelier devait remettre le connétable aux officiers de Louis XI arriva avant que la capitale de la Lorraine eût capitulé : le connétable fut donc livré à Louis XI. Jugé par la cour des pairs, déclaré coupable

du crime de lèse-majesté, il eut la tête tranchée sur la place de Grève.

Le duc de Bourgogne, conquérant de la Lorraine, enfante les projets les plus vastes; il ne met plus de bornes à son ambition : des péagers du comte de Romond ont une querelle très-vive avec un marchand de l'Helvétie, dont les petits états du comte étaient très-voisins, ou dans laquelle ils étaient enclavés. Les Suisses l'attaquent, le battent; il implore le secours du duc de Bourgogne. Charles, enchanté d'une circonstance qui favorise ses plans gigantesques, promet son assistance au comte de Romond, et se prépare à entrer dans l'Helvétie.

Les Suisses, conformément à leur traité avec le roi de France, le somment de leur envoyer une armée auxiliaire, ou de leur faire compter tous les mois vingt mille florins, pendant la durée de la guerre. Louis XI fait semblant de ne savoir comment concilier ses obligations envers eux avec celles qu'il a contractées envers le duc de Bourgogne. « Sa conscience, dit-il, est vivement » alarmée. » Il consulte des théologiens. Ils ne manquent pas de répondre qu'il ne peut pas donner des secours aux ennemis de Charles; « mais, ajoutent-ils, d'après la » conduite tenue par le duc de Bourgogne depuis son » dernier traité, le roi peut les laisser agir, et même » leur faire entendre que, s'ils veulent faire la guerre au » duc, il ne s'y opposera pas. » Louis XI paraît disposé à se conformer à cette décision; mais, pour ajouter de nouvelles scènes à cette espèce de comédie, il prie le duc d'épargner les Suisses, de se contenter d'une réparation, et il tâche de les engager à faire des excuses à Charles.

Des députés de l'Helvétie vont trouver le duc de Bourgogne. « Nous sommes prêts, lui disent-ils, à dédommager le comte de Romond; et, d'ailleurs, qu'y aurait-il » à gagner avec nous? notre pays est stérile; nos villes

» sont pauvres; nos richesses ne valent pas les brides de
» vos chevaux ni les éperons de vos chevaliers. »

Charles les écoute à peine, et part pour attaquer la ville de Granson. Les habitants se défendent en vain avec le plus grand courage. Ils sont obligés de se rendre à discrétion. La garnison n'est plus que de cinq cents hommes. Charles, irrité de leur résistance, en fait pendre quatre cents, et les autres sont jetés dans le lac de Neuf-Châtel.

De nombreux bataillons suisses accourent pour venger leurs compatriotes. Charles, au lieu de les attendre dans la plaine, va au-devant d'eux à la tête de sa cavalerie, et s'engage dans les défilés les plus étroits. Le corps qu'il commande, renversé par les valeureux Suisses, se jette sur celui qui le suit, et le met dans le plus grand désordre. Le reste de l'armée s'épouvante. La déroute des Bourguignons est générale. Le duc lui-même, éprouvant la terreur peut-être pour la première fois, s'enfuit précipitamment devant ces braves montagnards, que dans son délire il avait cru soumettre avec tant de facilité; il succombe à la rage et à la honte, s'abandonne à un désespoir sombre et farouche, éprouve une maladie des plus dangereuses, n'échappe qu'avec peine à la mort, recouvre les forces de son corps, mais ne retrouve plus qu'une partie de celles de son esprit.

Son artillerie, son trésor, ses équipages étaient tombés entre les mains des vainqueurs. Et combien ces dignes successeurs des libérateurs de leur patrie sont étrangers au luxe des cours de l'Europe! ils vendent pour les plus petites sommes les étoffes les plus précieuses, les habits les plus riches; ils prennent pour de l'étain l'argenterie de Charles; un d'eux ramasse un très-beau diamant du duc, le jette d'abord comme un morceau de verre, le reprend ensuite et le donne pour un florin à un prêtre qui le cède pour un écu.

Louis XI reçoit avec la plus grande affabilité les

députés de l'Helvétie qui viennent lui annoncer leur victoire. D'autres députés suisses et des envoyés de plusieurs comtes ou seigneurs allemands dont les domaines sont voisins du Rhin vont trouver, deux à deux, René II, duc de Lorraine; ils l'invitent à venir se mettre à la tête de leur armée. René accepte leur offre avec empressement, écrit à Louis XI, et reçoit quatre cents lances avec lesquelles il s'avance vers l'Helvétie.

A peine est-il arrivé à l'armée des Suisses qu'il fait toutes les dispositions nécessaires pour la bataille qui va se livrer. Le camp était à une lieue de la ville de Morat, assiégée par le duc de Bourgogne, qui ne respire que vengeance. L'avant-garde de René comprenait trois mille piquiers, trois mille hallebardiers et quatre mille hommes armés d'espèce d'*arquebuses* ou *arquebutes* que l'on nommait *couleuvrines*. On voyait au corps de bataille, le duc de Lorraine à la tête de sa cavalerie, deux mille arquebusiers ou soldats armés de couleuvrines, deux mille hallebardiers et deux mille piquiers. Huit mille hommes formaient l'arrière-garde, et, auprès de ces huit mille hommes, était un corps de réserve.

Le duc de Bourgogne laisse des troupes pour garder ses tranchées sous les murs de Morat, et se présente avec le reste de son armée devant le camp des Suisses. René laisse ses troupes dans leurs retranchements. Les Bourguignons sont exposés à une pluie violente pendant plusieurs heures. Leurs armes à feu sont dérangées. Le duc de Bourgogne les fait rentrer dans leurs lignes, leur ordonne de se désarmer, de prendre quelques moments de repos, et ne laisse qu'un corps pour défendre l'entrée de ces lignes.

Le temps était redevenu beau. René, avec toutes ses troupes, se jette avec impétuosité sur ce corps avancé, le culbute, le poursuit, entre avec les fuyards dans les lignes des Bourguignons, rompt les rangs des archers

anglais qui veulent lui résister, répand le trouble et la consternation dans toute l'armée de Charles; et la brave garnison de Morat ayant fait une sortie, la défaite des Bourguignons est complète; le duc de Bourgogne fait inutilement les plus grands efforts pour retenir ses soldats. Un grand nombre de fuyards se noient dans le lac de Morat, ou dans les marais voisins. Presque tous les autres sont massacrés par la cavalerie allemande; plus de vingt mille Bourguignons périssent sur le champ de bataille (1476). Charles, désespéré, s'enfuit jusques à plus de quinze lieues, accompagné seulement de onze cavaliers, et se retire furieux dans Besançon.

Les Suisses, qui s'étaient rendus maîtres de son camp et de toutes ses richesses, donnèrent au duc de Lorraine les pavillons du duc de Bourgogne, et toute l'artillerie des vaincus; ils lui promirent de l'aider à reprendre la capitale de ses états, dont presque toutes les autres villes étaient déjà rentrées sous sa domination, et René II alla à Strasbourg continuer de préparer tout ce qui lui était nécessaire pour recouvrer la ville de Nanci.

Le succès couronna ses espérances, et il recouvra sa capitale.

Le sombre chagrin du duc de Bourgogne ne cessait d'augmenter. Les accès de son espèce de délire devenaient plus fréquents. Il laissa croître sa barbe et ses ongles, ne voulut plus changer d'habits, ne faisait entendre que des paroles menaçantes; et enfin, au milieu d'un hiver des plus rigoureux, il alla mettre le siége devant Nanci, et fit ouvrir la tranchée (1477).

René eut bientôt rassemblé dix mille Suisses, quatre mille Lorrains et plusieurs corps d'Allemands. Les principaux officiers du duc de Bourgogne lui conseillèrent de se retirer vers Pont-à-Mousson, d'augmenter la force de son armée, pendant que celle de René s'affaiblirait

nécessairement par la retraite de plusieurs corps d'Allemands, et de revenir ensuite combattre le duc de Lorraine, et s'emparer de sa capitale. Mais il résolut de livrer bataille aux Lorrains et à leurs alliés les Suisses, qu'il détestait.

Dans un moment de violente colère il avait insulté, outragé et frappé le comte de Campobasso. Ce Napolitain avait résolu de venger son injure par la perte de celui qui l'avait si cruellement offensé : non seulement il abandonne les enseignes de Bourgogne, passe dans le camp de René, lui parle de l'outrage qu'il a reçu, lui promet de le servir jusques à la mort, et va se saisir du pont de Bouxières pour couper la retraite aux Bourguignons, mais encore il laisse auprès de Charles des officiers qui, entièrement dévoués à sa vengeance, doivent au premier choc des armées prendre la fuite et commencer la déroute, et d'autres qui ont juré de ne pas perdre de vue le duc de Bourgogne et de l'immoler dans sa fuite.

Le jour où la bataille devait être donnée, le 5 de janvier, Charles sort de son camp, partage son armée en trois corps, et les place dans des prairies voisines de la Meurthe; les troupes de René s'avancent : on compte à l'avant-garde sept mille Suisses, douze pièces d'artillerie et deux mille hommes d'armes; Antoine de La Ville-sur-Illon, sire de Dompjullien, porte la bannière ducale; la seconde bannière est portée par Jean, margrave de Bade; deux mille chevaux sont à la droite ou à la gauche de l'infanterie, qui forme le second corps; et l'on voit à l'arrière-garde huit cents arquebusiers ou *couleuvrines*.

Le duc donne l'ordre de chevalerie à plusieurs nobles de Lorraine ou d'Allemagne. Le froid était vif, et la glace assez épaisse pour que les ruisseaux pussent porter; une manœuvre habile, conseillée à René par Wau-

trin de Wisse, porte une partie de l'armée lorraine sur le flanc droit des Bourguignons, où elle arrive par un chemin que des bois dérobent à la vue de l'ennemi. Un prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, monte sur une éminence, montre aux soldats de René une hostie consacrée, les bénit, et leur promet la victoire. Les Suisses, à la tête desquels est René, font entendre leur signal renommé, le son d'une corne fameuse que gardent des guerriers du canton d'Uri; ils font feu de leurs couleuvrines avec tant de succès que les chevaux de l'aile droite des Bourguignons, effarouchés par la flamme et par le bruit, ne reconnaissent plus la main de leurs cavaliers, et les piquiers achèvent la déroute de cette aile droite : les Lorrains et les Allemands parviennent à disperser aussi l'aile gauche ennemie; le corps de bataille, commandé par le duc de Bourgogne, est attaqué de tous les côtés; le carnage des Bourguignons est horrible; Charles, préférant la mort à la honte, s'élance au milieu des Suisses et des Lorrains; un lion de vermeil, qu'il avait placé lui-même au plus haut du cimier de son casque, se détache et tombe sur son arçon. *Voilà un signe de Dieu*, dit-il sans se troubler; et il se jette avec une impétuosité nouvelle au milieu de la mêlée, où il fait des prodiges de valeur : les Bourguignons, parmi lesquels il combat avec tant d'héroïsme, sont en trop petit nombre pour résister long-temps aux efforts sans cesse renouvelés de leurs ennemis; ils se débandent et s'enfuient. Ceux qui cherchent à se sauver par le pont de Bouxières-aux-Dames, que gardait le comte de Campobasso, ne peuvent échapper à la mort; Charles, dont le désespoir est au comble, ne peut résister à la masse des fuyards qui l'entraîne; il veut gagner le quartier qu'il occupait pendant le siége; il passe auprès de l'étang qui en est voisin, essaie d'en traverser l'extrémité, s'enfonce dans le limon d'une eau bourbeuse, ne peut

s'en dégager, et y succombe sous les coups d'ennemis qui ne le reconnaissent pas. Ainsi s'éteint tant de puissance; ainsi s'évanouissent des projets si hardis et qui embrassaient l'Europe entière.

René, une seconde fois victorieux des Bourguignons, entre dans sa capitale accompagné de ses chevaliers, de ses gardes, des bannières des Suisses et de ses autres alliés; un grand nombre de flambeaux éclairent son triomphe; toute la ville retentit des cris de joie des habitants : il va à l'église de Saint-George rendre grâces de sa victoire au Dieu des armées, se rend à son palais, dont les charpentes avaient servi à la défense de la ville, et dans la cour duquel il voit avec attendrissement une sorte de trophée élevé par le peuple, une pyramide composée des têtes des chevaux ainsi que des autres animaux dont les braves assiégés avaient été obligés de se nourrir, et se retire au milieu des plus vives acclamations dans la maison du prevôt de la ville.

Il ignorait cependant ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. « Tant qu'il vivra, se disait-il à lui-même, » mes états ne jouiront d'aucun instant de repos. » Campobasso lui amène un page qu'il avait fait prisonnier, et qui avait vu périr son prince sans pouvoir le sauver. Le corps du duc de Bourgogne est reconnu par ses deux frères les bâtards Antoine et Baudouin, par ses deux médecins Matthieu Loppe, Portugais, et Olivier de La Marche, par sa lavandière, ses valets de chambre et plusieurs autres personnes : on lave le cadavre; on le transporte dans une maison de Nanci; on le revêt d'une camisole de satin bleu; on place une riche couronne ducale sur sa tête; on le met sur un lit de parade dans une salle tendue de noir, et au bout de laquelle on dresse un autel. Le duc René va avec un nombreux cortége jeter de l'eau bénite sur le corps inanimé de celui qui a fait trembler tant de souverains; il est vêtu

comme un ancien preux; il porte une longue barbe de fils d'or; il s'approche du corps, prend la main de Charles, éprouve l'émotion la plus vive, fond en larmes, dit d'une voix altérée : *Chier cousin, votre âme ait Dieu; vous nous avez fait moult maux et douleurs*, tombe à genoux, prie pendant quelques moments, et montre en se retirant la douleur d'un parent et d'un ami, bien plus que la joie d'un vainqueur délivré de son ennemi le plus dangereux.

Louis XI, en recevant la nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, ne montra qu'une joie excessive. Il annonça cet événement aux principales villes de France, aux grands du royaume, aux gouvernements étrangers, partit pour un pèlerinage d'actions de grâces, ordonna qu'on plaçât une balustrade d'argent autour du tombeau de saint Martin de Tours, invita à un banquet les officiers de sa maison, et s'occupa bientôt de réaliser les grands projets qu'il venait de former.

La jeune princesse Marie, la fille unique et l'héritière de Charles, ne pouvait recevoir de conseils dangereux pour les vues du roi que d'Antoine, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, et de Jean de Châlons, prince d'Orange. Louis XI gagna Jean de Châlons par ses promesses et par ses présents. Antoine avait été fait prisonnier à la bataille de Nanci. Le roi se le fit céder pour 12,000 écus par celui qui l'avait pris, et le combla de caresses.

Marie avait hérité du duché et du comté de Bourgogne, que le roi Jean avait donnés en apanage à Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne de la seconde race. Les trois ducs successeurs de ce prince, Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, avaient réuni aux deux Bourgognes, par des conquêtes, des achats, des mariages ou des successions, le comté de Mâcon, le comté d'Auxerre, plusieurs villes des bords de la Somme, l'Artois, la Flandre, la Hollande et

quelques provinces germaniques. Le roi se hâta d'occuper les villes situées sur la Somme, et réclama les deux Bourgognes comme des fiefs masculins qui, faute d'héritiers mâles, devaient revenir à la couronne. Les états de ces provinces s'assemblèrent; ils firent au monarque plusieurs demandes relatives à la conservation de leurs priviléges; le roi les accorda toutes.

La jeune princesse envoya à Louis XI Hugonet, chancelier de Bourgogne, et le seigneur d'Imbercourt. « Mon » intention, leur dit le roi, est de marier le dauphin » avec la princesse Marie. Ayez soin des provinces qui » formaient les états de Bourgogne. Vous gouvernerez » en mon nom celles qui étaient réversibles à la cou- » ronne. Je ne veux que la garde des autres jusques au » moment où la princesse, plus âgée, pourra me rendre, » pour ces provinces, l'hommage qu'elle me devra. » Les ambassadeurs étonnés gardèrent le silence. « J'aime » ma filleule, ajouta le monarque; je la défendrai envers » et contre tous. Mais je suis obligé avant tout de main- » tenir les droits de ma couronne. Si on voulait les mé- » connaître, j'aurais des forces suffisantes pour les faire » valoir. »

Marie avait vingt ans, le dauphin n'en avait que huit. Le roi ne voulait qu'empêcher les conseillers de sa filleule de songer de donner à Marie un époux qui pût s'opposer aux envahissements qu'il méditait.

Il dévoila tous ses projets à Jean de Daillon, seigneur du Lude, dont l'esprit délié était fécond en expédients, et qu'il appelait *maître Jean des habiletés*. Du Lude s'empressa de les approuver.

Il les communiqua aussi à Philippe de Comines : Philippe blâma ses vues; il l'exila pour ainsi dire dans une province éloignée, sous le prétexte d'y régler des affaires importantes et pressées.

Olivier Le Daim, son barbier, était d'un village de

Flandre : il imagine de l'envoyer à Gand, auprès de Marie, en apparence pour persuader à la princesse d'avoir confiance dans le monarque, et en réalité pour répandre parmi les Gantois des germes d'insurrection, se lier avec les plus hardis, blâmer le gouvernement du pays, exagérer les abus, et donner l'envie d'en demander la réforme au roi, comme au suzerain de la princesse. Le barbier, à qui le monarque avait cru devoir donner le titre de comte de Meulant, parut inutilement avec éclat dans la capitale de la Flandre ; il y donna en vain de grands repas et des fêtes brillantes ; on se moqua de ses prétentions ; on le tourna en ridicule ; il fut hué lorsque, dans une audience publique que lui donna Marie, il dit qu'il ne pouvait confier l'objet de sa mission qu'à la princesse, dans une conférence particulière. Quelques courtisans parlèrent même de le jeter par les fenêtres ; il eut peur, s'enfuit, et le monarque, souvent aussi singulier que despote et cruel, eut l'air de ne regarder l'ambassade de son barbier que comme une plaisanterie auprès de sa filleule, rit de l'insulte faite à son burlesque ambassadeur, ne parla plus de cette bizarre tentative, et ne s'occupa qne de traiter plus sérieusement avec Hugonet et d'Imbercourt. Ils crurent qu'il y avait bien moins de danger pour leur jeune Marie à remettre la garde de ses états entre les mains de son parrain que de faire la guerre à un roi puissant, sans armée, sans finances, et dans un moment où l'autorité de cette princesse était encore si peu affermie. Ils consentirent donc, au nom de la princesse, à laisser à Louis XI la garde de l'Artois, à condition qu'il défendît les états de sa filleule, *comme il gouvernait et protégeait sa bonne ville de Paris*.

Les états de Flandre, réunis à Gand, avaient nommé pour leur province un conseil de régence. Ce conseil envoya des ambassadeurs à Louis XI. « Nous demandons » à votre majesté, dirent-ils, la confirmation du traité de

» Soleure. La princesse ne veut désormais gouverner » que par l'avis des trois états. — Vous ignorez donc, » répondit le monarque, qu'elle a un conseil secret prêt » à vous désavouer. » Les ambassadeurs montrent leurs instructions données au nom de Marie par le conseil de régence. « Prenez cette lettre, dit Louis XI, vous en con- » naissez l'écriture. Elle va vous apprendre que Marie n'a » donné sa confiance qu'à quatre personnes, et ne veut » se conduire que par leurs avis; vous pouvez l'empor- » ter. » Les ambassadeurs retournent à Gand pleins de dépit. Ils assemblent le conseil de la ville, demandent que la princesse y paraisse, l'accusent de tromper la nation, lui reprochent d'avoir exposé à un affront les ambassadeurs des états. Marie nie ce qu'on lui impute. « Lisez, » lui dit un des ambassadeurs d'un air furieux et en lui montrant la lettre remise par Louis XI. Marie reste interdite. On lit à haute voix cette fatale lettre. Le peuple entre en fureur. Hugonet et Imbercourt veulent se justifier; on ne les écoute pas; on les menace; ils se sauvent dans un couvent; on les en arrache; une procédure est instruite avec rapidité; ils sont condamnés, traînés au supplice. La princesse court échevelée à la place où l'on a dressé l'échafaud, tend aux juges des mains suppliantes. Les spectateurs s'émeuvent; mais les magistrats sont inexorables; les soldats présentent leurs piques au peuple. On voit tomber les têtes des deux ministres dont l'inimitié a livré le connétable au roi de France. La violence punit le forfait; et le roi, qui prévoit tous les troubles qu'il va faire naître dans la Flandre, et dont la joie secrète est extrême, déclare les Gantois criminels de lèse-majesté pour avoir insulté sa filleule.

La capitale de l'Artois n'avait pu recevoir les troupes de Louis XI. Les Artésiens avaient ensuite accepté une capitulation, conçu de nouvelles craintes, rompu l'arrangement adopté, repris les armes, et enfin demandé

au roi qui les assiégeait le temps de faire demander à Marie la permission de se rendre. « Vous êtes sages, leur » avait répondu Louis XI; c'est à vous à savoir ce que » vous devez faire. » Regardant ces mots du roi comme une autorisation, plusieurs députés s'étaient mis en route. Le roi fit courir après eux des sergents qui les ramenèrent saisis d'effroi. Il les fit asseoir à une table couverte de mets; ils commençaient à se rassurer lorsque le prevôt de l'armée entra dans la salle, choisit douze députés, et leur fit trancher la tête. Les Artésiens furent condamnés à une amende de 60,000 écus. Ceux qui, plus attachés à l'héritière des comtes d'Artois, avaient le plus contribué à rompre la capitulation, virent élever la potence à laquelle ils allaient être pendus. On leur promit leur grâce s'ils voulaient crier *Vive le roi;* ils préférèrent la mort.

Louis XI chassa de leur patrie le plus grand nombre des habitants d'une ville si dévouée au sang de leurs anciens princes. Il les dispersa dans plusieurs provinces; il voulut abolir le nom de cette cité, qui lui était devenue odieuse; il ordonna qu'Arras fût appelé *Franchise* ou *Francie:* malgré toute sa puissance il ne fut point obéi.

Le duc de Bretagne avait perdu son principal appui. Il désira de remplacer le pouvoir tutélaire de Charles par celui du roi d'Angleterre; il négocia avec Édouard; et, dans l'espérance de cacher cette violation de sa foi à Louis XI, il lui envoya des ambassadeurs à la tête desquels était son chancelier Chauvin. A peine eurent-ils dépassé la frontière de la Bretagne que le roi les fit arrêter. Chauvin parut devant Louis XI. « Ne m'avez-vous » pas assuré, lui dit le monarque, que mon neveu de » Bretagne n'avait aucune intelligence avec le roi d'Angleterre? — Oui, sire, j'en réponds sur ma tête. » Le roi lui montra douze lettres originales du duc de Bretagne, et six du roi d'Angleterre. « Je n'ai eu aucune con-

» naissance de cette intrigue, » s'écria le chancelier consterné. *Je sais que ni vous ni vos compagnons n'en savez rien, et que, pour chose au monde, vous n'auriez voulu être de tel conseil. Beau neveu n'a eu garde de vous y appeler. Portez ces lettres à beau neveu de Bretagne, et dites-lui que je ne veux plus qu'il envoie pardevers moi pour me cuider estimer son ami, s'il ne se défait de tout point de ce roi d'Angleterre.*

Les lettres furent remises au duc. Il s'empressa d'interroger Landois, le maître de sa garde-robe, son trésorier et l'homme en qui il avait le plus de confiance. « Je donnais les lettres, dit Landois, à un jeune homme nommé Maurice Gourmel, dont j'avais éprouvé la fidélité, » et qui les portait au vaisseau. Il est encore en route dans » ce moment; il porte un paquet à sa destination. » On arrêta Gourmel : il avoua tout. « J'ai été séduit, dit-il » au duc, par un espion du roi qui demeure à Cherbourg, et qui contrefait les écritures avec la plus » grande habileté. Il me donne 100 écus par lettre; il » garde l'original, et me remet une copie entièrement » semblable que je porte au vaisseau. » Gourmel fut cousu dans un sac et jeté dans la mer.

Le duc se hâta de lever des troupes et de convoquer le ban et l'arrière-ban de ses états. Mais Louis XI se contenta de confisquer les terres que le duc possédait en France hors de sa province, et particulièrement le duché d'Étampes, qu'il donna au comte de Narbonne, beau-frère du duc.

Le duc de Bretagne redouta néanmoins une plus grande vengeance du monarque, se soumit à renouveler le traité de Senlis, et obtint, sans recouvrer les domaines qu'il venait de perdre, une paix que le monarque jura sur toutes les croix, excepté celle de Saint-Lô d'Angers, la seule par laquelle il craignait de se parjurer.

Mais quel événement funeste à sa politique et à la puis-

sance de la France suivit ce petit avantage! Les états de Flandre, en leur qualité de tuteurs de leur princesse, accordèrent, malgré les intrigues de Louis, la main de Marie à Maximilien, duc d'Autriche et fils de l'empereur Frédéric. Le duc Louis de Bavière l'épousa au nom de Maximilien; et, suivant un ancien usage aussi ridicule qu'indécent, entra un moment dans le lit nuptial en présence des principales dames de la cour de Marie, ayant le bras droit et la cuisse droite armés de toutes pièces, et après avoir placé une épée nue entre la princesse et lui.

Maximilien arriva peu de jours après à Gand; et les historiens ont remarqué que ses équipages étaient si peu dignes du fils de l'empereur que sa jeune femme fut obligée de lui fournir plusieurs objets nécessaires même pour son habillement.

Quelle avait été cependant l'affreuse destinée de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours! Traîné de prison en prison, chargé de chaînes, renfermé dans une cage de fer, il avait éprouvé des tourments si barbares que la douleur avait rapidement blanchi ses cheveux. Une commission, présidée par le chancelier, ne pouvant acquérir la preuve complète des crimes dont le duc était accusé, était d'avis de *civiliser* le procès. Le sanguinaire Louis XI eut l'impudeur d'adresser des reproches outrageants à ces vertueux magistrats, si dignes des hommages de tous les amis de la justice. La cour des pairs commença d'instruire le procès de Nemours; la crainte de subir l'horrible supplice de la torture égara l'esprit du malheureux prisonnier, déjà si affaibli par une longue et cruelle captivité: sa tête troublée consentit aux aveux les plus coupables. Il révéla un prétendu plan de conspiration; il accusa le comte du Maine, son beau-père, le roi de Sicile, le duc de Bourbon, le comte de Dammartin et presque tous les capitaines des compa-

gnies d'ordonnance d'avoir voulu arrêter le roi, le renfermer dans une prison dont les portes ne devaient plus s'ouvrir, massacrer le dauphin et partager le royaume. Cette accusation répandit l'effroi dans la maison royale et dans les plus hautes classes de la société, sans épargner à Nemours les horreurs de la torture. Louis XI transféra la cour des pairs à Noyon, adjoignit aux membres du parlement de Paris des députés des principales villes du royaume, annonça qu'il présiderait lui-même la cour des pairs lors du jugement, et, retenu par trop de grands intérêts sur la frontière de Flandre, déclara qu'il serait remplacé par le sire de Beaujeu. Ce prince avait promis la vie à Nemours lorsqu'il l'avait fait prisonnier : il était d'ailleurs frère d'un des accusés; il ne voulut pas voter, non plus que Louis de Graville et Bouffile-le-Juge, qui eurent le courage de se récuser. Mais la postérité a reproché à sa mémoire de n'avoir pas refusé la présidence, d'avoir recueilli les suffrages, et d'avoir laissé prononcer en son nom l'arrêt de la cour des pairs.

Le duc de Nemours est condamné; mais reconnaissez, dans toutes les circonstances de son supplice, la sombre et féroce politique de Louis XI. Nemours, monté sur un cheval couvert d'une housse noire, parcourt les rues de Paris depuis la Bastille jusques aux halles; on le fait entrer dans une salle tendue de noir, où ses juges sont rassemblés. Il veut réparer le crime affreux commandé, pour ainsi dire, à sa faiblesse. « Je vais paraître, » dit-il, devant un tribunal bien plus redoutable que » celui dont j'éprouve la rigueur; j'ai faussement accusé le duc de Bourbon, le comte du Maine, le roi de » Sicile et tous les autres dont j'ai eu le malheur de » prononcer le nom dans mon funeste égarement; je » les déclare innocents, et j'implore leur pardon. »

Au lieu de le conduire à l'échafaud de pierre élevé

depuis long-temps dans la place des halles, on le fait monter sur un échafaud dont une barbarie sans exemple avait inspiré la construction à l'âme atroce de Louis XI; cet échafaud est composé de planches peu rapprochées; les jeunes enfants de Nemours, trois fils et trois filles, vêtus d'habits blancs, sont placés sous cet échafaud qui déposera à jamais contre la mémoire de Louis; et les spectateurs consternés voient avec horreur le sang du père, dont la tête vient de tomber, couler sur ces innocentes et si infortunées victimes. Tous les biens de Nemours sont confisqués; ses enfants, descendants de Clovis, sont condamnés à la misère la plus profonde comme à une douleur éternelle; leur mère, cousine germaine du roi, moins malheureuse que ses enfants, était morte en couches, saisie de terreur, en apprenant l'arrestation de son mari.

La terreur qu'inspire le tyran est si grande qu'elle surmonte le courage, l'honneur et la vertu, dans l'âme du sire de Beaujeu; il craint pour sa vie s'il refuse le comté de La Marche; il a le malheur irréparable d'accepter cette dépouille sanglante de Nemours.

Mais voici l'acte de tyrannie le plus dangereux pour la société, parce qu'il tend à détruire la justice. Louis XI cassa quatre conseillers au parlement, qui avaient voulu adoucir la peine du condamné; et après avoir ainsi attenté à l'inamovibilité des juges, cette garantie si importante de leur indépendance et de l'impartialité des arrêts, il écrivit aux membres du parlement : *Je pensais, vu que vous êtes sujets de la couronne de France, et y devez votre loyauté, que vous ne voulussiez approuver que l'on fît si bon marché de ma peau; et parce que je vois par vos lettres que ainsi faites, je connais clairement qu'il y en a encore qui volontiers seraient machinateurs contre ma personne; et à fin d'en garantir de la punition, ils veulent abolir l'horrible peine qui y*

est; par quoi sera bon que je mette remède à deux choses: la première expurger la cour de telles gens, la seconde faire tenir le statut que je une fois en ai fait, que nul en ça ne puisse alléger les peines de crime de lèse-majesté. Plusieurs seigneurs qui avaient paru plaindre le duc de Nemours furent disgraciés et exilés. Combien, dans sa ténébreuse politique, Louis XI était éloigné de voir qu'il ébranlait les fondements de ce trône dont il était si jaloux!

Plusieurs juges avaient pensé que les plus graves dépositions ne chargeaient Nemours que d'avoir été instruit des complots formés contre le monarque. Louis XI se hâta de faire publier une loi qui soumettait aux peines portées contre les criminels de lèse-majesté ceux qui auraient eu connaissance d'intrigues et de conspirations contre le roi, la reine ou le dauphin, et ne les auraient pas révélées. Avec quel impolitique plaisir un prince aussi soupçonneux que Louis XI prévoit combien les délateurs allaient se multiplier autour de lui!

Le Tout-Puissant, de qui émane la justice éternelle, anticipa cependant le châtiment de Louis XI; les fausses révélations de Nemours ne pouvaient sortir de sa pensée; la plus noire méfiance devait jusques à sa dernière heure déchirer son âme comme un remords vengeur.

Maximilien d'Autriche se plaignit des hostilités commises dans les états de son épouse, Marie de Bourgogne, et demanda l'exécution du traité de Soleure. On convint d'une trêve qui devait durer jusques au quatrième jour après celui où l'une des deux puissances aurait notifié à l'autre qu'elle y renonçait; Louis XI consolida ensuite les alliances qu'il avait avec René II, duc de Bourgogne, et avec les Suisses, qui lui donnaient le titre de *premier allié des cantons.*

Désirant obtenir facilement de très-forts subsides pour

la guerre qu'il projetait de faire à Maximilien, et ne prévoyant peut-être pas, malgré sa perspicacité, pendant combien de temps la maison d'Autriche serait l'ennemie la plus redoutable de la France, il imagina, pour tâcher de prouver la justice de ses prétentions, de suivre l'exemple donné par Charles V, son bisaïeul, contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre; il ordonna que la cour des pairs instruisît un procès contre la mémoire de Charles-le-Téméraire pour crime de félonie; il offrit à Maximilien et à Marie des saufs-conduits pour défendre leur père en personne ou par des procureurs. Marie ni Maximilien n'ayant ni envoyé des procureurs ni comparu en personne, on donna des avocats à la mémoire de Charles; ceux du roi plaidèrent contre le duc de Bourgogne; ils présentèrent le tableau de la vie de l'accusé et de celle de ses pères; ils rappelèrent l'assassinat du duc d'Orléans, les alliances perpétuelles de la maison de Bourgogne avec les Anglais, l'introduction de ces étrangers dans le royaume, la guerre dite du bien public: les audiences furent tenues avec beaucoup de solennité; l'Europe entière s'en occupait. L'empereur Frédéric III écrivit à Louis XI; il se plaignit vivement des entreprises du roi, non seulement sur les états de son fils et de sa belle-fille, mais encore sur la ville *impériale* de Cambrai, que Louis XI avait surprise, et où il avait fait arracher les aigles de l'empire, pour les remplacer par des fleurs de lis (1478). Louis XI craignit que les princes d'Allemagne qui allaient être convoqués pour une diète ne se réunissent à l'empereur: il retira ses troupes de Cambrai, fit cesser la procédure commencée contre le père de Marie, et nomma des commissaires pour travailler à une paix définitive avec Marie et Maximilien. Mais quelle honteuse et funeste mauvaise foi présidait à toutes ses résolutions! les commissaires déposèrent au greffe du parlement de Paris la décla-

ration suivante : « Quelque accommodement que nous » puissions faire avec le duc d'Autriche, à cause de » mademoiselle de Bourgogne, nous protestons de la » nullité de tout ce que nous passerons ou accepterons » de contraire ou de préjudiciable aux droits du roi. »

Et malgré ses ruses, ses finesses et sa dissimulation, quelle n'était pas la réputation de Louis XI en Europe! Il fit insérer dans un traité qu'il n'y aurait jamais d'affinité, d'un côté, entre Ferdinand d'Arragon et Isabelle de Castille, et, de l'autre, Maximilien et Marie; mais le vieux Jean, roi d'Arragon, ne dit-il pas à Ferdinand : « Mon fils, vous connaissez bien peu le roi de France : » dès qu'on entre en traité avec lui, il faut se tenir » pour vaincu; le seul moyen de lui résister, c'est de » lui faire face, et de ne le jamais écouter. » Pendant ce temps, Édouard, roi d'Angleterre, dont le royaume n'était plus agité par les guerres civiles, était devenu avare et indolent; il laissait l'administration des affaires entre les mains de la reine et de ses parents; leur ardeur sans bornes pour le pouvoir, leur orgueil et leur insolence avec les frères du roi les avaient rendus odieux à la nation : Richard, duc de Glocester, dissimulait son ressentiment ; mais George, duc de Clarence, faisait éclater son indignation : il était d'autant plus irrité contre la reine, que sa sœur chérie Marguerite d'Angleterre, veuve de Charles-le-Téméraire, serait peut-être parvenue à lui faire obtenir la main de sa fille, Marie de Bourgogne, si ses projets n'avaient été traversés par Élisabeth, qui voulait marier son frère le comte de Rivers avec l'héritière des Pays-Bas. Il tint contre le roi et contre la reine les discours les plus violents, auxquels d'ailleurs ne cessait de l'exciter le perfide duc de Glocester, qui voulait le perdre pour parvenir plus aisément au trône après la mort d'Édouard, et n'avoir plus à lutter que contre un jeune enfant : ce Glocester, ce frère

dénaturé et ce sujet félon, porta la scélératesse au point d'exagérer et d'envenimer auprès du monarque les menaces et les imprécations qu'il avait inspirées à l'impétueux duc de Clarence. Les ministres d'Édouard usèrent envers ce malheureux prince d'un autre genre de perfidiè : voulant le porter à une véritable révolte, ils résolurent de l'attaquer dans la personne de ses amis; deux de ces amis intimes, Jean Stacy, savant astronome, et Thomas Burdet, furent accusés, le premier de nécromancie, et le second d'avoir maudit le roi, qui avait tué dans un de ses parcs une biche blanche qu'il aimait beaucoup. La cour du banc du roi les jugea coupables, malgré la candeur et le courage avec lesquels ils protestèrent de leur innocence, et ils furent exécutés.

Clarence furieux s'exprima publiquement contre le roi de la manière la plus outrageante; Édouard, transporté de colère, le fit sommer de paraître devant le conseil, lui reprocha vivement son insolence, l'accusa de vouloir alarmer les magistrats, intimider les jurés, blesser l'autorité royale, le traita d'ingrat, l'appela traître, et ordonna qu'on le conduisît à la Tour.

Mais quels actes de tyrannie vont souiller la vie d'Édouard, révéler l'esprit du siècle et s'élever contre la faiblesse d'un parlement établi pour défendre les droits de la justice et les libertés publiques!

Le parlement s'assemble pour juger le duc de Clarence : Henri, duc de Buckingham, est nommé grand-steward d'Angleterre pour présider au procès. On lit à haute voix l'acte d'accusation, et voici les crimes qu'on impute au frère du monarque :

« Clarence a voulu, par ses discours séditieux, dé-
» truire la réputation du roi dans l'esprit de ses peuples;
» il a accusé sa majesté d'avoir injustement mis à mort
» Thomas Burdet : il a suborné ses domestiques et plu-
» sieurs autres personnes pour répandre ces faux bruits;

» il a prétendu que le roi était coupable de nécromancie;
» il a soutenu qu'Édouard avait fait périr par le poison
» plusieurs personnes innocentes auxquelles on ne pou-
» vait pas espérer d'ôter la vie par un jugement légal;
» il a affirmé que le roi, au lieu d'être le fils de Richard,
» duc d'Yorck, n'était que le bâtard d'un adultère
» que la duchesse d'Yorck avait reçu dans ses bras; il a
» exigé de plusieurs personnes le serment de le servir
» contre tous, sans excepter son souverain; et enfin il a
» montré évidemment le dessein de détrôner sa majesté,
» en prenant une copie authentique de l'acte du parle-
» ment passé pendant l'usurpation de Warwick, et par
» lequel la couronne lui était dévolue au défaut de
» Henri VI et de ses descendants mâles. »

« Je nie tous ces chefs d'accusation, s'écrie le duc de
» Clarence: j'offre de prouver mon innocence en com-
» bat singulier; je réclame le jugement de Dieu.—Je me
» porte moi-même pour son accusateur, dit le monar-
» que; et je déclare que je suis convaincu de la vérité de
» toutes les charges. »

Aucun membre du parlement n'ose parler en faveur du prince; on n'entend aucun témoin; le duc est déclaré coupable, et condamné à subir le supplice des traîtres. L'exécution de l'arrêt est suspendue; personne n'ose l'ordonner: Glocester et la reine, qui ne voit pas qu'elle se lie avec le plus grand ennemi de son fils, réunissent leurs intrigues pour exciter l'indignation du roi; on lui parle d'une prophétie d'après laquelle le nom de son successeur devait commencer par la lettre G.

Clarence s'appelle George, lui dit-on sans cesse. Les ministres néanmoins, quelque dévoués qu'ils soient à la reine, redoutent de faire exécuter le jugement; ils imaginent une nouvelle atrocité: une femme, nommée Ankeret, avait subi une mort ignominieuse pour s'être chargée d'empoisonner la duchesse de Clarence; un parent

de cette femme présente une pétition à la chambre des communes contre le duc. « Il a suborné, dit-il, un juré » qui a fait un faux rapport contre ma parente. » Le parlement annule le procès comme poursuivi injustement par le crédit du duc de Clarence, et demande qu'on exécute sans délai le jugement porté contre ce prince; les ministres, malgré leur audace, n'osent pas faire tomber en public la tête de Clarence: on le fait mourir dans la Tour. De grandes clameurs s'élèvent parmi le peuple; elles effraient la reine, Glocester et les ministres: on répand le bruit que le duc est mort de chagrin; on expose son corps dans l'église de Saint-Paul pour montrer qu'il n'a succombé à aucune violence; mais cette précaution ne fait qu'augmenter les soupçons des Anglais.

Maximilien cependant, sans dénoncer la fin de la trève, avait surpris Cambrai; il assiégea Thérouane; les maréchaux Desguerdes et de Gré marchèrent au secours de la place; Maximilien alla au-devant d'eux; les deux armées se rencontrèrent auprès de Guinegate; les gendarmes ou hommes d'armes français des *compagnies d'ordonnance* culbutèrent la cavalerie allemande; mais les archers de France croyant la bataille gagnée, et s'étant jetés imprudemment sur les bagages de l'ennemi, Maximilien rallia les fuyards, rétablit le combat, resta maître du champ de bataille, et poursuivit ses avantages. Le brave Raimonet l'arrêta pendant trois jours devant un petit château qu'il gardait avec cent soixante Gascons. L'archiduc, au lieu d'admirer et d'honorer leur courage, se déshonora en violant la capitulation qu'il leur avait accordée et en faisant pendre Raimonet.

Louis XI fit venir devant lui les enfants du capitaine qui s'était couvert de gloire, les consola, leur promit sa protection, fit choisir parmi les prisonniers cinquante des plus considérables, usa en monarque sanguinaire de

cette terrible coutume appelée droit de représailles, et, ne faisant grâce qu'à trois de ces malheureux guerriers, en fit pendre sept dans l'endroit où Raimonet avait été exécuté, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, dix devant Douai et dix devant Arras.

Craignant que Maximilien ne parvînt à se liguer contre lui avec le roi d'Angleterre, malgré l'indolence d'Édouard, le traité qu'il avait conclu avec ce monarque, les sommes annuelles qu'il s'était engagé à lui payer et l'argent qu'il avait prodigué aux ministres de la Grande-Bretagne, il imagina, toujours fidèle à sa politique tortueuse, de susciter un ennemi redoutable à ce même Édouard avec lequel il avait signé un traité solennel de pacification, et dont la fille aînée devait épouser le dauphin.

Jacques III était monté depuis dix-neuf ans sur le trône de l'Écosse, où il avait succédé dès l'âge de sept ans à son père Jacques II, arrière-petit-fils de Robert II, premier roi de la maison de Stuart : séduit par des flatteurs et subjugué par trois indignes ministres, il avait usurpé le pouvoir absolu et gouverné en tyran. Ses frères Alexandre, duc d'Albanie, et Jean d'Écosse témoignèrent très-haut leur mécontentement ; le despote irrité fit périr son frère Jean dans une prison, et enfermer le duc d'Albanie. Louis XI n'eut pas de peine à gagner les trois ministres instigateurs du fratricide ; ils persuadèrent à Jacques de se lier avec le roi de France et de se préparer à faire, dans le nord de l'Angleterre, une irruption qui pût empêcher Édouard de porter la guerre sur le continent (1479).

C'est vers le même temps que, d'après ses arrangements avec René, comte de Provence et roi de Sicile, Louis XI réunit l'Anjou à sa couronne, et qu'il s'empara du Barrois sous le prétexte que l'occupation de cette province lui était nécessaire pendant la guerre qu'il

avait avec Maximilien : il promit, à la vérité, de rendre ce duché à René II, duc de Lorraine, dans six ans, et de payer à ce prince une pension de 6,000 livres; mais il voulait que le duc se contentât de sa parole; et les commissaires de René II ayant insisté sur un acte authentique, le roi écrivit à ses envoyés de tâcher au moins de faire insérer dans cet acte qu'on exigeait *quelque bon mot* dont il pût se servir dans la suite.

Édouard cependant, ouvrant enfin les yeux sur la dissimulation et la perfidie de Louis XI, jura de s'en venger : non seulement il leva un grand nombre de troupes, mais encore il résolut d'employer contre Louis des armes semblables aux siennes.

Il renouvela le traité d'alliance qu'il avait signé avec le duc de Bourgogne, s'engagea à fournir un secours de six mille hommes à Marie et Maximilien, arrêta le mariage du jeune Philippe leur fils avec sa fille la princesse Anne d'Angleterre, assura à cette princesse 100,000 écus de dot, promit sa médiation pour réconcilier Maximilien avec Louis, s'obligea, si la continuation des hostilités était inévitable, de déclarer la guerre au roi de France, et en même temps il envoya une nouvelle ambassade à Louis XI pour presser la conclusion du mariage de sa fille Élisabeth avec le dauphin. Louis recula, sous divers prétextes, l'exécution de sa promesse; Édouard ordonna alors d'équiper une flotte, en donna le commandement à Jean Middleton, et l'envoya au secours de ses nouveaux alliés Marie et Maximilien.

Il conclut une alliance contre les Écossais avec le comte de Ross, lord ou seigneur des îles. Jacques III, que sa nation détestait, rassembla si peu de troupes qu'il ne put faire qu'une courte et vaine irruption dans le nord de l'Angleterre. Mais ce qui pouvait être plus funeste à Louis XI que la perte d'une bataille, ce fut le

traité qu'Édouard signa avec le duc de Bretagne, et dont voici les principales dispositions (1481) : « Le » prince de Galles épousera Anne, fille aînée du duc; » si cette princesse vient à mourir avant la consom- » mation du mariage, le prince de Galles épousera » Isabelle, sa sœur; le second des enfants mâles qui » naîtront du mariage du prince de Galles avec Anne » ou Isabelle héritera de la Bretagne, à moins que le » duc n'ait un fils : ce fils épousera une fille d'Édouard; » le roi d'Angleterre et le duc de Bretagne fourniront » l'un à l'autre, en cas de guerre avec la France, un » secours de trois mille hommes. »

Cette alliance du duc de Bretagne et du roi d'Angleterre aurait pu inspirer de vives alarmes à Louis XI; mais un grand événement lui donna l'espoir de surmonter facilement tous les efforts des ennemis ligués contre lui.

L'empereur des Turcs Mahomet II, vainqueur de Constantinople et de l'empire grec, avait traversé la mer, et fait une irruption en Italie. Le pape Sixte IV tremblait sur son siége apostolique; il croyait voir les musulmans aux portes de la ville de Rome; il se hâta d'avoir recours à tous les princes de l'Europe. « Abandonnez vos différents, leur écrivait-il, et venez au » secours de votre mère la sainte Église. »

Il envoya des légats à plusieurs souverains; il fit partir pour la France son neveu le cardinal Julien de La Rovère. Louis XI s'empressa d'entourer le jeune cardinal de personnes chargées en secret d'étudier son caractère, ses habitudes et sa capacité; il sut bientôt que Julien, extrêmement sensible aux honneurs, se croyait d'ailleurs très-habile dans les affaires, et désirait vivement de le paraître. Il donna à l'instant des ordres pour que le légat fût reçu avec beaucoup de pompe dans toutes les villes du royaume où il passerait; il envoya

4.

de grands seigneurs au-devant de lui, le reçut avec les plus grands égards dans son château du Plessis-lès-Tours, et lui témoigna la plus grande confiance. « Combien » je suis affligé, lui dit-il, de l'état d'anxiété où est le » saint Père! Je volerais à son secours, si je n'étais re- » tenu par la guerre injuste que me fait Maximilien. » Ce sont les conseils de sa belle-mère la duchesse de » Bourgogne qui l'entretiennent dans son opiniâtreté ; » elle ne cesse de lui promettre les subsides des villes » opulentes de la Flandre et l'assistance de son frère » le roi d'Angleterre : mais elle est encore jeune. Peut- » être n'a-t-elle pas renoncé à un second mariage. Vous » devriez la pressentir à ce sujet. Je serais prêt à lui » en procurer un qui lui conviendrait. Les villes des » états de Marie sont d'ailleurs lasses de la guerre. » Menacez les Flamands de les excommunier s'ils con- » tinuent de soutenir, en payant des impôts, une guerre » si funeste à l'Église romaine, et vous les verrez » bientôt cesser de payer des contributions à leur » princesse. »

Le légat demanda à Marie et à Maximilien la permission d'aller auprès d'eux négocier la paix entre les deux puissances. La défiance qu'il avait inspirée par son intimité avec Louis XI lui fit éprouver des délais : il les prit pour un refus. « Les Gantois, » s'empresse de lui écrire le roi de France qui espérait que le légat allait se venger de cet affront, « les Gantois sont d'excel- » lents catholiques; ils haïssent mortellement les con- » seillers de Maximilien. » *Signifiez-leur la charge que vous avez de notre saint Père pour le bien de la chrétienté, le refus que vous a fait le conseil du duc d'Autriche, le grand péché qu'ils font par désobéissance au saint-siége apostolique, les biens qui viennent d'obéir à l'Église, et les maux pareillement de ceux qui y sont désobéissants.*

Le légat néanmoins proposa une trève de quatre mois. Non seulement Louis XI y consentit, mais encore il répéta plusieurs fois qu'il la prolongerait avec plaisir pour tout le temps où les infidèles seraient en Italie, et même pour un an au-delà, *afin de pouvoir servir Dieu et Notre-Dame contre le Turc.*

Il nomma des commissaires pour traiter de la paix avec ceux de Maximilien. On devait se réunir dans Arras ou dans Aire ou dans Thérouane, trois villes qui appartenaient à la France. *Arras serait exposée à surprise,* écrivit le roi à ses commissaires; *Aire est trop près de Calais. Vous me mandez que vous l'accorderez pour ne mettre les choses en rupture? Ne leur accordez rien pour peur de rupture. Vous êtes bien bêtes si vous cuidez qu'à cette grande assemblée ils entendent à chose raisonnable; car la douairière y est, qui n'y est pour autre chose que pour des tourbes. Vous avez belle excuse d'accorder la ville de Thérouane; vos fourriers vous écriront qu'il y meurt le plus fort du monde, et faites bien manières d'être courroucés que vous n'y pouvez aller.*

Ce que Louis XI désirait arriva. On ne s'accorda sur aucune ville. Les commissaires de France se tinrent à Arras; ceux du duc d'Autriche à Lille; et ils s'inspiraient mutuellement une si grande méfiance qu'ils n'allaient d'une ville à l'autre, pour conférer ensemble, qu'en recevant des otages.

Maximilien néanmoins, ayant appris que la santé de Louis XI dépérissait, pensa avec le roi d'Angleterre, l'oncle de sa femme, que leur intérêt était de rester tranquilles jusques à la mort du roi de France; et l'on convint d'une trève de trois ans (1480).

Une grande affaire occupait Louis XI. Depuis longtemps il haïssait son beau-frère le duc de Bourbon, trop fier pour plier sous ses caprices, trop vertueux

pour que sa retraite dans ses domaines, son silence même, ne fussent pas regardés comme une censure rigoureuse de la conduite du monarque. Les hommes vils et corrompus qui l'entouraient l'aigrissaient sans cesse contre ce prince. Un vassal du duc de Bourbon, né en Auvergne et nommé d'Oyac, séduit par les récompenses que Louis XI accordait aux plus infâmes délateurs, avait dénoncé le duc au monarque; il l'avait accusé de soudoyer des troupes pour opprimer ses vassaux, de fortifier ses places sans la permission du roi, de faire grâce aux criminels, d'empêcher qu'on n'appelât de ses tribunaux à ceux de sa majesté, d'avoir fait mourir, pendant la nuit, des prisonniers qui avaient appelé à la justice du roi, de réformer les monnaies, d'exclure de l'assemblée des états de ses provinces les députés des villes attachés au monarque, et de les remplacer par des officiers de sa maison ou de celle du cardinal de Bourbon, son frère, ou du duc de Montpensier, son oncle. Louis XI s'était hâté d'ordonner que le parlement ou plutôt la cour des pairs instruisît le procès du duc de Bourbon.

Des commissaires instructeurs avaient été envoyés dans le Bourbonnais et en Auvergne. La corruption et une honteuse lâcheté avaient choisi pour commissaires l'accusateur lui-même, ou plutôt le délateur d'Oyac, et un conseiller aussi disposé que lui à mériter les bienfaits déshonorants de Louis XI. Voulant pousser à la révolte le duc de Bourbon, dont le caractère était aussi sensible qu'élevé, ils exigèrent des nobles et des magistrats de l'Auvergne et du Bourbonnais le serment de n'entretenir aucun commerce avec la maison de Bourbon; ils cherchèrent tous les ennemis du duc, les engagèrent à déposer contre lui, et lancèrent un décret d'arrestation contre le chancelier, le procureur-général, le capitaine des gardes et les principaux offi-

ciers du prince. Les amis du duc le pressaient de dérober sa tête à la tyrannie par une prompte fuite. Le duc ne témoigna aucune crainte, résolut de braver l'orage, livra ses officiers, et déclara avec magnanimité qu'il répondait de tout ce qu'ils avaient fait pour son service. La nation applaudit à la noble fermeté du vainqueur de Formigny et du conquérant de la Guyenne. Les officiers du prince, conduits à la Bastille, essuyèrent toutes les rigueurs d'une longue procédure criminelle; mais leur innocence fut reconnue avec éclat; leurs fers furent brisés; l'accusation portée contre le duc fut déclarée calomnieuse avec la plus grande solennité. Mais, ô honte éternelle! Louis XI, déshonorant le plus beau trône du monde, combla d'honneurs et de bienfaits le délateur, lui donna le gouvernement de l'Auvergne, et voulut qu'il présidât aux *grands jours* convoqués à Montferrand; mais il est dans l'opinion d'une nation indignée une puissance supérieure à celle des tyrans. D'Oyac osa paraître à la tête de l'assemblée, où l'on voyait le comte de Bourbon, Montpensier et les plus grands seigneurs de l'Auvergne. Le peuple, révolté de son orgueil et de son infamie, le chargea d'imprécations, et l'accabla d'injures et d'outrages.

La santé de Louis XI continuait cependant de s'altérer. Étant à table avec quelques courtisans auprès de Chinon, il éprouva une incommodité grave et soudaine qu'on regarda comme une attaque d'apoplexie. Des symptômes alarmants durèrent pendant plusieurs jours. Il ne cessa pas néanmoins de s'occuper des affaires du royaume; il voulait qu'on lui remît toutes les lettres qui arrivaient, se les faisait lire, feignait de les lire lui-même, indiquait par des signes les réponses qu'on devait faire, voulait qu'on tînt conseil en sa présence, et, quoiqu'il entendît à peine ce qu'on disait, marquait par des gestes son acquiescement à ce qu'on proposait, ou son refus de l'adopter.

Son état devint moins inquiétant; les suites de l'attaque qui l'avait frappé parurent se dissiper. Il se renferma alors, plus que jamais, dans son château du Plessis-lès-Tours. Dissimulant son état le plus qu'il pouvait, il éloignait ses serviteurs, les rappelait, donnait des ordres bizarres; il ordonna qu'on plaçât de grosses grilles à toutes les portes du château; que les fenêtres fussent hérissées de pointes de fer; que des chausse-trapes fussent répandues dans toutes les avenues; qu'une garde nombreuse veillât en dehors et au dedans des murs. On ne laissait pénétrer dans le château que par un guichet étroit autour duquel étaient plusieurs gendarmes; et personne ne pouvait être admis auprès du tyran, que la terreur punissait de ses crimes, qu'après avoir été fouillé.

Il sut qu'on répandait le bruit que sa mort était prochaine; il voulut le détruire; et, redoublant d'efforts, il alla au Pont-de-l'Arche, y visita un de ces camps de paix qu'il avait établis pour exercer aux manœuvres militaires les soldats inexpérimentés, et passa toutes les troupes en revue (1481).

La maladie de langueur qui avait succédé à l'apoplexie augmentait sa sombre inquiétude et ses terribles soupçons. Le duc d'Alençon était mort en prison après avoir été condamné à mort; son fils René, comte du Perche, vivait éloigné de la cour; des courtisans avides l'avaient rendu suspect, lui avaient suscité d'injustes procès, les avaient gagnés, et lui avaient enlevé une grande partie de ses biens. Il lui échappa des murmures; on les exagéra; on les dénonça au monarque. Louis XI témoigna un si grand mécontentement que le comte du Perche, vivement alarmé, crut devoir aller chercher un asile auprès de son parent le duc de Bretagne. Le comte du Lude, un de ceux qui désiraient le plus de s'emparer des biens qui lui restaient, l'arrêta en route, le condui-

sit au château de Chinon, et le renferma dans une cage de fer d'un pas et demi de long.

Trois mois après, René fut transféré au château de Vincennes. Une commission, composée de seigneurs et de magistrats, fut chargée de le juger. Il réclama les priviléges de la pairie; il demanda d'être jugé par la cour des pairs. On lui répondit que les lettres de grâce qu'on lui avait données lors de la condamnation de son père lui avaient fait perdre les droits de la pairie, quoiqu'il eût refusé ces lettres de grâce comme étant innocent.

On avait intercepté une lettre dans laquelle le comte du Perche écrivait au duc de Bretagne qu'il allait lui demander une retraite. « Je n'ai d'autre dessein, ajou- » tait-il, que de me mettre à l'abri de la persécution, et de » travailler en sûreté à recouvrer mes biens. » Louis XI, se dégradant au point de devenir accusateur, disait: « Le dessein du comte était de ravoir ses domaines. Il » ne pouvait les recouvrer par la protection du duc; il » allait donc en Angleterre trouver mes ennemis. »

Les juges, quoique membres d'une commission, refusèrent d'adopter ce scandaleux raisonnement. Ils n'osèrent cependant qu'à demi déclarer l'innocence du prince; ils engagèrent le monarque à faire grâce au comte. Louis XI y consentit; mais il s'empara des châteaux-forts du Perche.

Bientôt le monarque devint sujet à des accidents épileptiques; et ce fut au milieu de ces nouvelles altérations de sa santé que, s'élevant au rang des plus grands monarques et prévoyant avec habileté ce qui, dans le siècle qui se préparait, pouvait être le plus utile à sa nation, il publia ou renouvela des ordonnances et des règlements dignes des princes qui ont le plus honoré le trône et l'humanité.

Triste condition de la nature humaine! contraste affligeant! funeste empire des passions! Si l'ambition et l'avarice n'avaient pas versé dans l'âme de Louis XI leurs

mortels poisons; si elles ne l'avaient pas remplie d'inquiétude, de soupçons, de mauvaise foi et de cruauté; si, dès sa jeunesse, il se fût exercé à les dompter, quels hommages n'aurait-il pas mérités par son esprit supérieur!

La multiplicité et la bizarrerie des coutumes judiciaires avaient attiré son attention. Il ordonna, comme son père Charles VII, que les baillis, les sénéchaux, leurs lieutenants et les autres juges recueillissent les témoignages verbaux des anciens, les usages, les décisions, les formules et tous les documents propres à former un code général; il encouragea par des priviléges ceux qui voudraient se consacrer au commerce; il permit aux nobles et aux ecclésiastiques de s'y livrer, à condition qu'ils ne feraient entrer leurs marchandises dans les ports du royaume que sur des vaisseaux français; il fit venir de nouveau des ouvriers habiles de Venise, de Gênes, de Florence et même de la Grèce; il ne négligea rien pour multiplier et faire prospérer plus que jamais les manufactures d'étoffes de soie déjà établies à Tours, dans le voisinage de son château favori; il commanda des ouvrages de sculpture pour le tombeau qu'il voulait qu'on lui élevât; il régla qu'il n'y aurait dans tout le royaume qu'un seul système de poids et de mesures; et, en permettant à tous les Français de se servir, pour leurs correspondances, des courriers qu'il envoyait si fréquemment au dehors et au dedans du royaume, il fut véritablement le créateur des postes.

Un accident imprévu fit prendre une nouvelle direction à sa politique. La princesse Marie mourut d'une chute de cheval : elle laissa deux enfants, un fils nommé Philippe et une fille nommée Marguerite, et qui avait à peine deux ans (1482). Les Gantois se déclarèrent tuteurs de la jeune princesse, malgré Maximilien, qui se trouva tout d'un coup sans autorité. Louis XI avait toujours

entretenu des liaisons secrètes avec plusieurs de ces Gantois. Dès qu'il apprit la mort de la princesse, il couvrit ses frontières de troupes; les Gantois parurent s'en alarmer et demandèrent la paix. Louis nomma des plénipotentiaires qui se réunirent à Arras avec ceux des Flamands. Il fut convenu, malgré l'opposition de Maximilien, que Marguerite épouserait le dauphin lorsqu'elle aurait atteint l'âge nécessaire; qu'en attendant cette époque elle serait élevée à la cour de France, et qu'elle aurait pour dot l'Artois et la Franche-Comté. Mais quelle n'était pas la honteuse réputation de Louis XI! Sa foi était si suspecte que les Flamands exigèrent, pour le traité qu'ils venaient de conclure, les garanties des princes du sang, des grands du royaume, des principales villes de France, et osèrent même exiger que, si Louis XI violait les articles de ce traité, il les déclarerait dégagés de leurs serments.

Pierre de Bourbon, comte ou sire de Beaujeu, élevait dans le château d'Amboise le jeune dauphin, dont il avait épousé la sœur, Anne de France, plus âgée de treize ans que son frère. Louis XI voulut que sa fille, la comtesse de Beaujeu, que l'on nommait *Madame*, allât recevoir Marguerite d'Autriche sur la frontière. Le comte de Beaujeu l'escorta à la tête de plusieurs grands du royaume. Elle fit dans Paris une entrée solennelle en qualité de fille de France. Elle y réclama le privilége de délivrer des prisonniers; mais le parlement prouva que cette prérogative n'appartenait qu'au roi, à la reine, au dauphin et à la dauphine. Elle conduisit la jeune Marguerite d'abord dans la capitale, qui vit avec joie cet heureux gage de la paix, et ensuite dans ce château du Plessis-lès-Tours, ce sombre et sinistre séjour de la tyrannie aux prises avec les plus noirs soupçons, les terreurs et la mort.

Louis XI, cependant, sent que ses forces vont bientôt

s'éteindre; la vue du tombeau, qui s'ouvre devant lui, inspire de nouveaux sentiments à son âme agitée; il fait un dernier effort, se fait transporter au château d'Amboise avec une suite nombreuse, demande son fils, et lui adresse ses adieux solennels. « Rappelez sans cesse, lui » dit-il, la conduite de vos ancêtres, leur valeur, leur » amour pour le peuple, leur zèle pour la religion. Si » vous voulez partager leur gloire, aspirez à leur res- » sembler. Leurs exemples suffiront pour vous appren- » dre ce que vous devez faire, et les miens, ce que vous » devez éviter. Sachez, mon fils, qu'à mon avénement » au trône, ayant déposé de leurs charges les officiers » qui avaient dignement servi l'état et le roi mon père, » cette démarche inconsidérée a fait couler des torrents » de larmes et de sang, et rempli mes jours d'amertume. » Mon fils, l'aveu que je vous fais doit vous rendre sage. » Le feu n'est pas tellement éteint qu'il ne puisse se ral- » lumer, si, par une conduite plus juste et plus réfléchie » que celle que je tins alors, vous ne rassurez l'esprit de » vos fidèles sujets. Ne destituez aucun des membres de » votre conseil, à moins qu'il n'ait été convaincu par un » jugement d'avoir prévariqué. Conduisez-vous dans les » affaires importantes par leurs avis et par ceux des » princes de votre sang. Louis, duc d'Orléans, vous le » premier de ces princes, et l'époux de Jeanne ma fille, » promettez-moi de vous soumettre sans réclamation aux » règlements que je ferai pour la régence; et vous, mon » fils, recevez la bénédiction de votre père. » Tous les spectateurs étaient attendris. Il soutient avec fermeté cette scène extraordinaire, revient au château du Plessis, et y retrouve ses terreurs.

Il saisit avec avidité tout ce qui lui paraît pouvoir le rattacher à la vie, qu'il redoute si vivement de perdre. Il adopte avec une sorte d'ardeur effrayante les remèdes les plus bizarres, les actes les plus superstitieux, les prati-

ques les plus absurdes. Il embrasse tout ce qu'on lui présente. Il s'en empare comme de la planche qui va le sauver du naufrage. *Maître Pierre, mon ami,* écrit-il au prieur de Notre-Dame de Sales, *je vous prie, tant que je puis, que vous priiez incessamment Notre-Dame de Sales pour moi, à ce qu'il lui plaise de m'envoyer la fièvre quarte, car j'ai une maladie dont les physiciens disent que je ne puis être guéri sans l'avoir; et, quand je l'aurai, je vous le ferai savoir incontinent.*

La crainte de la mort est empreinte sur tous ses traits, avec quelque soin qu'il se pare pour cacher son état; mais il ne paraît éprouver aucun remords. Son chapelain récite devant lui une ancienne oraison dans laquelle il implore pour le roi la santé de l'âme et celle du corps. *Priez seulement pour la santé du corps,* lui dit Louis XI; *il ne faut pas demander trop de choses à la fois.* On pénétrait si difficilement dans le château, ou plutôt dans la prison dont il ne pouvait plus sortir, qu'on croit qu'il s'y passe les choses les plus extraordinaires. On sait combien il a été cruel; on répand le bruit qu'on y a rassemblé des enfants dont on lui fait boire le sang, pour corriger l'âcreté du sien, et on ajoute, suivant une ancienne chronique, qu'on fait sur lui *d'autres terribles et merveilleuses médecines.*

Il charge des moines, des ermites et même des religieuses d'aller prier pour lui dans les églises et dans les chapelles des saints les plus renommés par leurs miracles. Il se fait apporter des reliques de France, d'Allemagne et d'Italie. Il se couvre de ces reliques fameuses. Le pape lui envoie *le corporal sur lequel chantait monsieur saint Pierre,* dit le pontife de Rome; et, d'après la permission que le pontife suprême joint à ce corporal, il fait venir des chanoines de Reims qui lui apportent la *sainte ampoule,* et il reçoit une nouvelle onction royale avec l'huile que renferme cette ampoule si vénérée.

Il apprend que, dans une petite ville du fond de la Calabre, et nommée *Paule*, il existe un homme d'une admirable sainteté et qui se nomme François. Il le conjure de venir le trouver; le pieux solitaire refuse de quitter sa retraite. Le pape, à la prière du roi, lui ordonne de partir. Louis XI envoie courrier sur courrier à François de Paule, pour hâter sa marche. L'ermite arrive, on le conduit dans la chambre du roi. Louis XI s'écrie en se jetant à ses pieds : *Saint homme, si vous voulez, vous pouvez me guérir*. François, étonné et confus, relève le monarque, lui promet de prier pour lui, tâche de faire descendre la consolation céleste dans son âme troublée, et prend l'engagement de ne pas le quitter. *Depuis long-temps on n'avait vu*, dit Commines, *un homme vivant de si sainte vie, ni où il semblât mieux que le Saint-Esprit parlât par sa bouche, quoiqu'il ne fût ni clerc ni lettré*. « Quand mon état sera » désespéré, avait dit Louis XI à ses officiers, avertissez-» moi; ne prononcez pas le mot *mort*, que je ne puis » souffrir; mais dites-moi : *Parlez peu*, et je vous com-» prendrai. » Son état empire. Il ne reste aucun espoir. Ses officiers lui disent en tremblant : *Parlez peu*. A l'instant Louis XI paraît un nouvel homme. Il ne montre que de la résignation, de la sagesse et de la prévoyance. Il appelle sa fille Anne de France et son gendre le sire de Beaujeu. « Je vous ai confié, leur dit-» il, la tutelle de mon fils et la régence du royaume. » Recevez mes dernières instructions. Allez trouver le » roi, dit-il au chancelier, ainsi qu'aux principaux of-» ficiers de sa maison, et servez-le avec fidélité. » Il se confesse, reçoit avec dévotion les derniers sacrements de l'Église romaine, et cesse de vivre après avoir répété plusieurs fois : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi, aidez-moi*.

Son règne avait été de trente-deux ans. Il avait réuni

à la couronne le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Roussillon, la Guyenne, l'Anjou, le Perche, l'Artois, plusieurs villes de Normandie, de Picardie et de Champagne. Les Suisses et les rois d'Écosse étaient ses alliés. L'Angleterre avait renoncé à faire valoir ses prétentions sur la France. La tyrannie féodale avait été presque détruite. Mais la mauvaise foi et la perfidie de Louis XI égalaient sa cruauté; il n'avait pensé, en préparant l'affranchissement de la nation, qu'à obtenir une autorité arbitraire et un despotisme absolu; sa mémoire fut en horreur aux peuples et aux grands du royaume.

Au monarque le plus redouté succédait cependant un enfant de treize ans. Le testament de Louis XI avait confié la tutelle de ce jeune Charles VIII à sa sœur aînée, Anne de France, et au mari de la princesse, le sire de Beaujeu. La nation ne connaissait encore d'Anne de France que les grâces de sa personne et les charmes de sa figure; mais elle réunissait à beaucoup de courage une grande sagacité et un génie profond. Elle fut un grand homme.

Elle vit sans crainte les orages qui menaçaient la France; elle sut reconnaître les moyens de les dissiper. Rejetant les maximes violentes de Louis XI, renonçant à ses principes arbitraires, et s'empressant de montrer autant de clémence, de justice, de franchise et de bonne foi qu'on avait vu de caprices, de cruauté, de méfiance et de perfidie, elle ordonna qu'on ouvrît les portes des cachots et des cages de fer qui renfermaient tant de victimes de simples soupçons. Tous les bannis furent rappelés; elle combla de bienfaits ceux des grands sur lesquels le despotisme du dernier règne avait le plus pesé. Le prince d'Orange, ce brave défenseur de la Franche-Comté, qui avait été condamné à être pendu et exécuté en effigie, fut rétabli dans ses honneurs et dans ses biens;

d'Urfé fut rappelé et nommé grand-écuyer de France; Poncet de La Rivière eut la place de maire perpétuel de Bordeaux. Les indignes favoris de Louis XI, qui, par leurs délations, avaient fait couler tant de sang et de larmes, furent jugés et punis d'après les lois. Olivier Le Daim, ce barbier insolent qui avait souillé dans la Flandre le rang d'ambassadeur de France, fut convaincu d'un meurtre horrible, et l'expia sur un gibet. D'Oyac, celui qui avait dénoncé et calomnié le duc de Bourbon, fut condamné à être fustigé dans tous les carrefours de Paris et dans la ville d'Auvergne où il avait déployé tout son orgueil; on lui coupa les deux oreilles, et sa langue fut percée d'un fer ardent. Anne de France remit aux habitants des campagnes épuisées par tant de maux le dernier quartier de la *taille*, que Louis XI avait élevée de 1, 200,000 livres à 3,400,000. Elle rappela à la couronne et destina aux besoins de l'état les domaines royaux illégalement aliénés par Louis XI pour payer cette armée d'espions qui avait tant désolé la France; désirant de montrer non seulement son amour pour l'économie, mais encore sa confiance dans la nation, et sa volonté de ne régner que d'après les lois, elle licencia six mille Suisses, malgré toute l'estime qu'elle avait pour leur bravoure et pour leur loyauté.

Plusieurs partis néanmoins voulaient lui enlever la régence du royaume. A la tête de ces partis, plus ou moins redoutables, étaient la reine-mère, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon. Les droits de la reine Charlotte de Savoie étaient ceux de la nature. On citait en sa faveur l'exemple de Blanche de Castille, la mère de saint Louis. On rappelait les chagrins que lui avait fait éprouver Louis XI, et qui l'avaient rendue si chère à la nation. On vantait sa bonté, sa douceur, ses vertus touchantes; mais une maladie de langueur la conduisit bientôt au tombeau.

Le duc d'Orléans prétendait à l'administration du royaume en qualité de premier prince du sang et d'héritier présomptif de la couronne. On admirait sa grâce sous les armes, son adresse dans tous les exercices, sa bonté, sa valeur, son affabilité, sa noble franchise ; mais il n'avait que vingt-trois ans, et ses passions étaient impétueuses.

Les amis du duc de Bourbon s'efforçaient de montrer combien il serait dangereux de laisser le gouvernement de l'état entre les mains d'un prince encore mineur ou d'une princesse aussi jeune qu'Anne de France. Ils rappelaient les grands talents militaires de Bourbon, les services éminents qu'il avait rendus au royaume, son génie, son expérience dans les affaires, sa fermeté, son désintéressement, sa grandeur d'âme, sa vertu éprouvée par de longues adversités. « Le duc de Bourbon, s'empressaient-ils d'ajouter, est d'ailleurs d'une branche si éloignée du trône que la personne du jeune roi ne courrait aucun danger entre ses mains. »

Madame essaya d'engager par ses bienfaits les deux princes à renoncer à leurs prétentions. Elle nomma le duc d'Orléans gouverneur de Paris, de l'île de France, de Champagne, de Brie, lui donna la première place dans les conseils, et confia le gouvernement du Dauphiné au comte de Dunois, cousin et ami du duc, et fils de celui qui avait immortalisé son nom en défendant la France et Charles VII contre les Anglais. Le duc de Bourbon reçut l'épée de connétable, qu'il désirait depuis long-temps. Mais, malgré ces faveurs, le duc de Bourbon et le duc d'Orléans, bien loin d'abandonner leurs réclamations, demandèrent solennellement que les états généraux prononçassent sur leurs droits.

(1484) Les états furent convoqués. Ils s'assemblèrent à Tours. « Contemplez, leur dit le chancelier dans son » discours d'ouverture, le jeune prince sur qui repose

» aujourd'hui le bonheur de la patrie.... Il vous a réu-
» nis pour vous exposer ses desseins, et vous associer
» en quelque sorte à son gouvernement..... Découvrez-
» lui tous les abus qui peuvent être échappés à sa con-
» naissance. Ne lui déguisez aucun des maux qui affligent
» le peuple. Ne craignez pas que vos plaintes soient
» importunes; le roi aura égard à vos remontrances.
» Et vous, princes qui m'écoutez, je vous supplie et
» vous adjure au nom de la patrie, notre mère com-
» mune, d'oublier tout esprit de parti, et de laisser aux
» députés une pleine et entière liberté...... »

Les états délibérèrent par provinces réunies plusieurs ensemble, de manière à former six chambres ou bureaux. Les vœux des six chambres étaient portés à l'assemblée générale, qui délibérait et prononçait sur les propositions.

Charles VIII ayant bien près de quatorze ans, les états le déclarèrent majeur, conformément à l'ordonnance de Charles V, qui fixait à cet âge la majorité des rois de France; mais on décida que, la personne du roi ne pouvant être en de meilleures mains que celles de sa sœur, qui avait veillé sur lui avec une tendresse de mère, « le jeune prince ayant été nourri et élevé avec
» beaucoup de douceur et de sagesse, et son âge exi-
» geant qu'on redoublât de vigilance et de soins, mon-
» sieur et madame de Beaujeu continueraient d'avoir
» le soin, la garde et le gouvernement de sa personne
» comme ils les avaient eus jusques alors, et comme
» le feu roi l'avait réglé par son testament. »

On décida aussi que l'administration suprême des affaires appartiendrait à un conseil; et, après des débats vifs et prolongés, l'on convint que le roi présiderait ce conseil le plus souvent qu'il le pourrait; que toutes les ordonnances seraient expédiées en son nom; qu'en son absence le conseil serait présidé par le duc d'Or-

léans, et à son défaut par le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu et les autres princes du sang, selon le rang de leur naissance; que les anciens conseillers seraient conservés; qu'on en nommerait douze nouveaux, que l'on choisirait parmi les députés; et « considérant, portait » encore la résolution, avec quelle prudence le roi » a été élevé et nourri, les états souhaitent qu'il ait » toujours auprès de sa personne des gens sages, éclairés » et vertueux, qui continuent de veiller sur sa santé, » et de lui inspirer des principes de modération et de » vertu. »

Cette résolution des états généraux sauva le royaume et le roi.

L'assemblée s'occupa ensuite d'autres grands intérêts : les députés des communes, que l'on nommait les députés du *tiers* ou du *troisième* état, et qui représentaient la masse de la nation, formèrent plusieurs réclamations bien remarquables. « Nous demandons, dirent-ils, des me- » sures protectrices contre les vexations des seigneurs et » les rapines des soldats; que les impôts soient plus mo- » dérés, répartis avec plus de justice, perçus avec moins » de rigueur; que l'on abolisse les *annates*, les *grâces* » *expectatives* et autres *astuces* de la cour de Rome, qui » font sortir du royaume un argent immense; que l'on » remette en vigueur les *élections* des magistrats, afin » qu'on fasse de bons choix, car *justice ne peut être* » *exercée, sinon par gens justes;* qu'aucun officier ne » puisse être privé de sa charge qu'après avoir été con- » vaincu de prévarication, *autrement il serait plus aigu* » *et inventif à trouver exactions et pratiques, parce* » *qu'il serait toujours en doute de perdre son office;* » qu'on mette ordre aux évocations, aux appels, aux » taxes, aux salaires, aux droits de sceau et aux autres » inventions fiscales qui font de la justice *une marchan-* » *dise;* qu'on ne voie plus le supplice suivre la simple

» accusation comme sous le règne précédent; que les » délateurs ne soient plus mis au rang des juges ; » que des lettres patentes ne leur donnent pas le droit » d'assister aux informations; qu'ils ne participent pas » aux dépouilles des condamnés; qu'il ne soit plus » nommé de commissions; que les prévenus soient ren- » voyés à leurs juges naturels; que les formes des pro- » cédures soient strictement gardées; que le commerce » ne soit plus entravé par des péages; et que *les bar-* » *rières où se perçoivent les impositions foraines et les* » *hauts passages ne soient établies que sur les frontiè-* » *res du royaume, et non de province à province.* »

Quels progrès avait déjà faits la civilisation! Mais quelle tendance vers le pouvoir absolu avaient conservée les courtisans!

Une discussion s'éleva entre les princes et les états au sujet de la nomination des douze membres qui devaient être ajoutés au conseil : les princes voulaient les choisir, et les états ne voulaient pas leur céder cette prérogative; le conseil échauffa leurs esprits, rendit la querelle très-vive, et, sous prétexte de faire cesser des débats trop fâcheux, nomma lui-même les douze nouveaux conseillers.

Il paraît que cet acte du conseil mécontenta les membres des états : ils discutèrent avec autant de soin que de sagacité tout ce qui était relatif aux finances du royaume; ils demandèrent d'abord la suppression de la taille sous laquelle la nation avait gémi pendant si long-temps; leur affection et leur estime pour Anne de France les portèrent néanmoins à changer de résolution à cet égard : ils se contentèrent de la réduction de cette taille si odieuse à moins de la moitié du taux auquel Louis XI l'avait élevée; elle était montée à 3,400,000 livres; ils consentirent à la conservation d'une taille de 1,200,000 livres et au paiement d'nne augmentation de 300,000 livres pendant

deux ans ; la perception de cette taxe fut d'ailleurs réformée, et les frais en furent très-diminués.

Les domaines de la couronne, les aides et les gabelles, produisirent alors un million : 2,500,000 livres composaient donc les revenus de l'état sous Anne de France, le marc d'argent valant alors de 9 à 10 livres ; à la vérité, l'état n'entretenait pas de marine ; et l'armée de terre ne consistait qu'en deux mille cinq cents hommes d'armes, dont chacun n'avait que quatre cavaliers sous ses ordres, et en neuf ou dix mille fantassins.

Cette modicité du revenu public prouverait seule quel ordre et quelle économie madame de Beaujeu introduisit et maintint dans l'administration des finances. Voici de nouvelles preuves de sa bonté, de sa justice et de son désintéressement.

Charles, frère et héritier de Jean V, comte d'Armagnac, assassiné lors de la surprise de Lectoure, était enfermé depuis dix ans dans un des cachots de la Bastille : on ne l'en tirait deux fois la semaine que par une atroce barbarie et pour lui faire subir des châtiments aussi cruels que honteux ; sa raison en paraissait altérée ; Anne voulut qu'il vînt plaider sa cause au tribunal suprême des représentants de la nation. Lorsque cet infortuné descendant de Clovis parut devant l'assemblée générale, et que sa voix lamentable fit entendre le récit de ses longues infortunes, tous les membres des états jetèrent des cris de douleur, et Anne de France, profondément attendrie, se hâta de lui rendre les domaines de sa maison qui avaient été confisqués.

Les enfants du duc de Nemours vinrent aussi implorer la justice de l'assemblée. On croyait les voir teints du sang de leur père, qu'une horrible férocité avait fait couler sur leurs têtes innocentes : ils tendirent leurs mains suppliantes vers les représentants de la France ; ils inspirèrent l'intérêt le plus touchant. Anne, éprou-

vant cet intérêt plus vivement que personne, ordonna qu'on les mît en possession du comté de Guise, héritage de leur mère Marie d'Anjou, et leur donna 6,000 livres de rente sur la vicomté de Châtelleraut, qui lui appartenait; son mari mit à leur disposition la terre de Lille-Jourdain et plusieurs autres terres; et le duc de Bourbon épousa la fille de ce malheureux Nemours, dont il avait été le compagnon d'armes, et dont il avait oublié la prétendue révélation dirigée contre lui, et inspirée par la terreur et l'égarement du désespoir.

L'assemblée allait se séparer; il s'éleva une difficulté imprévue relativement aux frais de la tenue des états : le clergé et la noblesse refusèrent d'y contribuer en invoquant leurs priviléges. Et telle était encore la force de ces priviléges, que le chancelier n'obtint de répartir le montant de ces frais sur les trois ordres qu'en prouvant que le peuple seul ne pourrait pas supporter la taxe destinée à payer cette dépense extraordinaire. *Le droit est pour vous*, dit-il à la noblesse et au clergé, *mais l'humanité, la commisération et la pitié sont pour le peuple*.

D'abord, après la séparation des états généraux, madame de Beaujeu s'empressa de réparer une grande ingratitude de Louis XI : René II, duc de Lorraine, en triomphant sous les murs de Nanci du terrible et téméraire duc de Bourgogne, avait rendu à la France le plus grand des services; Louis XI ne l'en dépouilla pas moins du duché de Bar. Anne de France lui rendit cette province, voulut l'attacher de la manière la plus forte à son jeune frère Charles VIII, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, le nomma grand-chambellan de France, lui assura une pension de 36,000 livres jusques au moment où les droits qu'il réclamait sur la Provence comme né d'Isabelle, fille du roi René, auraient été réglés par des arbitres, et prépara le mariage de ce

bon et valeureux prince avec une nièce de son mari, Philippine de Gueldre, qui n'avait qu'un frère, et pouvait porter dans la maison de Lorraine le duché de Gueldre et le comté de Zutphen.

Son attention s'étendit même sur les Lorrains les plus aimés de René : elle attira particulièrement en France un parent du duc, Antoine de La Ville-sur-Illon de Dompjulien, qui était fils de celui qui avait porté la bannière ducale à la bataille de Nanci, et qui devait un jour mériter, dans l'expédition d'Italie, le titre de grand capitaine; Dompjulien reçut le commandement d'une compagnie de cinquante hommes d'armes et de quatre cents arbalétriers, fut nommé chambellan du roi, et épousa Claudine de Beauvau, cousine germaine de la comtesse de Bourbon-Vendôme.

Que ne fit pas aussi Anne de France pour faire oublier au duc d'Orléans que les états généraux ne lui avaient pas confié l'administration suprême du royaume! En vain néanmoins lui donna-t-elle, comme au duc de Lorraine, une compagnie de cent hommes d'armes; en vain accorda-t-elle une compagnie semblable et une pension de 16,000 livres à chacun des deux principaux amis du duc, le comte d'Angoulême et le comte de Dunois; le duc d'Orléans, bien différent de ce qu'il devait être un jour lorsque l'âge, l'expérience et la réflexion lui auraient appris à calmer la violence de ses passions, ne pouvait contenir son vif ressentiment : il oublia ses devoirs envers sa patrie et son roi; et, n'écoutant qu'une aveugle vengeance, ne craignit pas de rallumer en France le vaste incendie qui l'avait ravagée pendant si long-temps.

François II, duc de Bretagne, touchait au terme de sa vie; il n'avait pour héritières que deux filles très-jeunes; Louis XI avait acheté de l'héritière de la maison de Penthièvre les droits de cette maison sur le duché de

Bretagne; Charles VIII pouvait les faire valoir avec le plus grand avantage; François s'indignait en voyant sa succession près d'échapper à ses faibles enfants; Pierre Landois était devenu son ministre tout-puissant : ce favori gouvernait le duché avec autant de dureté que de hauteur; les barons, révoltés par son insolence, avaient conspiré contre lui; il les avait poursuivis comme des rebelles, et son audace avait triomphé de leur résistance. Mais la mort prochaine de son vieux souverain allait le livrer à la merci de ses ennemis; sa puissance allait s'évanouir, et sa vie même lui paraissait menacée du plus grand danger : il imagina, pour conjurer sa destinée, de chercher un protecteur hors de la province qui le détestait; il pensa au duc d'Orléans; et, accoutumé à braver tous les obstacles, à les écarter par son opiniâtreté, à ne redouter aucun crime, il osa lui offrir la souveraineté de son pays, et proposer à l'époux de Jeanne de France, sœur du roi et de madame de Beaujeu, de prétendre à la main de l'héritière de Bretagne.

Le duc d'Orléans, entraîné par une passion fougueuse, séduit par un ministre aussi rusé que scélérat, ébloui par de grandes promesses, courut à Nantes se jeter dans les bras de François, qui, préparé par Landois, reçut son cousin avec les plus grandes démonstrations de joie.

Anne de Bretagne, l'aînée des filles de François, n'avait encore que huit ans : mais combien elle annonçait d'esprit, de grâces et de charmes; et combien le duc d'Orléans sentit redoubler son antipathie pour sa femme, petite, laide et contrefaite! Il ne pensa plus qu'à commencer la guerre civile, à s'emparer du pouvoir suprême, et à rompre des nœuds qu'il ne pouvait plus souffrir.

Anne de France, inquiète du départ précipité du duc d'Orléans et de son séjour auprès du duc François, n'imagina pas de meilleur moyen de l'arracher

aux séductions qui l'environnaient que de presser le sacre du roi : le duc d'Orléans fût obligé de quitter Nantes et de venir à Reims remplir, dans la cérémonie du couronnement, les fonctions de premier prince du sang et de premier pair de France. Madame de Beaujeu se félicitait d'avoir en son pouvoir le prince dont elle avait tant de motifs de craindre l'ambition et le caractère entreprenant : mais elle était menacée d'un danger qu'elle n'avait pu prévoir.

Le sacre de Charles VIII et l'entrée solennelle du jeune monarque dans sa capitale furent suivis de fêtes nombreuses et brillantes : il y eut des tournois et des joutes où les grands du royaume et la noblesse française étalèrent toute la magnificence du siècle, et où la beauté se plut à encourager par ses applaudissements les prouesses des jeunes chevaliers. Le duc d'Orléans l'emporta par son adresse, sa force et sa hardiesse, sur tous ceux qui entrèrent dans l'arène; Charles VIII l'admira; et bientôt le jeune roi, enchanté de son enjouement, de sa vivacité, des charmes de sa conversation, voulut à chaque instant l'avoir auprès de lui. Le duc résolut de profiter de la forte impression qu'il venait de faire sur le monarque, et se concerta avec trois chambellans de Charles : ils servirent son projet avec une grande habileté; ils comparèrent si souvent le plaisir et la liberté dont Charles jouissait dans la société du duc d'Orléans avec la gêne, la contrainte et l'application que lui imposait, dirent-ils, l'austère madame de Beaujeu, que le jeune prince ingénu, crédule, et facile à séduire, ne soupira qu'après l'instant où, délivré de l'autorité de sa sœur, il pourrait se livrer avec le duc à tous les goûts et à tous les amusements de son âge. Le jour était fixé pour l'enlèvement du roi; l'heure même était déterminée; la cour était à Vincennes; Anne de France est informée du complot; elle en apprend tous les

détails; elle court dans la chambre du roi, mande les trois chambellans, les destitue, leur ordonne de quitter la cour; et, bien éloignée de s'attendre à les voir résister à ses ordres et protester qu'ils n'obéiront qu'au premier prince du sang, elle ne peut modérer sa colère, s'emporte contre eux avec violence, laisse échapper des menaces même contre le duc d'Orléans, leur inspire une terreur si grande qu'ils s'empressent de fuir, craint quelque violence du duc, qui était gouverneur de Paris, et part pour Montargis avec le roi et un corps considérable de cavalerie.

Le duc s'empresse de publier que le roi est prisonnier de sa sœur; et il se prépare à prendre les armes pour le délivrer, dit-il, de sa captivité. Son parti paraissait devoir être bien puissant : on comptait parmi ses amis ou ses alliés le duc d'Alençon, le comte d'Angoulême, le prince d'Orange, le comte de Dunois, les seigneurs de la maison d'Albret, ceux de la maison de Foix, le duc de Bretagne et l'archiduc Maximilien, qui avait conçu l'espérance de faire annuler le traité d'Arras.

Anne de France avait trop de génie pour ne pas voir combien il importait à la France de détourner, sur la Bretagne et sur les Pays-Bas, le violent orage qui se formait et grondait déjà avec tant de force.

Pendant que les grands du royaume succombaient sous la tyrannie de Louis XI, et que sa fille, si différente de son père, s'efforçait de guérir les plaies de la France, un monstre odieux avait ensanglanté la Grande-Bretagne.

Alexandre, duc d'Albanie et frère du roi d'Écosse, s'étant échappé de la prison où son frère l'avait fait renfermer, s'était réfugié auprès d'Édouard, avait signé un traité secret avec ce monarque, et était parti pour l'Écosse, dont il avait pris le titre de roi, avec une armée commandée par le fratricide duc de Glocester. Une

flotte favorisait les mouvements de l'armée de terre. Le roi d'Écosse fit sommer les lords de son royaume de le joindre avec leurs vassaux; ils se rendirent au rendez-vous; mais, irrités de l'insolence toujours croissante des trois indignes ministres que la nation détestait, ils les arrêtèrent dans la chambre même du roi, et les firent conduire au pont de Lauder, où ils furent étranglés en présence de l'armée. Le roi Jacques, effrayé, courut se renfermer dans le château d'Édimbourg; les lords, n'ayant plus de chef, se retirèrent dans leurs terres, et il n'y eut plus d'armée à opposer au duc de Glocester. Ce prince entra sans opposition dans Édimbourg, et fut accueilli comme un triomphateur par les habitants, à qui Jacques III était odieux. Ayant en vain proposé une entrevue à Jacques, toujours renfermé dans le château, il demanda par une proclamation, sous peine de voir l'Écosse ravagée par le fer et le feu, l'observation de la trève, la restitution de l'argent reçu pour une partie de la dot de la princesse Cécile, fiancée au prince d'Écosse, et le rétablissement du duc d'Albanie dans toutes ses dignités et dans tous ses domaines.

Jacques ne répondit rien; mais les nobles, réunis de nouveau à Haddington, envoyèrent des députés, qui, par la médiation du duc d'Albanie, entrèrent en négociation avec le duc de Glocester. Il fut convenu que les habitants d'Édimbourg seraient cautions du paiement de l'argent reçu par le roi Jacques pour le mariage du prince d'Écosse et de la princesse Cécile, si cette union n'avait pas lieu; que le château de Berwick serait livré aux Anglais, et que le duc d'Albanie serait régent du royaume et reconnaîtrait son frère pour son souverain.

Le duc de Glocester retourna en Angleterre avec son armée; le duc d'Albanie rétablit son frère dans l'exercice de la royauté. Il lui prêta serment d'obéissance; mais, apprenant que Jacques III, infidèle au traité d'Édim-

bourg qu'il avait ratifié, avait résolu de le faire arrêter, il se retira dans le château de Dunbar, le céda aux Anglais, renouvela son premier traité avec Édouard, ne fut pas content de ce monarque, passa en France, alla à la cour de Louis XI, courut dans un tournoi contre le duc d'Orléans, et y fut tué par l'éclat d'une lance (1482).

Édouard IV, cependant, s'indignait de l'affront qu'il avait reçu de Louis XI : il ne pouvait pardonner à ce prince d'avoir violé sa promesse, et préféré, pour la main du dauphin, Marguerite d'Autriche à sa fille aînée Élisabeth, que, depuis quelque temps, on nommait la dauphine. Résolu d'en tirer une vengeance éclatante et de porter la guerre dans le sein de la France, il convoqua un parlement qui lui accorda avec joie tous les fonds nécessaires, leva des troupes, et se préparait à partir lorsqu'une fièvre violente le saisit, redoubla, et lui donna la mort.

On a loué son intrépidité, sa pénétration, le charme séducteur de sa personne et de ses manières; mais plusieurs historiens anglais l'ont déclaré vindicatif, perfide, parjure, voluptueux, avare et inhumain.

(1483) Son fils fut proclamé sous le nom d'Édouard V : il n'avait que douze ans. Deux enfants portèrent alors les deux premières couronnes de l'Europe. Édouard V fut conduit au château de Ludlow dans le comté de Shrop; son oncle maternel Antoine, comte de Rivers, fut nommé son gouverneur; et toutes les places auprès du jeune roi furent données à des créatures de la reine.

Plusieurs anciens grands-officiers d'Édouard IV, que la reine n'aimait pas et qu'elle n'avait jamais pu néanmoins exclure du conseil, formèrent entre eux une liaison étroite pour résister à cette princesse et à sa famille. A leur tête étaient le grand-connétable, duc de Buckingham, qui descendait d'une fille de Thomas de Woodstock, comte de Buckingham, duc de Glocester

et fils d'Édouard III, le lord Hastings, chambellan, et le lord Stanley. Ce parti et celui de la reine avaient consenti, pour ne pas déplaire à Édouard IV, qui allait cesser de vivre, à une sorte de réconciliation solennelle; mais leur haine mutuelle resta la même.

La reine s'empressa d'écrire au comte de Rivers, de lever un corps de troupes dans le pays de Galles, et de conduire le jeune roi à Londres pour l'y faire sacrer. Le duc de Buckingham et lord Hastings en informèrent le duc de Glocester, qui était à Yorck, l'engagèrent à réclamer le protectorat du royaume, qui lui appartenait de droit pendant la minorité du monarque, et lui offrirent un corps de mille hommes bien armés. Richard les réunit, à Northampton, à un grand nombre de leurs amis. « Les circonstances sont graves, leur dit-il. Vous » connaissez les dangers qui menacent l'Angleterre, si » la reine conserve l'administration du royaume. Mon » droit et mon intérêt sont de tenir les rênes du gou- » vernement pendant la minorité de mon neveu. Vous » savez quel attachement j'ai toujours eu pour mon » frère. Ma tendre affection pour ses enfants ne me per- » met pas de les abandonner à ceux qui ne veulent que » s'agrandir aux dépens de leur souverain. Je suis ré- » solu à faire tous mes efforts pour le bien de la nation » et l'avantage du jeune roi; je veux lui donner une » éducation qui le rende digne de suivre les traces de » ses glorieux ancêtres: mais j'ai besoin du secours de » tous les vrais Anglais. Indiquez-moi les mesures que » je dois prendre dans une circonstance aussi impor- » tante; je ne veux me conduire que d'après vos avis. »

L'assemblée arrêta les mesures qu'elle crut les plus propres au succès des vues de Glocester : en conséquence Hastings retourna à Londres, où il était très-aimé du peuple, et le prince écrivit à la reine. Il lui adressa les protestations les plus fortes d'affection et de fidélité pour

elle et pour le nouveau souverain. « Faites tous vos efforts, ajouta-t-il, pour détruire la jalouse animosité » qui ne règne que trop encore entre l'ancienne noblesse et celle dont l'élévation est plus récente. Gardez-vous de lever des troupes pour la défense du roi, » dans le moment où toute la nation paraît remplie » d'attachement pour son monarque ; ne réveillez pas » les soupçons des lords récemment réconciliés avec » votre famille ; ne leur inspirez aucune crainte qui » puisse les porter à prendre des mesures pour leur » propre conservation. Qu'aucune nouvelle mésintelligence ne plonge le royaume dans la confusion et » dans la guerre civile. Licenciez même les troupes que » vous avez déjà réunies ; et que tous les nobles du » royaume puissent venir, sans aucune méfiance, rendre » leurs hommages à leur souverain, et contribuer de » tout leur pouvoir au maintien de la tranquillité publique. »

La reine n'avait jamais douté de la sincérité du duc de Glocester, qui avait toujours montré les plus grands égards pour elle et le plus grand dévouement aux intérêts de ses enfants : elle suivit son conseil comme celui d'un ami zélé ; elle envoya à son frère le comte de Rivers l'ordre de congédier les troupes. Le comte s'empressa de lui obéir, et partit pour Londres avec le roi son neveu et la suite ordinaire du jeune prince.

Le duc de Glocester et le duc de Buckingham les joignirent auprès de Northampton, où ils avaient fait rassembler neuf cents hommes ; ils s'approchèrent d'Édouard avec les marques du plus profond respect. « La » ville de Northampton est pleine d'étrangers, dit Glocester ; sa Majesté serait plus à son aise à Stony-Stratford, qui est plus près de Londres de douze milles, » et où nous la rejoindrons demain. » Sa proposition fut adoptée ; le roi partit pour Stony-Stratford ; les ducs

engagèrent le comte de Rivers à passer la nuit avec eux dans leur maison; et le comte accepta avec joie une offre qui lui parut propre à cimenter leur réconciliation.

Mais, dès le point du jour, le comte de Rivers est arrêté; et les ducs vont à Stony-Stratfort. Le roi était près de se remettre en route; ils accusent sir Richard Grey, frère utérin du monarque, le comte Rivers et le marquis de Dorset de vouloir se rendre maîtres de la personne du roi. « Je réponds de mon frère et de mon » oncle, dit avec chaleur le jeune Édouard. Ils sont trop » artificieux, sire, dit Buckingham, pour que votre » Majesté ait pu connaître leurs projets. » Le roi est ramené à Northampton; et, malgré ses instances et ses pleurs, on conduit prisonniers au château de Pontefract, Rivers, sir Richard Grey et sir Thomas Vaugham.

La reine apprend ce fatal événement, voit avec effroi toute la perfidie de Glocester, et se réfugie dans Westminster avec le duc d'Yorck qui n'avait que neuf ans, le marquis de Dorset et ses autres enfants (1483).

Hastings, qui ne soupçonne pas tous les desseins de Glocester, va chez l'archevêque d'Yorck, lui proteste que le roi ne court aucun danger; l'archevêque court chez la reine, la trouve agitée par les plus vives alarmes, lui rend compte de ce que vient de lui dire Hastings, s'efforce de la tranquilliser, lui jure que si le roi perdait la vie, il s'empresserait de couronner le duc d'Yorck, et lui remet le grand sceau du royaume pour gage de sa promesse.

La consternation règne dans la ville de Londres; le tumulte succède à la consternation; un grand nombre de citoyens prennent les armes; lord Hastings les rassure. « Le roi ne court aucun danger, leur dit-il; Ri» vers et Grey ont été arrêtés pour avoir conspiré contre » la vie de Glocester; ils seront jugés suivant les lois » du pays. »

Le roi est amené dans la capitale; il entre dans Londres au milieu des acclamations du peuple : le duc de Glocester marche, tête nue, derrière le monarque; on conduit Édouard au palais de l'évêque; il est, en quelque sorte, sous la protection des citoyens; on lui témoigne le plus grand respect; les alarmes des habitants se dissipent.

Des réjouissances célèbrent l'arrivée du roi; Glocester convoque un grand conseil composé de ses amis ou de ceux qui haïssaient la famille de la reine : ce conseil extraordinaire ose usurper les droits du parlement, et déclare le duc, protecteur du roi et du royaume.

Le nouveau protecteur donne le grand sceau de l'état à l'évêque de Lincoln, distribue à ses créatures les places remplies par les partisans de la reine, et fait décider par le conseil, que le cardinal-archevêque de Cantorbéry se transportera auprès de cette princesse, pour l'engager à permettre au duc d'Yorck de venir joindre le roi son frère, et d'assister à son couronnement.

Le cardinal va trouver la reine dans l'asile qu'elle avait choisi; il ne néglige rien pour lui persuader d'envoyer son second fils auprès du roi; elle reste inflexible. « Madame, lui dit alors le cardinal, votre résistance sera » inutile; la résolution est prise de vous enlever votre » fils par la force, si vous persistez à le refuser. — Et » quels soupçons, répond la mère effrayée, n'ai-je pas » contre Glocester ? quels sinistres projets n'a-t-il pas » formés contre la couronne! et n'est-ce pas pour accomplir ses perfides desseins, qu'il veut avoir mes » deux enfants en son pouvoir ? » L'archevêque, pénétré de la loyauté du protecteur, s'écrie avec vivacité : « Vos soupçons sont un outrage contre un prince uni» quement occupé des intérêts de son souverain ; ils » attaquent les membres spirituels et temporels du

» conseil, incapables du crime de félonie, et sans les-» quels le protecteur ne peut rien. » Il continue de parler avec d'autant plus de chaleur et de force que sa persuasion est complète; il parvient à calmer les frayeurs de la reine : Élisabeth ne peut résister à son ascendant, elle verse un torrent de larmes, embrasse son fils avec l'affection la plus vive, le remet à l'archevêque, le reprend, l'embrasse encore, pleure de nouveau sur lui, et le laisse partir en détournant la vue.

Richard le reçoit avec toutes les marques d'une véritable affection. « Je serai, lui dit-il, votre tuteur et » votre père. » Les deux jeunes frères se jettent dans les bras l'un de l'autre; ils commencent à croire que leur oncle sera fidèle à ses promesses; ils espèrent des jours heureux; on les conduit à la Tour sous le prétexte que c'est de cette espèce de forteresse que le roi doit partir à cheval, pour aller à Westminster se faire couronner; mais quelle va être leur destinée?

Glocester veut commencer par se défaire des prisonniers de Pontefract; leur mort privera la famille royale de son principal soutien. Sir Thomas Radcliffe, gouverneur du château, avait déjà rassemblé plus de cinq mille hommes; il ne craignait rien du ressentiment des comtés voisins; il reçoit l'ordre fatal de Glocester; il fait trancher la tête, sans aucun jugement, au comte de Rivers, à sir Richard Grey, à sir Thomas Vaugham.

Glocester apprend leur mort avec une joie féroce, et continue d'engager secrètement à son service des bandes de scélérats, sans fortune, sans honneur, sans conscience, sans remords et toujours prêts à exécuter les ordres les plus cruels; il dissimule néanmoins encore, ordonne qu'on presse les préparatifs du couronnement, et fait sommer tous les nobles, qui ont quarante livres de rente, de se trouver à cette grande cérémonie,

pour accompagner le monarque et recevoir l'ordre de chevalerie.

Combien d'obstacles cependant le séparent de cette couronne à laquelle il a juré de tout sacrifier ! Il voit s'élever entre le trône et lui, non seulement les enfants d'Édouard, mais encore les comtes de Warwick et de Salisbury, ces fils infortunés de son frère aîné, le duc de Clarence, auquel il a donné la mort ; la plus noire scélératesse va lui fournir des armes; il ne rougit pas d'attenter à la réputation de sa mère, la vieille duchesse d'Yorck, dont la conduite a toujours été sans reproche. « Elle a été long-temps infidèle à son mari, répètent ses » vils émissaires; Édouard IV ni Clarence n'étaient des » enfants légitimes; Glocester seul est le fils de Richard, » duc d'Yorck; ses traits, son caractère, son esprit, tout » le prouve. Édouard IV avait d'ailleurs contracté un vé» ritable mariage avec Élisabeth Lacy; Édouard V et son » frère ne sont donc que des bâtards. Les enfants de » Clarence sont incapables de monter sur le trône par » une suite du bill d'*atteinder* prononcé contre leur » père. Richard de Glocester est le seul héritier légi» time de la couronne, et réunit toutes les qualités qui » peuvent faire la gloire et le bonheur de la Grande-» Bretagne. »

Ces propos sont répandus si souvent, en tant d'endroits, et avec tant d'art, que les esprits commencent à en être troublés. Hastings, l'archevêque de Cantorbéry, celui d'Yorck, l'évêque d'Ély, lord Stanley, et plusieurs autres lords véritablement attachés aux deux jeunes princes, s'inquiètent de ces rumeurs. Glocester dissimule plus que jamais avec eux, et, pour mieux les tromper, fixe le jour du couronnement, et divise son conseil en deux comités, plus propres, dit-il, à presser les préparatifs de la cérémonie.

Un de ces comités, formé des créatures du protecteur,

et dans lequel siège Edmond Shaw, maire de Londres, s'assemble à Westminster. L'autre comité, composé des lords dévoués à Édouard, se réunit dans la Tour. Les obstacles qu'ils éprouvent dans les ordres qu'ils donnent pour le couronnement, le grand nombre de courtisans qui se pressent autour de Glocester, l'affabilité que le protecteur leur témoigne accroissent leurs alarmes; ils soupçonnent Glocester de projets coupables. Ils veulent prendre des mesures pour la sûreté de leur souverain; peut-être il en était temps encore. « Mais » l'unique dessein du protecteur, leur dit Hastings » avec la plus grande sincérité, est de détruire la fac» tion de la reine. Nous n'avons rien à craindre de » l'autre comité; je suis sûr que, s'il tramait quelque » complot contre les intérêts du roi et du royaume, » j'en serais informé. J'ai dans ce comité un ami dont » je garantis la fidélité. » Il ignorait que cet ami, nommé Catesby, le trahissait et avait toute la confiance de Glocester. Stanley et ses autres collègues se laissent persuader.

Catesby, cependant, est chargé secrètement par le protecteur de sonder les intentions de Hastings; il lui parle des bruits qui se répandent de l'illégitimité d'Édouard et de ses enfants, des droits de Glocester. « Ce » sont des propos absurdes, lui répond Hastings avec » chaleur; j'emploierai tout mon crédit, et, s'il le faut, » je répandrai jusques à la dernière goutte de mon » sang, pour protéger les jeunes princes contre leurs » ennemis. »

Dans une seconde conférence, Catesby, par ordre de Glocester, lui découvre tous les projets du protecteur, et cherche à le gagner par les plus grandes promesses; il le laisse plus décidé que jamais à défendre les enfants d'Édouard IV. La mort d'Hastings est résolue.

Glocester se rend au comité assemblé dans la Tour,

assiste pendant quelque temps à la séance, prie, en se retirant, le comité de donner les derniers ordres pour le couronnement qui n'a été que trop long-temps différé; et rentrant, une heure après, dans la plus violente agitation, « Milords, dit-il, quelle punition a méritée » celui qui a conspiré contre ma vie? » Les conseillers sont interdits. « Celui qui est coupable de ce crime, répond Hastings avec force, mérite, quel qu'il soit, » d'être puni comme un traître. — C'est ma sorcière » de belle-soeur et ses complices, s'écrie Richard en découvrant son bras gauche; voyez ce bras desséché, » voilà l'ouvrage de cette magicienne et de la méchante » Shore; tout mon corps aurait succombé à leurs maléfices, si leurs infâmes pratiques n'avaient été découvertes par une singulière protection du ciel. » Les conseillers, qui savent que le bras de Glocester a toujours été tel qu'ils le voient, sont saisis d'étonnement et de terreur : ils ne peuvent croire que la reine eût choisi pour complice Jeanne Shore, qui avait été concubine d'Édouard IV, et qui l'était de Hastings. « Si elles sont » coupables, qu'elles soient punies, dit ce lord. — » Peux-tu douter de mon accusation? s'écrie Glocester » en le regardant d'un air terrible : je te dis qu'elles » ont formé un complot contre ma vie, et que tu es » leur complice. » Il frappe deux coups sur la table; la salle se remplit à l'instant d'hommes armés. « Je t'arrête, » Hastings, pour crime de trahison. — Qui? moi, milord? — Toi-même, traître. » Et les soldats se saisissent d'Hastings. L'effroi et le tumulte sont au comble : Stanley est blessé; on l'arrête avec l'archevêque d'Yorck et l'évêque d'Ély; on emmène Hastings avec violence; à peine lui accorde-t-on le temps de se confesser au premier prêtre qu'on rencontre; sa tête tombe sous la hache; il n'y a plus en Angleterre ni constitution, ni lois, ni justice.

Le sang de Hastings coulait encore : Glocester et Buckingam se revêtent de vieilles armures, et mandent le maire et les aldermen de Londres.

« Hastings, leur dit-il, et plusieurs autres avaient con-
» spiré contre ma vie; je n'ai été instruit de leur complot
» qu'à dix heures du matin; les preuves de leur crime
» étaient si évidentes, et ceux de leurs amis qui allaient
» prendre les armes en leur faveur étaient si nombreux,
» que le roi et son conseil ont jugé nécessaire de faire
» exécuter Hastings à l'instant même. Dans un danger
» aussi pressant, j'ai été obligé, pour la sûreté de ma
» personne, de me couvrir de la première armure que
» j'ai trouvée. Je vous ai appelés pour que vous fussiez
» témoins de la vérité des faits, et que vous en fissiez un
» rapport fidèle au peuple de la capitale. Allez, et pré-
» venez les mouvements que les malintentionnés pour-
» raient vouloir exciter. » Le maire et les aldermen, remplis de crainte, promettent d'obéir à ses ordres.

On publie dans les rues de Londres une proclamation royale. « Lord Hastings, porte cette proclamation, avait
» conspiré pour se saisir de la personne de sa Majesté, tuer
» le protecteur ainsi que le duc de Buckingham, et gou-
» verner le royaume à sa volonté. Le roi, de l'avis de son
» conseil, a ordonné qu'il fût puni sans délai. C'est Has-
» tings qui avait engagé le dernier roi dans un grand
» nombre de démarches contraires à la liberté et aux
» priviléges du peuple. Il a été le conducteur et le com-
» pagnon des débauches d'Édouard IV. Il a passé sa
» dernière nuit avec Jeanne Shore, la complice de tous
» ses crimes. »

Jeanne Shore est conduite devant le conseil. Richard l'accuse de magie, et de conspiration contre sa vie. Elle prouve son innocence avec tant de force qu'on n'ose la condamner. On lui reproche les dérèglements de sa conduite; elle est forcée de les avouer : on la livre au tribu-

nal ecclésiastique, qui la condamne à faire une pénitence publique dans l'église de Saint-Paul, et à marcher en procession devant la croix, la moitié du corps et les pieds nus, et un cierge allumé entre ses mains.

Personne ne doute que Glocester ne veuille saisir la couronne. La consternation est universelle. Glocester imagine de faire jouer de nouveaux ressorts. Le docteur Ralph Shaw, frère du lord maire, et gagné par le protecteur, déshonore son ministère sacré; il monte en chaire dans Saint-Paul; il a le front d'insister sur le prétendu mariage d'Édouard IV avec Élisabeth Lacy, l'illégitimité d'Édouard V et de son frère, les infidélités de la duchesse d'Yorck, la bâtardise d'Édouard IV et du duc de Clarence, la légitimité du duc de Glocester, sa ressemblance avec le duc d'Yorck, et les vertus éminentes de cet homme de sang, dont il ose faire un panégyrique insensé. Richard se présente alors à la nombreuse assemblée; le prédicateur redouble ses éloges. Glocester avait espéré que le peuple, ému par l'orateur sacré, s'écrierait: *Longue vie au roi Richard!* Mais tous les assistants baissent la tête, gardent le plus profond silence, et le malheureux orateur, désespéré, s'enfuit dans une retraite écartée, où il meurt bientôt de honte et de remords.

Glocester tente un nouvel essai. Le lord maire assemble à Guidhall les aldermen et le *commun conseil*, ou conseil de la commune. Le duc de Buckingham, dont on vantait l'éloquence, harangue l'assemblée. « Les lords et » les communes du royaume, lui dit-il, ont déclaré » qu'aucun bâtard ne peut monter sur le trône d'Angle- » terre. La couronne doit donc être décernée au duc de » Glocester, seul fils du dernier duc d'Yorck. Il est à » craindre que ce prince magnanime n'en rejette l'offre; » mais si tout le peuple, et particulièrement les citoyens » de Londres, unissent leurs efforts, on le déterminera » peut-être à se charger du fardeau de la royauté, trop

» pesant pour un enfant. Je vous le demande donc au » nom du conseil, déclarez vos sentiments. » Il s'arrête dans l'espérance d'entendre crier : *Vive le roi Richard!* on garde le plus profond silence. Il recommence sa harangue, et le silence continue. Le lord maire dit au duc que le peuple était accoutumé à n'être harangué que par le greffier, orateur ordinaire de la ville. Le greffier reçoit l'ordre de parler. Il récapitule ce que le duc a dit, et demande aux citoyens de déclarer s'ils veulent ou ne veulent pas le duc de Glocester pour leur monarque. Un bruit confus s'élève. Quelques domestiques du duc et quelques bourgeois gagnés crient: *Vive le roi Richard!* et la populace qui est à la porte jette ses chapeaux en l'air en l'honneur du duc de Glocester. « Je vois avec » plaisir, dit Buckingham, que ma proposition est uni- » versellement approuvée. Trouvez-vous tous ici demain » à la même heure pour que nous puissions supplier sa » grandeur de monter sur le trône. »

Le lendemain matin Buckingham, le lord maire, les aldermen et un très-grand nombre de partisans du protecteur se rendent en effet au château Bernard, où il résidait. Ils veulent lui présenter une adresse au nom de la nation, lui exposer que les enfants d'Édouard IV sont illégitimes, et le conjurer d'accepter la couronne qui lui appartient par droit de succession. Glocester fait semblant de croire que ce grand concours annonce des projets sinistres contre sa personne ; il refuse pendant quelque temps de paraître. Il se montre enfin, mais avec les plus grandes marques d'étonnement et de terreur. Il affecte la plus grande surprise lorsqu'il entend la proposition de monter sur le trône. « Je ne puis accepter la » couronne, dit-il; les enfants de mon frère me sont » plus chers que toutes les couronnes du monde. L'a- » dresse qu'on me présente est pour moi la preuve d'une » affection qui ne s'effacera jamais de ma mémoire; mais

» vivez en paix sous le souverain à qui vous devez obéis» sance; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que » mon neveu gouverne de manière à rendre le royaume » florissant et à faire le bonheur des Anglais. »

« Le peuple, dit Buckingham, a résolu unanimement » de ne laisser monter aucun des enfants d'Édouard sur » le trône d'Angleterre. Si vous refusez la couronne, il » sera obligé de la donner à un autre. » Glocester fait des objections; Buckingham insiste, et presse le protecteur. « Puisque la nation est déterminée à rejeter les » enfants d'Édouard, dit enfin Glocester, j'accepte la » couronne qui m'appartient par droit d'héritage; elle » me sera d'autant plus chère que je la regarderai » comme un don fait librement par un peuple libre. »

A l'instant de vives acclamations s'élèvent de toutes parts; tout retentit du cri de *Vive le roi Richard!* Le lendemain, Glocester se rend dans la grande salle de Westminster, se place sur le trône, harangue l'assemblée, recommande aux magistrats de rendre la justice avec exactitude, est proclamé roi d'Angleterre et de France, sous le nom de Richard III, confère la place de chancelier à l'évêque de Lincoln, nomme maréchal, et, le lendemain, grand-connétable Jean Howard, duc de Norfolk, confère plusieurs titres, et reçoit la couronne d'Angleterre dans l'église de Westminster, avec sa femme, Anne de Warwick, en présence de presque tous les nobles du royaume, qui craignent que leur absence ne donne au nouveau roi des soupçons funestes.

Il avait appris que lord Strange, fils de lord Stanley, commençait à lever des troupes dans le comté de Lincoln. Il avait vu avec habileté ce que sa politique exigeait; non seulement il avait rendu la liberté au père, mais encore il l'avait nommé chambellan, et il avait voulu que, pendant la cérémonie du sacre, la suite de la reine fût conduite par Marguerite de Lancastre, veuve d'Ed-

mond Tudor, mère du comte de Richmont, réfugié en Bretagne, et remariée avec lord Stanley.

Il fait aussi ouvrir les portes de la prison de l'archevêque d'Yorck; et, l'université d'Oxford lui ayant présenté une pétition en faveur de l'évêque d'Ély, il ne peut pas surmonter tout-à-fait la haine profonde qu'il a contre ce prélat, mais il le remet à Buckingham, qui l'envoie dans un de ses châteaux du pays de Galles.

La reine douairière, cependant, était toujours dans son asile avec ses filles et son frère, le marquis de Dorset. Édouard V et le duc d'Yorck étaient en prison dans la Tour. L'Angleterre se taisait devant Richard III.

Il envoya des ambassadeurs en Espagne, afin de renouveler avec Ferdinand et Isabelle les anciennes alliances. Il renouvela la trève avec la France; mais rien ne pouvait calmer son inquiétude secrète. Le comte de Richmont et les fils d'Édouard se présentent sans cesse à son imagination troublée comme prêts à le précipiter du trône. Il frémit devant les dangers sans nombre dont ses crimes l'ont environné. Dans ses affreuses machinations, il croit ne pouvoir échapper à ces dangers qui le menacent qu'en commettant des forfaits plus atroces encore. La mort des trois princes est résolue; mais le comte de Richmont n'est pas en son pouvoir. « Pars pour » la Bretagne, dit-il à Thomas Lutton; va trouver le » duc François; fais un nouveau traité avec lui; ne re- » fuse rien; mais qu'il te livre le comte de Rich- » mont. »

Il veut commencer par immoler les victimes royales renfermées dans la Tour. Un sir Jacques Tyrrel avait reçu, dans le même temps, d'Édouard IV le titre de vice-connétable et la terrible commission de prendre connaissance de tous les crimes de trahison, de les juger rapidement d'après la seule inspection des faits, de prononcer sans appel, et de faire exécuter immédiate-

ment ses sentences de mort. Plusieurs historiens anglais ont dit, de cet homme de sang, qu'il avait l'*office d'assassin général*. C'est sur cet abominable meurtrier que Richard jette les yeux. Tyrrel reçoit ses instructions, et s'introduit dans la Tour. Deux scélérats étouffent les jeunes princes, et enterrent leurs corps sous un escalier. Tyrrel revient vers Glocester. « Ils n'existent plus, » lui dit-il avec un sourire infernal. Richard est transporté de joie, mais bientôt la justice céleste s'appesantit sur lui; les furies le saisissent; les spectres des jeunes princes environnent son lit pendant l'obscurité des nuits; il s'agite rempli d'effroi, et ne peut résister aux remords qui le déchirent.

Il voulut parcourir son royaume pour tâcher de calmer ses tourments. Il alla à Glocester, et de là à Yorck. Il montra, dans tous les comtés qu'il traversa, le plus grand amour pour la justice, la plus grande attention à tous les intérêts de ses sujets: on aurait dit qu'il voulait se faire pardonner le sang qu'il avait versé.

Il reçut à Yorck un ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle de Castille. Il éprouva une si grande satisfaction de se voir reconnu par une reine descendue de la maison de Lancastre qu'il combla l'ambassadeur de marques de distinction, l'arma chevalier, et écrivit des lettres remplies d'affection non seulement à Isabelle et à Ferdinand, mais encore à leurs ministres.

Il lui semblait néanmoins que son diadème était si peu assuré sur sa tête qu'il voulut être couronné une seconde fois dans la cathédrale d'Yorck.

Buckingham allait, en effet, élever contre lui une terrible tempête : il avait porté ses prétentions si haut, exigé tant de reconnaissance, réclamé tant de concessions, montré tant d'orgueil, que Richard, ne pouvant supporter sa hauteur, lui avait témoigné du mécontentement. Vivement blessé de ce qu'il appelait une noire

ingratitude, il s'était retiré dans le pays de Galles, et s'était renfermé dans ce château de Brecknock, où il faisait garder comme son prisonnier Morton, évêque d'Ély. Ce prélat, dont l'esprit était adroit et pénétrant, et qui avait été un zélé partisan de la maison de Lancastre, reconnut bientôt la haine allumée contre Richard dans le cœur de Buckingham. Il lui témoigna combien il détestait celui qui avait répandu le sang de tant de victimes innocentes et celui de son roi. Il obtint aisément la confiance du duc. Il enflamma son âme, il la remplit de désirs de vengeance.

Buckingham résolut de renverser celui qui l'avait élevé, et de faire monter sur le trône cet Henri, comte de Richmont, réfugié dans les états du duc de Bretagne, cet héritier de la maison de Lancastre, si redouté de la maison d'Yorck. Henri était en effet fils d'Edmond Tudor et de Marguerite de Lancastre, et petit-fils par sa mère de Jean, duc de Sommerset, cinquième fils de Henri IV. Son oncle Edmond, duc de Sommerset, avait péri, ainsi que sa postérité, dans les guerres civiles. Marguerite et son fils Henri étaient restés seuls de toute la maison de Lancastre.

Buckingham et l'évêque résolurent d'ailleurs de le marier avec Élisabeth, sœur des deux princes immolés, fille aînée d'Édouard IV, son héritière légitime, de réunir par cette alliance les droits des deux maisons rivales, et d'éteindre le feu des discordes civiles, qui n'avait que pendant trop long-temps embrasé l'Angleterre.

Ils crurent devoir faire communiquer leurs vues par un homme digne de leur confiance à Marguerite elle-même, cette comtesse de Richmont qui était veuve d'Edmond Tudor, et l'engager à obtenir le consentement de la reine douairière, veuve d'Édouard IV. La comtesse de Richmont s'empressa de témoigner sa vive

reconnaissance à Buckingham, et d'envoyer son médecin à la reine douairière, qui, dans son asile de Westminster, ne cessait de pleurer ses fils et de maudire Richard. Cette princesse apprit avec des transports de joie les plans de Buckingham : « Tous les amis de mon mari, » s'écria-t-elle, se réuniront au comte de Richmont, à » l'époux de ma fille. »

Des amis de Buckingham se répandirent dans le pays de Galles, et y engagèrent secrètement un grand nombre de guerriers pour la cause de Henri. Les nobles des comtés de Dorset, de Devon et de Cornouailles promirent de lever des troupes, et de joindre le comte de Richmont dès qu'il débarquerait. Des mouvements devaient avoir lieu dans différentes provinces du royaume, pour obliger Richard à partager ses forces. L'horreur que l'on avait pour lui inspirait la discrétion la plus sûre et le zèle le plus ardent pour une révolution qui devait d'ailleurs assurer la paix de l'Angleterre.

La comtesse de Richmont envoya des messages à son fils, par des routes différentes. Henri était à Vannes depuis sept ans. Il ne voulut rien entreprendre sans le concours du duc de Bretagne, qui n'avait jamais voulu le livrer à Édouard IV. Il lui communiqua avec une noble franchise toutes les circonstances du projet qu'on venait de former en sa faveur, lui demanda son amitié, réclama son assistance; et le duc François, qui n'était lié par aucun traité avec Glocester, et qui détestait sa férocité, promit avec plaisir à Richmont des vaisseaux et des troupes.

Toutes les précautions des confédérés n'empêchèrent pas néanmoins que Richard ne fût informé de l'existence d'un complot formé contre lui. Ses soupçons se portèrent bientôt sur Buckingham. Il le crut d'autant plus le chef de la conjuration qu'il apprit que l'évêque

d'Ély s'était comme échappé du château du duc pour aller dans les Pays-Bas. Il écrivit à Buckingham qu'il avait besoin de le consulter sur des affaires importantes. Le duc lui répondit que sa santé ne lui permettait pas de quitter son château. Ses soupçons et ses alarmes redoublèrent. Il insista; il envoya au duc un ordre formel. Buckingham crut alors devoir se déclarer. « Je » ne confierai pas ma personne, dit-il, à mon plus » cruel ennemi. » Il rassembla ses troupes, et se mit en marche vers les comtés occidentaux, où le comte de Richmont devait descendre.

Richard, inquiet et furieux, ordonne à ses soldats de se réunir promptement à Leicester. Il ne veut pas laisser à Buckingham le temps de recevoir des secours. Le duc s'était avancé jusques aux bords de la Severne, impatient de passer cette rivière pour se joindre aux partisans qu'il avait dans le comté de Dorset et dans celui de Devon. Il la trouve débordée; toutes les plaines voisines sont inondées : il ne peut ni la traverser ni trouver de subsistances. Les Gallois qu'il commande, découragés par le défaut des provisions, l'abondance des pluies, et cette inondation extraordinaire, qui leur parut une marque du courroux céleste, se retirent dans leurs montagnes, malgré toutes ses instances. La désertion est générale; il reste seul avec un domestique. Obligé de se cacher, il se retire chez un nommé Banister, qui avait été à son service, et qui lui devait sa fortune. Richard, apprenant la désertion des troupes du duc, promet mille livres pour le prix de la tête de Buckingham. Banister trahit son bienfaiteur, et découvre sa retraite au shérif du comté de Shrop. Les Anglais l'ont déclaré infâme.

Le shérif accourt avec une troupe d'hommes armés. On entoure la maison, on s'empare du duc, qui s'était déguisé en paysan. On le conduit à Shrewsbury.

Il demande à parler au roi; Richard le refuse, et, par son ordre, la hache d'un satellite fait tomber la tête de Buckingham.

Les partisans du duc, qui attendaient son arrivée au-delà de la Severne, se cachent ou vont chercher dans la Bretagne un asile plus sûr que ceux de l'Angleterre.

Richmont s'était mis en mer avec cinq mille hommes et quarante vaisseaux que lui avait fournis le duc François. Les éléments paraissent conjurés contre lui : une tempête violente disperse sa flotte. Son bâtiment échappe cependant à la fureur des flots. Il arrive devant Pool, port maritime du comté de Dorset, voit le rivage bordé de troupes, les soupçonne envoyées par Richard, range la côte pendant quelques jours, ne voit arriver aucun de ses vaisseaux, fait voile pour la Normandie y apprend la mort de Buckingham, et retourne en Bretagne, où le marquis de Dorset et d'autres fugitifs lui assurent que Richard ne péut régner long-temps sur une nation qui l'abhorre.

Bien loin de désespérer de monter sur le trône de ses pères, il prépare avec le duc de Bretagne une nouvelle entreprise. Il voit quel allié puissant il a dans la haine de sa nation contre Richard; il jure solennellement, le jour de Noël, dans la cathédrale de Rennes, d'épouser la princesse Élisabeth, ou sa sœur Cécile si Élisabeth vient à mourir; et à l'instant tous les Anglais présents le proclament roi d'Angleterre, et lui jurent fidélité.

Combien Richard, aveuglé par ses passions fougueuses et ses terreurs perpétuelles, sert par ses cruelles et impolitiques vengeances la cause de Richmont! combien il immole de nouvelles victimes! Pour éviter les trop lentes formalités prescrites par les lois, il revêt sir Ralph Ashton de la commission de vice-connétable, et lui donne

toutes les prérogatives homicides qu'avait eues Tyrrel, l'*assassin général*. Ashton arrose de sang et remplit de deuil les comtés septentrionaux. Rien n'égale l'indignation des Anglais; mais elle est secrète; l'effroi la comprime et en suspend tous les signes.

Le tyran sait si bien combien on redoute son glaive altéré de sang qu'il a l'audace de convoquer un parlement. Aucun membre ne sait s'il peut se fier à ses collègues; aucun n'ose donner un signal auquel il craint que personne n'ose répondre. La stupeur est universelle; le parlement adopte en silence tous les actes que lui présente la main meurtrière de Richard. Un bill déclare les enfants du roi Édouard IV illégitimes, confirme les prétendus droits et l'élection irrégulière de Richard, et déclare atteints de félonie le comte de Richmont, ses adhérents et tous ceux qui ont pris part à la conjuration de Buckingham (1484).

La mère de Henri est exceptée néanmoins de la proscription; mais Richard ordonne à lord Stanley, avec qui elle s'est remariée, de veiller sur sa conduite; et, pour l'attacher davantage à ses intérêts, le crée grand-connétable.

Mais son rival n'était pas dans ses mains; Richmont pouvait à chaque instant débarquer en Angleterre, et être reçu en libérateur par une nation irritée. Richard ne négligea rien pour avoir à sa disposition cet exécrable Landois qui avait subjugué le vieux François II, duc de Bretagne, et se soutenait avec audace contre les barons indignés. Richmont découvrit que, pendant une léthargie de François, Landois avait promis de le livrer à Richard; il ne pensa qu'à chercher un asile auprès de Charles VIII. Le hasard le servit au-delà de son espérance. Laissé presque seul à Vannes pendant quelques moments, il se déguisa, s'échappa avec cinq personnes, évita les grandes routes, suivit les sentiers les moins frayés, passa

au travers des haies et des taillis, et arriva enfin dans la ville d'Angers. Le duc, apprenant que la crainte d'être trahi par Landois avait déterminé Henri à prendre la fuite, fut très-courroucé contre son ministre, et, secouant un peu le joug que Landois lui avait imposé, non seulement il permit aux Anglais qui étaient dans ses états d'aller joindre le comte, mais encore il lui fit faire des offres de service.

Henri alla d'Angers à Langeais, où la cour de Charles VIII le reçut très-favorablement. Le comte d'Oxford, qu'Édouard IV avait fait renfermer dans le château de Ham en Picardie, détermina le gouverneur de ce château-fort à reconnaître Henri, et vint avec lui le joindre à la cour de France; plusieurs autres pairs d'Angleterre et lord Stanley lui-même lui firent donner en secret l'assurance qu'ils se déclareraient pour lui dès qu'ils pourraient braver la puissance du tyran.

Richard était cependant parvenu à savoir la résolution que ses ennemis avaient prise de marier Henri avec Élisabeth : il vit promptement que cette alliance renverserait son trône, et imagina d'épouser lui-même Élisabeth. Trois grands obstacles s'opposaient à ce dessein : il fallait faire casser son mariage avec la reine, obtenir le consentement de la reine douairière, dont il avait fait massacrer deux frères et deux fils, et engager le pape à lui permettre de présenter à sa nièce sa main encore fumante du sang des frères de cette jeune Élisabeth; mais la violence de ses désirs lui montrait tous les obstacles comme faciles à détruire. Il commença par envoyer plusieurs messages à la reine douairière. « Le roi, di-
» rent ses envoyés à cette princesse, a le plus grand
» désir de vivre en bonne intelligence avec votre Ma-
» jesté. Il veut vous donner des preuves convaincantes
» de son amitié; il ne sait que trop combien vous avez
» souffert de cruels traitements : sa conscience les lui

» reproche. Il veut les réparer; il veut expier des mal-
» heurs dont le souvenir l'agite et l'afflige amèrement;
» il va vous assigner une pension considérable : vos
» parents auront les plus grandes places. Il procurera à
» vos filles les mariages les plus avantageux; il vient de
» perdre le prince de Galles, son fils et son unique hé-
» ritier; il va d'autant plus aisément révoquer l'acte par
» lequel il a désigné pour son successeur son neveu le
» comte de Lincoln, qu'il n'a pas encore présenté cet
» acte à l'approbation du parlement : c'est votre fille
» Élisabeth qu'il veut appeler au trône. Ses promesses
» seront garanties par un serment solennel dans une as-
» semblée des pairs spirituels et temporels. »

La reine douairière ne pouvait plus supporter les ennuis de son espèce de captivité; son asile était devenu pour elle une véritable prison. Elle avait la plus tendre affection pour les frères qui lui restaient, et pour ses filles, dont le malheur lui paraissait assuré si elle irritait Richard en rejetant ses offres; elle sortit de sa retraite et conduisit ses cinq filles à la cour du roi, qui l'accueillit avec les plus grands égards; elle écrivit même à son frère le marquis de Dorset d'abandonner Henri, et de revenir en Angleterre auprès de Richard, sur la générosité duquel il pouvait compter.

Bientôt la reine Anne, cette femme de Richard dont l'union avec lui paraissait devoir arrêter l'exécution des projets du tyran, cessa de vivre. On répandit le bruit qu'elle avait succombé au chagrin d'avoir perdu son fils; mais les crimes si nombreux de Richard en firent soupçonner un nouveau; on crut qu'elle avait été empoisonnée. Les Anglais ne la plaignirent pas. « Elle a mérité
» son sort, disait-on; elle a eu la bassesse de se jeter
» dans les bras du meurtrier de son premier mari, le
» prince de Galles, fils de Henri VI, et massacré à Tew-
» kesbury. »

Richard témoigna la plus grande affliction : il voulut que la reine Anne fût enterrée avec la plus grande pompe. Mais à peine l'eut-on déposée dans la tombe qu'il offrit sa main à sa nièce Élisabeth ; elle rejeta sa proposition avec horreur. Il n'osa pas insister ; et, croyant que ni la France ni la Bretagne n'étaient très-disposées à soutenir son ennemi, il ordonna de désarmer sa flotte au commencement de l'hiver.

Henri, informé de ce désarmement, représente si bien au gouvernement français les grands avantages de cette circonstance qu'il obtient une somme d'argent, un secours de douze mille hommes et des vaisseaux pour les transporter en Angleterre. Il se rend à Rouen, où ces douze mille hommes se rassemblent ; il reçoit des lettres par lesquelles on l'invite à descendre dans le pays de Galles. « Le peuple de cette contrée, lui écrivait-on, est » prêt à prendre les armes pour vous. On y a ramassé » beaucoup d'argent pour votre service. Toute l'Angle- » terre fait des vœux pour la chute du tyran ; et il ne » paraît avoir fait aucun préparatif pour s'opposer à » vos efforts. »

Henri se hâte de s'embarquer à Harfleur, met à la voile pour les côtes occidentales de l'Angleterre, débarque sur le rivage de Galles dans le havre de Milford, va dès le lendemain à Haversford, y est reçu au milieu des plus vives acclamations, envoie des messagers fidèles à sa mère et à ses principaux amis, leur indique les rendez-vous les plus convenables, et se rend, au travers de la principauté de Galles, vers Shrewsbury, où il veut passer la Severne.

Richard apprend avec étonnement la descente de Richmont, se dispose à marcher contre lui, et ordonne à sir Thomas Herbert de rassembler les milices du pays de Galles, et de s'opposer aux progrès de Henri ; mais

quel est le prince, détesté de ses sujets, qui a pu compter sur la fidélité de ceux même qui lui ont paru les plus dévoués? Les amis de Henri avaient facilement gagné Herbert. Il laisse passer Henri sans lui opposer aucun obstacle. Sir Reeps-ap-Thomas, l'homme le plus puissant du pays de Galles, et un grand nombre de nobles de la principauté, se réunissent à Richmont. Ils marchent avec joie sous les enseignes d'un de leurs compatriotes, d'un Tudor, qui, comme eux, descend des anciens Bretons, des premiers dominateurs de l'Angleterre. L'armée de Henri s'accroît à chaque instant. Il entre dans Shrewsbury sans éprouver aucune résistance. Sir William, frère de lord Stanley, vient le trouver secrètement. « Mon frère, lui dit-il, vient de lever » un corps de cinq mille hommes. Il est à Lichtfield, » très-près de Shrewsbury; il combattra pour vous dès » que son fils, le lord Strange, retenu en otage auprès » de Richard, aura pu dérober sa tête au glaive du » tyran. »

Richard avait rassemblé à Nottingham un assez grand nombre de troupes, et s'était avancé entre Leicester et Coventry pour livrer bataille à son rival sur la route de Londres, que Henri devait suivre. Richmont s'avance vers Lichtfield. Lord Stanley en sort à son approche, et se retire vers Atherstone. Henri marche vers Leicester, décidé à profiter de la disposition des esprits et à donner une bataille décisive. Plein de courage et d'une noble confiance, il visite secrètement lord Stanley dans Atherstone, revient dans son camp, apprend que Richard a décampé de Leicester pour le combattre, veut lui épargner la moitié du chemin, met son armée en mouvement, et rencontre son ennemi à Bosworth.

Les armes vont décider du sort de l'Angleterre. Douze mille hommes bien équipés composent l'armée de Richard. Le duc de Norfolk commande l'avant-garde;

Richard se place au centre, et met sur sa tête la couronne qu'il a obtenue par tant d'assassinats.

Richmont n'a que cinq mille hommes mal armés; mais ils sont remplis d'enthousiasme. Il les range sur deux lignes, donne au comte d'Oxford le commandement de la première, et se réserve celui de la seconde. Lord Stanley arrive, et forme sa troupe vers la droite de Henri dans un terrain voisin de l'espace qui sépare les deux armées. Son frère sir William se place vis-à-vis de lui, et de l'autre côté des troupes de Richard et de Henri.

Richard, étonné des positions singulières que viennent de prendre les deux frères, soupçonne leurs intentions, et envoie à lord Stanley l'ordre de réunir ses troupes aux siennes. Stanley fait une réponse équivoque. Richard veut faire tomber la tête de lord Strange, qui est auprès de lui. « Arrêtez, lui disent ses généraux ; » vous allez forcer les deux frères à combattre contre » vous; peut-être veulent-ils demeurer neutres et ne » se déclarer que pour le vainqueur. » Richard, troublé, et comme sentant déjà une main toute-puissante vengeresse qui s'appesantit sur lui, n'oppose aucun corps à ceux des deux frères, et se contente de haranguer ses soldats. Henri parle aux siens avec une chaleur qu'ils partagent vivement, et, par un mouvement habile, porte son aile gauche derrière l'espace où se termine un marais qui la séparait de l'armée de Richard, et met son aile droite à couvert derrière ce marais impraticable. Il donne le signal et s'avance.

Richard fait sonner ses trompettes, et le combat commence par une décharge générale de flèches. Norfolk étend sa ligne sur sa gauche pour dépasser le marais et envelopper l'aile droite de Henri : Stanley se déclare alors, et se joint à cette aile droite, pour soutenir l'attaque qui la menace. Norfolk serre ses files trop ouvertes.

Le combat recommence; mais les troupes de Richard, découragées par la défection de Stanley, ne se battent que faiblement. Oxford les charge avec impétuosité : ils sont près d'abandonner le champ de bataille; Richard s'avance jusques au premier rang de ses soldats pour les ramener par son exemple. Il voit Henri qui s'est porté comme lui sur le front de la bataille, met sa lance en arrêt, court sur son rival avec fureur, et renverse plusieurs officiers. Henri le reçoit avec calme, et le combat avec son épée. Des groupes de soldats se jettent entre les deux contendants et les séparent. Sir William Stanley suit l'exemple de son frère, attaque en flanc les troupes de Richard, renverse l'aile droite ennemie sur le centre de Glocester, et les met dans un tel désordre que ce centre et cette aile droite commencent à prendre la fuite. Le comte de Northumberland, qui commande un corps de réserve, refuse de les secourir. Richard voit dans ce moment terrible que tout est perdu pour lui : il ne veut pas survivre à sa défaite, s'élance dans l'endroit où l'on se bat encore avec le plus de chaleur, combat en désespéré, et tombe mort sur un tas de cadavres.

Le duc de Norfolk perd aussi la vie, ainsi que trois autres lords.

Richmont se jette à genoux sur le champ de bataille, rend grâces au ciel de sa victoire, monte sur une éminence, félicite ses soldats victorieux, les remercie, et leur promet de les récompenser en roi. On découvre au milieu des morts la couronne de Richard; Stanley la place sur la tête de Richmont, et toute l'armée proclame le vainqueur roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Henri VII.

On trouve le corps de Richard couvert de blessures, de poussière et de sang; on le porte à Leicester. On ne peut le dérober aux outrages. On l'enterre sans pompe

dans l'église abbatiale; mais Henri VII ordonne qu'on lui élève une tombe (1485).

Édouard, comte de Warwick et fils aîné du malheureux duc de Clarence, frère aîné de Richard III, avait survécu aux désastres de sa famille. Il était regardé comme le seul mâle vivant de la maison d'Yorck. Son oncle Richard l'avait fait enfermer dans le château de Sheriff-Hutton. Henri donne l'ordre de le conduire dans la Tour de Londres; il écrit à la reine douairière et à la princesse Élisabeth; il les prie de quitter leur asile; il désire qu'elles habitent la ville de Londres jusques au moment où il recevra la main de la jeune princesse; mais il est bien aise que son union avec Élisabeth ne soit célébrée que lorsque le parlement aura reconnu ses droits à la couronne.

Il choisit un samedi pour faire son entrée dans la capitale, parce que c'est un samedi qu'il a remporté à Bosworth son importante victoire. Le lord maire et les compagnies de Londres vont au-devant de lui : tout retentit d'acclamations sur son passage; on le nomme le libérateur de l'Angleterre; on bénit le ciel de voir les deux *Roses* réunies, et toutes les discordes civiles éteintes. Quelques Anglais voient avec peine que le nouveau roi traverse la ville dans une espèce de carrosse ou de voiture fermée, au lieu d'être à cheval comme ses prédécesseurs; mais ce léger nuage est bientôt dissipé. Henri arrive à Saint-Paul, y présente devant l'autel du Dieu des armées les étendards que la victoire lui a donnés, fait chanter le cantique solennel d'actions de grâces, et se retire dans le palais épiscopal, au milieu des flots du peuple et des signes les plus éclatants de l'allégresse générale.

Peu de jours après, il renouvelle, en présence d'un conseil très-nombreux, le serment qu'il avait fait d'épouser la princesse Élisabeth, nomme le comte d'Oxford

gouverneur de la Tour, conclut une trève d'un an avec le roi de France Charles VIII, crée duc de Bedford son oncle le comte de Pembroke, qui lui avait servi de père, donne le comté de Derby au second mari de sa mère, le lord Thomas Stanley, et confère d'autres titres à plusieurs de ses partisans.

La joie publique est troublée dans le mois de septembre par une maladie pernicieuse que l'on nomme *sweating-sickness*, maladie de sueur, et qui ravage non seulement la capitale, mais encore plusieurs comtés du royaume. Un grand nombre de personnes tombent victimes de cette cruelle maladie; mais on trouve le moyen de la combattre avec succès, et elle disparaît.

Henri, rassuré sur les suites d'un malheur qui a répandu tant d'alarmes, se fait couronner par le cardinal Bourchier, archevêque de Cantorbéry; il crée, le jour de son sacre, un corps de cinquante archers que l'on nomme *yeomen*, et qui sont particulièrement destinés à la garde de sa personne; et, le 7 novembre suivant, le parlement passe un *acte d'établissement* qui porte que la couronne est à Henri, et lui restera ainsi qu'à ses descendants.

Mais quelles idées on avait encore des prérogatives usurpées pendant si long-temps par les pontifes de Rome! Cet acte d'établissement fut confirmé par une bulle du pape, dans laquelle on fit mention des droits que Henri tenait de sa naissance, et de ceux qu'il devait à la conquête.

De grandes difficultés s'élèvent cependant dans le parlement, après la proclamation de l'acte d'établissement. Il est d'autant plus important de les rappeler qu'elles montrent le respect que l'on a pour l'autorité des lois dans tous les pays où les droits de la nation sont exercés ou garantis par des représentants.

Des bills d'*atteinder* avaient été portés contre plusieurs adhérents de Henri, élus depuis par la nation délivrée du

joug de Richard, et qui faisaient partie du nouveau parlement. On voulait annuler ces bills; mais les membres du parlement que ces bills concernaient ne pouvaient pas être juges dans leur propre cause. La question fut renvoyée à la décision des magistrats; ils prononcèrent que ceux contre lesquels les bills avaient été rendus devaient s'absenter du parlement jusques après l'annulation de ces actes.

Mais le roi lui-même avait été déclaré traître et rebelle par un acte du parlement asservi par Richard. Le monarque ne pouvait se séparer des chambres sans que, par cette absence ou cette séparation, le parlement ne fût dissous. Les juges déclarèrent que, d'après les lois fondamentales du royaume, la possession du trône enlevait toutes les taches, et purgeait la possession de tout *atteinder*, de tout crime, de toute sentence.

Après la terminaison de ces discussions préliminaires, un bill d'*atteinder* fut porté contre Richard, que l'on ne qualifia que de duc de Glocester, le duc de Norfolk, le comte de Surrey et plusieurs autres adhérents de Richard; et les confiscations qui en provinrent furent si considérables que Henri n'eut besoin de demander aucun subside.

Le roi publia ensuite une amnistie générale; et on vit sortir de leurs retraites cachées un grand nombre de ceux qui avaient porté les armes contre lui, et qui s'empressèrent de lui prêter serment de fidélité.

Vers ce temps, l'incendie des guerres civiles que la victoire de Henri venait d'éteindre dans la Grande-Bretagne était près de se rallumer en France.

Le duc d'Orléans, impatient de commencer une grande insurrection, avait tenté tous les moyens de s'emparer de Paris. Plus affable qu'aucun autre prince, il se donnait souvent en spectacle aux habitants de la capitale, assistait à leurs assemblées municipales, partageait

leurs amusements, leurs exercices, leurs banquets, et se plaisait à se voir suivi d'une multitude empressée. Trompé par les applaudissements que sa présence faisait naître, il imagina qu'il pouvait aisément dominer dans la capitale et même dans le royaume. Il résolut de demander au parlement, en qualité de premier prince du sang, l'administration du royaume et la tutelle du roi, que les représentants de la nation lui avaient refusées. Il espéra que le parlement saisirait avec d'autant plus d'empressement une occasion d'accroître ses prérogatives qu'il serait secondé par l'opinion publique de la capitale. Il se rendit au palais, accompagné de ses officiers : son chancelier Lemercier porta la parole ; il parla avec une grande force contre Anne de Beaujeu ; il l'accusa de dissiper les finances, de favoriser les abus les plus révoltants, de tenir le roi en captivité, et d'avoir voulu faire assassiner le premier prince du sang, son beau-frère. Les magistrats, fidèles à leurs serments, soutinrent avec une noble fermeté les lois fondamentales du royaume, et les grands principes de droit public qui régissaient depuis si long-temps les nations européennes. « La cour, répon-» dit le premier président de La Vaquerie au nom du » parlement, a été instituée par nos rois pour rendre la » justice à leurs sujets, et non pour s'immiscer dans les » affaires du gouvernement. Voilà notre devoir ; le vôtre » est de maintenir la paix et la concorde. » Il leva la séance, et dépêcha un courrier à Madame pour l'informer de tout ce qui venait de se passer.

Le duc d'Orléans, bien loin de profiter de la leçon que venaient de lui donner de sages magistrats, eut recours au corps municipal de Paris, et à l'université, dans le sein de laquelle on comptait alors plus de vingt mille étudiants en état de porter les armes. Les états généraux avaient prononcé ; la fougue des passions du duc d'Orléans et les désordres de sa conduite inspiraient

d'ailleurs trop peu de confiance : ni l'université ni le corps municipal ne voulurent le seconder.

Pendant ces tentatives et ces refus, Madame prît contre lui une résolution hardie ; elle entreprit de le faire arrêter au milieu même des Parisiens. Un parti de soldats déterminés fut bientôt aux portes de la capitale ; elle les suivit à la tête d'un corps de cavalerie.

Dans ces temps où les communications étaient si difficiles, les routes si mal construites, les voyages arrêtés par tant d'obstacles, les correspondances si peu nombreuses, les nouvelles si rares et les récits si incertains, les surprises qui paraissent maintenant les plus extraordinaires pouvaient être très-faciles. Le duc d'Orléans, n'ayant aucun soupçon du danger qui le menaçait, jouait tranquillement à la paume au milieu des halles. Deux de ses gentilshommes aperçoivent par hasard des soldats de Madame dans le faubourg Saint-Marceau ; ils courent vers le duc tout effrayés, le saisissent avec force, le jettent sur un cheval, l'obligent de s'éloigner à toute bride ; et d'Orléans ne cesse de courir que lorsqu'il est parvenu dans Verneuil, qui appartient au duc d'Alençon, l'un de ses partisans les plus dévoués.

Madame entre dans la capitale, veut récompenser les membres du parlement de leur fidélité, fait rendre une déclaration qui les exempte, pour leurs fiefs, du service militaire et féodal ou du *ban* et de l'*arrière-ban*, et ôte au duc d'Orléans, au comte d'Angoulême et au comte de Dunois leurs gouvernements, leurs pensions, et leurs compagnies d'ordonnances ou d'hommes d'armes (1485).

Le duc d'Orléans, réfugié dans Verneuil, et ne respirant que vengeance, attendait, pour entrer en campagne, l'arrivée des Bretons que le duc François et son ministre Landois lui avaient promis. Madame parvient à faire imiter parfaitement l'écriture du duc ; on fabrique une

lettre par laquelle il prie le duc François de suspendre la marche de ses troupes; on contrefait sa signature; on porte la lettre au duc de Bretagne : François et son rusé ministre sont trompés; le départ des troupes bretonnes est suspendu.

Madame alors bloque étroitement Verneuil; le duc, dénué de troupes, d'argent et de vivres, va tomber entre les mains de celle qu'il a tant offensée. Les plus grands seigneurs de ceux qui entourent Madame ne peuvent se résoudre à voir la perte du premier prince du sang de France; ils parlent à la princesse avec tant de chaleur que son ressentiment est contraint de fléchir. Elle consent à recevoir le duc à la cour, et à lui rendre la première place dans les conseils du roi; mais tout ce qu'elle avait éprouvé avait aigri son caractère; sa raison, son devoir et sa politique n'imposaient plus à ses passions le frein qui avait tant contribué à ses premiers succès; sa fierté naturelle était devenue une hauteur impérieuse que la douceur de son mari ne pouvait plus calmer. Non seulement elle ne voulut pas rétablir le duc d'Orléans dans ses gouvernements, mais elle refusa ce rétablissement aux grands du royaume de la manière la plus propre à blesser leur amour-propre, et à remplir leurs cœurs de mécontentement.

Le connétable de Bourbon se plaignait avec amertume de n'être consulté sur rien, pas même sur les opérations militaires. Le duc d'Orléans, que la nécessité seule avait contraint de se soumettre, résolut de profiter des chagrins du connétable; il lui témoigna la plus grande déférence, donna les plus grands éloges à ses victoires, à son expérience, à ses talents, se montra indigné des orgueilleux dédains de madame de Beaujeu pour le prince qui avait rendu les plus grands services à l'état, s'insinua avec tant d'art dans l'esprit du connétable, et réveilla avec tant de force sa fierté et son ambi-

tion, que le duc de Bourbon, malgré son âge, ne respirait que pour le renouvellement de la guerre civile.

L'archiduc Maximilien, encouragé par les troubles de la France, avait fait sommer la ville de Gand de le reconnaître pour administrateur des états de son fils, et de l'aider à conquérir les provinces cédées à la France par le traité d'Arras. Les Gantois l'avaient refusé avec hauteur; il avait ravagé leur territoire : ils avaient réclamé le secours du roi de France, suzerain du comté de Flandre. Le conseil embarrassé ne savait que résoudre; il ne voulait ni rompre le traité d'Arras, si avantageux à la France, ni abandonner les Gantois, qui avaient été si utiles à Louis XI. Madame eut recours à un expédient que lui inspirèrent les idées féodales, qui flattait son orgueil, et qui trouva d'autant moins d'opposition parmi les princes, les pairs et les autres grands vassaux, qu'il paraissait faire revivre ces anciens droits de paix et de guerre et cette souveraineté presque indépendante qu'ils avaient usurpés sous les rois trop faibles de la seconde race, qui allaient leur échapper, et dont ils prévoyaient la perte entière avec tant de douleur. Elle déclara que le roi son frère serait neutre; mais elle signa en son nom, et au nom du comte de Beaujeu, un traité d'alliance et de confédération avec les Gantois, et envoya à leur secours le maréchal Desquerdes, avec des troupes du roi, qui étaient censées être celles du comte et de la comtesse.

Le maréchal de Rieux, le vicomte de Rohan, le prince d'Orange, et plusieurs autres barons bretons, persécutés par l'exécrable Landois, s'étaient réfugiés à Ancenis; leurs châteaux avaient été détruits, leurs villages brûlés, leurs campagnes ravagées, leurs forêts abattues. Ils avaient imploré l'assistance du monarque : Madame les avait pris sous sa sauvegarde et sous celle du roi, à condition qu'ils reconnaîtraient Charles VIII pour souverain

de la Bretagne après la mort du duc François. Les barons réfugiés s'étaient soumis, en gémissant, à cette condition; mais François II, indigné de ce qu'ils avaient consenti à déshériter ses filles, vit à peine les troupes de Charles VIII parties pour la Flandre, qu'il résolut de forcer les barons dans Ancenis, de les immoler à son ressentiment, et de porter ensuite le fer et le feu dans les provinces dégarnies de soldats d'un royaume administré par une femme qu'il haïssait.

Madame ordonna à Thomas de Foix, seigneur de Lescun, et gouverneur de la Guyenne, de marcher au secours des barons avec le ban et l'arrière-ban de son gouvernement et des provinces voisines. Il s'empressa de réunir ses troupes à celles des barons; leur armée est bientôt en présence de celle du duc François. Les généraux des deux partis ne peuvent se voir, sans frémir, prêts à verser le sang des braves compatriotes qu'ils aiment et qu'ils estiment, pour servir ou combattre la fureur insensée du misérable Landois qu'ils détestent et méprisent. Ils arrêtent leurs guerriers, s'avancent les uns vers les autres, confèrent ensemble; les officiers et les soldats des deux armées les imitent, se rapprochent, se mêlent et se confondent. Chacun d'eux en quelque sorte reconnaît un ami, un parent, un frère, un père ou un fils dans l'ennemi qu'il allait immoler; ils déplorent les malheurs de la Bretagne, abjurent la guerre impie pour laquelle ils ont pris les armes, s'embrassent avec transport, versent de nobles larmes, jettent des cris de joie, jurent sur leurs armes d'immoler à leur patrie le ministre odieux qui la déshonore, n'ont plus qu'un même esprit, n'expriment que le même vœu, ne forment qu'une seule armée, et s'avancent vers Nantes.

Landois, toujours aussi audacieux que scélérat, obtient du duc de Bretagne une ordonnance terrible contre l'ar-

mée, qu'il qualifie de rebelle; mais le chancelier du duc, au lieu de la sceller, fait arrêter le premier ministre; et, malgré les défenses, les prières, la douleur de François, dont la voix n'est regardée que comme celle du ministre pervers qui l'a subjugué, Landois est jugé, condamné, et meurt sur un gibet.

Le duc d'Orléans avait resserré ses alliances avec ce vieux duc de Bretagne que sa faiblesse pour son ministre venait de réduire à une si grande humiliation, et avec l'archiduc Maximilien. Combien l'amour-propre blessé et l'ambition peuvent devenir aveugles! et combien la hauteur orgueilleuse des rois peut leur être funeste! Non seulement le bouillant duc d'Orléans, mais encore le politique connétable de Bourbon, le chef si expérimenté des armées françaises, sont entraînés par leurs passions jusques à s'allier avec l'ennemi de leur patrie. Leur ligue allait devenir bien redoutable. Le duc de Bourbon avait joint à toute l'influence du premier prince du sang celle de son crédit immense et de sa grande réputation, toutes les forces de ses nombreux domaines et celles du Languedoc, qui lui était entièrement dévoué.

Le duc d'Orléans crut devoir préférer la ville dont il portait le nom, située sur un grand fleuve, et entourée de pays fertiles, pour le rendez-vous des troupes qu'il attendait d'un grand nombre de provinces : il comptait sur l'affection des Orléanais; mais la fierté dédaigneuse de Madame, qui avait tant irrité les grands du royaume, bien loin de blesser la nation, ne déplaisait pas à ceux que les grands vassaux tenaient encore courbés sous les rigueurs du régime féodal. Madame, qui connaissait ces dispositions de la très-grande majorité des Français, et dont peut-être les manières hautaines étaient maintenues en grande partie par l'espoir de la reconnaissance de la nation, envoya à Orléans le seigneur du Bouchage : ce

commissaire, vieilli dans les affaires, assembla les habitants; il leur dit ce que le roi attendait de leur zèle et de leur fidélité. « Vos pères se sont couverts de gloire, » ajouta-t-il, en défendant leurs remparts et en déli- » vrant l'état de la domination des Anglais; vous ne » voudrez pas dégénérer de la vertu de vos aïeux; vous » conserverez l'éclatante réputation de votre ville; vous » ne vous liguerez pas avec ceux qui ne veulent que » vous opprimer; vous ne prendrez pas les armes con- » tre le petit-fils de Charles VII, dont vos ancêtres ont » affermi la couronne, et qui les a comblés de bienfaits.»

Les Orléanais fermèrent leurs portes aux princes : le duc d'Orléans furieux porta le ravage dans son propre apanage; les Orléanais voyaient du haut de leurs remparts les flammes consumer les villages et les hameaux, et néanmoins leur fidélité ne fut pas ébranlée.

Madame vint à leur secours avec Charles VIII et deux grands corps de troupes : René II, duc de Lorraine, l'allié du roi de France, se mit à la tête d'une de ces armées, et marcha au-devant du duc de Bourbon, qui s'avançait à grandes journées; son parent, le sire de Dompjulien (Antoine de La Ville-sur-Illon), commandait sous ses ordres.

La seconde armée fut confiée à Louis de La Trémouille, vicomte de Thouars et prince de Talmond, époux de Gabrielle de Bourbon, fille de Louis, comte de Montpensier, et qui avait fait ses premières armes sous les ordres de son oncle George de La Trémouille, sire de Craon. C'est de lui que l'historien Paul Jove devait dire un jour qu'il avait été *la gloire de son siècle et l'ornement de la monarchie française*. C'est lui que Guichardin devait regarder comme le premier capitaine du monde, et c'est encore lui auquel on devait donner le nom si honorable de *chevalier sans reproche*. Il n'avait encore que vingt-cinq ans, et néanmoins sa

réputation était déjà si grande que son beau-père le comte de Montpensier, qui avait rempli les fonctions de général en chef, et le comte de Vendôme, demandèrent à servir sous un aussi brave et aussi habile guerrier.

La Trémouille obligea le duc d'Orléans à se renfermer dans Beaugenci avec sept ou huit mille hommes, et en forma le siége; le duc n'avait pas pu, au milieu d'un pays dont le ravage avait été horrible, réunir dans Beaugenci les munitions nécessaires; il éprouva bientôt tous les maux du plus grand dénûment. La Trémouille le somma de se rendre : le duc chassa le héraut; mais, n'espérant aucune ressource, il fit taire sa fierté, et demanda instamment la paix. Madame voulait qu'il fût jugé, et avait déjà donné ordre au parlement d'instruire son procès : elle écrivit à La Trémouille de ne recevoir le duc qu'à discrétion; mais ce général et tous les autres grands du royaume qui entouraient madame de Beaujeu intercédèrent avec force en faveur d'Orléans. « Ne réduisez pas au désespoir, lui » dirent-ils, le premier prince de votre sang : il est » imprudent et coupable; mais il est si vaillant. » Madame n'osa pas rejeter leur prière. « Le roi pardonne » au duc d'Orléans, répondit-elle; mais il livrera à » son souverain toutes ses places fortes; et il consen» tira à l'exil hors du royaume, du comte de Dunois. »

Le duc de Lorraine venait de rencontrer le connétable à douze lieues d'Orléans; une grande bataille allait être livrée lorsqu'on apprit les événements de Beaugenci. René, bien instruit des intentions de Madame, offrit la paix au connétable à des conditions honorables pour cet illustre guerrier; Bourbon l'accepta, congédia son armée, et se retira à Moulins. Le duc de Bretagne, effrayé de nouveau, promit de ne jamais donner d'asile aux mécontents de France; et la guerre

qu'on a nommée la *guerre folle*, fut entièrement terminée.

Les Français ne furent pas aussi heureux dans les Pays-Bas : les Gantois ne purent pas s'accorder avec le maréchal Desquerdes ; Maximilien entra en conquérant dans la capitale et dans les autres principales villes de la Flandre ; il en exigea des contributions énormes, avec lesquelles il put attirer sous ses drapeaux les meilleurs soldats de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Angleterre ; il fut nommé roi des Romains, et ses promesses inspirèrent d'autant plus facilement au duc d'Orléans et au duc de Bretagne de nouvelles espérances et de nouveaux complots, que Madame avait usé de ses succès sans modération et sans politique.

Elle avait voulu que Nicole de Penthièvre confirmât la vente que son époux, le seigneur de Brosse, avait faite à Louis XI de ses droits sur le duché de Bretagne : le duc François fit retentir de ses plaintes toutes les cours de l'Europe ; les états de Bretagne reconnurent ses filles pour héritières présomptives du duché ; chaque député jura sur une hostie consacrée, sur un fragment de la croix de Jésus et sur les Évangiles, de sacrifier ses biens et sa vie pour la défense des princesses : il conclut avec Maximilien une ligue offensive et défensive ; ils promirent de ne déposer les armes que lorsque Madame et son mari auraient été privés du gouvernement du royaume, et le duc d'Orléans fut le médiateur secret de leur traité.

Madame, menacée par François et par Maximilien, et ne doutant pas qu'elle ne le fût bientôt par le duc d'Orléans, leva un corps de six mille Suisses et de six mille anciens soldats français nommés aventuriers : elle fit, pour les payer, la faute d'augmenter la taille sans le concours des états généraux ; mais la nation paya, sans murmurer, un accroissement d'impôts qu'elle jugea

nécessaire pour défendre le trône contre de grands vassaux dont elle redoutait plus que jamais le fardeau du pouvoir.

Bientôt Maximilien paraît en campagne à la tête de soixante mille Allemands, Wallons, Suisses ou Anglais : il s'empare de Thérouane ; il publie un manifeste dont le premier prince français n'avait pas rougi d'être l'auteur; il reproche à Madame et au comte de Beaujeu leur ambition, leur orgueil, leur avarice. « Ils ont formé le projet, » dit-il à l'Europe, d'écraser tous les grands du royaume » et de soumettre les états voisins. J'exige qu'Anne de » Beaujeu soit chassée de la cour; je demande que le roi » convoque les états généraux ; j'enverrai alors des ambassadeurs, de concert avec l'empereur mon père, » pour établir en France l'ordre, la paix et la concorde.» Ce superbe manifeste est adressé au roi et aux grandes villes du royaume avec des lettres aussi hautaines. Comment la passion du duc d'Orléans est-elle assez forte pour lui faire oublier à ce point l'honneur de sa patrie ! L'insolente proclamation produit l'effet qu'il était aisé de prévoir ; la brave nation française la regarde comme un outrage, et jure de le venger. *Désistez-vous de votre folle entreprise*, répondent au roi des Romains les citoyens de Paris. On lit en plein conseil la lettre écrite à Charles VIII : le comte de Montpensier et celui de Vendôme se lèvent et vont se ranger aux côtés du sire de Beaujeu. *A tort, sans cause et contre vérité*, disent-ils, *Maximilien a chargé le seigneur de Beaujeu. Nous sommes prêts à servir notre cousin contre ledit Maximilien et tous ses adhérents.* Tous les yeux se tournent vers le duc d'Orléans : il garde le silence. Quel remords secret ne doit pas éprouver son âme violente, mais noble et généreuse !

Le maréchal Desquerdes et le maréchal de Gié gardaient les frontières de la Picardie ; mais leur armée était

très-inférieure à celle du roi des Romains. Madame sent tout le danger de sa position; elle a le courage, plus rare qu'on ne pense, de sacrifier ses ressentiments particuliers au salut de l'état.

Le connétable de Bourbon était retiré à Moulins; son château était ouvert à tous les mécontents; il les comblait d'honneurs et de distinctions; son âme était aigrie : le roi, conseillé par Madame, l'invite à venir concourir avec lui à sauver le royaume; il répond que la goutte ne lui permet pas de monter à cheval : « Envoyez-moi du moins, » lui écrit Charles VIII, votre compagnie d'hommes » d'armes, les nobles de vos domaines et ceux du Lan- » guedoc. » Bourbon, ravi de pouvoir humilier Madame et accabler ses ennemis, surmonte les douleurs que sa goutte lui fait souffrir, et part à la tête de troupes nombreuses et aguerries. Son approche répand les alarmes; le comte de Beaujeu va au-devant de lui avec le comte de Montpensier et le comte de Vendôme : ils tâchent en vain de le calmer par leurs soumissions; il arrive à la cour plein de fierté, prend sa place au conseil, s'emporte contre Madame, lui reproche les périls de l'état, déclare qu'il veut, en qualité de connétable, conduire toutes les opérations militaires, décider de la paix et de la guerre, et qu'il va trouver le roi des Romains pour traiter avec lui aux conditions qu'il jugera les plus convenables aux intérêts de la couronne.

Il part en effet, et s'avance rapidement vers la frontière.

La plus grande agitation règne autour de Madame; elle voit tous les dangers qui l'environnent; elle envoie en vain des courriers pour prier le connétable de suspendre sa marche; l'inflexible Bourbon refuse de les entendre : elle montre alors la véritable force de son caractère; elle fait plier sa fierté; elle se dévoue au plus grand des sacrifices qu'elle puisse faire, elle consent à s'humilier pour

le salut de l'état; elle part avec le roi; court après le connétable; l'atteint à Compiègne, et lui dit avec une confiance qui les honore tous les deux : « Sauvez la France » et le roi. »

Toute la magnanimité de Bourbon se réveille; il oublie tout, excepté qu'il est Français; il se réconcilie avec Anne de France en preux chevalier, et, dans toute la sincérité de son âme, lui promet de défendre l'état et le monarque (1486).

La violence d'un nouvel accès de goutte l'empêche de marcher lui-même contre Maximilien; mais il met ses troupes à la disposition des maréchaux Desquerdes et Gié.

Desquerdes apprend que les Suisses de Maximilien ne sont pas payés par ce prince, et que leurs murmures éclatent déjà dans le camp du roi des Romains; il parvient à lier avec eux une correspondance secrète; il leur propose de lui livrer Maximilien : le complot transpire; Maximilien effrayé se réfugie au milieu de ses hommes d'armes, quitte ensuite l'armée pour aller à Lille, négocie les emprunts qui lui sont nécessaires; les Suisses, fatigués d'attendre la solde qui leur est due, désertent le camp du roi des Romains, passent dans celui des Français; et Madame les renvoie dans leurs vallées, où ils vont porter leur antipathie pour le service de Maximilien.

Le comte de Dunois avait été l'âme de toutes les conspirations tramées en faveur de son cousin le duc d'Orléans; on l'avait exilé hors du royaume : mais, plein de génie, de constance et d'audace, négociateur habile, orateur éloquent, aussi profond politique que son père avait été grand capitaine, aussi dangereux pour bouleverser un état que le fameux compagnon d'armes de l'immortelle Pucelle l'avait été contre les Anglais, il n'avait cessé d'employer tout son art et tous ses amis pour réchauffer le zèle des partisans de son cousin, et en

augmenter le nombre : sa vaste prévoyance et son esprit délié subjuguaient les esprits et aplanissaient tous les obstacles; il était parvenu à former en faveur du duc d'Orléans une ligue formidable composée du roi des Romains, du roi de Navarre, du duc de Savoie, de celui de Bretagne, de celui d'Alençon, des comtes d'Angoulême, de Nevers, de Foix, d'Albret, de Comminges, du prince d'Orange et d'un nombre immense de guerriers, d'évêques, de magistrats et de simples citoyens.

Le duc de Lorraine même, le souverain le plus attaché à Madame, faisait partie de cette ligue : petit-fils par Yolande, sa mère, de René d'Anjou, comte de Provence, ne reconnaissant pas la validité du testament par lequel son grand-père avait disposé de la Provence en faveur de Charles III, comte du Maine, qui avait institué Louis XI son héritier universel, se regardant comme le plus proche et le seul héritier légitime de la Provence, il avait voulu faire valoir ses droits sur cette province. La trop fière Madame, irritée de la résolution du duc, s'était trop pressée de lui ôter sa compagnie d'hommes d'armes et la charge de grand-chambellan; le ressentiment du duc avait été d'autant plus vif que son attachement pour Madame avait été plus grand.

A peine cette ligue dangereuse était-elle formée que Dunois osa rentrer dans le royaume, aller à Parthenai dans le Poitou, et répondre avec fierté aux interpellations des officiers du roi. La ligue était encore secrète pour Madame et son conseil; mais la démarche hardie de Dunois lui fit soupçonner aisément qu'une grande conspiration allait éclore : le duc d'Orléans pouvait seul en être le chef; elle résolut de le faire arrêter.

Ce prince était à Orléans; il ne paraissait occupé que de bals, de chasses, de joutes, et de tournois. Le maréchal de Gié reçut l'ordre de le conduire à la cour de gré ou de force : le duc parut si disposé à se conformer aux

désirs de Madame que le maréchal partit sans aucune méfiance pour aller annoncer son arrivée à madame de Beaujeu, qui était alors à Amboise; mais à peine fut-il en route que d'Orléans, prenant des routes détournées, s'enfuit vers la Bretagne : les amis du prince prirent les armes dans la Guyenne; Madame fit renfermer dans des cages de fer quatre des confédérés, Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux et grand-aumônier du roi, George d'Amboise, évêque de Montauban, Bussi d'Amboise et Commines, et, ne voulant pas donner le temps à ses ennemis d'exécuter le vaste plan qu'elle avait découvert, elle marcha à grandes journées vers la Guyenne à la tête d'une armée, avec le roi, le comte de Beaujeu, le comte de Montpensier et le comte de Vendôme : sa présence si imprévue et le soin avec lequel elle répandit le bruit qu'elle venait de se réconcilier avec le duc de Lorraine, et de conclure une trêve avec Maximilien, consternèrent les insurgés. Le seigneur de Saint-André chassa Odet d'Aydie des bords de la Charente; Bordeaux et les plus grandes villes de la province se déclarèrent pour le roi; Odet d'Aydie fut fait prisonnier, et livra toutes les places qu'il y gardait au nom de son frère Lescun; le comte de Beaujeu reprit le gouvernement de la Guyenne, qu'il avait cédé à ce même Lescun, dont il était bien loin alors de prévoir la défection, et l'on réunit à la couronne le comté de Comminges que Lescun avait reçu de Louis XI.

Le départ de Madame pour la Guyenne avait inspiré à Dunois un plan digne de son génie. Philippe de Clèves, général de Maximilien, devait s'avancer vers Paris par la Picardie, le duc de Lorraine par la Champagne, et le duc d'Orléans par les provinces comprises entre la Bretagne et la capitale. Mais le maréchal Desquerdes, en Picardie, et le maréchal de Baudricourt, en Champagne, occupèrent les positions les plus favorables avec tant

d'habileté, et se présentèrent avec une contenance si fière que les ennemis ne purent forcer les passages.

Pendant ce temps, le sire d'Albret, enveloppé par les troupes du roi, fut obligé de renoncer à la confédération, et de livrer sa compagnie d'hommes d'armes. Madame pardonna au roi de Navarre, fils du sire d'Albret, ainsi qu'au comte d'Angoulême, qu'elle détacha entièrement des intérêts du duc d'Orléans en lui faisant épouser Louise de Savoie, nièce du comte de Beaujeu. Le comte de Montpensier força Dunois à quitter Parthenai, et à se réfugier en Bretagne; et, pendant ces revers des confédérés, le duc d'Orléans nuisait bien plus encore à leurs intérêts et aux siens en ne paraissant à la tête d'aucune troupe, en restant à Nantes aussi tranquille qu'au milieu d'une paix profonde ou d'un triomphe complet, et en s'y livrant à tous les plaisirs.

Madame, se hâtant de profiter de cet étrange abandon, se présenta sur les frontières de la Bretagne. « Le » fer et le feu, dit-on de sa part au duc François, vont » ravager votre province, si vous ne livrez au roi le duc » d'Orléans et les autres Français réfugiés auprès de » vous. » Les principaux barons de la Bretagne, Rohan, Laval, Rieux, Châteaubriant et plusieurs autres, jaloux de l'influence du duc d'Orléans, secondent les menaces de Madame, et demandent avec force que leur duc se soumette à la volonté de son suzerain. Le duc irrité les traite de rebelles. Ils ont recours à la protection de Madame. Ils consentent au traité de Châteaubriant; ils reconnaissent les droits du roi sur la Bretagne, et néanmoins le traité porte que le monarque ne fera valoir ses droits qu'après la mort du duc; que la ville où François résidera ne sera jamais attaquée; que les troupes françaises s'éloigneront de la province, lorsque le duc d'Orléans n'y sera plus; que le roi ne pourra jamais envoyer en Bretagne que quatre cents hommes d'armes et quatre

mille fantassins; que ces fantassins et ces hommes d'armes seront commandés par un des barons contractants, et que la cour de France ne demandera jamais d'indemnité pour les frais de la guerre.

Madame consent à toutes ces conditions, parce qu'elle est résolue de les violer, fournit un corps de troupes aux barons qui doivent être victimes de sa perfidie, et fait entrer trois autres corps dans la malheureuse Bretagne. Le duc d'Orléans sort de son indigne repos. Le vieux duc irrité secoue le poids de l'âge; il marche contre les barons avec Lescun, devenu son favori, le duc d'Orléans et le comte de Dunois (1487). Au moment où il va leur livrer bataille, un de ces bruits que la perfidie fait adopter si aisément, malgré leur absurdité, et même par les guerriers les plus braves, se répand dans l'armée de François. « Les Français, dit-on, » qui sont auprès du duc, trahissent ce malheureux » prince. Ils doivent se jeter sur lui au moment de » la mêlée, et le livrer à l'ennemi. » Ce bruit se propage avec rapidité; l'effroi saisit l'armée. Plus de dix mille soldats, entraînés par une terreur soudaine, prennent la fuite et se dispersent. François se jette dans Vannes avec le duc d'Orléans, et quatre ou cinq mille soldats restés auprès de lui. Les barons insurgés l'assiègent dans cette ville; François est réduit aux dernières extrémités; mais son neveu, le prince d'Orange, rassemble des vaisseaux au Croisic et à Guerrande, entre dans le port de Vannes, reçoit sur son bord son oncle François, le duc d'Orléans et les principaux officiers de leur armée, et les conduit à Nantes.

Les barons s'emparent de la ville. Les troupes que l'on avait été obligé d'y laisser sont incorporées dans les troupes françaises. Trois mille cavaliers bretons, qui veulent pénétrer jusqu'à Nantes et secourir leur duc, sont taillés en pièces, et le comte de Montpensier

assiège les ducs d'Orléans et de Bretagne dans cette ville de Nantes, la plus grande néanmoins et la plus forte de toute la Bretagne.

Deux mille Allemands avaient été envoyés par le roi des Romains au secours de François; mais ils avaient débarqué à Saint-Malo, à l'extrémité de la Bretagne, opposée à la ville de Nantes. Le sire d'Albret était parti des Pyrénées, à la tête d'une petite armée, pour se réunir au duc; mais le comte de Candole, lieutenant du sire de Beaujeu en Guyenne, l'avait enveloppé et contraint à mettre bas les armes.

Le comte de Dunois était parti pour aller à Londres réclamer les secours du roi d'Angleterre. Sans cesse repoussé par les vents contraires, il est obligé de relâcher sur les côtes de la Basse-Bretagne, au milieu de nombreux détachements de troupes du roi de France. Il erre sur le rivage, inconnu, déguisé, en proie à l'inquiétude. Une attaque violente d'une maladie cruelle le saisit au milieu d'une vaste forêt. Étendu sur une terre inhospitalière, seul, sans secours, sans espérance, et déchiré par les douleurs les plus vives de la goutte, il invoque la mort. Un habitant de ces bois sauvages passe auprès de lui, a pitié de sa souffrance, le transporte dans sa chétive cabane. Dunois apprend que les paysans de la Basse-Bretagne, touchés des malheurs de François, et bien plus fidèles que d'ambitieux barons, se rassemblent en très-grand nombre pour sauver leur duc ou périr. Ses douleurs se calment; il se traîne vers eux, choisit parmi ces hommes si dignes d'éloges les dix mille les plus robustes et les mieux armés, les réunit aux deux mille Allemands du roi des Romains, parvient à les conduire à Nantes; et Montpensier est d'autant plus forcé de lever le siége que des maladies graves règnent dans son camp.

Le sire d'Avaugour, fils naturel du duc François,

avait pris le parti des barons et du roi de France, contre l'auteur de ses jours. On ne peut deviner par quel motif Madame donne à Montpensier l'ordre si impolitique de s'emparer de la forteresse de Clisson, qui appartenait au fils naturel de François. D'Avaugour, irrité et éclairé par cette injustice, court se jeter aux pieds de son père, et plusieurs autres barons, abandonnant les confédérés, se rangent sous les enseignes de François.

La Trémouille, Montpensier, Saint-André, le jeune Charles de Bourbon-Lavedan-Malouse, un des bâtards du connétable, ravageaient la Bretagne. Les Bretons voient dans le duc d'Orléans la principale cause des calamités qui les accablent : leurs esprits s'exaltent ; ils lui reprochent d'avoir porté dans leur patrie le trouble, la guerre civile et le malheur. Une insurrection éclate parmi les Nantais. D'Orléans est exposé aux plus grands dangers. Il déclare qu'il est prêt à retourner en France dès qu'il pourra y rentrer avec honneur et sûreté.

Cependant les confédérés commençaient à se repentir vivement d'avoir introduit dans leur province ces troupes de Charles VIII, ou plutôt de Madame, qui portaient le fer et le feu dans toutes leurs campagnes. Madame, ternissant de plus en plus, par sa hauteur, ses violences et sa mauvaise foi, la gloire qu'elle avait acquise, avait enfreint tous les articles du traité de Châteaubriant. Les barons lui rappellent ses promesses, et la somment d'évacuer la Bretagne, dont le duc d'Orléans est prêt à sortir. Un envoyé du maréchal de Rieux, à qui Madame avait donné l'ordre de Saint-Michel, et une pension de 40,000 livres, se plaint avec force de la violation du traité. *Allez, mon ami,* lui répond Madame avec la fierté la plus insultante; *dites à mon cousin de Rieux que les rois n'ont point de compagnons, et que, puisqu'il s'est mis si avant, il faut qu'il con-*

tinue. Le maréchal rentre avec tout son parti sous l'obéissance du duc de Bretagne.

François envoie, auprès de Madame, Lescun, devenu son premier ministre. Lescun demande la paix avec une assurance que Madame ne peut souffrir : elle le congédie sans réponse.

Le vieux duc invite alors le roi des Romains à se rendre à Nantes, pour y épouser sa fille aînée, y recevoir le serment de fidélité de ses sujets, et être mis en possession de la ville de Saint-Malo. Mais le maréchal Desquerdes, secondé par un des plus braves chevaliers de France, Matthieu, fils naturel du connétable, et surnommé le *grand bâtard de Bourbon,* prend Saint-Omer et Thérouane, remporte une victoire auprès du Quesnoi, fait prisonniers trois généraux de Maximilien, le duc de Gueldre, le comte de Nassau et le comte de Bossu; et le roi des Romains, arrêté à Bruges dans une grande insurrection, est renfermé dans une prison, où, pendant neuf mois, il a sous les yeux l'appareil de la mort.

François jette alors les yeux sur le sire d'Albret pour lui donner la main de sa fille aînée : les Bretons auraient préféré le fils aîné du vicomte de Rohan, issu des anciens souverains du pays; mais François détestait le vicomte, qui était son beau-frère, et qui néanmoins portait les armes contre lui; et Albret, veuf d'une Penthièvre, avait pour lui l'Angleterre, la Castille, la Navarre, le maréchal de Rieux et la comtesse de Laval, gouvernante de la princesse de Bretagne.

Albret s'embarque à Fontarabie avec quatre mille hommes de vieilles troupes, et arrive à Nantes auprès de François. La figure, les manières et le caractère du vieux guerrier déplaisent à la jeune, spirituelle, belle et si aimable princesse; le duc d'Orléans ne voit en lui qu'un rival : les intrigues se multiplient autour de François, et le mariage d'Albret est loin d'être conclu.

Anne de France, triomphante des malheurs de Maximilien, et s'abandonnant de plus en plus à ses ressentiments et à sa haine, imagine de frapper l'Europe, de commander à l'opinion, d'effrayer les mécontents, de détruire l'influence du duc d'Orléans et du duc de Bretagne par un jugement solennel qui les condamne comme rebelles.

Elle convoque la cour des pairs; le roi lui-même la préside; les grands-officiers de la couronne entourent le trône; et, pour achever de montrer quelles fausses idées on avait encore du pouvoir judiciaire, non seulement les ambassadeurs étrangers y sont appelés, mais encore deux nonces du pape y siègent sur le même banc que les princes du sang, pairs de France, et même au-dessus du comte de Vendôme.

Jean Le Maître, avocat général, prononce le premier discours : il rappela tous les attentats dont le duc d'Orléans s'était rendu coupable contre la couronne. « Je » l'accuse, dit-il, de ses traités avec les ennemis de l'é» tat, de ses révoltes réitérées, de sa rébellion encore » subsistante. Le duc de Bretagne a allumé les feux de » toutes les guerres civiles qui ont embrasé le royaume. » Je conclus à leur condamnation; je demande aussi » celle de Philippe d'Autriche. Il est convaincu de fé» lonie; il a désobéi au roi, qui l'avait sommé de venir » dans la cour prendre sa place de pair de France. »

Madame, effrayée des suites d'un jugement conforme aux conclusions de l'avocat général, donne des ordres secrets. La cour des pairs accorde un sursis aux trois princes; mais, par un de ces arrêts indignes d'une cour aussi auguste que celle des pairs de France, par une de ces décisions dont on écrase les faibles et qu'on n'ose pas lancer contre les forts qu'on redoute, elle déclare criminels de lèse-majesté le prince d'Orange, le comte de

Dunois, Lescun et les autres Français réfugiés en Bretagne; et elle ordonne la confiscation de leurs biens.

Le duc de Bourbon n'avait pas assisté à cette session de la cour des pairs. Il avait été retenu à Moulins par cette goutte qui l'avait déjà fait tant souffrir, et à la violence de laquelle il succomba bientôt à l'âge de soixante-deux ans; il avait vécu au milieu de ses vassaux comme un père au milieu de sa famille : ils arrosèrent sa tombe de larmes sincères, la couvrirent de fleurs, et le surnommèrent *le Bon*.

Il avait fait commencer la belle sainte chapelle de Bourbon-l'Archambaud, sur le portail de laquelle on voyait la statue de Pierre de Bourbon, celle d'Anne de France, épouse de Pierre, ainsi que celle de saint Louis, et dans laquelle on a conservé, pendant long-temps, une croix d'or du poids de quatorze marcs, surmontée d'une couronne du même métal enrichie de perles et de pierres précieuses, renfermant du bois regardé comme un fragment de la croix de Jésus, et placée sur un monticule de vermeil, au bas duquel on avait représenté le connétable et sa première femme, Jeanne de France, fille de Charles VII.

Jean II, duc de Bourbon, s'était marié en secondes noces avec sa cousine la jeune et belle Jeanne de Bourbon-Vendôme. Charles VIII brûlait d'envie de l'épouser après la mort du connétable; mais la politique de madame de Beaujeu s'étant opposée à cette union, Jeanne se remaria avec Jean de La Tour, comte d'Auvergne et de Lauraguais, dont elle eut l'épouse du duc d'Albanie, premier prince du sang d'Écosse, et celle de Laurent de Médicis, duc d'Urbin.

Le duc de Bourbon étant mort sans laisser d'enfants légitimes, sa succession appartenait à son frère Charles, cardinal de Bourbon, devenu l'aîné de sa branche; mais Madame, se montrant de nouveau trop digne fille de

Louis XI, s'empara de cette riche succession, et négocia avec le cardinal. Ce prince, retiré dans son archevêché de Lyon, accablé d'infirmités et menacé d'une mort prochaine, aima mieux transiger que de lutter contre sa belle-sœur, qui disposait de toutes les forces du royaume : il céda à son frère le comte de Beaujeu, qui prit le titre de duc de Bourbon, le duché de Bourbonnais, celui d'Auvergne, le comté de Forez, la principauté de Dombes, plusieurs autres domaines, et ne se réserva que la seigneurie de Beaujolais et 20, 000 livres de pension (1488).

Madame, cependant, poursuivait avec ardeur les projets de sa politique; son désir le plus vif était de réunir la Bretagne à la France. La Trémouille entra dans cette province avec douze mille hommes : il emporta les villes d'Ancenis, de Châteaubriant et de Fougères, livra à Saint-Aubin une grande bataille, et eut, dans cette mémorable journée, le bonheur si important non seulement de remporter la victoire, mais encore de faire le duc d'Orléans prisonnier. Madame, transportée de joie, promena son captif de château en château, et le fit ensuite renfermer dans la grosse tour de Bourges, où il passait toutes les nuits dans une cage de fer.

Le duc de Bretagne, accablé par la défaite de Saint-Aubin et la captivité du duc d'Orléans, demanda la paix dans les termes les plus soumis. Madame était inflexible. « Le temps est enfin arrivé, dit-elle au conseil, de subjuguer la Bretagne et de la réunir à la couronne. Il » faut agir, et non délibérer; je réponds du succès : » profitons de la consternation des vaincus; ne donnons pas aux Bretons le temps de se rassurer, de » concevoir de nouvelles espérances, d'appeler à leur » secours les puissances étrangères; ne perdons pas » l'occasion d'assurer le repos de la France et la puissance de la monarchie. » Le conseil était entraîné par

l'éloquence et l'autorité de Madame. Le chancelier Guillaume de Rochefort prend alors la parole, et s'immortalise. « Sans doute, dit-il avec une noble fermeté, la con-
» quête de la Bretagne est aussi facile qu'avantageuse;
» mais cette conquête est-elle juste? Depuis quand la
» convenance est-elle un titre à l'héritage d'autrui? Le
» roi réclame des droits sur la Bretagne; examinons
» ces droits. S'ils sont justes, poursuivons nos projets;
» si, au contraire, ils sont vains ou douteux, renonçons
» à une guerre qui ne serait que l'abus de la force et un
» brigandage indigne d'un roi très-chrétien. »

Le courage et la vertu de Rochefort remplissent d'une admirable émulation les membres du conseil : ils s'opposent aux désirs de la duchesse; et voici la réponse dictée par le chancelier, et que Charles VIII fait aux ambassadeurs du duc de Bretagne : « Je puis user du
» droit que Dieu m'a donné sur mes sujets et les punir;
» mais je veux que tous les princes de la terre appren-
» nent que les rois très-chrétiens se contentent de vain-
» cre leurs ennemis. Je remets à Dieu la vengeance de
» la rébellion du duc de Bretagne, vassal de ma couron-
» ne, et je consens à lui faire grâce. »

Cette réponse produisit l'effet le plus heureux sur l'esprit des Bretons. Le traité de Sallé fut signé; le duc de Bretagne promit de chasser les troupes étrangères et de ne plus en recevoir, de ne disposer de la main de ses filles qu'avec le consentement du roi, et de laisser entre les mains du monarque les villes de Saint-Malo, de Fougères, de Dinan, de Vitré et de Saint-Aubin-du-Cormier jusques au moment où les prétentions de Charles VIII sur le duché auraient été discutées par des commissaires nommés par le monarque et par le duc.

François se soumit à l'hommage-lige, prêta serment de fidélité, livra des otages, et succomba bientôt sous le poids des ans, des maux et des regrets.

La trève durait toujours entre la France et l'Angleterre; Henri VII avait épousé la princesse Élisabeth; la joie que cette union avait inspirée aux Anglais lui avait paru un témoignage de leur affection pour la maison d'Yorck, contre laquelle il avait conservé la plus grande aversion: il en avait ressenti une peine très-vive (1486).

Il voyagea dans les comtés septentrionaux, qui avaient été particulièrement attachés à la *Rose-Blanche;* il désirait d'en dissiper les mécontentements; il allait de Lincoln à Yorck lorsqu'il apprit que lord Lovel, sorti de son asile, marchait vers cette dernière ville à la tête de trois ou quatre mille hommes, et que les deux Stafford avaient investi la ville de Worcester. Il dissimula les craintes qui le saisirent, parvint à lever près de trois mille hommes dans les environs, en donna le commandement à son oncle le duc de Bedford, lui prescrivit de ne pas donner de bataille avec des soldats mal disciplinés et dont il était peu sûr, et lui ordonna de publier un pardon en faveur de tous ceux qui mettraient bas les armes : cette conduite réussit. Lovel, craignant de voir déserter ses troupes, se retira dans le comté de Lancastre, et passa ensuite à la cour de la duchesse douairière de Bourgogne. Les deux Stafford, abandonnés par ceux qui les avaient suivis, furent arrêtés : l'aîné fut exécuté à Tyburn; le plus jeune eût sa grâce.

La reine, dans le huitième mois de sa grossesse, accoucha d'un fils que Henri nomma *Arthur*, en mémoire du fameux roi breton dont il aimait qu'on crût qu'il descendait.

Les Anglais espérèrent que la naissance de cet enfant inspirerait à Henri une véritable affection pour Élisabeth; mais il n'en conserva pas moins une grande indifférence pour cette princesse. Il continua d'accabler les amis de la maison d'Yorck, qui était si chérie dans le

royaume; et il montra un air si froid, un caractère si réservé et un si grand penchant pour l'avarice que les Anglais le détestèrent. On alla même jusques à témoigner des regrets de n'être plus gouverné par le dernier tyran.

On répandit de tous les côtés le bruit que le duc d'Yorck avait échappé à la cruauté de son oncle Richard, et qu'il vivait sur le continent. La joie fut universelle; un prêtre d'Oxford, nommé Richard Simon, conçut un projet hardi, ou plutôt se chargea d'exécuter ce que lui inspirèrent de puissants personnages. Il avait pour élève un jeune homme dont le nom était Lambert Simnel, qui était né d'un boulanger ou d'un menuisier, et qui réunissait d'éminentes qualités. Le prêtre voulut d'abord le faire passer pour Richard, duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV; et, ayant ensuite entendu dire qu'Édouard Plantagenet, comte de Warwick, s'était échappé de la Tour de Londres, il préféra de dire que son élève était le comte Édouard, l'instruisit à jouer le rôle du fils de George, duc de Clarence, et du neveu d'Édouard IV, et, encouragé peut-être par la reine douairière, irritée de la conduite de Henri envers sa fille Élisabeth, le mena en Irlande, où il était moins dangereux qu'il ne fût reconnu, et où il pouvait être soutenu par deux chauds partisans de la maison d'Yorck, le comte de Kildare, lord lieutenant du vice-roi, et le frère de ce Kildare, qui était chancelier du royaume.

Simnel arrive à Dublin; il raconte au lord lieutenant de quelle manière il s'est évadé de la Tour. Kildare et son frère paraissent d'abord incertains; mais les Irlandais reçoivent avec transport le fils de leur cher duc de Clarence. Le lord lieutenant le conduit alors au château, et le traite en prince du sang d'Angleterre. Le faux Warwick se conduit avec tant de convenance et de dignité qu'il dissipe tous les soupçons : on le proclame avec

ardeur roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande. Aucune voix ne s'élève en faveur de Henri.

Cet événement cause à ce prince les plus vives alarmes; il assemble son conseil, et, sans aucun jugement, fait arrêter sa belle-mère, qu'il soupçonne de s'entendre avec ses ennemis, la renferme dans un monastère, et la dépouille de tous ses biens. La nation murmure d'un acte aussi arbitraire du roi envers la mère de sa femme, et celle à laquelle il doit le trône. Henri s'effraie de plus en plus; et, pour détruire toute croyance favorable au faux Warwick, il fait sortir le véritable de sa prison, veut qu'il parcoure les rues de Londres, permet qu'il s'entretienne avec ses anciens amis, et, après l'avoir montré ainsi au peuple, le fait renfermer de nouveau dans la Tour.

Cette mesure ne produit aucun effet sur les Irlandais; ils prétendent que Simnel est le véritable Warwick, et que l'homme que Henri a fait sortir de la Tour de Londres n'est qu'un imposteur. Henri donne des ordres pour empêcher toute communication entre les mécontents des deux royaumes, publie une amnistie en faveur de ceux qui abandonneront le parti des rebelles, et promet des récompenses à ceux qui découvriront des ramifications du complot. Mais le faux Warwick n'en acquiert pas moins de puissants amis en Angleterre. Jean de Lincoln, fils d'une sœur d'Édouard IV et de Richard III, s'était déclaré pour lui, et était allé en Flandre pour se concerter en sa faveur avec sa tante la duchesse douairière de Bourgogne, la veuve de Charles-le-Téméraire. Cette princesse, aussi indignée de la manière dont Henri traitait la reine Élisabeth et tous les anciens partisans de la *Rose-Blanche* que la reine douairière d'Angleterre, chargea Martin Swarts de conduire en Irlande deux mille hommes de vieilles troupes allemandes; elles débarquèrent à Dublin. Simnel fut couronné avec la

plus grande solennité dans la cathédrale de cette ville : on plaça sur sa tête une couronne qui avait orné une statue de la Vierge. Le nouveau monarque assembla un parlement, et tint un conseil dans lequel il fut décidé qu'il fallait porter la guerre en Angleterre (1487).

Combien était donc chancelant ce trône d'Angleterre, que le premier imposteur pouvait renverser! et comment aurait-il pu être stable, lorsque les lois fondamentales sur lesquelles il devait reposer n'étaient plus, depuis longtemps, garanties par des institutions analogues à l'état de la civilisation, ni défendues par des représentants de la nation librement élus, et véritablement indépendants? Quelle terrible leçon les malheurs de l'Angleterre, déchirée par tant de guerres civiles, ont donnée aux peuples et aux rois!

Henri, voyant toute l'étendue du danger qui le menaçait, leva deux armées, confia l'une au duc de Bedford, donna au comte d'Oxford le commandement de la seconde, parcourut les comtés de Suffolk et de Norfolk, revint à Londres, alla à Coventry, et y réunit toutes ses troupes. Bientôt il apprit que Simnel et ses amis étaient descendus dans le comté de Lancastre, y avaient été joints par quelques mécontents, et s'avançaient vers Yorck. Les habitants des contrées qu'ils traversèrent ne témoignèrent aucun empressement pour un roi amené par des Irlandais et des Allemands. Le comte de Lincoln, ne remarquant que trop la disposition des esprits, et craignant que, pendant que son armée diminuerait au lieu d'augmenter, celle de Henri ne reçût de nouveaux renforts, résolut de s'emparer de New-Yorck et de livrer une bataille. Henri partit de Nottingham, se plaça entre New-Yorck et l'ennemi, et se disposa au combat. Les insurgés attaquèrent avec impétuosité; les Irlandais, presque nus, et percés par les flèches des archers anglais, ne reculèrent pas. Les Allemands combattirent avec une rare

intrépidité; mais presque tous succombèrent. Leur chef, Martin Swarts, le comte de Lincoln et le comte de Kildare perdirent la vie; les insurgés furent massacrés ou mis en fuite; on fit prisonniers Simnel et le prêtre qui l'avait élevé. Le prêtre fut renfermé dans une prison; mais Henri ne voulut montrer que du mépris pour l'imposteur, et le fit l'un des marmitons de ses cuisines. Ceux qui avaient favorisé Simnel furent punis par des amendes ou des confiscations. Henri VII entra en triomphe dans sa capitale; et, pour ôter aux partisans de la *Rose-Blanche* un grand motif de mécontentement, il voulut que la reine fût couronnée avec solennité.

(1487) Vers le même temps, les priviléges des asiles furent restreints; mais quelles idées n'avait-on pas conservées de l'autorité des papes, puisque ces priviléges furent limités par la puissance spirituelle, et non par le pouvoir civil! Ce fut, en effet, une bulle d'Innocent VIII qui leur donna des bornes.

D'après cette bulle, les malfaiteurs qui avaient quitté leur asile pour commettre de nouveaux crimes, et y étaient rentrés, devaient en être arrachés par les officiers du roi; le monarque pourrait mettre des gardes dans les asiles même pour empêcher l'évasion des traîtres et des rebelles, et le privilége des asiles ne pourrait garantir que la personne des débiteurs.

Ce fut aussi vers la même époque que plusieurs bills importants furent rendus par le parlement, auquel Henri avait voulu demander quelle part il devait continuer de prendre à la guerre de Charles VIII contre le duc de Bretagne, ou plutôt dont il avait désiré d'obtenir des subsides sous le prétexte de cette guerre.

Ces bills confirmèrent l'autorité de la *chambre étoilée*, composée de membres du conseil du roi, réunis dans une chambre dont les ornements avaient donné le nom à ce tribunal, et qui jugeait des crimes non capitaux.

Tout Anglais qui ne serait pas de la chambre des pairs, et qui conspirerait contre un lord et un membre du conseil, devait être puni comme coupable d'un crime capital. La même peine serait infligée à ceux qui feraient violence à une femme, quand bien même elle se serait réconciliée avec son ravisseur, et les clercs convaincus d'un grand crime devaient avoir la main brûlée pour être notés d'infamie.

Henri VII, cependant, reçut des lettres de Jacques III, roi d'Écosse, qui implorait son secours. La conduite tyrannique de Jacques ayant soulevé contre lui la noblesse de son royaume, il s'était réfugié dans le château d'Édimbourg. Ne recevant que des promesses vagues de Henri VII et de la cour de France, à laquelle il s'était aussi adressé, il alla à Sterling. Le gouverneur de cette place lui en ferma les portes. Jacques, obligé de revenir sur ses pas, rencontra les insurgés, fut contraint de les combattre avec des forces bien inférieures, et périt au milieu du combat.

Le fils de ce prince barbare et de Marguerite de Danemarck lui succéda sous le nom de Jacques IV.

Une princesse, bien différente du féroce Jacques III, sollicitait les secours du roi d'Angleterre. Cette jeune princesse était Anne de Bretagne, qui, dès l'âge le plus tendre, et d'abord après la mort de son père, inspira à l'Europe entière le plus grand intérêt, non seulement par ses malheurs et par les grâces de sa personne, mais encore par la noblesse de son caractère, la sagesse de ses résolutions, son courage admirable et l'inébranlable fermeté avec laquelle elle lutta contre l'insurrection des principaux Bretons, la mauvaise foi ou l'indifférence de ses alliés, les intrigues machiavéliques, le génie et la puissance redoutable de Madame de France.

On conseilla à la duchesse de Bourbon de marier le roi

son frère avec cette princesse ; mais Charles VIII était déjà fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et petite-nièce du duc de Bourbon. Marguerite portait déjà le titre de reine; sa dot se composait de l'Artois et de la Franche-Comté. Elle n'avait qu'un frère en bas âge; et la mort de ce jeune prince pouvait la rendre la plus riche héritière de l'Europe. Madame ne voulait pas renoncer aux grands avantages du mariage de Charles VIII avec Marguerite; et néanmoins elle était décidée à réunir la Bretagne à la couronne, par la force ou la terreur de ses armes.

Elle parut d'abord vouloir observer le traité de Sablé; elle demanda en conséquence que le roi son frère, comme seigneur suzerain de la Bretagne, fût chargé de la tutelle d'Anne et de sa sœur, qu'il eût la garde de leurs états, que les princesses ne prissent pas le titre de duchesses avant que les commissaires, nommés par les deux parties, eussent prononcé sur leurs droits, et que les troupes étrangères sortissent de la Bretagne.

Anne vit aisément qu'en acceptant ces conditions, elle livrait la Bretagne, et se livrait elle-même à la France, et que, si elle les refusait, elle serait obligée de soutenir une guerre désastreuse. Elle choisit le parti le plus courageux: elle préféra la guerre. Elle garda les troupes étrangères; elle en sollicita de nouvelles du roi d'Angleterre, de l'Espagne, des Pays-Bas et de l'Allemagne; et bientôt elle apprit que le vicomte de Rohan envahissait la Basse-Bretagne.

Le vicomte réclamait ses droits sur le duché, et faisait la guerre en son nom; mais Madame lui avait fourni l'armée qu'il commandait, et, par une nouvelle perfidie, lui avait promis pour son fils la main d'Anne de Bretagne. Rohan, égaré par cette promesse, porta le fer et le feu dans le pays qu'il aurait dû défendre, prit Brest et Concarneau, et se présenta devant Rhédon, où la princesse s'était réfugiée. Anne n'avait plus que les joyaux et les

trésors de sa famille conservés dans le château de Nantes. Résolue à les vendre pour payer ses soldats, elle écrivit au sire d'Albret et au maréchal de Rieux, que son père avait nommé son tuteur, de venir la prendre avec une escorte, pour la conduire à Nantes (1489).

Rieux, persuadé que le repos de la Bretagne dépendait du mariage de la princesse avec d'Albret, et n'espérant pas de déterminer Anne à y consentir, résolut de la contraindre à cette union si odieuse à la princesse. Au lieu d'obéir à sa pupille, il marcha à Nantes avec d'Albret, s'empara de la ville, du château et des trésors. La princesse, lasse d'attendre en vain l'escorte qu'elle avait demandée, s'était mise en route avec Dunois et quelques troupes. Elle arrive à la vue des faubourgs de Nantes; son tuteur accourt pour l'enlever : Anne saute en croupe sur le cheval de Dunois, et donne fièrement le signal du combat. Le maréchal, confondu du courage de la jeune héroïne, n'ose pas l'attaquer, et se retire interdit dans la ville; mais la nuit lui redonne son premier projet. Il se présente de nouveau devant les troupes de la princesse, elle montre la même résolution : le sang va couler par des mains fratricides. Dunois demande une conférence, obtient de se retirer librement avec la princesse, promet de la ramener lui-même à Nantes le jour dont on convient, et donne pour otage Jean de Louan, capitaine des gardes du duc d'Orléans.

Jean de Louan découvre que d'Albret a résolu d'épouser la princesse de gré ou de force, lorsqu'elle sera revenue à Nantes; il prend une résolution sublime, il dévoue sa vie. — « Fuyez avec la princesse, écrit-il à Dunois, abandonnez-moi à ma destinée; mon sort est digne d'envie. » Dunois arrose la lettre des larmes de l'admiration, emmène en gémissant la princesse, que l'on ne cesse de poursuivre, à Vannes, à Rhédon, et enfin à Rennes, où elle trouve un asile plus sûr, et dont les bourgeois et même

les artisans les plus pauvres, voyant le dénûment auquel elle est réduite, s'empressent par leurs dons de lui témoigner leur amour.

Le courage et l'activité d'Anne de Bretagne augmentent avec ses dangers et ses malheurs : elle rassemble les guerriers de son père, dispersés par les défaites ; elle réunit aux Bretons restés fidèles, des Allemands, des Espagnols, des Français réfugiés; elle attend six mille hommes que lui a promis Henri VII; mais, apprenant que ce monarque favorise les prétentions du sire d'Albret, elle refuse de mettre à sa disposition les deux places importantes qu'elle avait promis de lui remettre lorsque les six mille Anglais arriveraient. « J'aimerais mieux m'ensevelir dans un couvent que d'épouser votre protégé, » écrit-elle à Henri. Le roi d'Angleterre, faisant céder à sa politique ce qu'il doit à la fille du prince qui a sauvé ses jours et protégé ses jeunes ans, veut qu'on enlève la princesse, et qu'on la livre au vieux d'Albret. Diverses circonstances font échouer cette entreprise, si peu digne d'un descendant du prince fameux cité comme le modèle des chevaliers. Mais le désordre et l'anarchie s'accroissent d'autant plus en Bretagne qu'ils y sont fomentés par la duchesse de Bourbon, et que Rieux veut en vain s'opposer aux funestes effets des intrigues de Madame, éloigner de sa patrie les Français qui ont triomphé sous Rohan, prendre Concarneau, et s'emparer de Brest.

Madame, cependant, commençait à éprouver de grands embarras pour entretenir ses troupes de terre et ses flottes. Les Flamands, effrayés par l'approche d'une armée formidable d'Allemands, avaient rendu la liberté au roi des Romains, qui leur avait promis une amnistie générale. Maximilien ne s'était pas cru lié par une promesse faite dans les fers ; les Flamands avaient repris les armes; une armée française, comman-

dée par le maréchal Desquerdes et le bâtard Mathieu de Bourbon, combattait avec eux et balançait les revers par des succès. Madame avait réuni d'autres armées en Roussillon et dans le Languedoc. Les revenus du royaume ne pouvaient plus suffire aux dépenses de ces troupes et des flottes : Madame ne voulait pas augmenter les tailles dont le fardeau pesait sur les campagnes depuis si long-temps malheureuses ; elle demande au clergé le dixième de son revenu.

Le clergé réclame ses priviléges. Un long temps devait s'écouler encore avant qu'on connût la véritable nature de ces priviléges qu'on avait si souvent confondus, d'un côté, avec les droits du peuple, et de l'autre, avec la puissance spirituelle des ministres du culte, et avec l'indépendance des opinions religieuses. Le parlement, ne considérant que les anciens usages sans en examiner la légitimité, se déclare en faveur du clergé : Madame craint d'avoir recours à la seule autorité qui pouvait prononcer légitimement; elle ne veut pas convoquer les états généraux; elle abaisse le premier diadème du monde devant la tiare pontificale; elle prie le pape d'ordonner le paiement du subside que le clergé refuse. Innocent VIII s'empresse de profiter de cette grande faute pour cimenter son pouvoir et accroître son trésor. Il impose le dixième souhaité, et s'en réserve le tiers (1489).

Le produit de l'impôt est peu considérable ; un grand nombre de membres du clergé refusent de le payer, malgré les censures que lancent contre eux les agents du pontife de Rome; mais Madame veut obtenir du pape un autre avantage auquel elle attache une grande importance; elle désire qu'Innocent VIII refuse au sire d'Albret les dispenses qu'il sollicite pour épouser sa parente, la princesse de Bretagne : elle commence, pour l'y engager, par mettre en liberté les évêques de Montauban et du

Puy, renfermés dans une cage de fer comme complices du duc d'Orléans. Elle veut ensuite faire quelque chose de bien plus agréable au pape : le sultan Zizim, fils du fameux Mahomet II, et qui ne cessait de regarder comme un usurpateur son frère Bajazet II, successeur du conquérant de Constantinople, avait été remis entre les mains du roi de France ; Madame forme le projet de l'envoyer au pape, qui avait si souvent redouté de voir les Turcs victorieux parvenir jusques aux murs de la ville de Rome, et pour qui la possession du sultan Zizim pourrait être un rempart tutélaire ; mais Charles VIII avait déjà près de vingt ans ; son caractère s'était développé ; il commençait à vouloir jouir de l'indépendance ; il paraissait chercher à se soustraire à une tutelle qui lui déplaisait. Son esprit exalté avait conçu le projet de former une nouvelle croisade, et d'aller combattre contre les Turcs, devenus l'effroi d'une si grande partie de l'Europe ; Zizim, marchant sous ses bannières contre Bajazet II, lui paraissait un puissant auxiliaire : Madame éprouve, de la part de Charles VIII, une première résistance ; elle n'obtient qu'avec peine le départ de Zizim pour la ville de Rome, et le sultan n'est pas encore sorti du royaume lorsque le roi reçoit une ambassade de Bajazet II. Les ambassadeurs musulmans offrent, au nom de leur souverain, de céder au roi Jérusalem et toute la Palestine, à condition qu'il leur remette Zizim, ou qu'il ne fasse jamais ouvrir les portes de sa prison : Charles VIII revient à ses premiers projets. Il se voit avec transport possesseur de cette contrée si célèbre, dont la conquête ou la conservation ont été si souvent l'objet des vœux de l'Europe et du courageux dévouement des rois et des héros. Il veut accepter les propositions de Bajazet ; mais Madame, réunissant le pouvoir de l'éloquence et de la politique à celui de l'habitude, parvient à calmer

son frère, à changer ses vues; et Zizim continue sa route pour Rome.

Combien la duchesse de Bourbon employa ensuite de manœuvres, d'argent, de promesses et de menaces pour augmenter en Bretagne le nombre de ses partisans! Elle s'adressa même aux amis les plus zélés du duc d'Orléans. Le prince d'Orange se laissa gagner; et Dunois céda à la promesse de rendre la liberté au prince qui lui était si cher.

La France, cependant, était menacée d'un nouveau danger. Les états germaniques s'étaient ligués contre cette France si agitée, avec l'Angleterre et l'Espagne; des préparatifs formidables annonçaient qu'ils voulaient l'attaquer sur une grande partie de ses frontières: l'inquiétude s'empara de l'esprit des Français; les plus braves conçurent des alarmes. Madame eut recours à la politique de son père: elle envoya une ambassade solennelle à la diète de Francfort; elle offrit la paix à Maximilien à des conditions qu'il aurait à peine osé demander après un grand nombre de victoires. Le roi des Romains voulut d'abord néanmoins renvoyer les ambassadeurs sans les entendre; mais les princes l'obligèrent non seulement à les recevoir, mais encore à accepter la paix, et voici la teneur du traité de Francfort:

Charles VIII fera reconnaître Maximilien en qualité de tuteur de son fils Philippe et d'administrateur de ses états; il obligera les magistrats de Gand, de Bruges et d'Ypres à implorer à genoux la miséricorde du roi des Romains et à lui compter 300,000 *lys d'or;* il rendra la liberté au duc d'Orléans; il évacuera la Bretagne; les villes de Saint-Malo, de Dinan, de Fougères et de Saint-Aubin demeureront en sequestre entre les mains du duc de Bourbon et du prince d'Orange, jusques après la décision des commissaires que nommeront le roi de France et Anne de Bretagne; les troupes anglaises sorti-

ront du duché; Charles et Maximilien auront une entrevue à Tournai pour achever leur réconciliation.

Madame n'attendait que le départ de ces troupes anglaises pour fondre de nouveau sur la Bretagne et l'asservir; Anne le prévoit, et frémit. Des ambassadeurs de Maximilien arrivent à Rennes sous le prétexte de veiller à l'exécution du traité de Francfort; ils négocient secrètement le mariage de Maximilien et de la princesse avec qui, dans le temps, il avait été fiancé. Anne, ne sachant comment se soustraire aux périls sans nombre qui l'environnent, consent en pleurant à recevoir la main de Maximilien. Un ministre des autels lui donne la bénédiction nuptiale; et le prince de Nassau, l'un des ambassadeurs, tenant dans sa main la procuration du roi des Romains, met, d'après un antique usage, une jambe dans le lit nuptial.

Maximilien, au lieu d'accourir en Bretagne auprès de sa nouvelle épouse, marcha vers l'Autriche, et, après avoir recouvré cette province, voulut aller soumettre la Hongrie. Pendant ce temps, le sire d'Albret, irrité du traité de Francfort, avait fait tailler en pièces par les Anglais les lansquenets que Maximilien avait envoyés en Bretagne. Le maréchal de Rieux attaqua la Touraine et le Poitou : Madame demanda que la princesse fît punir le maréchal et renvoyât les Anglais, conformément au traité de Francfort. Anne, trop peu puissante pour sévir contre le maréchal, et se méfiant trop de la duchesse de Bourbon pour renvoyer les Anglais, eut recours au roi d'Angleterre, et lui découvrit son mariage secret. Henri VII abandonna alors le sire d'Albret, obligea le maréchal de Rieux à se réconcilier avec la princesse, et se lia plus étroitement que jamais avec le roi des Romains et l'Espagne, pour conserver le duché de Bretagne à l'héritière de François.

Le mariage de Maximilien fut alors divulgué. Madame,

en l'apprenant, fut frappée comme d'un coup de foudre: toutes ses espérances s'étaient évanouies; sa politique fallacieuse n'avait servi qu'à donner à la France le voisin le plus dangereux. Elle ne vit qu'un moyen d'éviter un aussi grand malheur; elle le saisit avec habileté. « Le » mariage de Maximilien est nul, s'empressa-t-elle de » dire. Une princesse du sang, une vassale de la cou- » ronne peut-elle disposer de sa main et de son fief sans » le consentement de son suzerain ? » A la force que lui donnaient les lois féodales elle joignit l'influence du ridicule, déjà si grande sur les Français, aussi enjoués et aussi spirituels qu'entreprenants et audacieux. Toute la cour rit, à son exemple, de la scène du prince de Nassau; on se moqua à l'envi de cet usage suranné, et bientôt Maximilien fut, non seulement en France, mais encore dans une grande partie de l'Europe, l'objet de piquantes railleries.

Madame avait eu le courage de voir qu'elle devait renoncer à une partie du vaste plan pour lequel elle avait tant négocié et tant combattu. Elle ne pouvait plus espérer de réunir à la couronne l'Artois, la Franche-Comté et la Bretagne; elle avait résolu de renoncer à la Franche-Comté et à l'Artois, et elle s'était convaincue que, pour avoir la Bretagne, il fallait qu'elle unît l'héritière de François avec le jeune Charles VIII. Elle était parvenue à faire considérer comme nulle l'union d'Anne avec le roi des Romains; mais il n'en était pas de même de celle que le roi avait contractée avec la fille de Maximilien: leur mariage n'avait pas été consommé, et néanmoins leurs nœuds étaient regardés comme sacrés. De grandes difficultés devaient d'ailleurs s'opposer à son nouveau projet; mais elle était accoutumée à braver les obstacles. Elle obtint d'Innocent VIII, qui n'avait eu qu'à se féliciter de ses dispositions à son égard, la dissolution des liens qui unissaient le roi avec Marguerite

d'Autriche. L'avarice dont on accusait le roi d'Angleterre ne lui permit pas de douter qu'elle ne parvînt avec de l'argent à obtenir son inaction. Elle redoutait peu l'Espagne. Elle prévoyait le profond ressentiment qui animerait Maximilien, lorsqu'il se verrait enlever sa femme et renvoyer sa fille; mais elle comptait sur la force de ses armées, le courage des Français et les faveurs de la fortune. Elle ne redoutait que le caractère héroïque de la duchesse de Bretagne, et sa haine contre Charles VIII.

Dunois et le prince d'Orange avaient adopté les vues de la duchesse de Bourbon; ils ne négligèrent aucun soin pour dissiper les préventions de la jeune princesse, et ils furent secondés par les Bretons, qui voyaient dans l'union de leur duchesse avec le roi la fin des maux de leur patrie.

Madame fournit au duc de Gueldre tous les moyens de recouvrer ses états envahis par l'Autriche, parvint à rallumer les feux de l'insurrection dans la Flandre, toujours si impatiente d'une domination étrangère, et entoura le roi des Romains d'embarras et de dangers.

Le sire d'Albret tenait toujours la ville de Nantes; mais détesté par la duchesse, abandonné par le roi d'Angleterre, par son ami le maréchal de Rieux, par sa sœur la comtesse de Laval, prêt à voir les Bretons l'assiéger par terre, et les Anglais remonter la Loire pour l'attaquer, il prit le parti de vendre à la France cette ville de Nantes, sa dernière ressource; la place fut livrée au duc de Bourbon, et la réunion de la Bretagne ne parut plus douteuse (1491).

Madame, toujours altière, fière et vindicative, avait été insensible aux supplications de tant de Français qui voyaient, avec la peine la plus vive, le duc d'Orléans passer les plus tristes jours dans une horrible prison. On avait appris avec indignation avec quelle dureté elle avait repoussé sa sœur Jeanne de France, qui, prosternée

à ses pieds, la conjurait de lui rendre d'Orléans, son époux. Jeanne, désespérée, s'adressa au roi son frère; Charles l'embrassa avec affection, pleura avec elle, et lui promit la liberté du trop malheureux prince. Madame ne regarda l'émotion du monarque que comme un sentiment léger et fugitif que les jeux de la cour dissiperaient bientôt, et d'ailleurs elle ne voyait dans le duc d'Orléans, délivré de ses fers, qu'un ennemi terrible qui ne respirerait que pour la perdre. Elle ignorait quelles réflexions profondes l'âge et surtout l'infortune avaient inspirées au duc d'Orléans. Les revers, qui seuls, peut-être, peuvent donner des leçons salutaires aux puissants de la terre, avaient agi fortement sur son caractère; la violence de ses passions s'était calmée; et, au milieu des douleurs et des ennuis plus cruels encore de sa captivité, la sagesse et la magnanimité étaient descendues dans son âme, formée pour tant de vertus.

Charles VIII n'avait pas la force d'échapper à l'empire de la duchesse de Bourbon. Elle était pour lui une mère bien plus qu'une sœur; il craignait de blesser le cœur de celle qui avait défendu sa jeunesse contre tant d'ennemis, et il ne pouvait supporter la pensée des longues souffrances de son cousin d'Orléans. Il montre toute son anxiété à deux chambellans qu'il aimait, Cossé et Miollans. « Votre sœur, lui disent-ils, vous traite en » enfant bien plutôt qu'en roi. Elle n'a qu'un désir, » celui de dominer. Il est temps que vous montriez à » la France qu'elle a un monarque compatissant, gé» néreux, digne de gouverner le royaume. » Charles s'abandonne à leurs conseils. Il veut que d'Orléans ne doive qu'à lui sa liberté. Il feint une partie de chasse, s'avance, peu accompagné, jusques au pont de Barangon, envoie Stuart d'Aubigny à la grosse tour de Bourges, lui ordonne de lui ramener d'Orléans. Le prince arrive, tombe aux pieds de son libérateur, est

près de succomber à l'émotion qu'il éprouve; le roi le relève, l'embrasse plusieurs fois, le prie d'oublier le passé, et ne cesse de lui répéter : « Vous serez mon frère chéri. »

Madame apprend par la voie publique l'élargissement d'Orléans, et la manière dont le roi l'avait reçu. Elle voit le monarque près de lui échapper; son pouvoir va disparaître; sa disgrâce est peut-être prochaine : son agitation est extrême. Elle écrit au roi : « Veuillez » rappeler les soins que j'ai pris de votre enfance; n'a» joutez aucune foi aux calomnies de mes ennemis; je » suis prête à vous rendre compte de l'administration » de votre royaume. » Le roi lui adresse la réponse la plus affectueuse : « Continuez, lui dit-il, de gouverner » l'état. » Il avait demandé au duc d'Orléans, devenu libre, sa parole d'honneur de se réconcilier avec le duc et la duchesse de Bourbon. D'Orléans et Bourbon ont une entrevue à La Flèche. Ils jurent sur les évangiles d'oublier le passé, de s'aimer mutuellement, de concourir de toutes leurs forces au maintien du trône et au bonheur des peuples. La bonne foi prononce le serment que l'honneur doit tenir; et l'on voit s'éteindre le feu de la guerre civile qui avait ravagé la France depuis l'avénement à la couronne de Philippe de Valois.

Anne de Bretagne désespère du salut de ses états; elle écrit à Maximilien; elle lui parle de tous les dangers qui la menacent : impatient d'aller à son secours, il obtient de la diète un corps de douze mille lansquenets; il demande à l'empereur son père l'argent nécessaire pour payer ce corps d'armée : l'empereur avait amassé des trésors; mais, dominé par l'avarice, il ne donne à son fils que des bénédictions. Maximilien réclame des Flamands les 300,000 lys d'or qu'ils devaient lui compter : ils cèdent aux insinuations des agents de Madame; ils gardent les 300,000 lys pour faire la guerre à Maximilien.

Tous ceux qui entourent la duchesse de Bretagne sont gagnés par Madame. « Vous n'avez plus qu'un asile, dit » le prince d'Orange à la jeune princesse; et cet asile » est le trône de France. » La duchesse fait retentir des cris de sa douleur les voûtes de son château; le nom seul de Charles lui rappelle tous ses malheurs. « C'est lui, » s'écrie-t-elle, qui a été l'oppresseur de mon père; c'est » lui qui a fait couler tant de sang sur ces campagnes » couvertes de tombes et de ruines; c'est lui qui a en- » touré mon enfance de tant de périls : il veut encore » me tromper; il ne me recherche que pour m'accabler » sous de nouveaux outrages; et puis-je d'ailleurs dis- » poser de ma foi? Un serment sacré ne m'a-t-il pas » unie au roi des Romains? » On craint qu'elle ne s'échappe et ne s'enfuie par mer dans les Pays-Bas; le prince d'Orange en informe Madame; des troupes françaises inondent la Bretagne; le vicomte de Rohan s'empare de tous les ports; La Trémouille investit Rennes, et le roi lui-même accourt à la tête de l'élite de ses guerriers.

La duchesse veut se défendre; mais on ne lui répond qu'en réclamant la paix. On lui montre tous les maux sous lesquels vont périr les Bretons, qui lui sont si chers; elle fond en larmes et ne résiste plus.

Un acte solennel est dressé. « La princesse cède au roi » son duché et tous ses autres domaines, si elle meurt » sans enfants de ce prince; Charles VIII lui abandonne » tous ses droits sur la Bretagne, s'il meurt avant elle et » sans enfants; elle ne pourra épouser, si elle devient » veuve, que le successeur du monarque ou l'héritier » présomptif de la couronne; cet héritier présomptif » ne pourra aliéner le duché qu'en faveur du roi ré- » gnant. »

On présente cet acte à la duchesse : sa résolution était prise; elle veut sauver sa patrie; elle signe sans hésiter,

et se rend presque seule à Langeais, où était la cour de France.

Avec quelle joie Madame la présente à son frère! Les préventions de la duchesse s'évanouissent; sa haine s'éteint; son époux enchanté la conduit à Saint-Denys, où elle est couronnée avec pompe, et elle fait son entrée dans la capitale au milieu d'un peuple enthousiasmé des grâces, de la beauté, du courage et de la conduite héroïque d'une reine si jeune (1491).

Ce mémorable événement retentit dans toute l'Europe. « Quelle puissante monarchie que celle de la France! » s'écria Laurent de Médicis! Et si elle vient à connaître » ses forces, que deviendra l'Italie?

Maximilien désespéré remplit toutes les cours de ses plaintes amères; il dénonça Charles VIII comme un ravisseur, un parjure, un infracteur des lois divines et humaines; il demanda vengeance à toutes les nations: Henri VII et Ferdinand V, roi d'Espagne, embrassèrent sa querelle; les Flamands eux-mêmes, offensés de l'outrage fait à Marguerite, qu'ils avaient vue naître et dont ils avaient préparé l'union avec le roi de France, abandonnèrent leurs liaisons secrètes avec le gouvernement français, et se déclarèrent pour Maximilien; des sommes énormes furent données à l'avare roi d'Angleterre, et obtinrent son inaction; Ferdinand V réclama avec force le Roussillon et la Cerdagne. Louis XI avait acquis, à titre d'engagement et au prix de 300,000 écus d'or, ces provinces si nécessaires à la défense de la France, vers les Pyrénées orientales, ses remparts naturels. Deux cordeliers, l'un prédicateur du roi, et l'autre confesseur de la duchesse de Bourbon, furent gagnés par Ferdinand; ils troublèrent la conscience du roi et de sa sœur; ils remplirent leurs âmes de terreurs religieuses; les évêques de Lectoure et d'Alby conclurent, avec la plus grande précipitation, le traité dicté par les deux conseillers, ou plu-

tôt par Ferdinand. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui gouvernait le Roussillon, écrivit en vain au monarque les lettres les plus fortes : les habitants de Perpignan, qui avaient eu tant de peine à se soumettre à la France, désolés maintenant de changer de souverain, adressèrent en vain à Charles VIII les représentations les plus vives et les plus touchantes; la France entière accusa en vain d'une noire trahison et les deux moines et les deux évêques; le génie de la duchesse de Bourbon fut vaincu par d'absurdes idées superstitieuses; le traité fut ratifié; Ferdinand recouvra le Roussillon et la Cerdagne sans rendre les 300,000 écus d'or; on n'osa pas, en rendant l'Artois et la Franche-Comté, cédés comme dot de l'archiduchesse qu'on renvoyait, exiger la conservation de Lille, de Douai et d'Orchies, qui appartenaient à la couronne de France; et des actes honteux d'une indigne faiblesse terminèrent l'administration si étonnante et si audacieuse de la duchesse de Bourbon (1493).

Charles VIII n'était pas accessible à la crainte des ennemis de la France; mais il désirait plus que jamais l'exécution du vaste plan qu'il avait formé; il avait résolu d'écarter à tout prix tout ce qui pourrait s'opposer à ses projets, ou plutôt à l'objet de sa passion violente; héritier de la seconde branche de la maison d'Anjou, il voulait enlever le royaume de Naples à Ferdinand, bâtard d'Arragon, passer ensuite dans la Grèce, briser le joug des chrétiens asservis par les Turcs, s'emparer de Constantinople, et rejeter les musulmans dans l'Asie-Mineure : son humeur belliqueuse l'empêchait de voir que le siècle de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste était déjà bien loin, que l'esprit des croisades était évanoui, et que, pour aller relever les étendards de l'Europe chrétienne sur les murs de l'antique Byzance, il aurait fallu l'épée d'Alexandre, ou de César, ou de Charlemagne; d'ailleurs le commencement de cette im-

mense entreprise était fondé sur des droits qui n'étaient pas généralement reconnus. Le roi René avait donné la Provence et ses prétentions sur le royaume de Naples à son neveu Charles d'Anjou, comte du Maine; plusieurs grands personnages de Provence, réunis à un des hommes illustres qu'a produits la maison de Villeneuve, si célèbre dans ce comté, et particulièrement Palamède de Forbin, qui jouissait du plus grand crédit auprès du comte du Maine, l'avaient engagé à instituer Louis XI et ses successeurs ses héritiers universels. Louis XI, après la mort de ce prince, avait occupé la Provence, et en avait nommé gouverneur Palamède de Forbin : une sentence arbitrale avait confirmé les droits de Charles VIII; il avait réuni la Provence à lacouronne par des lettres patentes solennelles; et René II, duc de Lorraine, ne contestait pas la validité du testament du comte d'Anjou. « Mais, disait-il, le roi René, le père de ma mère, n'a pu » disposer ni de la Provence ni de Naples en faveur de » son neveu. Les femmes ont toujours été aptes à succé» der à ces états; ils étaient à ma mère Yolande d'An» jou, ils ne doivent appartenir qu'à moi. »

Si les réclamations du duc de Lorraine ne pouvaient pas arrêter le roi de France, son principal ministre Louis Malet, seigneur de Graville, aurait pu, par sa grande influence, suspendre au moins pendant longtemps la guerre d'Italie, à laquelle il était très-opposé; mais sa fortune éclatante avait excité l'envie. La duchesse de Bourbon était devenue jalouse du crédit qu'elle avait perdu et dont elle voyait jouir Graville : elle était parvenue à le rendre odieux au duc d'Orléans et même à la reine. Graville avait été disgracié, et le roi avait donné sa confiance à Étienne de Vesc et à Guillaume Briçonet. Ces nouveaux favoris crurent ne pouvoir conserver leurs places qu'en flattant les passions du jeune monarque : ils ne l'entretinrent que de

la gloire qui l'attendait en Italie. Charles VIII prit des engagements secrets avec le prince de San-Severino, que Ferdinand avait banni du royaume de Naples.

Ludovic-Marie Sforce, fils du célèbre François et de Blanche Marie, fille naturelle de Philippe-Marie Visconti, et surnommé le More parce qu'il avait pris un mûrier pour devise, gouvernait le Milanais. Parvenu à être régent du duché sous le nom de son neveu Jean-Galéas-Marie Sforce, et ne pouvant se contenter du second rang, il conçut le projet d'élever sa fille Blanche-Marie, âgée de douze ans, sur le trône impérial, et d'obtenir l'investiture du Milanais sous le prétexte que son frère aîné, le père du jeune duc, était né pendant que leur père commun, le fameux François, n'était encore qu'un simple particulier. Il donna à sa fille une dot de 500,000 ducats; Maximilien remplaça, au grand mécontentement des princes d'Allemagne, Marie de Bourgogne et Anne de Bretagne par la jeune Sforce, voulut que son nouveau mariage fût célébré avec une grande magnificence, et accorda à son beau-père l'investiture si désirée par Ludovic. Alphonse II, qui venait de remplacer sur le trône de Naples son père Ferdinand d'Arragon, et dont le jeune Jean-Galéas-Marie avait épousé la fille, demanda avec chaleur que le duché de Milan fût rendu à son gendre, l'héritier légitime de cette souveraineté. Il menaça Ludovic de ses armes; Ludovic irrité résolut la perte du beau-père de son neveu. Il connaissait les projets de Charles VIII; il forma la résolution infernale de les favoriser, d'en presser vivement l'exécution, de renverser Alphonse II par les armes des Français, de faire périr son neveu, et de disposer ensuite, au gré de son ambition forcenée, du sort de Charles VIII, que ses succès même devaient entraîner dans l'abîme; il écrivit à Charles; il le conjura de conquérir le royaume de Naples, sur lequel il avait de si

justes droits. « Vous trouverez, sire, dans l'Italie, dont
» vous serez le sauveur, de l'argent, des troupes, des
» ports de mer, des vaisseaux, des alliés fidèles. »

Charles se lia avec Ludovic par un traité secret; mais il prévoyait quel dégoût ses guerriers, même les plus braves, témoigneraient pour l'expédition lointaine qu'il brûlait du désir de commencer. Il imagina de donner à Lyon un tournoi magnifique; il y invita les nobles de son royaume et des pays voisins. Le concours fut immense; la présence des plus belles dames de France et leurs applaudissements ajoutèrent un grand charme au triomphe des vainqueurs. Les bals et les fêtes succédèrent aux joutes; le roi répandit de nombreux bienfaits; son affabilité fut extrême. Sûr d'avoir inspiré à tous les jeunes nobles réunis à Lyon l'ardeur la plus belliqueuse, il déclara à son conseil qu'il était prêt à passer les Alpes, et à s'emparer, les armes à la main, du royaume de Naples, usurpé dans le temps par un bâtard d'Arragon, et dont il était l'héritier légitime. Aucun des chevaliers français ne refusa de le suivre.

Le duc de Bourbon accourut de Moulins. « Ah! sire, lui
» dit-il avec l'accent du dévouement le plus affectueux
» et du plus noble patriotisme, renoncez au projet qui
» vient de séduire votre courage; voyez l'épuisement
» des finances du royaume, les vœux du peuple pour
» la paix, la fatigue de la nation, que tant de guerres
» ont accablée, son aversion pour des expéditions loin-
» taines, que terminent presque toujours les revers les
» plus funestes. Si la fortune seconde votre valeur, si
» vous montez sur le trône de Naples, avec quelle ja-
» lousie et quelle inquiétude l'Italie septentrionale et le
» reste de l'Europe ne verront-ils pas vos triomphes et
» l'agrandissement de votre puissance? Ne serez-vous
» pas obligé de renoncer à une conquête nuisible, ou de
» vous condamner à combattre toujours? Voyez votre

» père; n'a-t-il pas, dans sa profonde politique, toujours » rejeté le pouvoir que lui offrait l'Italie? » L'amiral de Graville, qui, déchu de la plus haute faveur, avait conservé néanmoins l'influence attachée à un esprit élevé, parla au roi de la même manière que le duc de Bourbon. Le maréchal Desquerdes, ce Français si intrépide, si dévoué à sa patrie, et qui, dans sa simplicité chevaleresque, avait dit *qu'il consentait à passer sept ans en enfer, pourvu qu'il chassât les Anglais de Calais,* joignit ses remontrances à celles du duc de Bourbon et de l'amiral. « Si vous voulez faire la guerre, sire, répéta-t-il plus d'une » fois, attaquez les Pays-Bas de Maximilien. » Toutes les représentations furent vaines; Charles VIII persista dans sa résolution : mais s'il n'écouta pas la voix de la sagesse, il fut fidèle à l'honneur. On lui proposa d'assurer la conquête de Naples et même l'empire de l'Italie, en s'emparant du Milanais, sur lequel le duc d'Orléans avait des droits. « J'ai signé un traité avec le duc de Milan, répon» dit-il; je ne commencerai pas ma noble entreprise par » une trahison. » Il confia au duc de Bourbon la reine, le dauphin et le gouvernement du royaume, dont il le nomma lieutenant général; il voulut que le comte de Vendôme restât auprès de lui et commandât sous ses ordres; il laissa, pour défendre la France, mille barons ou chevaliers répandus dans les provinces, et prêts à monter à cheval à la tête des milices bourgeoises lorsque les circonstances le demanderaient. Toutes les troupes réglées du royaume devaient suivre le jeune monarque : elles montaient à vingt-six mille hommes et comprenaient six mille Suisses et quelques Allemands; elles étaient sous les ordres du duc d'Orléans, du comte de Montpensier, qui faisait les fonctions de connétable, de Louis de Vendôme, prince de La Roche-sur-Illon, du sire de La Trémouille, du maréchal de Gié, du maréchal de Rieux, de Stuart d'Aubigny, de Mathieu, surnommé le *grand bâ-*

tard de Bourbon, de Charles de Bourbon, frère de Mathieu et vicomte de Lavedan, de Villeneuve et d'Antoine de La Ville-sur-Illon de Lorraine, sire de Dompjulien, dont la femme était cousine germaine de la comtesse de Vendôme, et qui avait entièrement consacré ses grands talents militaires au service de la France et de Charles VIII, dont il était chambellan.

Le roi entre en campagne vers la fin de l'automne pour éviter les trop grandes et dangereuses chaleurs de l'Italie; son armée passe les Alpes. Briçonet, ce lâche courtisan qui, pour conserver sa place de surintendant des finances, n'avait cessé de flatter la passion du monarque pour les conquêtes, et de lui déguiser la pénurie du trésor, est enfin forcé de lui dire que, malgré tous ses efforts, l'argent va manquer pour payer les troupes. Le roi voit d'abord avec effroi les suites de sa position; mais la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat mettent leurs pierreries en gage et fournissent des fonds. Le cardinal Julien de La Rovère, ennemi mortel d'Alexandre VI, et par conséquent du roi Alphonse II, l'allié d'Alexandre, se hâte d'arriver auprès du monarque. « Qui peut vous inspirer, sire, lui dit-il, la crainte de » manquer d'argent en Italie? N'est-elle pas le pays le » plus riche de l'Europe? Tous les biens des vaincus ne » doivent-ils pas appartenir aux vainqueurs? » Charles, qui semble vouloir se dédommager, par la fermeté de ses résolutions, de la nullité dans laquelle sa sœur l'a tenu pendant si long-temps, jure de mourir plutôt que de renoncer à une entreprise commencée avec tant d'éclat.

Sa fougueuse intrépidité ne peut rien contre la nature : il tombe malade de la petite-vérole à Asti, sur les bords du Tanaro et dans le Montferrat. Le comte de Montpensier et les autres chefs ne parviennent qu'avec beaucoup de peine à empêcher l'armée, découragée par le danger du roi, de se débander honteusement. Le monarque

guérit; Ludovic vient le trouver. « Sire, lui dit-il, n'ayez aucune crainte sur le succès de votre expédition : elle sera glorieuse. Il n'y a en Italie que trois grandes puissances, *dont vous avez l'une, qui est Milan; l'autre ne bouge, qui sont les Vénitiens : ainsi vous n'avez affaire qu'à celle de Naples; et plusieurs de vos prédécesseurs nous ont battus que nous étions tous ensemble. Quand vous me voudrez croire, je vous aiderai à vous faire plus grand que ne fut jamais Charlemagne; et nous chasserons ce Turc hors de cet empire de Constantinople aisément quand vous aurez ce royaume de Naples.* »

Jusques à quel degré une folle ambition peut faire fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés envers la patrie! Et d'un autre côté, quelle funeste position que celle d'un prince qui n'ose venger la justice et l'humanité outragées, dans la crainte de perdre un allié nécessaire!

Peu de jours après l'entrevue de Charles et de Ludovic, on apprend que le duc Jean-Galéas-Marie, renfermé dans le château de Pavie, est près de cesser de vivre. Ce jeune prince était fils de Bonne de Savoie, sœur de la mère de Charles, et par conséquent cousin germain du roi. Le monarque arrive dans Pavie. On avait préparé pour lui la plus belle maison de la ville; mais il va droit au château. Ludovic est forcé de l'introduire lui-même auprès du malheureux Sforce. Le prince, étendu sur son lit de mort, tourne vers le monarque des yeux affaiblis qui implorent la pitié. Charles lui parle avec tendresse. La jeune épouse du mourant, la fille d'Alphonse II, échappe à ses gardes, s'élance dans la chambre de celui qu'elle adore, se précipite, les cheveux épars, aux genoux du monarque, les baigne de ses larmes. « Sauvez mon mari, sire, s'écrie-t-elle hors d'elle-même, » sauvez mon enfant. » Le roi attendri la relève. « Pro» tégez mon père, continue-t-elle; il n'a pas mérité votre » disgrâce; il se soumettra à toutes les conditions que

» vous lui imposerez. » *La chose est trop avancée*, répond le roi. L'adroit Ludovic emmène promptement le monarque : le prince expire ; on accuse Ludovic de l'avoir empoisonné. Charles donne des larmes au neveu de sa mère ; mais il reste l'allié de Ludovic, et marche vers les Apennins.

Au moment où les Français vont s'engager dans les défilés de ces hautes montagnes, les vivres manquent à l'avant-garde. Si les Italiens avaient voulu défendre leur patrie, profiter de l'avantage des gorges étroites et des routes difficiles de ces monts escarpés, rompre les chemins et enlever les convois, l'armée française aurait été perdue ; mais l'effroi précède les armes du roi de France. La république de Florence était liguée avec le pape et le roi de Naples. Montpensier attaque la forteresse de *Fivisano*, qui appartenait à cette république, l'emporte d'assaut, fait passer au fil de l'épée la garnison et presque tous les habitants, et la consternation redouble parmi la plupart de ceux qui auraient voulu pouvoir défendre l'Italie.

Charles ordonne à Montpensier de s'emparer de la forteresse de Sarzane, située sur des rochers, et regardée comme imprenable. Pierre des Ursins, général de Florence, accourt avec un détachement de son armée pour se jeter dans la place ; Montpensier le bat, investit la forteresse, et va donner le signal de l'assaut lorsqu'on voit arriver au camp, sur la foi d'un sauf-conduit, Pierre de Médicis, fils de ce brave et illustre Laurent qui avait si bien mérité le nom glorieux de *père des Muses*.

Indigne de l'autorité suprême dont il avait hérité et de l'honneur d'être le premier magistrat d'un peuple libre et courageux, Pierre ne se présente qu'en tremblant devant le roi de France et ses chevaliers, demande la paix en suppliant, se soumet honteusement à toutes

les conditions qu'on veut lui imposer, et remet au monarque, qui doit les garder jusques à la fin de la guerre, Sarzane et quatre autres villes frontières de la république dont il est le lâche représentant. Les Florentins, indignés de ce traité, se soulèvent contre Pierre de Médicis, l'obligent de sortir de leur ville avec ses frères, démolissent leurs maisons, et les déclarent proscrits. Quel désordre cependant suit cette nouvelle révolution ! Charles VIII, saisissant le moment où la ville en tumulte ne peut lui opposer aucune résistance, entre en conquérant dans Florence agitée. Ses soldats n'y commettent que trop d'hostilités ; et la fameuse bibliothéque, réunie avec tant de soin par Laurent de Médicis, et que l'on regardait comme la plus riche du monde, est perdue pour l'Europe.

Charles, dès le lendemain, va à Pise. La noblesse et le peuple lui demandent à grands cris de les délivrer du joug des Florentins, prennent sa réponse pour un consentement, chassent les commissaires de Florence, effacent les armoiries de cette république, et font retentir les airs de *Vive la liberté!* Les Florentins, frappés de la perte de Pise, envoient des députés à Charles pour traiter avec lui. Le monarque revient à Florence. Ses ministres remettent aux députés un acte qui contient les conditions exigées par le roi. Les députés frémissent d'indignation. Pierre Capponi, un de ces fiers républicains, prend l'acte et le déchire en présence du monarque. Les ministres profèrent les plus grandes menaces. *Vous battrez du tambour*, leur répond Capponi en sortant de la salle, *et nous sonnerons nos cloches.* Charles VIII, qui ne veut pas être retardé dans son expédition, consent à ne demander que 100,000 écus: les Florentins les donnent, et Charles VIII prend la route de Rome.

La chaire des successeurs des apôtres était souillée,

depuis deux ans, par cet Alexandre VI (Rodrigue Borgia) qui réunissait au génie de l'intrigue et aux mœurs les plus dissolues la scélératesse des plus grands coupables. Une grande partie de l'Europe demandait qu'on ne laissât pas plus long-temps sur son front déshonoré la tiare, qu'il avait achetée. Il avait d'abord invité Charles VIII à conquérir le royaume de Naples ; et ensuite, ligué avec le roi Alphonse, qui s'était engagé à lui faire hommage de sa couronne, et avait donné des établissements considérables à deux enfants qu'il avait eus de sa concubine Vanozia, il avait négocié dans toutes les cours, et même dans le divan de Bajazet, pour susciter des ennemis au roi de France.

Il apprend que Charles s'avance vers Rome ; il le menace de lancer contre lui les foudres de l'Église. « J'ai » fait vœu, dit Charles, d'aller visiter le tombeau des » saints apôtres ; dites au pape que je l'accomplirai. » Les portes de Rome s'ouvrent devant le monarque ; le roi entre au commencement du mois de décembre dans la capitale du monde chrétien ; ses soldats portent des flambeaux, les maisons sont illuminées ; le peuple pousse des cris de joie ; les troupes françaises s'emparent des postes, et, dès le lendemain, Charles VIII exerce dans Rome conquise tous les actes de la souveraineté.

Alexandre VI, renfermé dans le château Saint-Ange, se voit près d'un abîme : il n'éprouve aucun remords, mais la terreur le saisit ; il croit entendre l'Europe entière lui reprocher ses crimes, et demander au vainqueur la convocation d'un concile qui juge, dépose et peut-être condamne à la mort le pape qui profane la croix de Jésus. Il rappelle cependant son audace, secoue ses craintes, s'élève au-dessus du péril, connaît l'ambition de Briçonet, s'adresse à lui, fait briller à ses yeux le chapeau de cardinal, et le séduit.

Le conseil du roi s'assemble ; Briçonet exerce avec

adresse toute son influence. « Sa Majesté, dit le con-
» seil, doit éviter un éclat qui ne serait qu'un grand
» scandale. La déposition du pape pourrait causer un
» schisme dont les suites seraient plus funestes que
» l'impunité de ses forfaits. » Le roi adopte l'avis de son conseil, et dicte au pontife suprême des conditions qu'Alexandre s'empresse d'accepter. « Alexandre VI
» s'unira au roi de France pour la conquête de Naples;
» quatre villes de ses états seront remises au monar-
» que jusques après la fin de l'expédition; les cardi-
» naux qui se sont déclarés pour la France ne seront
» jamais inquiétés. André Paléologue, *despote* de Ro-
» manie, et dernier héritier de l'empire grec de Con-
» stantinople, avait cédé tous ses droits à Charles VIII.
» Le pape remettra le sultan Zizim entre les mains
» de Charles, qui en disposera pour le bien de la chré-
» tienté. Le cardinal César Borgia, fils naturel du pape,
» restera en otage auprès de Charles VIII, et le roi de
» France rendra solennellement au souverain pontife
» l'obédience filiale. »

Alexandre sort radieux du château Saint-Ange, remet les quatre places, nomme Briçonet cardinal, et livre le sultan. Zizim meurt quatre jours après, empoisonné, dit-on, par les ordres d'Alexandre, qui, pour ce crime, reçoit de Bajazet trois cent mille écus.

(1495) Le bruit de l'orage qui gronde vers Rome, et menace le royaume de Naples, suffit pour ébranler le trône d'Alphonse II. Complice des vexations de son père ainsi que de l'horrible assassinat des vingt-quatre barons invités à un banquet perfide, et exécré des Napolitains, il sent trop tard que l'affection des peuples peut seule garantir les couronnes. Tout son courage l'abandonne; il abdique la couronne en faveur de son fils Ferdinand II, dont la nation chérissait les vertus, et va ensevelir dans un cloître de Sicile sa honte et ses

tardifs remords. Ferdinand ne désespère pas du salut de l'état. Son courage et ses talents égalaient ses vertus. C'était lui qui avait voulu engager Alexandre à défendre sa capitale contre les Français, qui avait refusé un sauf-conduit, et s'était retiré fièrement à la tête de sa petite troupe, et à la vue des guerriers de Charles VIII. Il veut défendre vaillamment le royaume abandonné par son père, rassemble son armée, la conduit en capitaine habile, va camper à San-Germano, y choisit une position excellente, et se dispose à livrer bataille à Charles VIII; mais la terreur du nom français est extrême; à peine les Napolitains voient-ils paraître les étendards de l'avant-garde française qu'ils s'enfuient et se dispersent. Les forteresses ouvrent leurs portes à de simples détachements. Ferdinand II court en vain de ville en ville pour en rassurer les habitants; aveuglés par la frayeur, ils volent au-devant de leurs fers. Repoussé de poste en poste par les défections successives de ses sujets, il arrive à Naples, la trouve dans la plus grande confusion, appelle le peuple sur la plus grande place; et lui dit avec force: « Je prends à témoin Dieu et ceux de vous qui ont pu me connaître, » que je n'ai jamais ambitionné le trône que pour regagner vos cœurs par une conduite opposée à celle de » mon père et de mon aïeul. Je me sens assez de courage pour terminer ma vie par une mort digne d'un » roi; mais je ne veux pas faire répandre des flots de » sang pour moi. Je cède à la fortune, et je dépose » un sceptre que je n'avais accepté que pour faire des » heureux. Je vous exhorte à traiter avec la France; et » afin que vous le puissiez sans honte, je vous rends » les serments que vous m'avez prêtés. Je vous souhaite beaucoup de bonheur sous votre nouveau souverain. Si l'orgueil du conquérant vous rend son » joug insupportable, et vous fait regretter votre sou-

» verain légitime, je ne serai pas loin, et vous me » trouverez disposé à répandre pour vous jusques à » la dernière goutte de mon sang. Si, au contraire, » vous vivez en paix sous ses lois, ne craignez pas » que je trouble jamais votre repos : je me consolerai » dans ma retraite par l'idée de votre bonheur. Tout » exilé que je vais être, je supporterai ma disgrâce » avec moins d'amertume, si vous confessez que, depuis » que je respire, je n'ai offensé personne, que j'ai » cherché tous les moyens de vous rendre heureux, » et qu'enfin ce ne sont pas mes fautes qui m'ont » précipité du trône. »

Les Napolitains, profondément émus, ne lui répondent que par leurs larmes; la populace se jette sur quelques appartements du palais, et les pille; Ferdinand la dissipe, descend sur le port, choisit les vaisseaux qu'il veut emmener, ordonne qu'on brûle les autres, va au Château-Neuf, voit que les Allemands qui en composent la garnison veulent le livrer aux Français, leur abandonne les meubles du château, s'échappe par une porte secrète, et se rend à l'île d'Ischia. L'officier auquel il avait confié le commandement du fort déclare qu'il ne recevra que le prince et un second; Ferdinand accepte la condition, entre dans le fort, se jette sur le perfide gouverneur, le renverse, le foule aux pieds, à la vue de la garnison immobile d'étonnement, et se rend maître de la place.

Charles entre dans Naples sans éprouver aucune résistance; le royaume se soumet à l'exemple de la capitale; le gouverneur du Château-Neuf, craignant d'être trahi par les Allemands, qui avaient voulu livrer Ferdinand II à ses ennemis, s'échappe comme ce prince. Frédéric, fils de Ferdinand Ier et oncle de Ferdinand II, commandait dans le château de l'Œuf; il soutient plusieurs attaques avec courage : élevé à la cour de Louis XI,

il avait conservé plusieurs amis parmi les Français; il parvient, par leur moyen, à ouvrir une négociation avec des commissaires de Charles VIII; il offre, au nom de Ferdinand II, la cession du royaume, à condition que son neveu ait le duché de Calabre et le titre de premier baron du royaume: les commissaires proposent des terres considérables en France à la place du duché; Frédéric refuse, et se retire en Sicile avec Ferdinand II.

Charles trouve, dans les châteaux de Naples, des trésors immenses ramassés par Ferdinand Ier et par Alphonse: ces deux princes, aussi avares que cruels, y avaient réuni, suivant des auteurs contemporains, plus de pierreries, de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent et de meubles somptueux, que les maisons du roi de France, du duc d'Orléans et du duc de Bourbon n'en renfermaient à cette époque.

Charles abandonne aux guerriers qui l'ont suivi, non seulement l'argent de ces trésors, mais les vaisseaux et tous les magasins de vivres et de munitions de guerre; il dispose, en faveur de ses courtisans et des chefs de son armée, de presque tous les domaines et des grandes charges de la couronne; il leur donne des duchés, des principautés, des comtés, des baronnies, des villes avec leurs territoires; il érige en archiduché la ville de Sessa en faveur du comte de Montpensier, qu'il nomme vice-roi du royaume. Mais au milieu des tournois, des bals et des fêtes qui se succèdent, il ne cesse de méditer la conquête de cet empire d'Orient que lui a cédé l'héritier des Paléologue. Le célèbre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, doit être un des principaux chefs de la nouvelle croisade: les Grecs n'attendent qu'un signal du roi de France pour s'insurger, prendre les armes et massacrer les musulmans; Bajazet lui-même, étonné de la rapidité si extraordinaire des conquêtes de Charles, a des craintes pour Constantinople, ordonne qu'on prépare sa flotte,

et, redoutant les coups de la fortune, paraît vouloir se préparer une retraite en Asie.

Charles, en attendant de s'asseoir sur le trône de l'Orient, se fait couronner à Naples; la cérémonie est des plus pompeuses : Charles paraît sur un cheval superbement harnaché; il porte les habits impériaux; un diadème d'or est sur sa tête; un globe d'or et un sceptre magnifique sont dans ses mains; les premiers magistrats portent le dais qui s'élève au-dessus de lui; le comte de Montpensier, Louis de Vendôme, les généraux français, les grands de Naples et l'armée française victorieuse le précèdent ou le suivent. Arrivé à l'église de Saint-Janvier, il jure sur l'Évangile de conserver les droits des Napolitains; il diminue les impôts de 200,000 ducats.

Mais les chevaliers français traitaient les Napolitains avec trop de hauteur, les cérémonies religieuses avec trop peu de respect, les Napolitaines avec trop peu de réserve; la nation s'était familiarisée avec les armes françaises; les craintes s'étaient dissipées; le mécontentement des nobles, du clergé et du peuple avait succédé à ces craintes.

Charles était bien loin de se douter de ce grand changement; Commines fut un des premiers qui conçut une méfiance salutaire : le roi l'avait envoyé à Venise pour surveiller le sénat de cette république, mal disposée en faveur des Français; il découvrit tout ce qui se tramait contre ses compatriotes, et se hâta d'en instruire son souverain. L'Italie entière allait s'ébranler; Ludovic Sforce voulait exterminer les Français, dont il n'avait plus besoin, et dont il redoutait la puissance et le voisinage; la république de Venise, alarmée pour les provinces qui lui étaient soumises et même pour son existence, se ligue avec Ludovic; Alexandre VI, qui croit toujours entendre la voix accusatrice de l'Europe et voir

Charles VIII prêt à le livrer à un concile sévère, se joint aux Vénitiens et au duc de Milan; et l'exemple de ces trois puissances entraîne les états subalternes de l'Italie.

L'empereur Maximilien et le roi d'Arragon voient avec joie se former cette coalition contre un monarque dont ils jalousent et craignent les succès; ils l'encouragent par leurs promesses; ils s'engagent à la seconder par tous leurs efforts.

Le roi apprend que des armées ennemies vont se rassembler dans la Lombardie, garder les défilés des Apennins, border les rives du Pô, interdire aux Français tout retour dans leur patrie : il ne comptait plus que dix-huit mille hommes sous ses étendards; les autres soldats formaient les garnisons des villes de la Romagne et de la Toscane qu'on lui avait livrées; il suspend l'exécution de son grand projet sur Constantinople; mais, bien loin d'y renoncer, il charge le comte de Montpensier de la conservation du royaume de Naples, et se résout à aller en France chercher des troupes assez nombreuses pour résister à la ligue européenne et faire valoir sur le trône des Grecs les droits que Paléologue lui a donnés : il connaît le courage de sa nation; il ne doute pas qu'il ne surmonte aisément les obstacles que veulent lui opposer les souverains qui l'ont trahi, et que, l'épée à la main, il ne s'ouvre facilement une route glorieuse au milieu de leurs rangs conjurés : il partage donc avec le comte de Montpensier les forces qui lui restent; il lui laisse cinq cents lances françaises, ou deux mille cinq cents chevaux, deux mille cinq cents fantassins gascons, deux mille cinq cents Suisses; et l'expérience funeste qu'il vient de faire n'ayant pu diminuer cette confiance extrême qui prouve bien plus sa loyauté que sa sagesse, il ajoute à ces guerriers cinq cents lances italiennes commandées par Fabrice et Prosper Colonne, qu'il a comblés de biens et d'honneurs.

Toutes les fois d'ailleurs qu'il paraît en public, il est accueilli par les applaudissements les plus vifs de la multitude : trompé par ces témoignages d'affection, il croit s'être attaché pour toujours le peuple que l'on regardait comme le plus inconstant de l'Italie; et il ne peut soupçonner la haine et la vengeance qui s'allument contre les Français dans les cœurs des Napolitains : indignés du mépris avec lequel les guerriers français traitent ceux de leur patrie, irrités de l'affectation avec laquelle ces guerriers, aussi légers et aussi présomptueux que braves, vantent leurs succès non seulement sur les champs de bataille, mais encore auprès des belles Napolitaines, ils n'attendent que le départ du monarque abusé pour secouer le joug qui leur est devenu insupportable.

Le roi d'Espagne Ferdinand V entre cependant dans la France méridionale : la prévoyance du duc de Bourbon y avait envoyé le seigneur de Saint-André et le sire de La Roche-Aimon, ses lieutenants en Languedoc : ces deux généraux prennent en dix heures de temps la forte place de Salses en présence de l'armée ennemie, très-supérieure en nombre, et de Ferdinand V, dont cette victoire paralyse tous les efforts.

Le duc d'Orléans était malade à Asti, d'une fièvre quarte qui ne lui avait pas permis de suivre le roi dans l'Italie méridionale : les Italiens, qui, peu de temps auparavant, n'osaient soutenir les regards des Français, le bravent et le menacent; il prenait le titre de duc de Milan à cause des droits qu'il tenait de sa grand'mère Valentine; Ludovic le fait sommer par un héraut de renoncer à ce titre et de lui livrer la ville d'Asti.

D'Orléans demande du secours au duc de Bourbon : les nobles du Dauphiné et de plusieurs autres provinces accourent auprès de lui, veulent servir à leurs dépens, et forment bientôt une armée de près de dix mille hommes.

Le roi lui écrivit de se porter sur le Tésin ; mais au lieu d'exécuter un ordre si nécessaire au salut de l'armée royale, il n'écoute que son ressentiment contre Ludovic, surprend Novarre, en assiège la citadelle, diffère d'aller à Milan, dont les habitants, fatigués de la tyrannie de Ludovic, désirent ardemment sa présence ; et, bientôt assiégé par Sforce dans cette citadelle qu'il vient de prendre, est réduit aux plus fâcheuses extrémités.

Le pape s'était enfui à l'approche de Charles. Le roi de France refuse de punir les Romains de la trahison de leur souverain. Il va à Pise, y prolonge trop son séjour, est long-temps arrêté dans le passage des Apennins, qu'il ne peut faire traverser à sa grosse artillerie qu'en surmontant de grandes difficultés; et, persuadé par le souvenir de la rapidité de sa marche triomphale vers Milan, Florence, Rome et Naples, que rien ne peut résister au plus petit nombre de Français, il ne craint pas d'affaiblir sa petite armée en envoyant un détachement de ses soldats pour surprendre la ville de Gênes.

Il apprend cependant, en descendant vers le Taro, les fautes déplorables du duc d'Orléans; et il voit sur la rive gauche de la rivière une armée forte de trente-cinq mille hommes, et composée de l'élite des guerriers de l'Italie. Il faut qu'il repasse les Apennins, se retire vers Naples, erre, pour ainsi dire, en fugitif au milieu de dangers sans cesse renaissants, ou qu'avec sept mille hommes, épuisés de fatigue, il écrase et disperse cette puissante armée des confédérés. Charles se montre digne de commander à des Français. La plus noble audace respire dans ses regards; ils remplissent ses soldats d'ardeur et d'enthousiasme. Tous jurent d'être vainqueurs ou de périr avec gloire.

Charles se place au corps de bataille; autour de lui

sont les neuf preux choisis parmi les plus braves de l'armée. A leur tête est le grand bâtard de Bourbon.

Le marquis de Mantoue, généralissime des confédérés, ne doutait pas que la mort des agresseurs de l'Italie ne vengeât sa patrie; mais il voulait faire le roi prisonnier. Le marquis de Mantoue envoie un héraut à Charles VIII. Ce héraut était un espion qui devait reconnaître la taille, les habits, l'armure et le poste du monarque. L'attention avec laquelle il examine le roi le rend suspect. Les neuf preux se hâtent de prendre des habits et des armes semblables à ceux du chef de leur patrie, pour lequel ils sont prêts à sacrifier leur vie.

Le marquis de Mantoue passe le Taro. Charles faisait des chevaliers, selon l'ancien usage des monarques français. Mathieu de Bourbon accourt vers lui : « Avancez, » sire, lui crie-t-il; il n'est plus temps de faire des » chevaliers, voilà l'ennemi. » Le roi marche vers le marquis; il combat au premier rang avec fureur. La terre est couverte de lances rompues, de cavaliers tués, de chevaux morts ou renversés : l'épée et la hache succèdent à la lance. Le roi, enveloppé pendant quelque temps, se dégage du milieu des ennemis qui brûlent de le prendre. Ses preux secondent admirablement sa valeur. Les confédérés ne peuvent plus résister à la furie française; ils reculent et prennent la fuite. Mathieu de Bourbon, qui veut poursuivre le général des Vénitiens, est emporté par son cheval au milieu d'un escadron ennemi, renversé, meurtri de coups et forcé de se rendre. Le roi était resté presque seul sur le champ de bataille. Ses preux, dans l'ivresse de la victoire, s'étaient abandonnés à la poursuite des vaincus. Une compagnie d'hommes d'armes du comte de Cajazze, général des Milanais, cherchait à se sauver. Elle aperçoit le roi presque seul; elle se précipite sur le monarque. Charles se défend avec la plus rare intrépidité. Des hommes

d'armes français accourent au secours de leur roi. Il se dégage, et, laissant sur le champ de bataille plus de trois mille cadavres des ennemis, il rejoint son armée victorieuse, qui le reçoit avec transport.

Peu de Français avaient perdu la vie. Le bâtard de Bourbon venait d'échapper à ceux qui l'avaient pris. Le roi gagne le comté d'Asti ; mais il y apprend que le duc d'Orléans, bloqué dans Novarre, est à la veille de périr de faim avec ses troupes, et que les confédérés ont reçu d'Allemagne un renfort de douze mille lansquenets. L'armée française s'approche de Verceil; elle campe sous les murs de la ville dans un terrain que de grandes pluies avaient rendu fangeux. Le comte de Vendôme accourt de France pour partager les périls et la gloire des Français. A peine est-il arrivé sous la tente qu'il tombe victime des maladies qui règnent dans le camp. C'était, disent les historiens contemporains, *l'escarboucle des princes de son temps, en beauté, valeur, bonté, humanité, sagesse, douceur et bénignité.* Près de mourir, il écrit au roi la lettre la plus touchante : *Mon cher seigneur, je vous dis adieu en vous recommandant trois choses principalement après ma mort : premièrement ma pauvre âme, ma très-bonne amie et loyale femme, et mes pauvres enfants, lesquels demeurent veuve et orphelins; si vous supplie, en faveur d'amour et d'équité, qu'il vous plaise être leur mari et père, ou du moins leur vrai seigneur, garde et protecteur, tant de leur corps que de leurs biens, en laquelle garde et protection, pour d'ici en avant, je les remets entièrement pour la bonne fiance que j'y ai.* Il adresse aussi ses vœux pour sa compagne et ses enfants qui lui étaient si chers à plusieurs de ceux qu'il aimait, et particulièrement au sire de Dompjulien (Antoine de La Ville-sur-Illon), qui avait épousé Claudine de Beauvau, cousine germaine de sa mère, et qui

était resté dans le royaume de Naples avec le comte de Montpensier. Sa mort inspire les plus vifs regrets à l'armée.

Vingt mille Suisses, d'une valeur éprouvée, viennent joindre Charles VIII. L'armée attend avec impatience une grande bataille, de nouveaux succès, une nouvelle gloire. On ne comprend pas comment Charles VIII, avec son audace et sa vivacité, refuse de donner cette bataille si désirée, et que la plus sage politique paraissait commander. Il préfère de traiter avec le perfide Ludovic. Le duc d'Orléans, sorti de Novarre avec ses troupes en vertu de ce traité qui indigne l'armée, le blâme sans ménagement. Les Suisses, qui avaient compté sur le combat, la victoire et les dépouilles de la Lombardie, se mutinent, demandent une solde extraordinaire, réclament un grand dédommagement de l'immense butin qui leur échappe, et, montrant combien il est dangereux de mettre le salut de l'état à la merci d'étrangers, menacent d'arrêter le roi et d'en exiger une forte rançon.

Charles VIII se sauve à Trino; mais il est obligé de donner 500,000 livres pour racheter deux de ses ministres qui s'étaient laissé prendre, et qu'on avait conduits dans les montagnes de l'Helvétie.

Le roi arrive enfin à Lyon après une campagne de quatorze mois; il ordonne à ses ministres d'envoyer au comte de Montpensier des vaisseaux, des troupes, des vivres et de l'argent; mais, aussi léger que brave, il ne demande aucun compte des ordres qu'il a donnés. Et combien de nouveaux malheurs la France va devoir à la coupable hardiesse de ses ministres, qui, connaissant le caractère du monarque, assurés de son excessive indulgence comme de son inapplication, et croyant n'avoir rien à craindre d'états généraux dont les convocations n'étaient pas régulièrement périodiques, vont

éluder les ordres les plus nécessaires à la conservation de tant de valeureux Français!

Le comte de Montpensier avait gagné, à vingt-deux ans, deux combats contre les Bourguignons.

Il avait acquis en Flandre, en Bretagne et dans le midi de la France, la réputation d'un des généraux les plus habiles et les plus intrépides; mais il manquait de cette activité si indispensable à la guerre. Il était, dit Commines, *bon chevalier et hardi, mais peu sage; il ne se levait qu'il ne fût midi.*

On distinguait, parmi les chefs qui commandaient sous ses ordres dans l'Italie méridionale, le sire de Dompjulien, auquel le roi avait donné le duché de Mont-Saint-Ange, dont un fils du roi Ferdinand Ier avait porté le titre, Stuart d'Aubigny, connétable de Naples, Étienne de Vesc, devenu duc de Nole, gouverneur de Gaëte, surintendant des finances, et grand-chambellan du royaume conquis, Robert de Lénoncourt, George de Sully et Claude de Rabodange. Les soldats par leur valeur étaient dignes de leurs chefs et de la gloire militaire de la France.

Ferdinand II, à la tête de vieilles troupes espagnoles venues à son secours sous les ordres du fameux Gonzalve de Cordoue, avait quitté la Sicile et débarqué dans la Calabre, dont les habitants l'avaient accueilli avec transport. Stuart d'Aubigny l'avait attaqué dans la plaine de Seminara, L'impétuosité française l'avait emporté sur l'expérience de Gonzalve; il avait été entièrement défait. Ferdinand II avait combattu avec une valeur héroïque; il n'avait dû son salut qu'au dévouement de Jean de Capoue, qui le força à prendre son cheval, et reçut ensuite une mort glorieuse.

Ferdinand, loin d'être abattu par ce revers, réunit aux vaisseaux qui lui appartenaient ceux qui avaient amené les troupes espagnoles en Sicile, et, à la tête de

quatre-vingts bâtiments, parut devant Naples, où il avait des intelligences. Le comte de Montpensier distribua ses troupes de manière à contenir les Napolitains qui devaient prendre les armes pour Ferdinand. Ce prince débarqua néanmoins très-près de la capitale, à l'embouchure du Sebeto. Montpensier sortit de la ville pour le combattre; mais à peine eut-il dépassé les portes de Naples que le son des cloches et les cris de joie des habitants lui apprirent qu'on proclamait Ferdinand II. Il ne put que gagner par un long circuit le Château-Neuf, qu'il avait laissé sans garnison.

Ferdinand entra dans la ville en triomphe; les Napolitains sous les armes établirent des barrières dans toutes les rues qui aboutissaient au Château-Neuf; en vain Montpensier tente plusieurs fois de les détruire. On lui annonça qu'Averse, Capoue et la moitié du royaume venaient de suivre l'exemple de la capitale; il n'en résolut pas moins de défendre le Château-Neuf; mais les immenses provisions que ce château renfermait avaient été vendues par les courtisans auxquels Charles VIII les avait données. Montpensier ne put faire subsister ses troupes qu'en faisant des courses dans les campagnes voisines, et en y fortifiant des postes. Le marquis de Pescaire fut tué en attaquant le Château-Neuf; mais Prosper et Fabrice Colonne, que Charles VIII avait comblés de tant de biens, passèrent dans le camp de Ferdinand avec leurs compagnies d'hommes d'armes : plusieurs autres désertions suivirent celle des Colonne. Deux mille hommes arrivant de Provence sur plusieurs bâtiments, avec des munitions de guerre et de bouche, n'osèrent pas attaquer la flotte de Ferdinand, qu'ils crurent défendue par une armée, et se retirèrent à Livourne. Montpensier fut, pendant trois mois, en proie à tous les besoins et aux maladies contagieuses. Sa constance admirable ne pouvant pas résis-

ter plus long-temps à des maux si affreux, il consentit à capituler; il promit de rendre la forteresse, et de se retirer lui et les siens en Provence, s'il n'était secouru dans l'espace de trente jours.

D'Aubigny était malade; le jeune Persy, qui avait eu une très-grande part à la victoire de Seminara, rassembla les troupes de d'Aubigny, prit la route de Naples avec un convoi, rencontra auprès du lac Pizzolo l'armée ennemie, bien supérieure à la sienne, l'attaqua et la dispersa en moins d'une heure. Ferdinand, accablé par cette défaite, allait évacuer sa capitale; les Napolitains entourèrent Ferdinand : « Ne nous abandonnez pas au ressen-» timent des Français, s'écrièrent-ils; nos biens et nos » vies sont à vous. » Ferdinand, soutenu de ces Napolitains, qu'anime une sorte de désespoir, manœuvra avec habileté, ferma tous les passages au victorieux Persy, et le contraignit à se retirer à Nole avec son convoi.

Les trente jours cependant étaient expirés : quel parti honteux va prendre Montpensier! que sa conduite va être indigne du descendant de saint Louis, le plus loyal des rois! Il viole la foi qu'il a donnée, laisse trois cents hommes dans le Château-Neuf, s'embarque avec deux mille cinq cents hommes, et se réfugie à Salerne. Les lois militaires autorisaient Ferdinand II à faire donner la mort aux otages abandonnés par Montpensier. De quel éclat la mauvaise foi du général français va rehausser la gloire du prince d'Arragon! Ferdinand fait grâce aux otages.

Montpensier rétablit à Salerne les forces de ses soldats, va joindre Persy à Nole, se trouve à la tête de cinq à six mille hommes, et ne craint pas de tenir la campagne contre les troupes de Ferdinand et contre celles du pape. Réduit à ne subsister que l'épée à la main, il prend Ariano et San-Severino; mais, lorsque les vivres qu'il a trouvés dans ces deux places sont épuisés, sa situation est de nouveau affreuse.

Les Français seuls, à son exemple, bravent les fatigues et la disette; les Suisses éclatent en murmures; Montpensier est obligé de leur abandonner le pillage des campagnes et des petites villes; les peuples ne voient plus dans les Français que des brigands odieux.

Ferdinand cependant est contraint de reculer devant Montpensier. Dompjulien à Mont-Saint-Ange, d'Aubigny dans la Calabre, Gratien des Guerres dans l'Abruzze, George de Sully à Tarente voient leurs généreux efforts couronnés de succès. Ferdinand, persuadé que les secours les plus légers peuvent rendre de nouveau Montpensier maître du royaume, offre aux Français des sommes considérables, un tribut annuel de 50,000 ducats, et la ville de Tarente. Charles VIII ou son conseil ne daignent pas répondre à ces propositions; et, ce qu'on ne peut croire malgré les assertions de plusieurs historiens, les commandants des places de la Toscane qui appartiennent encore à Charles VIII souillent le nom français, sont assez vils pour vendre ces villes aux Génois, aux Pisantins, aux Lucquois; les troupes françaises ne peuvent plus arriver à Naples que par mer; et l'infâme trahison de ces commandants reste impunie.

Montpensier reçoit un corps de troupes italiennes de Virgile des Ursins, ennemi mortel des Colonne, et l'un des chefs les plus célèbres de ces *Condottieri* ou guerriers que leurs commandants louent tantôt à un souverain et tantôt à un autre prince. Mais Ferdinand obtient une flotte et une armée de la riche république de Venise, à laquelle il cède Otrante, Brindes, Trani, Monopoli et Pulignano.

Montpensier, n'ayant plus ni argent pour payer ses troupes ni munitions pour les nourrir, prend le parti de porter ses armes dans la fertile Capitanate, où Dompjulien n'avait cessé de se distinguer par d'éclatants faits d'armes. On conduisait, tous les printemps, dans cette

Capitanate, une quantité immense de bestiaux des autres provinces du royaume. Les rois de Naples percevaient sur ces bestiaux une contribution de plus de 80,000 ducats. Montpensier, voulant s'emparer de cette contribution, déroba habilement une marche à l'ennemi, et se saisit des principaux postes de la Capitanate. Ferdinand était à Foggia : il détacha ses troupes légères; elles lui amenèrent soixante mille têtes de bétail. Montpensier marcha vers Ferdinand, présenta en vain la bataille à ce jeune prince, prit une grande partie des bestiaux enlevés par les troupes légères napolitaines, mais les perdit en se retirant, et, désespérant du succès de la guerre s'il n'était promptement secouru, envoya Étienne de Vesc auprès de Charles VIII (1495).

Étienne de Vesc trouva le roi à Lyon; le monarque était uniquement occupé de tournois, de joutes, de fêtes et de bals. « Sire, à quatre cents lieues de votre royau- » me, lui dit de Vesc, vos guerriers répandent tous les » jours leur sang pour défendre votre conquête. Leur » valeur et leur constance égalent seules leurs fatigues et » leur misère : ils vont périr si vous ne les secourez. » Charles VIII, comme réveillé d'un profond sommeil, honteux de sa funeste négligence, et s'abandonnant au transport qui l'anime, « J'irai au péril de ma vie, s'é- » crie-t-il, délivrer Montpensier et ses compagnons. »

Le duc de Bourbon s'était opposé à la guerre d'Italie comme à une entreprise qui devait devenir fatale à la France; mais il partage toute l'ardeur du roi pour sauver des guerriers magnanimes, des Français dont aucun revers n'a pu ébranler le courage; il seconde le monarque dans le conseil. La délibération est unanime; la nation fera des efforts dignes d'elle pour obtenir la victoire. On met sur pied des troupes nombreuses : Ludovic Sforce n'est plus qu'un tyran barbare et un ennemi perfide; le duc d'Orléans passera le premier en Italie;

il attaquera le Milanais, sur lequel on soutiendra ses droits, et le roi le suivra de près.

Le bruit des nouveaux préparatifs de la France se répand au delà des Alpes; plusieurs souverains d'Italie offrent leurs services à un monarque dont les armes peuvent agrandir leurs états; de grands événements paraissent près de changer de nouveau le sort de la péninsule; la terreur paraît près de rentrer dans Milan, Venise, Rome et Naples.

Mais quelles circonstances inattendues détruisent souvent les espérances ou les craintes des hommes d'état les plus expérimentés! Le dauphin cesse de vivre; la santé du roi s'altère; des symptômes fâcheux répandent l'alarme. Sa vie est, dit-on, menacée; on le conjure de suspendre son départ: il cède d'autant plus aisément aux instances qu'on lui adresse qu'il ne peut se résoudre à quitter une des dames attachées au service de la reine, et dont il est amoureux. Le duc d'Orléans, devenu par la mort du dauphin héritier présomptif de la couronne, ne veut pas s'éloigner d'un royaume dont le monarque n'a peut-être que peu de jours à vivre; et cette expédition, annoncée avec tant d'éclat, commencée avec tant d'énergie, si redoutée par Ferdinand II, Alexandre VI, Ludovic et les Vénitiens, et si vivement désirée par les braves et malheureux Français de Naples, s'évanouit rapidement comme une vaine fumée.

Montpensier, n'ayant plus d'espérance de secours, prend une résolution héroïque : ses terribles infortunes finiront par une victoire décisive ou par une mort glorieuse. Les guerriers qu'il commande sont dignes de leur patrie. Combien de fois il présente la bataille à Ferdinand!

Ce prince s'immortalise : il a pris Fabius pour modèle. Toujours campé sur des hauteurs ou dans des positions inaccessibles, ne perdant jamais Montpensier de

vue et le harcelant sans cesse, il va triompher d'une armée qui n'a ni argent ni subsistance, et que les Napolitains abhorrent.

La situation de Montpensier est à chaque instant plus affreuse; des malheurs d'un nouveau genre vont tomber sur lui. Ses troupes secouent ouvertement le joug de la discipline militaire; et il va trouver dans un des chefs de son armée un rival, ou plutôt un ennemi bien plus dangereux que Ferdinand.

L'ambition a égaré l'esprit et perverti le cœur d'Alègre de Persy, le vainqueur du lac de Pizzolo: il rougit de reconnaître un chef; il veut, dans son aveuglement, s'emparer du commandement suprême. Son audace, ses exploits et son affabilité l'ont rendu l'idole de l'armée: il ne cesse de contrarier les opérations de Montpensier, de décrier ses talents militaires, d'insulter à ses revers.

Les Français faisaient le siége de Circellé. Ferdinand attaque Frangete di Monte-Forte; Montpensier veut la secourir. En arrivant sur une hauteur voisine de la ville, il la voit livrée au pillage par les soldats de Ferdinand : transporté de joie et sûr de la victoire, il va fondre sur eux; il presse la marche de ses troupes. Persy lui parle du danger de passer un vallon en présence de l'ennemi; Montpensier rejette ses raisons. Persy furieux empêche les Suisses et les Allemands d'obéir au général; Montpensier se retire en frémissant de rage: mais, craignant de soulever entièrement l'armée que Persy a séduite, il n'ose faire arrêter le chef le plus coupable et le plus dangereux.

Les Italiens, commandés par Virgile des Ursins et avec lesquels les Suisses et les Allemands ne veulent pas partager les subsistances conquises les armes à la main, désertent en foule les drapeaux de Montpensier. Ces Allemands et ces Suisses lui demandent avec des cris me-

naçants de l'argent et des vivres : il est près de succomber à la douleur qui l'accable.

Ferdinand se poste de manière à intercepter l'eau, si nécessaire aux Français. Montpensier se relève de son abattement, décampe pendant la nuit, fait une longue marche avec autant d'ordre que de rapidité, arrive devant Atella, est obligé d'en permettre le pillage à ses troupes, qui manquent de tout, et, pendant qu'elles s'en partagent les dépouilles, il voit les hauteurs qui dominent cette ville se couronner des soldats de Ferdinand, qu'il devait croire occupé à un siége difficile.

Il convoque le conseil de guerre. « Fondons sur l'en» nemi, dit-il, et ouvrons-nous un passage les armes à » la main. » Le délire de Persy durait encore. Il combat avec force l'admirable résolution dictée par un noble et terrible désespoir ; il entraîne par son emportement tous les chefs qui l'entourent. Son aveugle jalousie fait décider qu'on attendra des secours incertains dans une place environnée de défilés, commandée de toutes parts, dénuée de fortifications et de vivres.

Ferdinand, enchanté d'une résolution qui doit livrer entre ses mains ses redoutables ennemis, et ne voulant rien négliger pour profiter de tous les effets d'une faveur aussi grande et aussi inattendue de la fortune, appelle auprès de lui Gonzalve de Cordoue, qui venait de défaire dans la Calabre les partisans des Français. Les Allemands, impatients de la disette qui se fait sentir dans Atella, passent dans le camp de Ferdinand. Montpensier lutte en vain pendant deux mois contre la faim et la soif; entouré de ses soldats exténués et mourants, il ne peut plus échapper à la fatale nécessité d'une capitulation; et c'est Persy, l'auteur de tant de maux, qu'il est contraint d'envoyer pour en discuter les articles.

Voici cette capitulation d'Atella, éternelle honte des ministres de Charles VIII.

« Il y aura une suspension d'armes de trente jours, » pendant lesquels Ferdinand fournira tout ce qui sera » nécessaire à la subsistance des Français assiégés dans la » ville.

» Lorsque ce temps sera expiré, ils sortiront du » royaume, par mer ou par terre, avec leurs armes et » leurs bagages.

» Le comte de Montpensier enverra à tous les com- » mandants français, excepté ceux de Venouse, de Ta- » rente et de Gaëte, l'ordre d'évacuer les places dont » ils ont la garde.

» Les Ursins auront la liberté de se retirer dans leurs » domaines.

» Les barons Napolitains qui ont combattu pour la » France seront rétablis dans leurs biens si, dans le délai » de quinze jours, ils reconnaissent Ferdinand II pour » leur souverain. »

Les trente jours expirent; Montpensier sort d'Atella avec cinq mille soldats épuisés de fatigues et de besoins. Ils ne peuvent supporter une longue marche. Montpensier réclame les vaisseaux qu'on lui a promis. On le conduit à Castello-a-Mare di Stabia, sur le bord du golfe de Naples. Ferdinand le somme d'ordonner l'évacuation des places occupées encore par des commandants français. Montpensier, d'autant plus ferme qu'il est plus malheureux, et qui veut conserver à sa patrie trois principales clefs du royaume de Naples, rappelle que le traité a excepté les commandants de Venouse, de Tarente et de Gaëte. Il écrit à tous les autres; ils refusent de lui obéir.

Il a malheureusement donné le droit de soupçonner sa foi. Ferdinand croit qu'il est trompé par Montpensier, disperse les Français entre Baies et Pouzzoles, et, oubliant sa gloire, les laisse manquer de tout. Les maladies emportèrent les deux tiers de ces braves et infortunés Français. Parmi eux étaient encore treize cents Suisses.

peuvent se dérober au fléau qui les menace, en acceptant les offres avantageuses de Ferdinand; ils s'immortalisent; ils gardent, au péril de leur vie, la foi qu'ils ont donnée à la France. Il n'échappe que trois cent cinquante de ces héros. Le marquis de Mantoue, beau-frère de Montpensier, le conjure de se laisser arracher à un rivage funeste, et de chercher un asile auprès de lui. Montpensier ne s'éloignera pas de ses frères d'armes; c'est au milieu d'eux qu'il veut mourir. Il succombe à la contagion et au chagrin qui le dévore (1495). On l'enterre sans pompe sur le bord de la mer; mais Louis, son fils aîné, est mort de douleur sur cette tombe sacrée pour sa piété patriotique et filiale; et l'histoire a gravé sur ce rivage de Pouzzoles, au milieu de tant de noms illustres et de faits antiques mémorables, ce dévouement sublime de Montpensier, sa mort si glorieuse, la constance admirable des Français, la fidélité héroïque des Suisses, et les trop justes reproches mérités par Ferdinand.

Dompjulien et les autres chefs des Français défendirent jusqu'à la dernière extrémité les villes et les forteresses dont ils avaient accepté le commandement. Ils obtinrent, en rendant ces places, les honneurs de la guerre, et la faculté de retourner en France. La plupart traversèrent l'Italie, enseignes déployées; tous revirent, couverts de gloire, la patrie qui leur était si chère.

Charles VIII, désirant de remplir son trésor épuisé par la guerre d'Italie, fit de vaines tentatives pour engager les membres du parlement de Paris à donner un exemple bien important à tous les autres privilégiés, et à se soumettre au paiement des taxes imposées à la nation.

Il ordonna que chaque bailli ou sénéchal convoquerait des personnes choisies dans le clergé, la noblesse et le *tiers-état* ou *troisième ordre*, pour extraire, des mémoires qui leur seraient présentés, les *coutumes, privi-*

léges et styles usités dans leurs ressorts (1497). Il nomma des commissaires pour présider à la rédaction de leur travail.

Il fixa à Paris le grand conseil, comprit dans ses attributions les intérêts temporels du clergé, régla que, tous les dix ans, un concile national prononcerait sur les abus qui auraient pu se glisser dans la discipline ecclésiastique, et écrivit à la chambre des comptes la lettre très-curieuse qui suit: *Nos amés et féaux* (aimés et fidèles), *parce que nous voulons bien savoir la forme que ont tenue nos prédécesseurs rois à donner audience au pauvre peuple, et même, comme monsieur saint Louis y présidoit, nous voulons et mandons qu'en toute diligence faites chercher, par les registres et papiers de notre chambre des comptes, ce qui s'en pourra trouver, et en faites faire un extrait, et incontinent après le nous envoyer.*

Deux ans auparavant une diète fameuse, tenue à Worms, s'était occupée de points importants de la législation germanique. L'empereur Maximilien avait demandé des secours contre les Turcs et contre les Français, qui envahissaient la Lombardie et l'empire romain. La diète avait déclaré qu'elle ne s'occuperait d'aucune proposition impériale que lorsqu'elle aurait obtenu la promulgation d'une paix perpétuelle de la Germanie et l'établissement d'un tribunal suprême qui pût punir les violations de la tranquillité publique, ou les prévenir en jugeant les différents qui s'élèveraient entre les états immédiats de l'empire d'Allemagne. Maximilien avait été obligé d'y consentir; et la diète dont les délibérations étaient particulièrement dirigées par Berthold de Henneberg, électeur de Mayence, arrêta la constitution de paix publique, qui défendit à jamais tous les défis particuliers et toutes les guerres entre les états, sous peine d'une amende de 2,000

marcs d'or, et même du ban de l'empire (1495). On conserva le nom de la *chambre impériale* établie par l'empereur Sigismond; mais il fut décrété que ce tribunal suprême serait stable, permanent et sédentaire. On le composa d'un grand-juge, tiré du corps des états, et de seize assesseurs ou conseillers nobles ou docteurs, présentés par les états et nommés par l'empereur. On régla que les appointements de ces juges seraient pris sur le produit des contributions générales de la Germanie; on leur donna, pour déterminer leur manière de procéder, un règlement, connu sous le nom d'ordonnance de la chambre impériale. On fixa à Francfort le siége de ce haut tribunal, et Maximilien donna à la chambre le *bâton de justice* qu'il avait porté lui-même, et que le grand-juge devait tenir dans ses mains en prononçant les arrêts définitifs.

Lorsque la diète eut établi la chambre impériale permanente, elle ordonna qu'on recherchât les anciennes lois, les coutumes écrites, les lettres d'investiture et tous les actes des règnes précédents relatifs au droit public, au droit féodal ou au droit particulier des états, afin de les rendre plus conformes aux principes plus récemment adoptés dans l'empire; elle s'occupa aussi de réformer la justice véhémique ou les tribunaux westphaliens; et ce ne fut qu'après avoir obéi ainsi à la grande influence des progrès de la civilisation, auxquels la résistance des gouvernements est toujours aussi funeste que vaine, qu'elle résolut de faire la guerre à la France, et accorda pour cet objet à l'empereur 150,000 florins. Remarquons avec les publicistes que les états d'Italie durent contribuer à cette somme, comme principalement intéressés au succès de la guerre; que la noblesse immédiate refusa de payer son contingent, parce qu'elle n'avait pas été consultée pour l'établissement de la taxe; et que Maximilien s'en-

gagea à ne plus contracter d'alliance au nom de la nation germanique sans le consentement des états.

Ce fut aussi dans cette diète de Worms que Maximilien, du consentement des électeurs et de l'avis des princes et états, donna l'investiture solennelle du duché de Milan à Ludovic Sforce, et celle des duchés de Wurtemberg et de Teck, qu'il venait d'ériger, à Ébérard, surnommé *le Barbu*, à qui il remit avec beaucoup d'appareil cinq étendards et le bonnet ainsi que la robe du prince de l'empire.

Dans la même année, l'empereur, assez heureux pour pouvoir se conformer à ces principes de politique qui devaient porter si haut la puissance de sa maison, conclut deux mariages, celui de son fils unique l'archiduc Philippe avec Jeanne de Castille, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et celui de sa fille Marguerite, celle qui avait dû épouser Charles VIII, avec l'infant don Juan, fils du roi des Espagnes, et héritier présomptif de toutes ses couronnes.

Apprenant que les Florentins avaient obtenu quelques secours de Charles VIII, dont ils conservaient avec soin l'alliance et désiraient le retour en Italie, et voulant d'ailleurs aller se faire couronner à Rome, il entra dans la Lombardie à la tête d'un corps de troupes, reçut de riches subsides des Vénitiens et du duc de Milan, assiégea Livourne, que secourut une escadre française, et ayant appris la mort de Ferdinand II, roi de Naples, le vainqueur de Montpensier, il forma le projet de faire passer la couronne des Deux-Siciles sur la tête de l'infant don Juan, déjà fiancé avec sa fille Marguerite. Ludovic et les Vénitiens redoutèrent les suites de cet arrangement: Maximilien y renonça. Frédéric d'Arragon, oncle de Ferdinand II, succéda à son neveu; et les Vénitiens ayant abandonné le parti de Maximilien, dont la politique leur parut trop contraire à la leur,

l'empereur se crut obligé de retourner précipitamment, ou pour mieux dire de s'enfuir en Allemagne.

La diète de Lindau somma les Helvétiens de renoncer à l'alliance de la France, de payer leur part des contributions générales de l'empire, de faire partie de la ligue de Souabe, et de reconnaître la juridiction de la chambre impériale : ils répondirent en hommes libres dignes de soutenir leur indépendance, reçurent les Grisons dans leur alliance, et renouvelèrent celle qu'ils avaient avec Charles VIII.

Maximilien, peu content des diètes, ne voulut pas assister à celle de Worms, et la fit présider par des commissaires impériaux : ses mauvais succès en Italie furent compensés par l'accroissement de sa puissance personnelle, la mort de l'archiduc Sigismond ayant réuni dans ses mains tous les états de la maison d'Autriche (1497).

Mais au milieu des grandes et importantes délibérations prises par les dernières diètes avec autant de facilité et de promptitude que de force, qu'il est curieux de voir les états de l'empire germanique, réunis à Lindau, s'occuper sérieusement des moyens de diminuer le trop grand nombre de *bouffons* qu'on entretenait dans toutes les cours d'Allemagne, ne pouvoir pas s'accorder sur ce grave sujet, et renvoyer leur décision à la diète suivante! Ce ne fut qu'à celle de Fribourg en Brisgau qu'on supprima un grand nombre de ces bouffons, et ce fut dans la même diète qu'on ordonna la suppression d'un nombre très-considérable de *notaires ignorants*, et que les électeurs donnèrent leur consentement aux lettres patentes par lesquelles Maximilien et son fils Philippe créèrent le duc Albert de Saxe stathouder héréditaire de la Frise et de la seigneurie de Groningue, en se réservant la faculté perpétuelle de racheter ces

deux provinces par un paiement de 300,000 florins (1498).

Ce fut vers la fin de cette diète que Charles VIII, le rival de Maximilien, éprouva un accident funeste : il était à Amboise, où il cherchait à faire élever des bâtiments dignes de ceux qu'il avait admirés en Italie; il conduisàit la reine le long d'une galerie sombre qu'il devait faire abattre; une porte se présenta à lui, il voulut y passer; mais elle était si basse et il allait si vite qu'il se donna à la tête un coup des plus violents : il ne se plaignit pas, on ne pensa à prévenir aucune suite; bientôt il tomba sans connaissance dans cette même galerie d'où on n'osa pas le transporter. On lui donna tous les secours que l'on put imaginer au milieu du trouble dans lequel la cour était plongée; mais il ne put que prononcer quelques prières, et après neuf heures d'agonie il expira à l'âge de ving-huit ans.

Il avait été si mal élevé pendant la vie de son père que, lorsqu'il parvint au trône, il ne savait ni lire ni écrire; il ne s'en appliqua à l'étude qu'avec plus d'ardeur, voulut qu'on traduisît pour lui les meilleurs auteurs de la Grèce et de Rome, chérit et protégea les hommes instruits de son temps. Il était affable, poli, bienveillant, *si bon*, dit Commines, *qu'il n'était possible de voir meilleure créature;* jamais il ne lui était échappé une parole désobligeante; ceux qui l'approchaient avaient tant d'affection pour lui que deux de ses officiers moururent de douleur en assistant à ses obsèques.

La reine désolée voulait le suivre au tombeau : elle passa trois jours sans manger; et l'éloquence touchante de Jean de La Marre, évêque de Condom, put seule la décider à ne pas renoncer à la vie. Les reines de France avaient porté *en blanc* le deuil de leurs maris. Anne de Bretagne voulut porter *en noir* le deuil de celui dont elle pleurait si amèrement la perte.

On a écrit que c'était à l'occasion du mariage de cette princesse avec Charles VIII qu'on frappa à Lyon la première monnaie sur laquelle on ait vu le buste du monarque.

Le marc d'or, qui, sous Louis XI, était à 118 livres 10 sous, s'éleva sous Charles VIII jusques à 130 livres 3 sous 4 deniers, et le marc d'argent monta de 8 livres 15 sous jusques à 11 livres : la valeur de l'or n'était donc, sous Charles VIII, que près de douze fois plus forte que celle de l'argent.

On avait fait, sous les règnes précédents, des chevaliers *ès-lois*; on créa, sous Charles VIII, des chevaliers *ès-marchandises :* Jacques Marce, *bourgeois et marchand* de la ville de Tulle, prêta serment, en qualité de *chevalier à l'office de marchandise*, entre les mains du lieutenant général du duc de Bourbon au duché de Guyenne, et en présence de plusieurs *maîtres chevaliers en marchandise comme lui*.

Ce fut aussi sous Charles VIII qu'on connut, pour la première fois, le titre de *grand aumônier* de France. Ce titre fut porté par Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux.

Deux ans avant sa mort, Charles VIII avait établi une compagnie de *cent Suisses*.

Les *armes de trait* luttaient encore contre les *armes à feu*.

Ces armes de trait avaient subi différents changements: on donnait depuis long-temps les noms d'*artillator* (*ab arte*), d'*artillier* et d'*artilleur* à ceux qui fabriquaient ou faisaient fabriquer ces armes de trait, comprises sous le nom d'*artillerie*, comme les balistes portatives, les arcs, les arcobalistes, les arbalètes, les flèches, les viretons, les carreaux et les dards. Les maîtres de l'artillerie et les artilliers étaient sous les ordres du grand-maître des arbalétriers, le premier officier militaire après les

deux maréchaux de France : ils furent successivement chargés du service des bouches à feu, de la distribution des armes à feu, de la poudre et des balles, et de toute la nouvelle artillerie ; les *engigneurs*, *engignours* ou ingénieurs, placés aussi sous les ordres du grand-maître des arbalétriers, avec les *minours* ou *mineurs*, qui leur étaient soumis, étaient chargés des *engins*, c'est-à-dire des machines défensives telles que les *vignes*, les *chats* ou *muscules*, les *tortues*, les *hélépoles* ou *beffrois*, et des machines offensives à grandes dimensions, comme les beliers et les poutres belières, qu'on construisait en charpente, qu'on faisait le plus souvent sur place, et auxquels on donnait le mouvement à force de bras ou par des arbres ou des verges d'acier tendus avec des treuils ou des poulies, ou par d'énormes contre-poids élevés avec des espèces de chèvres ; on comprenait aussi parmi ces *engins* les immenses *balistes* ou *catapultes* avec lesquelles on lançait dans les forteresses des meules de moulin, des tonnes de pierres ou des quartiers de rocher. Mais la force des choses, cette puissance irrésistible, devait faire renoncer à tous ces engins pour des machines plus simples, plus puissantes, mises en mouvement par cette poudre artificielle si bien comparée à la foudre des airs, et qui devait avoir tant d'influence sur l'état des sociétés humaines.

Combien de progrès cependant devaient encore faire les lumières, l'instruction générale et la civilisation pour contre-balancer les passions humaines ; et combien on était loin du but sacré des institutions politiques créées ou perfectionnées par la raison, la science, le génie, la vertu et l'intérêt de tous !

De nouveaux troubles avaient renouvelé les malheurs de l'Angleterre.

Un juif de Tournai, nommé Warbeck, avait embrassé dans le temps la religion catholique ; il était passé à Londres ; le roi Édouard IV avait eu, disait-on, des liai-

sons particulières avec sa femme; elle avait donné le jour à un fils dont Édouard avait été le parrain, et que l'on avait nommé *Pierre, Peter, Peterkin* et *Perkin* par abréviation : ses parents l'avaient conduit dans leur patrie, où il avait été élevé avec des Anglais; il avait montré des qualités éminentes; on le présenta à la duchesse de Bourgogne, la veuve de Charles-le-Téméraire et la sœur d'Édouard IV; il ressemblait à ce monarque. La duchesse, qui haïssait la maison de Lancastre, imagina de faire de Perkin un prétendant à la couronne d'Angleterre; il fut résolu qu'il se dirait Richard Plantagenet, duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV, et qui s'était échappé de la Tour de Londres après la mort de son frère aîné : on l'instruisit avec soin de toutes les particularités qui pouvaient concerner le prince dont il devait jouer le personnage, de la taille et des traits de son père prétendu, de sa mère, de son frère, de ses sœurs et de tous ses parents, de tout ce que le véritable Richard avait pu remarquer à la cour et aurait pu retenir de tous les détails relatifs à la prison du vrai Richard, de la mort du prince de Galles, et enfin de tout ce qu'il devrait dire sur la manière dont il était parvenu à se sauver. Il partit pour le Portugal, d'après les ordres de la duchesse, y passa un an chez lady Brampton, et lorsque Henri VII voulut déclarer la guerre à la France, il s'embarqua pour l'Irlande, royaume toujours dévoué à la *Rose-Blanche*, se déclara Richard Plantagenet, fut bientôt joint par un nombre de partisans d'autant plus grand qu'on était mécontent de Henri, et écrivit au comte de Desmond et à celui de Kildare de le joindre avec leurs vassaux.

Charles VIII lui envoya des ambassadeurs pour l'inviter à venir à sa cour, le reçut avec de grands honneurs, et, lorsque la paix fut signée à Étaples, ne voulut jamais le livrer à Henri, qui le réclamait avec force, et se contenta de promettre qu'il ne lui donnerait aucun secours.

Perkin alla en Flandre, et se présenta à la duchesse de Bourgogne, comme s'il ne l'avait jamais vue. Marguerite affecta des doutes sur ses prétentions; elle voulut examiner publiquement ses droits. Perkin répondit à toutes les questions qu'on lui adressa avec tant de justesse et de dignité que tous les assistants parurent convaincus qu'il était véritablement Richard Plantagenet. La duchesse le reconnut pour son neveu, le nomma la *Rose-Blanche* d'Angleterre, lui donna des gardes, et ordonna qu'on le traitât avec tous les égards dus au véritable monarque de la Grande-Bretagne.

Rien ne sert un conquérant ou un usurpateur comme la haine que l'on porte à celui qui gouverne. Un très-grand nombre d'Anglais sont disposés à reconnaître Perkin. Sir Guillaume Stanley, lord chambellan, et plusieurs autres lords ou baronnets se réunissent secrètement, et envoient à la cour de Marguerite sir Robert Clifford et Guillaume Bailey. Sir Robert leur écrit : « J'ai eu plusieurs conférences avec la duchesse; j'ai » conversé souvent avec celui qu'on veut nommer » Perkin; ce jeune homme est certainement Richard » Plantagenet, que j'ai tant connu pendant son en- » fance. »

Les alarmes de Henri augmentent; les espions qu'il envoie en Flandre ne lui transmettent que des bruits vagues et contradictoires sur la véritable naissance et la jeunesse de Perkin; sir Jacques Tyrrel et son valet Dighton avouent en vain la part qu'ils ont prise à l'assassinat du duc d'Yorck. L'ambassadeur de Henri auprès de l'archiduc Philippe répond maladroitement lorsqu'on demande des preuves de cet assassinat : « Le roi mon souverain ne » veut pas se servir de celles qu'il a, parce qu'on pourrait » croire que les témoins ont été gagnés. » La conduite singulière et mystérieuse de Henri, la jalousie qu'il montre contre le prétendant, les efforts secrets qu'il fait

pour s'emparer de sa personne, et l'argent qu'il répand, malgré son avarice, pour anéantir l'influence de son rival, persuadent plus que jamais que Perkin est véritablement Richard Plantagenet.

Il envoie cependant des ambassadeurs extraordinaires à Philippe; il se plaint de la duchesse Marguerite, qu'il regarde comme l'auteur de l'imposture, et demande qu'on lui livre Perkin, que les lois des nations défendent de protéger (1493). Le conseil du jeune archiduc répond que son souverain ne donnera aucun secours à Perkin, mais que la duchesse douairière de Bourgogne n'est point soumise à son autorité dans les états qui composent son douaire. La réponse du conseil n'empêche pas Henri de croire que l'archiduc s'entend avec la duchesse pour l'affaire de Perkin; il chasse d'Angleterre tous les sujets de Philippe; et l'archiduc ne souffre aucun Anglais dans ses états.

Le lord Fitzwalter, Jean Radcliffe et plusieurs autres personnes puissantes de la Grande-Bretagne sont arrêtés et convaincus d'avoir entretenu une correspondance avec Perkin. Quelques-uns obtiennent leur grâce; mais Radcliffe, sir Simon Montfort et Guillaume d'Aubigny ont la tête tranchée, de même que lord Fitzwalter, qui avait été conduit à Calais, et qui avait essayé de s'échapper.

Henri envoie en Irlande sir Édouard Poynings, avec des pouvoirs très-étendus, et le titre de *député-gouverneur*; et, ne doutant pas que la douceur ne fût le meilleur moyen d'apaiser et même d'éteindre des mécontentements dangereux dans un royaume dévoué à la maison d'Yorck, il fait publier une amnistie en faveur de tous les partisans de Perkin.

Ce fut par une suite de cette amnistie que le parlement irlandais adopta un acte par lequel il fut réglé qu'il ne pourrait s'assembler que lorsque le gouverneur et le conseil auraient reçu à ce sujet une permission du mo-

narque scellée du grand sceau, et, ce qui est bien plus remarquable et assujettissait la nation irlandaise à la nation anglaise, que tous les actes d'Angleterre seraient observés dans le royaume d'Irlande.

L'avarice excessive de Henri ne lui permit pas de suivre pour l'Angleterre ce système de clémence qui venait de réussir si bien parmi les Irlandais. On le regardait comme le roi le plus riche de l'Europe, et néanmoins il ne pouvait résister au désir d'arracher à ses sujets de nouvelles sommes d'argent, même par les moyens les plus odieux. Avec quelle légèreté il faisait former les accusations les plus graves contre ceux dont la fortune était considérable!

Il devait la couronne au lord chambellan Stanley. La reconnaissance l'aurait porté à lui pardonner son inclination pour Perkin, qu'il croit fils d'Édouard IV; mais Stanley possédait des richesses bien supérieures à celles de tout autre Anglais, et la confiscation de ces biens immenses était nécessaire à l'avidité de Henri. On manquait cependant de moyens légaux pour soutenir une accusation de haute trahison contre le lord chambellan. Voici le drame indigne que Henri imagina pour obéir, non pas à sa vengeance ou à la justice, mais à son avarice insatiable.

Sir Robert Clifford, séduit par Henri, était devenu son espion. Le roi lui envoie des instructions secrètes et l'ordre de revenir dans Londres, et va s'établir dans la Tour de cette capitale (1494). Clifford arrive, paraît devant le conseil, se jette aux pieds du monarque, implore sa clémence : « Je veux la mériter, sire, en dé-
» clarant à votre Majesté tout ce que je sais de la grande
» conspiration ourdie contre elle. — Parlez, lui dit
» Henri; votre pardon sera la récompense de vos aveux.»
Clifford nomme complices de la conjuration plusieurs

Anglais, et particulièrement le lord chambellan. « Prenez » garde à ce que vous dites, s'écria Henri en affectant la » plus grande surprise; votre tête tombera si votre accu- » sation est fausse. » Clifford persiste. On arrête Stanley; le conseil l'examine. « J'ai déclaré, dit le lord chambel- » lan, que je ne porterais jamais les armes contre Perkin » Warbeck, parce qu'il était certain pour moi que ce » jeune homme était le fils d'Édouard IV; mais voilà » tout mon crime. » Il se confie en vain sur les grands services qu'il a rendus au roi et sur le crédit de son frère le comte de Derby, qui avait épousé Marguerite de Lancastre, mère de Henri; sa tête tombe sous la hache du bourreau.

Le roi trouve dans le château de Holt, qui appartenait à Stanley, des joyaux, des meubles, des bestiaux d'une grande valeur, et quarante mille marcs de monnaie ou de vaisselle; mais les malédictions secrètes du peuple s'élèvent vers le ciel contre le monarque; la consternation est d'autant plus grande que Stanley n'a péri que pour avoir préféré, comme beaucoup d'Anglais, la maison d'Yorck à celle de Lancastre. On répand le bruit que le nombre des espions du roi se multiplie chaque jour; on n'ose communiquer ses sentiments à personne; on craint de ne les confier qu'à d'infâmes délateurs; mais ce qu'on n'ose dire est écrit dans des satires anonymes et sanglantes contre le roi, le conseil et les juges; et le roi, aveuglé par ses passions et par la lâcheté de ses courtisans sur les nouveaux dangers dont il va environner son trône, fait exécuter comme traîtres cinq hommes pris en distribuant ces satires, trop vraies pour qu'il les pardonne.

Le parlement que Henri assembla après ces événements adopta une loi remarquable, et dont le but caché était d'empêcher les Anglais d'examiner trop soigneusement les droits de Henri à la couronne. « Toute person-

» ne, d'après cette loi, qui donnerait des secours d'armes » ou d'autres secours à un roi occupant le trône ne » pourrait être dans la suite ni jugée ni accusée à ce su- » jet » (1495).

Vers la fin de la session de ce parlement, Perkin, après avoir fait en Irlande une descente que le député-gouverneur Poynings rendit inutile, alla en Écosse, y parut sous le nom de duc d'Yorck, y obtint une audience publique du roi Jacques, auquel il paraît qu'il avait été fortement recommandé non seulement par la duchesse de Bourgogne, mais encore par l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe et le roi de France Charles VIII, lui rappela tous ses malheurs, et lui demanda son assistance et son amitié. Jacques le reconnut pour fils d'Édouard IV, lui accorda la main de sa cousine Catherine Gordon, fille du comte de Huntley, l'une des dames les plus belles et les plus accomplies de l'Europe, et lui promit de soutenir ses droits avec toutes les forces de son royaume.

Mais, l'année suivante, l'expédition de Charles VIII en Italie avait bien changé les dispositions de Maximilien et de son fils à l'égard de Henri VII, et par conséquent de Perkin. Un traité de paix, d'amitié et de commerce fut conclu entre Maximilien, Philippe et le roi d'Angleterre, et par un article de ce traité avantageux au commerce des Pays-Bas, Philippe s'engagea à empêcher la duchesse de Bourgogne de protéger les sujets rebelles du roi de la Grande-Bretagne.

(1496) Le roi d'Écosse, allié de Charles VIII, l'ennemi de Maximilien, fut plus fidèle à Perkin. Il le conduisit dans le Northumberland, à la tête d'une armée nombreuse, publia un manifeste dans lequel il traita Henri d'usurpateur, de tyran et de meurtrier, et promit les plus grands avantages à ceux qui se réuniraient à leur prince légitime.

Ce manifeste, publié par un souverain étranger et par un roi d'Écosse, ne produisit aucun effet sur les Anglais, même sur ceux qui étaient le plus convaincus de la naissance royale de Perkin. Jacques ravagea alors le comté de Northumberland, malgré les instances de Perkin, qui le conjurait d'épargner ses compatriotes, et apprenant qu'une armée anglaise s'avançait pour lui livrer bataille, ne voulut pas exposer aux hasards d'un combat le butin immense qu'il avait rassemblé, et se retira en Écosse.

Henri chargea l'évêque de Durham de négocier secrètement avec Jacques, ne douta pas du succès, et n'en fut que plus empressé de convoquer un parlement, de lui demander des subsides pour venger les habitants des comtés septentrionaux, et de presser ses commissaires de lever ceux que le parlement lui accorda, afin que ces taxes fussent versées dans son trésor avant la conclusion de la paix.

(1497) Mais les percepteurs de ces contributions éprouvèrent une grande opposition dans le comté de Cornouailles. Les habitants de ce comté se plaignirent vivement de ce qu'on les accablait de nouveaux impôts, parce que l'extrémité septentrionale du royaume avait souffert quelques dommages. Un forgeron de Bodmin, nommé Michel-Joseph, et Thomas Flammock, jurisconsulte, haranguent les mécontents. « Les possesseurs » des francs-fiefs, leur disent-ils, ne les tiennent que » sous la condition de défendre les frontières; le roi ne » doit avoir recours qu'à eux contre les invasions des » Écossais, au lieu de piller le royaume sous la sanction du parlement. Il serait honteux de se soumettre » à une imposition imaginée par des ministres pervers, » qui flattent sans cesse le roi aux dépens du peuple. » Prenez les armes pour votre défense; rendez-vous » auprès de Henri; présentez-lui une humble pétition,

» suppliez-le de vous décharger d'une taxe injuste, et » de punir l'archevêque Morton et sir Reginald Bray, » ses conseillers perfides. Nous marcherons avec vous, » et bientôt quelque grand personnage viendra diriger » tous vos mouvements. »

Les habitants de Cornouailles prennent les armes, partent sous la conduite de Flammock et de Michel-Joseph, traversent le comté de Devon et celui de Sommerset, voient leur nombre augmenter à chaque instant, et, joints à Wels par lord Audeley, Anglais aussi inquiet qu'ambitieux, le nomment leur général.

Audeley les conduit par Salisbury et Winchester dans le comté de Kent, et malgré qu'aucun citoyen de ce comté ne veuille, contre l'espérance qu'ils avaient conçue, se réunir à eux, ils jurent qu'ils livreront bataille aux troupes du roi, ou prendront Londres sous ses yeux. Si, dans ce moment, Perkin s'était montré parmi eux, Henri aurait pu être renversé du trône; mais il était bien loin des insurgés : ils viennent jusques à Blackheat auprès de Greenwich. Le roi, qui avait campé avec son armée entre les insurgés et sa capitale, partage ses troupes en trois corps. Le lord chambellan d'Aubeney est chargé d'attaquer l'ennemi de front, et le comte d'Oxford fait le tour d'une hauteur pour les attaquer par-derrière ou couper leur retraite. Le roi indique publiquement le jour où il veut combattre, et ordonne deux jours plus tôt que la bataille commence; les insurgés surpris combattent en désordre, mais avec le plus grand courage. Ils tuent un grand nombre de soldats de Henri avec des flèches d'une longueur extraordinaire; ils ne peuvent néanmoins résister plus long-temps aux armes de Henri. Deux mille de ces insurgés restent sur le champ de bataille; les autres, arrêtés dans leur fuite par le comte d'Oxford, se soumettent à la merci du roi.

Audeley, Flammock et Michel-Joseph subissent la

peine capitale; le roi pardonne aux autres insurgés. Bientôt après il fait négocier la paix avec le roi d'Écosse sous la médiation de l'ambassadeur du roi d'Espagne, dont la fille Catherine devait épouser le prince de Galles. Jacques IV se conduit avec une noblesse et une loyauté bien dignes des éloges que la postérité leur a donnés : il refuse d'avoir à Newcastle une entrevue avec Henri. « Quelque désir que j'aie de la paix, répond-il, je n'irai » pas la demander dans le pays de mon ennemi. » Il rejette avec fermeté la proposition de livrer Perkin au roi d'Angleterre; il l'appelle auprès de lui, et lui dit avec cette franchise qui, pour la gloire et l'intérêt des rois, devrait être leur première vertu : « J'ai fait tout ce qui était » en mon pouvoir pour soutenir vos prétentions; je suis » entré deux fois en Angleterre à la tête d'une armée : » mais les Anglais n'ont pas embrassé votre cause, et les » Écossais seuls ne peuvent pas vous placer sur le trône » de la Grande-Bretagne. Suivez un plan plus utile à vos » intérêts; choisissez pour votre résidence un autre pays » que l'Écosse. Mes vaisseaux vous y conduiront; tout ce » qui sera nécessaire à votre voyage sera mis à votre » disposition : je tiendrai tous mes engagements. »

Perkin supporte son nouveau malheur avec courage, témoigne une vive reconnaissance au roi d'Écosse, et demande qu'on le conduise avec sa femme à Corck, dans l'Irlande méridionale, où il lui reste des partisans.

Dès qu'il est parti, la paix est signée, et l'on renouvelle la trève jusques à la fin de la première année qui suivra la mort de l'un des deux rois (1497).

Le mauvais succès des insurgés de Cornouailles ne peut cependant contre-balancer le mécontentement inspiré par le gouvernement de Henri. De nouveaux mouvements ont lieu dans ce même comté de Cornouailles, où s'est formée la dernière insurrection. Les insurgés s'y réunissent par compagnies : ils combinent de nouveau

une grande entreprise contre Henri et ses ministres; ils envoient une députation à Perkin; ils le pressent de venir se mettre à leur tête. Perkin, abandonné par les puissances étrangères qui l'ont soutenu, saisit sans beaucoup d'espoir, mais avec courage, la dernière ressource qui lui reste : il s'embarque sur quatre barques avec soixante-dix hommes, arrive à la baie de Whitsand, se rend à Bodmin, y est joint par près de trois mille hommes, prend le titre de Richard IV, roi d'Angleterre, publie une proclamation, traite Henri Tudor d'usurpateur, et promet les plus grandes récompenses à ceux qui l'aideront à détrôner Henri.

Parvenu devant les murs d'Exeter, et ne pouvant engager les habitants à lui en ouvrir les portes, il veut prendre la ville d'assaut: mais, malgré sa valeur, il est repoussé avec une perte de deux cents hommes. Voyant ses partisans ébranlés par cet échec, et apprenant que le lord chambellan d'Aubeney s'avance contre lui, il lève le siége, se retire vers Taunton, et paraît décidé à livrer bataille au lord chambellan auprès de cette ville. Mais, pendant la nuit, tout espoir s'évanouit pour lui : il éprouve un de ces moments terribles de découragement qui ont décidé plus d'une fois du sort des hommes et des empires; il prend la fuite avec quelques-uns de ses confidents, et va au milieu de la forêt neuve se renfermer dans l'asile ecclésiastique de Beaulieu. Son armée, composée encore de cinq ou six mille hommes, se voyant abandonnée, implore la clémence royale. Sa femme Catherine Gordon était au mont Saint-Michel : on la fait prisonnière; on l'amène devant le monarque. Henri admire sa beauté et sa modestie, la console, lui promet sa protection, ordonne qu'une pension lui soit payée, et l'envoie auprès de la reine.

Il entre ensuite dans Exeter, donne son épée au maire, et veut qu'à l'avenir on la porte devant ce magistrat

comme une marque de la fidélité des citoyens et de la reconnaissance du monarque.

Il assemble son conseil, et, adoptant son avis, il fait promettre à Perkin de lui conserver la vie s'il veut déclarer toutes les circonstances de son imposture. Perkin accepte sa grâce, et sort de son *asile religieux*. Le roi veut le voir par une fenêtre. On le conduit ensuite à Londres; on le fait aller à cheval depuis Westminster jusques à la Tour de cette capitale, au milieu des insultes de la populace, qu'il supporte avec fermeté; on le renferme dans la Tour; on lui fait signer une rétractation qu'on imprime, et dont on répand un grand nombre d'exemplaires; mais cette rétractation est si mal rédigée, et présente tant de faits contradictoires qu'elle augmente les doutes au lieu de les dissiper, et persuade à plusieurs Anglais, que Perkin Warbeck est véritablement le fils d'Édouard IV.

Des orages aussi violents que ceux qui ont tourmenté l'Angleterre pendant le quinzième siècle avaient, pendant la même époque, bouleversé la Scandinavie. Une grand'tante de Marguerite de Lancastre, mère de Henri VII, avait épousé dès 1406 Éric VII, qui, en 1435, gouvernait les trois royaumes de Danemarck, de Norwége et de Suède, et venait de terminer avec les princes du Holstein une guerre qui durait depuis plus de vingt ans. Éric VII, aussi inconsidéré que présomptueux, venait d'apprendre que les Suédois, fatigués de la tyrannie des gouverneurs danois, avaient pris les armes pour rompre l'union des trois royaumes arrêtée à Calmar en 1397, et recouvrer leur indépendance. Deux nobles de Suède, Engelbrecht et Puke, s'étaient mis à la tête de leurs compatriotes, avaient assemblé les états de Suède, et leur avaient proposé de déposer Éric. Ce prince se hâta de passer le Sund, échappa à de grands dangers, et arriva à Stockholm. Engelbrecht se présenta

devant cette capitale : on convint d'une trève pendant laquelle Engelbrecht fut déclaré généralissime et administrateur du royaume. Les états, assemblés à Helmstadt dans le Halland, confirmèrent néanmoins l'union de Calmar sur la promesse que le roi leur fit, par l'organe de l'archevêque d'Upsal, de redresser les griefs de la nation. Une diète, tenue à Stockholm quelques mois après, ne ratifia qu'avec répugnance cette résolution. Éric revint en Danemarck mécontent des Suédois : il proposa aux Danois d'agréer pour son successeur Bogislas, prince de Poméranie et son cousin germain; les états le refusèrent. Irrité contre tous ses sujets, il se retira en Prusse : une députation l'engagea néanmoins à revenir en Danemarck.

Le désordre et la violence régnaient dans la Suède. Charles Canut-Son avait fait assassiner Engelbrecht, et s'était emparé de l'autorité. Sa tyrannie le rendit bientôt odieux; une diète, tenue à Calmar, renouvela l'union des trois royaumes, consentie dans la même ville près de quarante ans auparavant (1436). Éric VII reprit les rênes des trois souverainetés; mais ses mains n'étaient ni assez fermes ni assez habiles pour les tenir long-temps. Bizarre d'ailleurs dans ses projets, prompt dans ses résolutions, et aussi incapable de résister à ses caprices qu'à une passion violente, il alla passer l'hiver dans l'île de Gothland, et y vécut dans une telle retraite que ses sujets ignoraient s'il régnait encore ou s'il avait cessé de vivre. Canut-Son, habile à profiter des circonstances, reprit d'autant plus aisément l'autorité abandonnée par Éric que ce prince ne quitta son île de Gothland qu'au printemps, et ne parut qu'en Danemarck. Aussi obstiné que capricieux et impolitique, il voulut maintenir dans ce royaume les officiers allemands qu'il y avait placés, et que leurs vexations faisaient exécrer. Les nobles danois firent entendre les menaces les plus

vives ; Éric, fatigué du poids de ses trois sceptres, et redoutant une lutte au-dessus de ses forces, retourna dans Gothland, et déclara qu'il ne voulait plus s'en éloigner (1438). On le pressa en vain de changer de résolution ; l'entêtement et la bizarrerie le firent persister dans une détermination que la philosophie aurait pu inspirer à un prince plus sage. Les Danois offrirent la couronne à Christophe de Bavière, fils de Jean, comte palatin du Rhin, petit-fils de l'empereur Robert, et neveu du roi Éric par sa mère Catherine.

Christophe reçut à Lubeck les hommages des députés de la nation (1439) ; et les états de Suède, assemblés par Canut-Son, déclarèrent le trône vacant par la désertion d'Éric, qui vécut dix ans dans son île favorite, et dix ans à Rugenwold en Poméranie, où il mourut dans le mépris.

Christophe, ayant déterminé Canut-Son à ne pas faire valoir de prétentions sur la couronne de Suède, fut proclamé à Calmar, en présence des états, monarque de ce royaume, couronné (1442) à Upsal, sacré ensuite roi de Norwége à Anslo, aujourd'hui Christiania, par l'archevêque de Drontheim, et roi de Danemarck par l'archevêque de Lunden : il gouverna sagement les trois monarchies, échangea avec l'évêque de Roschild quelques terres contre la ville de Copenhague, donna des lois à cette ville, lui accorda des priviléges, résolut d'en faire sa résidence ordinaire, et mourut sans laisser d'enfants, au moment où il allait attaquer les villes anséatiques, dont il redoutait la puissance et la richesse, acquises par le commerce le plus florissant (1448).

Sa mort rompit l'union de Calmar, qui durait depuis plus de cinquante ans : les Suédois élevèrent Canut-Son sur le trône ; les Danois donnèrent le leur à Christiern, fils du comte d'Oldenbourg et neveu du comte de Holstein, qui descendait, par les femmes, du roi Éric V ;

les états de Norwége, assemblés à Anslo, venaient de disposer de leur couronne en faveur de Christiern, lorsque Canut-Son se présenta devant eux, les engagea à casser leur élection, et les détermina à l'élire lui-même (1449).

L'année suivante Christiern, qui avait épousé Dorothée de Brandebourg, veuve du roi Christophe, passa en Norwége, fit annuler l'élection de Canut-Son, et fut couronné à Drontheim. Avec quelle facilité ces couronnes du Nord passaient d'une tête sur une autre!

L'archevêque d'Upsal cependant était devenu l'ennemi mortel de Canut-Son : il ne cessait de chercher à traverser ses desseins; il engagea le roi de Danemarck à lui faire la guerre, et, six mois après, la lui déclara lui-même, le surprit à Strangrass, le battit, l'obligea à se renfermer dans Stockholm, et à s'enfuir ensuite à Dantzick; les habitants de Stockholm ouvrirent les portes à l'archevêque. Le trône fut déclaré vacant : Christiern, appelé par le prélat, se présenta devant la capitale, en reçut les clefs, alla à Upsal, y fut élu roi de Suède (1457), et couronné par celui auquel il devait le trône. Mais l'union du monarque et de l'archevêque ne dura que quelques années : Christiern accusa le prélat d'avoir fomenté une révolte, le fit arrêter et l'emmena à Copenhague ; les frères de l'archevêque et son neveu, l'évêque de Lincoping, le réclamèrent en vain, levèrent des troupes, s'emparèrent de quelques places, assiégèrent Stockholm, battirent Christiern, qui était accouru au secours de la ville, l'obligèrent à retourner dans le Danemarck, et rappelèrent Canut-Son (1464).

Christiern parvint d'autant plus aisément à réparer la faute qu'il avait faite et à se réconcilier avec l'archevêque d'Upsal, que cet archevêque ne pouvait souffrir de voir triompher Canut-Son. Le prélat, remis en liberté, passa en Suède, et força son ennemi à renoncer

au trône, qu'il avait perdu et recouvré, et à se contenter du gouvernement de la Finlande.

De nouveaux troubles suivirent ce succès : Axelson, de la maison de Tott, disputa à l'archevêque le titre d'administrateur, l'obtint ; et ce prélat guerrier étant mort, il offrit de nouveau la couronne à Canut-Son, qui s'empressa de revenir de la Finlande, et reçut de nouveau le serment de fidélité de ces Suédois qui se laissaient si facilement donner et enlever leurs souverains.

Christiern remporta plusieurs avantages contre Canut-Son; mais les Sture, parents du nouveau roi de Suède, le forcèrent à retourner en Danemarck.

Peu de temps après mourut Canut-Son. Trop confiant dans la prospérité, trop peu attentif à s'attacher les Suédois, il ne reçut les faveurs de la fortune que pour en éprouver les disgrâces dans cette carrière si agitée qu'il avait commencée par un assassinat (1470).

Son neveu Stenon-Sture, qu'il avait désigné comme administrateur, fut confirmé par les états dans cette place, presque égale à la royauté.

Christiern, qui avait hérité des états de son oncle maternel, Adolphe, duc de Sleswig et comte de Holstein, avait fait vœu d'aller à Jérusalem : il se repentit de cet engagement; mais il crut ne pouvoir le rompre qu'avec la permission du pape ; et il partit pour Rome à la tête d'un cortége nombreux (1474). L'empereur Frédéric III, qu'il vit en passant à Rothembourg, érigea en duché son comté de Holstein. Le duc de Milan et plusieurs autres princes d'Italie le reçurent avec pompe ; il obtint de Sixte IV la dispense qu'il était venu demander ; mais le pontife lui imposa l'obligation de fonder un hôpital à Rome.

Il eut à Ausbourg, en revenant dans ses états, des conférences importantes avec l'empereur et plusieurs

princes d'Allemagne ; et le voyage qu'il venait de faire lui ayant montré combien l'instruction de ses sujets était nécessaire à la prospérité de son pays et à la sûreté de son trône, il suivit l'exemple que lui donna en 1477 Stenon-Sture, en fondant à Upsal une université, et il en établit une à Copenhague (1478). Mais voyez quelles étaient encore les idées de plusieurs gouvernements relativement à la nature de la puissance du pape : Stenon-Sture ni Christiern ne fondèrent leurs universités qu'après avoir demandé au pontife de Rome de les y autoriser.

Ce fut pendant l'année de la fondation de l'université de Copenhague que Christiern maria Jean, son fils, avec la princesse Christine, fille aînée de l'électeur de Saxe, et qu'il institua l'ordre de l'Éléphant.

Jean, reconnu deux fois par les états, et pendant la vie de son père, héritier de la couronne, succéda à Christiern sans aucune difficulté : il fut élu roi de Norwége deux ans après (1481), et Stenon-Sture, à la tête de quinze députés suédois, le reconnut à Calmar pour roi de Suède. Mais Sture, qui gouvernait ce royaume de Suède avec prudence, et que les peuples aimaient, parvint à conserver pendant quatorze ans l'autorité suprême ; le roi Jean, fatigué de négociations inutiles, assiégea Stockholm à la tête d'une armée considérable ; Sture défendit cette capitale : on proposa un arrangement ; il fut accepté : on céda à Stenon-Sture, pour toute la durée de sa vie, la Finlande, les deux Bothnies et quelques châteaux ; tous les ordres du royaume furent convoqués ; le roi Jean prit les rênes de l'état, et fut couronné par l'archevêque d'Upsal (1497).

Cette Finlande, cédée à Stenon-Sture, était la contrée scandinave la moins éloignée de la Russie, que le défaut d'une civilisation un peu avancée et de lois

fondamentales, garanties par des institutions, livrait si souvent aux malheurs des guerres civiles.

Vassili III, fils de Vassili II, avait été élevé sur le trône de Moscou, quoiqu'il n'eût que dix ans : sa mère Sophie avait fait valoir en sa faveur la volonté du dernier monarque. Mais Jouri ou George, oncle de Vassili III, et prince de Halitz, avait invoqué les droits que lui donnaient les anciens usages de la Russie. Après sept ans, de contestation les deux partis étaient convenus de s'en rapporter à la décision du kan Oulou-Mahmet (1432) : le kan prononça en faveur de Vassili (1433). Jouri, mécontent du jugement, rassemble des troupes et s'avance vers Moscou. Vassili marche à sa rencontre; mais ses troupes sont mal disciplinées : presque tous ses soldats, lorsqu'il donne le signal du combat, ont bu une si grande quantité d'hydromel qu'ils sont dans une sorte d'ivresse. Il est mis en fuite et pris dans Kostroma.

Jouri donne à son neveu Kolomna pour apanage : les nobles l'abandonnent, et se réunissent à Vassili, qu'ils aiment; Jouri lui cède tout ce qu'il a conquis, et se retire dans sa principauté de Halitz.

Vassili ne peut oublier sa défaite, veut la venger et porte le ravage dans la principauté de son oncle : Jouri reprend les armes, disperse les troupes de son neveu, fait prisonnières la mère et l'épouse de Vassili, rentre en vainqueur dans Moscou, et meurt peu de temps après son triomphe.

Deux de ses fils reconnaissent Vassili et le ramènent dans la capitale : l'aîné veut lui disputer le trône; Vassili le surprend, le fait prisonnier, ordonne qu'on lui crève les yeux, et, joignant l'ingratitude à la cruauté, envoie une armée de quarante mille hommes contre son bienfaiteur, le kan Oulou-Mahmet, qui venait d'être détrôné (1438).

Le kan se bat en désespéré, défait les Russes, passe le Wolga, relève les ruines de Kasan, y établit une domination nouvelle, et menace Moscou.

Une affaire d'une nature bien différente, mais importante pour la tranquillité intérieure de la Russie, occupe Vassili III. Le métropolite Isidore témoigne le désir de se rendre au concile de Florence; le *grand prince* le lui permet, mais lui recommande de ne consentir à aucune union avec l'Église romaine. Isidore néanmoins signe un décret d'union avec cette Église, et revient à Moscou (1439). Vassili le fait arrêter; un synode russe le dépose, et le fait enfermer dans un monastère. Isidore s'échappe, et va trouver le pape Eugène IV, qui le nomme cardinal.

Les menaces d'Oulou se réalisent bientôt : il brûle Moscou, et emmène un grand nombre de prisonniers (1441). Vassili a quelques succès contre les troupes du kan; mais il est ensuite battu, couvert de blessures, et conduit presque mourant devant Oulou, qui ne le renvoie dans ses états qu'après cinq ans, et en lui faisant promettre de payer une forte rançon.

Il arrive en Russie, entre dans une église, se prosterne au pied de l'autel, remercie le ciel de sa délivrance. Chemiaka, prince de Halitz, qui, pendant la captivité de Vassili, n'avait rien négligé pour s'emparer du trône de Russie, fait enlever le grand prince dans l'église où il prie, le traite comme Vassili avait traité son cousin, lui fait crever les yeux, et ordonne qu'on le conduise à Ougliteh avec son épouse.

Le beau-frère de l'aveugle Vassili forme un parti pour le délivrer, surprend Moscou, et effraie l'usurpateur, qui demande la paix, l'obtient, la rompt, est vaincu, mis en fuite, dépouillé de sa principauté, et empoisonné, suivant quelques chroniqueurs, à Novogorod, où il s'était réfugié (1450).

Vassili règne encore pendant douze ans, maintenant

la Russie en paix, mais privé de la vue, et ne cessant, en quelque sorte, de montrer à ceux qui l'approchaient le châtiment de son ingratitude et de sa barbarie envers son cousin.

Son fils Ivan III lui succède (1462). Il n'a que vingt-trois ans; mais il annonce un grand caractère. Il veut remplir un devoir sacré pour un souverain; il veut rendre l'indépendance à la nation dont il est le chef; il veut secouer entièrement le joug des Tartares. Sa première tentative est malheureuse; l'armée qu'il envoie vers Kasan n'éprouve que des revers (1468). Il l'avait fait partir pendant l'hiver pour qu'elle trouvât les fleuves et les rivières durcies par la glace, et que leur passage ne pût l'arrêter. Le froid, l'allié naturel des nations voisines du nord, combat pour les Tartares; les chevaux de l'armée d'Ivan périssent de froid, et les hommes de misère.

Ce malheur ne change pas les projets d'Ivan. Une nouvelle armée ravage le pays des Tchérémisses, dépendants de Kasan. Les frères du grand prince font le siége de cette ville; le kan Ibrahim est forcé de payer un tribut à la Russie. La ville de Novogorod, qui voulait se donner à la Pologne, est soumise et privée de ces priviléges particuliers qui la faisaient regarder comme une république. Akmet, kan de la fameuse horde dorée des Tartares, somme Ivan de lui payer le tribut ordinaire. Son armée est mise en fuite par les Russes; il s'allie avec la Pologne, et parvient même à séduire deux frères du grand prince. La Russie paraît dans le plus grand danger; mais les Nogais entrent dans les états d'Akmet, y portent la mort et l'incendie. Le kan accourt, les attaque avec courage, périt les armes à la main, et avec lui finit cette horde dorée qui, depuis plus de deux siècles, opprimait et humiliait la Russie (1477).

Ivan, devenu *grand prince* d'un peuple véritablement

indépendant, reçoit une proposition remarquable de Thomas Paléologue, frère de Constantin, dernier empereur de Constantinople. Il était veuf : Thomas lui offre la main de sa fille Sophie. Ivan l'accepte, enchanté d'acquérir pour lui et pour ses descendants des droits à la couronne impériale des Grecs, et réunit sur ses écussons un aigle noir à deux têtes à l'image de saint George à cheval.

De nouvelles victoires cimentent la puissance d'Ivan. Alei, kan de Kasan, ose défier le grand prince : son armée est taillée en pièces sur les bords de la Sviaga; son épouse, sa mère, deux de ses frères et lui-même sont faits prisonniers (1487).

Ivan, tournant ses armes contre les Livoniens, gagne sur eux une grande bataille auprès de Pleskof, bâtit vis-à-vis de Narva la ville d'*Ivan-Ogorod*, et construit sur une montagne escarpée ce monument de son triomphe et ce rempart de sa conquête (1492).

Voulant enfin dominer sans rival sur les contrées hyperboréennes voisines de la Russie, il conduit vers le nord ses troupes victorieuses jusque vers le soixante-cinquième degré de latitude septentrionale, et par conséquent très-près du cercle polaire; il se repose ensuite, dépose ses armes, exclut de la succession au trône le prince Dmitri, petit-fils de Marie, sa première femme, déclare héritier de sa couronne Vassili IV, qu'il a eu de la princesse Sophie de Constantinople, et meurt après avoir éprouvé de longues souffrances (1505).

Il avait attiré dans ses états, où la civilisation était encore si reculée, des artistes et des ouvriers italiens ou grecs réfugiés en Italie; il avait relevé la gloire militaire des Russes, étendu leur domination, conquis et assuré leur indépendance. L'éclat extérieur de la Russie frappait les regards de tous les peuples voisins; le roi de Danemarck, la république de Venise, le sultan de Constanti-

nople et le pape lui-même avaient envoyé des ambassadeurs à Moscou. Mais, au-dedans de la Russie, quelle tyrannie et quelle dégradation! Ivan, entraîné par des préjugés barbares, trompé par les plus fausses idées de son pays et de son siècle, séduit par une politique de Tartare, ou plutôt par des passions violentes, bien loin de hâter la civilisation de son peuple, la repousse et la suspend pour plusieurs centaines d'années, étend sur ses sujets un sceptre de fer que ses armes rendent si redoutable, anéantit les droits des habitants des campagnes, les réduit à la servitude de la glèbe, veut que la même chaîne pèse sur les classes les plus élevées comme sur les inférieures, et soumet également les nobles et les serfs de ses états au supplice aussi humiliant que cruel du *knout* et des batogues. La postérité impartiale lui a donné les titres de vainqueur, de conquérant, de libérateur de la Russie, et de cruel destructeur de la liberté des Russes.

Des changements bien différents avaient eu lieu dans la Pologne, si voisine cependant de la Russie.

Dès le règne de Jagellon ou Uladislas V, et pour rendre plus juste la répartition d'une somme de 500,000 florins, que la Pologne devait payer aux chevaliers de l'ordre teutonique, on avait établi, dans les palatinats, des diétines particulières qui, après la clôture de leurs délibérations, envoyaient des députés à l'assemblée nationale ou diète générale.

Après la mort de Jagellon, cette diète générale élut à l'unanimité (1434), mais après de vifs débats, le fils de ce monarque, Uladislas VI, qui, ayant été élu roi de Hongrie six ans après, périt dans une bataille contre les Turcs.

Casimir IV, fils de Jagellon et de sa quatrième femme, et duc de Lithuanie, fut choisi par la diète pour remplacer son frère Uladislas (1445). Il refusa;

mais, se repentant ensuite de son refus, il fut élu une seconde fois par la diète et couronné à Cracovie (1447). Appelé au secours des Prussiens, insurgés contre les chevaliers teutoniques, il fit la guerre pendant douze ans à ces chevaliers, qu'il obligea à céder à la Pologne la Poméranie, ainsi que la Prusse que l'on devait nommer royale, et à lui rendre hommage pour l'autre partie de cette même Prusse (1466). Ce fut dans la même année que, la nation polonaise voulant ajouter aux garanties de ses droits, on établit les *nonces* ou envoyés *terrestres*, dont l'influence populaire devait devenir très-grande, et qu'il fut réglé que chaque palatinat en enverrait un à la diète générale.

Casimir IV mourut après avoir régné quarante-sept ans. Son troisième fils, Jean-Albert, fut proclamé roi par le peuple, dont sa valeur lui avait mérité l'affection (1492) : mais, plus brave qu'habile à gouverner, il fut constamment asservi par ses favoris ou ses ministres. Le premier de ceux à qui il donna sa confiance tout entière fut Philippe Buonacorsi, qui avait été son précepteur, et qui avait pris le surnom de Callimaque. Cet Italien avait acquis une si grande expérience des affaires sous le pontificat de Pie II, dont il avait été le secrétaire, qu'on l'avait nommé *l'Esperiente*. Ce fut néanmoins par ses conseils que Jean-Albert entreprit contre Hellei, vaivode des Valaques, une guerre ruineuse, et au commencement de laquelle il faillit à périr avec toute son armée (1496). Un traité de paix termina cette guerre malheureuse après la mort de Buonacorsi (1499); mais, l'année suivante, les Russes menacèrent le duché de Smolensko, et Jean-Albert se crut obligé d'implorer le secours de Schah Mattei, kan des Tartares de la Bulgarie asiatique, située entre le Wolga et le Jaïck. Les députés du kan, envoyés à la diète de Petrikaw, trempèrent leurs sabres dans l'eau, suivant leur cou-

tume, et jurèrent, au nom de leur souverain, de joindre Jean-Albert sur les bords du Borysthène, à la tête de cent mille hommes. Pierre, fils du dernier vaivode des Valaques, était venu chercher un asile à la cour du roi de Pologne. Des députés d'Étienne, nouveau vaivode, arrivèrent auprès de Jean-Albert pendant que les envoyés tartares étaient encore auprès de lui, et demandèrent, en vertu du dernier traité, qu'on leur abandonnât Pierre, le rival de leur souverain. Les Polonais refusèrent de le livrer; mais ils lui firent trancher la tête; et les Tartares, ainsi que les Valaques, regardèrent cet assassinat comme une preuve de la fidélité des Polonais à garder leurs promesses. Jean-Albert cependant, au lieu d'aller se réunir au kan qui venait à son secours, fit secrètement la paix avec la Russie; et, peu de temps après avoir si impolitiquement violé la foi jurée, il mourut à Thorn sans avoir été marié.

Un grand nombre d'hommes, bien différents de ce Jean-Albert, avaient honoré l'Europe, pendant notre vingtième époque, par leur génie, leurs talents, leur érudition ou leurs vertus. Au milieu de la nuit qui régnait encore sur cette Europe, on voyait chaque jour augmenter le nombre et l'éclat des points radieux qui s'élevaient et brillaient au-dessus des ténèbres épaisses. Nommons les principaux des hommes supérieurs dont la postérité a conservé le souvenir.

On compte, parmi ceux qui se distinguaient dans la théologie, alors d'autant plus cultivée que ses principes et ses maximes servaient à régler un grand nombre d'affaires temporelles, le cardinal Nicolas de Cusa, fils d'un simple batelier de la Moselle, évêque de Brixen, légat *à latere* sous trois papes, et qui n'en composa pas moins un grand traité intulé *Concordance catholique*, destiné à prouver la supériorité des conciles œcuméniques sur les pontifes de Rome, et auquel il joignit d'autres

traités sur les mathématiques, la géométrie et l'astronomie; trois chartreux, Denis de Ricke, Jean de Hagen ou de Hain et Jean de Lapide; Herman de Campen, Thomas à Kempis, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, célèbre par sa douceur, sa charité, son application constante à l'étude et à la prière, et surtout par l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre fameux parmi tous ceux qui aiment la piété douce, touchante, évangélique, et que tant d'écrivains lui ont attribué, et Jérôme Savonarole, religieux dominicain, connu par ses prédications si entraînantes qu'il était devenu comme un tribun du peuple dans la république de Florence, et qui fut pendu et brûlé dans cette ville, où il avait exercé un si grand empire, pour s'être élevé avec force contre les vices, le luxe et les dérèglements d'Alexandre VI.

Parmi leurs contemporains étaient Pierre d'Andlau, chanoine de Colmar, et un des premiers docteurs du droit public, Grégoire de Heimbourg, jurisconsulte autrichien et zélé défenseur des droits de l'empire, et un autre savant et éloquent jurisconsulte, Bilibalde Pirckeimer.

L'usage des verres concaves ou convexes, dont on s'était servi depuis le commencement du quatorzième siècle pour aider les vues courtes ou affaiblies par l'âge, paraît s'être beaucoup plus répandu dans le siècle dont nous venons de nous occuper. On tente aussi avec succès à Paris, en 1474, l'extraction des pierres de la vessie, opération qu'on avait pratiquée en Flandre dès le dixième siècle, et que néanmoins on avait peu essayé de répéter; mais la science médicale proprement dite et l'enseignement médical ne font presque aucun progrès dans le quinzième siècle. Les idées des auteurs arabes, les écrits d'Averhoès, et la puissance immense qu'exerçaient encore sur les esprits les rêveries les plus absurdes de l'astrologie

judiciaire arrêtaient les développements de la médecine hippocratique. Un chanoine et médecin de Florence, nommé Marcille Ficin, savant dans les langues grecque et latine, et nourri des ouvrages de Platon, de Plotin, de Jamblique, de Proclus et d'autres platoniciens, soutient que, les esprits vitaux de l'homme étant de la même nature que l'éther répandu dans les espaces célestes, on prolongerait la vie humaine en se procurant une certaine quantité de cet éther, que les préparations d'or pouvaient remplacer cet éther de l'espace, que les vieillards doivent s'abreuver du sang des jeunes gens, que les meilleurs médicaments sont ceux que l'on prépare pendant la conjonction de Vénus et de Jupiter. On voit cependant la faculté de médecine de Paris déclarer l'astrologie et la théosophie un art dangereux et diabolique. Michel Savonarole, connu par ses observations médicales et par son traité sur les bains et les eaux thermales de l'Italie, ose condamner les doctrines erronées d'Averhoès. Barthélemi Montagnana, professeur de Padoue, cultive l'anatomie, et se vante avec raison d'avoir cherché, dans la dissection d'un grand nombre de cadavres, la véritable organisation du corps humain; Saladin, médecin de Naples, fait connaître l'art du pharmacien : les chirurgiens italiens, Vincent Vianeo, Branca et Bojani inventent cette opération à laquelle on a donné le nom d'*ente animale*, et par le moyen de laquelle un morceau de la chair du bras servait, avec des précautions particulières, à former un nez artificiel, et à remplacer le nez naturel que l'on venait de perdre.

George de Purbach enseigne, à Vienne en Autriche, non seulement la théologie et ce qu'on appelait alors la philosophie, c'est-à-dire la logique, la métaphysique, le peu de connaissances physiques qu'on avait recueilli des anciens, et la morale, mais encore les mathématiques et l'astronomie; il s'occupe de l'*Almageste* de Ptolomée, et

aurait rendu de bien plus grands services aux sciences si une mort prématurée ne l'avait enlevé à ses amis, et particulièrement à ce savant cardinal Bessarion, patriarche de Constantinople, qui aimait, cultivait et protégeait les lettres avec tant de zèle.

Jean Muller Regiomontan, évêque de Ratisbonne, publie l'abrégé de l'Almageste, que son ami Purbach avait composé, enrichit les savants de plusieurs autres ouvrages astronomiques, et va à Rome, appelé par le pape Sixte IV pour travailler à la réforme du calendrier.

L'emploi de la poudre à canon et la nouvelle balistique qui en résulte produisent en Europe un grand nombre d'ingénieurs habiles. La nouvelle artillerie devient une science régulière : on l'emploie avec méthode dans les batailles, dans les siéges et dans les défenses des places; on renonce à ces longues rampes par lesquelles on arrivait du niveau de la campagne à celui des remparts, ouvrages immenses qui exposaient si complétement au canon des assiégés les assiégeants et leur artillerie; on leur substitue des tranchées. Au lieu d'élever le sol, on le creuse; on dirige en zigzags cette route enterrée, afin que ses prolongements n'aboutissent qu'aux endroits les moins dangereux de la place attaquée : elle renferme et garantit des boulets des assiégés l'artillerie qui doit détruire leurs murailles, et les troupes choisies pour l'honneur de monter à l'assaut : les tours sont remplacées par des bastions, qui présentent bien plus de place pour les canons, et laissent voir par l'assiégé toutes les parties de l'enceinte; on cache le corps de la place en abaissant ses revêtements, et en exhaussant la contrescarpe ou le bord extérieur du fossé; on construit au-dehors des ouvrages et des enveloppes qui retardent les approches de l'assiégeant, multiplient ses attaques successives, et lui font perdre beaucoup plus de temps.

La plume de l'histoire est tenue avec plus ou moins de

force et d'impartialité par Platine (Barthélemi Sanchi), qui, après avoir éprouvé d'injustes et cruelles persécutions, d'après les ordres du pape Pie II, est nommé par Sixte IV bibliothécaire de la bibliothéque que ce pontife venait d'établir au Vatican, compose son histoire des papes, et termine un grand nombre d'autres ouvrages; Jean Cuspinien de Franconie, employé par l'empereur Maximilien dans plusieurs négociations; Albert Krantz, doyen de l'église de Hambourg; Jean Naucler, professeur et prevôt de l'église de Tubinge; Jean Trithème, abbé de Spanheim, et ensuite de Saint-Jacques de Wurtzbourg; Énée Sylvius Piccolomini, auteur de l'histoire de l'empereur Frédéric III, et de plusieurs autres ouvrages, et que la postérité aurait traité avec tant de faveur si, élevé sur le trône pontifical sous le nom de Pie II, il n'avait pas persécuté Platine, et publié de trop fameuses rétractations; le chartreux Werner Rolewinck de Laer, et le noble vénitien Bernard Justiniani, procurateur de Saint-Marc, auteur d'une histoire de Venise.

Le quinzième siècle voit aussi briller Jean Wessel de Groningue, que la variété de ses connaissances, la force de son esprit, la hardiesse de ses idées, ses combats contre les autorités les plus accréditées et particulièrement contre celle d'Aristote et des péripatéticiens font surnommer *la lumière du monde et le maître de la contradiction, lux mundi, magister contradictionis.*

Plus tard, mais dans le même siècle, Jean Pic, prince souverain de La Mirandole et de Concordia, sait un grand nombre de langues dès l'âge de dix-huit ans, et soutient à Rome (1481), six ans après, au milieu des plus vifs applaudissements, des thèses ou propositions si étendues et si remarquables sur la logique ou dialectique, la théologie, la prétendue science cabalistique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, et tout ce qui était, à cette époque, l'objet de l'étude des savants, que le titre de

ces thèses était : *De omni scibili, de tout ce qu'on peut savoir.* Il meurt à l'âge de trente ans, après avoir cédé sa souveraineté à son neveu Jean-François Pic, auteur de plusieurs ouvrages que l'on a imprimés avec ceux de son oncle, et après avoir combattu la funeste astrologie judiciaire, et publié des lettres et des traités si estimés dans le seizième siècle, que le célèbre Scaliger l'appelait *monstrum sine vitio, prodige sans défaut.*

L'Allemagne se glorifie d'Alexandre Hegs de Geh, de son compatriote Rudolphe Lang, chanoine de Munster, et de Rodolphe Agricola, professeur à Worms, et ensuite à Heidelberg, trois célèbres restaurateurs des belles-lettres en Germanie, et de deux poètes Conrad, dit Celtes, et Henri Bebèle, professeur d'éloquence à Tubinge, tous les deux *lauréats* ou décorés de la couronne poétique, l'un par l'empereur Frédéric III, et l'autre par l'empereur Maximilien Ier.

Jean-André, évêque d'Alérie, est nommé par le pape Paul II pour choisir les manuscrits du Vatican que devront imprimer Conrad Swengheim et Arnoul Pannartz, qui portent à Rome l'art de l'imprimerie, nouvellement découvert ; il prépare les éditions, compose des préfaces, y ajoute des épîtres dédicatoires, corrige lui-même les épreuves, et met au jour, dès 1469, Tite-Live, Aulugelle, et successivement les épîtres de saint Cyprien, l'histoire d'Hérodote, les œuvres de saint Léon, et celles de Strabon, le fameux géographe.

La France méridionale voyait, depuis le règne de Philippe de Valois, fleurir dans la patrie des troubadours et de tant de chevaliers *voués à l'amour de Dieu et des dames*, une institution inspirée par la beauté du climat, l'esprit du siècle, les goûts poétiques et la brillante imagination des Languedociens. La société des sept troubadours charmait les joyeux habitants de Toulouse : on la nommait la société du *jeu d'amour*

et des jeux floraux ou de la fête des fleurs. Une noble Toulousaine, célèbre par sa beauté, son esprit et sa vertu, veut s'associer aux *francs et libéraux patrons* de cette fête fleurie (1496). Clémence Isaure se plaît à fournir aux frais de cette institution riante. Les Languedociens enchantés l'entendent souvent lire des poésies charmantes composées dans leur langue (1499). Ils applaudissent avec transport une ode pleine de patriotisme, de poésie, de grâce et d'une douce mélancolie, deux *pastorelles* ou idylles où elle chante le *beau ciel d'une patrie* qui lui est si chère, un hymne à la Vierge, pour laquelle elle a une tendre dévotion, deux *cansous* ou chants amoureux, et une élégie modèle de la poésie douce et sentimentale des troubadours, et où les plaintes de l'amour s'adressent au *ciel si beau* et aux *champs parfumés* du pays qui l'a vue naître. Son *bien aimé* (le beau Lautrec) était mort au champ d'honneur; elle ne veut plus supporter la vie; elle fonde le *collége de poésie;* elle veut qu'une violette d'or, une églantine d'argent et un soucis d'argent soient décernés, tous les ans, aux trois meilleurs morceaux de poésie; et, suivant son digne historien, M. Alexandre du Mège, elle désire que chaque année, le jour de son trépas, les jeunes vierges toulousaines fassent entendre un champ funèbre, rappellent sa fidélité à son amant, et terminent chacune de leurs strophes par ces mots: *la couronne virginale brille sur son cercueil.*

De quel éclat commencent à resplendir les beaux-arts dans cette Italie destinée à exercer successivement tant d'empires divers sur le reste de l'Europe! André Verrochio se distingue dans l'orfévrerie, la géométrie, la perspective, la peinture, la sculpture et la gravure: habile dans l'art du dessin, dans celui de mouler en plâtre, de fondre et de couler les métaux, il a pour élèves Léonard de Vinci et Pierre Pérugin.

Jacques Bellin et ses deux fils ornent de leurs tableaux la grande salle où se réunit le grand conseil de Venise.

Pierre de Pérouse, surnommé le Pérugin, exerce son beau talent à Rome, pour le pape Sixte IV; sa grande gloire sera d'avoir été le maître de celui qu'on a nommé le divin Raphaël.

Son condisciple, Léonard de Vinci, très-habile dans la peinture, l'est aussi dans l'architecture, dans la poésie, les belles-lettres, les mathématiques et l'anatomie, dont il voit tous les rapports avec son art favori.

Léonard de Vinci, comme son maître André Verrochio, et presque tous les poètes littérateurs et savants du quinzième siècle, réunissait à l'étude des sciences, des lettres et des arts qui ont le dessin pour base, l'étude de la musique; c'est vers l'époque dont nous nous occupons que cette musique, à laquelle les Grecs avaient attaché tant d'importance, et qui, pendant et après l'invasion des Barbares du Nord, avait reçu un nouveau caractère, commençait à montrer l'influence des progrès de la civilisation, et à présenter ses grands développements.

Depuis la mort du grand musicien, le pape saint Grégoire, qui avait rétabli, réformé et introduit dans les églises chrétiennes la musique des Grecs, on avait fait plusieurs tentatives pour améliorer la notation musicale; on employait des lettres placées au-dessus ou au-dessous des syllabes pour indiquer les sons sur lesquels on devait les chanter; on avait imaginé, pour rendre les effets de ces lettres plus sensibles, de les placer à des hauteurs analogues à l'élévation des sons, et à marquer ces hauteurs par le moyen de lignes parallèles sur lesquelles on les écrivait.

Vers le commencement du onzième siècle, Guy

d'Arezzo, bénédictin du monastère de Pompale, avait simplifié cette méthode, en se contentant d'écrire la lettre au commencement de la ligne parallèle, et en marquant un point sur cette ligne toutes les fois que la lettre devait se présenter; il avait, bientôt et successivement, placé des points ou *notes* dans les intervalles des lignes, diminué le nombre de ces lignes parallèles ou l'étendue de la *portée*, préféré, dans l'arrangement des deux tétracordes qui composent l'octave, celui où la note la plus grave était désignée par un *g* ou *gamma* grec, qui devait faire donner le nom de *gamme* à la série des sons; désigné ces sons par des syllabes, et enfin remplacé les tétracordes, dont il avait tiré les noms syllabiques des syllabes initiales des six premières parties de la première strophe de l'hymne de saint Jean, syllabes initiales qui, d'après l'air de l'hymne, usité à cette époque, étaient chantées sur des sons correspondants à ceux de l'hexacorde, *ut, re, mi, fa, sol, la.*

Les éléments de la musique à plusieurs voix ou, pour mieux dire, à plusieurs parties, de la *diaphonie,* ou harmonie moderne, existaient avant Guy d'Arezzo. Les ouvrages de Hucbald, musicien, moine de l'abbaye de Saint-Amans en Flandre, et mort en 930 à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ouvrages recueillis par le savant prince abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, prouveraient seuls que l'on connaissait, dès le neuvième siècle, ces informes éléments de notre harmonie; l'orgue, ce bel instrument répandu en France et dans les églises d'Occident dès le huitième siècle, aurait suffi pour faire remarquer que certains sons entendus à la fois produisaient une sensation agréable à l'oreille. Les voix imitèrent l'orgue, proférèrent ensemble des sons différents dont la réunion plaisait aux auditeurs, et on donna le nom d'*organisation* à cette méthode; on appela *organisation double* l'espèce d'harmonie produite par le chant et par l'orgue, qui

faisait entendre *en tenue* la dominante du ton, c'est-à-dire la quinte au-dessus, ou la quarte au-dessous de la tonique, comme les vielles de nos jours. Les voix remplacèrent l'orgue pour ces tenues à la quarte ou à la quinte; et de là vinrent les termes de *discant*, *déchant*, ou *double chant*, de *quintoyer*, de *quarter*, de *chant triple*, ou *quadruple*, de *chant du milieu*, de *medius*, de *motet*.

Peu d'années après la mort de Guy d'Arezzo, Franco de Cologne suivant les uns, et de Paris suivant les autres, publia un ouvrage remarquable sur cette harmonie, ou ce *déchant* : il le définit l'union de plusieurs mélodies concordantes, et composées de diverses figures; il en compta quatre espèces, le *simple*, le *prolat*, le *tronqué* et le *copulé*. Il distingua les consonnances des dissonnances; il admit les consonnances *parfaites*, c'est-à-dire celles dont les sons paraissent se confondre, l'*unisson* et l'*octave*, les consonnances *moyennes*, la *quarte* et la *quinte*, et les consonnances *imparfaites*, dont on distingue facilement les sons, la *tierce majeure* et la *tierce mineure*.

Les progrès de la diaphonie ou de l'harmonie rendant plus nécessaire que jamais l'observation exacte de la mesure, Franco distingua la musique mesurée de la musique *plane* ou *plain-chant*, rédigea les règles du rhythme ou de cette mesure devenue si nécessaire, les développa, les corrigea et les étendit, définit la musique mesurée un chant mesuré par des temps longs ou brefs, exprimés par des sons ou par des silences, compta plusieurs durées : la *longue double*, qui valait quatre temps; la *longue parfaite*, qui en valait *trois* (nombre sacré); la *longue imparfaite*, qui n'en valait que deux; la *brève*, qui comprenait deux espèces; la *semi-brève*, qui pouvait être *majeure* ou *mineure*; et il donna pour signes de ces durées des figures assez semblables à celles dont

on se sert encore dans les églises catholiques pour la notation du plain-chant.

Avec quelque soin qu'on eût rédigé, avant et après Franco, les résultats des expériences faites sur les sons dont la réunion pouvait plaire ou déplaire à l'oreille, on n'avait encore aucune idée du grand principe de l'harmonie moderne, principe d'après lequel les intervalles ne sont véritablement consonnants ou dissonnants que par leurs rapports avec ceux qui les précèdent ou qui les suivent; et voilà pourquoi d'anciens manuscrits présentent des morceaux de musique à deux parties, dont les oreilles les moins délicates ne pourraient aujourd'hui supporter l'exécution.

Vers le milieu du quatorzième siècle, on avait admis dans le *déchant* le chromatique ou la progression par demi-tons. Une plus grande variété, introduite dans la musique que l'on cultivait plus généralement, avait fait admettre dans la mesure une valeur ou durée plus courte que les anciennes, que l'on avait nommée *minime*, et qui est encore la note blanche de la musique moderne. Marchetti de Padoue, dans son Traité sur la musique mesurée, dédié à Robert, roi de Naples, parle de cette minime ainsi que du genre *chromatique* ou des progressions par semi-tons, et même du genre *enharmonique* ou des progressions par des intervalles moindres que le demi-ton majeur ou mineur.

Jean de Muris, docteur de Sorbonne, rendit dans le même siècle un plus grand service à l'art de la musique, en posant sur le déchant, qu'il nomma *contrepoint*, de nouvelles règles tellement dictées par l'expérience et la réflexion qu'on les suit encore aujourd'hui, et interdit, par exemple, de faire entendre de suite deux consonnances parfaites par un mouvement semblable d'ascension ou de descente.

Vers la fin de ce quatorzième siècle, on ajouta aux du-

rées des sons *la semi-minime majeure* et *la semi-minime mineure*, qui n'avait que la moitié de la valeur de la première. Le signe de la semi-minime majeure était une blanche figurée en losange avec une queue terminée par un crochet, ou une noire sans crochet, et celui de la semi-minime mineure une noire avec un crochet, ou une blanche avec un crochet double à l'extrémité de la queue. Les durées des silences étaient indiquées par des signes semblables à ceux dont on se sert maintenant.

Les ouvrages de Jean Tinctor, maître de chapelle de Ferdinand, roi de Naples, et de Franchino Gafforio, maître de chapelle de la cathédrale de Milan en 1484, exposent toutes ces durées et toutes ces notations en usage vers la fin de notre vingtième époque, toutes les règles qui composaient alors l'art de la musique, et particulièrement celles auxquelles le contrepoint était assujetti. On voit, par ces ouvrages, que les dissonnances étaient déjà employées dans l'harmonie, mais avec réserve et seulement pendant la valeur d'une minime ou blanche; on en trouvait des exemples dans les compositions de Jean Dunstable, né en Angleterre auprès de Bedford vers 1400, et qui a donné un traité de la *musique mesurée*, et dans les œuvres des compositeurs français Binchois, Dufay et Brazard.

Les canons étaient déjà en usage : on leur donnait le nom de fugue.

Bientôt on voit fleurir Busnois, Régis et Caron.

L'école flamande jouit d'une grande renommée. A sa tête paraît Jacques Hobrecht ou Obrecht, maître de musique du jeune Érasme, que sa belle voix avait fait recevoir enfant de chœur à Utrecht. Ses compositions ont de la majesté, et par conséquent de la simplicité; et sa facilité est si grande qu'il compose dans une seule nuit une messe estimée.

Jean Ockenheim est de la même école. Il fait exécu-

ter une messe à neuf chœurs et à trente-six parties; il a pour élèves Antoine Bromel et Josquin de Prez, regardé comme le plus grand compositeur de son temps, et dont les ouvrages devaient être cités pendant trois siècles. Josquin compose sur la mort de son maître une *déploration* en contrepoint, en canon et à cinq parties sur le plain-chant de l'*introït* de la messe pour les morts. Après avoir été chanteur de la chapelle pontificale de Sixte IV, il devient le chef des chanteurs du roi de France Louis XII, et lorsque la France et l'Europe le perdent, son élève Benoît Ducis compose une *déploration* en son honneur.

Pendant que le *motet* ou la musique d'église fait des progrès rapides, la musique dramatique paraît aussi s'élever et s'étendre. Le Toscan Ange Politien, aussi célèbre par ses poésies que par ses ouvrages en prose, compose, à l'âge de vingt et un ans (1475), un drame lyrique intitulé *Orphée*. Une tragédie en musique est exécutée, cinq ans plus tard, dans la ville de Rome (1480); et les Romains se préparent à se couronner de palmes nouvelles, et à régner de nouveau sur le monde civilisé par le charme d'une harmonieuse mélodie.

VINGT-UNIEME ÉPOQUE,

DEPUIS 1498 JUSQUES EN 1530.

Tout ce que nous avons vu naître ou s'accroître pendant la dernière époque va se développer avec une force nouvelle. De nouvelles terres se montrent aux yeux d'intrépides navigateurs; la civilisation européenne commence à pénétrer avec l'imprimerie dans toutes les classes de la société; l'esprit humain veut tout soumettre à l'examen de la raison, et la puissance la plus grande, qui se croyait inattaquable est ébranlée jusque dans ses fondements.

La France, que les discordes civiles ont familiarisée avec les grands mouvements, conserve cet amour des conquêtes que Charles VIII lui a inspiré. Elle contemple sur le trône un grand phénomène moral. Louis XII venait de recevoir la couronne; les malheurs, la captivité et le temps avaient apaisé la violence de ses passions : il ne lui restait qu'un cœur aimant et un esprit réfléchi. Bien loin d'avoir sa raison troublée par la grande élévation à laquelle il venait de parvenir, il ne voit que les devoirs imposés par la royauté; et le calme de son âme n'en devient que plus grand. Un nouvel homme paraît en lui : il veut qu'on ne se souvienne plus de ses torts; il oublie tous ceux qu'on a eus envers lui : « Ce n'est pas « au roi de France, dit-il, à venger le duc d'Orléans. » La Trémouille a été l'ennemi du prince, il sera l'ami du roi. Il fait faire à ses dépens des obsèques magnifiques à Charles VIII, récompense généreusement tous ceux

qui ont servi ce monarque, et confirme les magistrats qui ont été le plus contraires à ses insurrections.

René II, duc de Lorraine, et le prince d'Orange réclamaient des domaines de la couronne de France; ils s'en rapportent à la décision de Louis XII : il prononce avec la plus noble impartialité.

Il s'occupe du bonheur de la princesse Suzanne, fille unique du duc et de la duchesse de Bourbon.

Guy de Rochefort était chancelier. Le roi compose avec soin le conseil; il y appelle Louis Mallet, seigneur de Graville, Étienne Poncher, évêque de Paris, Florimond Robertet, à qui il confie l'administration des finances; et il met à leur tête, en qualité de premier ministre, le célèbre George d'Amboise, qui avait subi pour lui une longue captivité, dans les lumières et le dévouement duquel il a la plus grande confiance, et pour lequel il vient d'obtenir du pape la dignité de cardinal.

Il voit la jeune veuve Anne de Bretagne : ils s'attendrissent ensemble. Bientôt les sentiments qu'ils avaient éprouvés l'un pour l'autre et qu'ils avaient sacrifiés à leurs devoirs commencent à se ranimer dans leurs âmes. La belle reine part pour la Bretagne; mais elle promet à Louis de l'épouser, si l'on rompt légalement les liens qui l'ont uni à Jeanne de France, la fille de Louis XI et la sœur de Charles VIII.

La politique demandait que le duché de Bretagne fût de nouveau réuni à la couronne : l'amour de Louis XII ne seconde que trop la politique. Jeanne refuse avec serment de descendre du trône et de consentir à voir dissoudre son mariage avec un prince qu'elle aime. On réunit à Tours le tribunal ecclésiastique chargé de prononcer sur la demande du roi. Il est composé de Louis d'Amboise, évêque d'Albi, de Ferdinand, évêque de Ceuta et nonce du pape, de Philippe de Luxembourg,

évêque du Mans et cardinal, et de neuf ecclésiastiques versés dans la jurisprudence canonique.

Le procureur du roi se présente, réclame la dissolution du mariage de Louis et de Jeanne, et appuie sa demande sur quatre motifs. — « Il y avait, dit-il, entre » Jeanne et d'Orléans non seulement affinité, mais en» core parenté, aux degrés où l'union est interdite. » La violence de Louis XI a seule formé les liens dont » le roi désire que vous prononciez la dissolution ; » et les infirmités de la princesse la rendent inhabile » au but du mariage. » Quel malheur pour la mémoire de Louis XII que ce procès scandaleux, où la dignité royale est dégradée, la sainteté du mariage profanée, et où le réveil d'un sentiment trop impérieux accable de confusion, d'amertume et de douleur une épouse souvent négligée, délaissée et même dédaignée, à laquelle néanmoins Louis a dû la vie et la liberté! Que la nature humaine est faible et imparfaite !

Jeanne répond d'une manière touchante aux allégations du procureur du roi. « Toutes les dispenses » nécessaires de parenté et d'affinité n'ont-elles pas été » accordées? comment mon mariage aurait-il été l'effet » de la violence de mon père? La conduite de mon » époux, pendant dix-huit ans, n'écarte-t-elle pas » tout soupçon à ce sujet? m'a-t-il refusé un seul des » titres attachés à mon rang? n'a-t-il pas toujours or» donné qu'on me rendît les honneurs dus à son épouse? » n'avons-nous pas eu le plus souvent la même table » et le même lit? ne l'a-t-on pas entendu vanter, en » sortant d'auprès de moi, les plaisirs qu'il avait goûtés » avec sa compagne? *Je sais bien que je ne suis ni aussi* » *belle ni aussi bien faite que bien d'autres; mais je ne* » *m'en crois pas moins propre aux fins du mariage.* » N'oubliant ni le caractère sacré d'épouse, ni la dignité de reine, ni les saintes lois de la pudeur, elle rejette

avec indignation l'examen des matrones qu'on lui propose.

Elle présente alors au tribunal une série de questions sur les rapports les plus secrets qu'elle a eus avec son mari; et, pleine encore de confiance dans Louis XII, elle consent à être jugée d'après ce que le roi répondra à ces questions.

Louis hésite d'abord à répondre : mais son amour pour la belle veuve et les instances de plusieurs hommes d'état l'emportent sur tout autre motif; et la reine ayant consenti à ce que les juges prononçassent d'après les réponses du monarque, le tribunal déclare le mariage nul, et en vertu de l'autorité apostolique qui lui a été conférée, permet à Louis XII de contracter de nouveaux liens.

Le roi cède à la triste sœur de Charles VIII la jouissance du Berri et de plusieurs autres domaines. Elle se retire à Bourges, y cherche au pied des autels le soulagement de sa douleur, y fonde un ordre de religieuses que l'on nomme les Annonciades, et comme si elle eût voulu laisser un monument de la pompe royale évanouie pour elle et des sentiments aussi nobles qu'attendrissants que n'a pu éteindre la perte de celui qu'elle aime, et que la religion a consacrés, elle veut que ses *Annonciades* portent dans leurs pieux asiles la pourpre des rois, une décoration soutenue par un ruban d'un bleu céleste, et un long manteau dont la blancheur rappelle l'innocence de leur infortunée fondatrice.

Les témoignages de l'intérêt des Français suivent Jeanne jusque dans la solitude. Un grand nombre de voix s'élèvent contre l'arrêt du tribunal apostolique. L'université, dont l'influence est d'autant plus grande qu'elle compte plus de ving-cinq mille élèves, oppose sa puissante opinion à celle des commissaires du pape. Elle ne craint pas de blâmer leur jugement; ses prédi-

cateurs le condamnent du haut de la chaire sacrée; et Louis XII, cédant par un nouveau malheur à des conseils funestes, exile ou fait emprisonner des docteurs qui ont parlé ou écrit avec force contre l'arrêt qu'ils regardent comme injuste.

Le sort cependant en est jeté, et tout se prépare pour le mariage de Louis et d'Anne de Bretagne. César Borgia, si digne par sa scélératesse d'être le fils de celui qui déshonore la chaire apostolique, apporte les dispenses rendues nécessaires par la parenté de Louis et de la veuve de Charles VIII (1499). Le roi lui donne le duché de Valence ou de Valentinois.

Louis XII se rend à Nantes. La reine Anne vient le joindre à la tête des principaux nobles de la Bretagne: on signe un contrat d'après lequel elle doit conserver le douaire que Charles VIII lui a donné, jouir personnellement de tous les revenus du duché de Bretagne, nommer aux emplois vacants par des lettres expédiées dans la chancellerie particulière du duché; et un article bien plus important règle que l'on ne pourra, sans le consentement des états de la Bretagne, ni lever des troupes dans la province ni lever aucun impôt, fouage ou subside.

Il s'en faut de beaucoup cependant que ce contrat de mariage remplisse les vues des politiques, et réunisse véritablement la Bretagne à la couronne. Il porte, au contraire, qu'après la mort d'Anne de Bretagne son second enfant mâle, et, à défaut de mâles, ses filles, suivant l'ordre de primogéniture, hériteront du duché avec tous les droits qui y étaient anciennement attachés; que, si elle ne laisse qu'un fils, la clause de réversion du duché au second enfant mâle subsistera pour les descendants de ce fils unique; et enfin que, si elle meurt sans enfants, le roi n'aura que la jouissance du duché, et qu'il appartiendra aux plus proches parents de la reine.

Le peuple néanmoins témoigna de la joie lorsque la nouvelle reine de France fut couronnée pour la seconde fois à Saint-Denys. On sait que, si le silence des peuples dans les occasions solennelles exprime leur haine, ou leur mépris, ou leur mécontentement, ou leur indifférence, leurs acclamations ne prouvent pas toujours leur allégresse, et que Néron entra dans Rome, encore dégouttant du sang de sa mère, au milieu des acclamations des Romains avilis par la terreur. Mais Anne était très-aimée : on n'avait qu'un reproche à faire au nouveau roi : l'infortune de Jeanne était irréparable. Louis XII annonçait un gouvernement paternel, et il venait de diminuer les impôts d'un dixième, de promettre une réduction plus considérable, et de renoncer au droit de *joyeux avénement*, ou d'avénement à la couronne.

Bientôt la nation dut à Louis XII un bienfait bien plus grand et bien plus durable. Entouré de notables, qu'il s'était empressé d'appeler auprès de lui, il fit plusieurs règlements mémorables. Le prêt des troupes fut assuré; des précautions furent prises pour que les bourgeois des villes et les habitants des campagnes fussent à l'abri de leurs vexations.

Des gages ou traitements furent assignés aux magistrats pour qu'ils ne fussent pas tentés, suivant l'expression du monarque, de céder à la corruption. Bien convaincu qu'une administration impartiale de la justice est le premier devoir des rois, Louis XII soumit à des règles sévères l'entrée dans la magistrature. Il ordonna que tous ceux qu'il nommerait juges subiraient des examens; il établit dans le parlement de Paris un tribunal de censure composé des présidents des chambres et de deux ou trois conseillers *irréprochables* qu'ils devaient s'adjoindre; il les chargea d'informer *sur la conduite des membres irrévérencieux, nonchalans, con-*

trevenants aux ordonnances, ou faisant chose dérogeant à l'honneur et à la gravité de la cour, les réprimander, punir par amendes, suspensions ou interdits; il prescrivit à ce tribunal de s'assembler le mercredi pour ses opérations, que l'on nomma en conséquence *mercuriales*, de tenir un registre exact de ses délibérations, et de le mettre tous les six mois sous les yeux du roi.

D'autres dispositions tracèrent les devoirs des greffiers, des procureurs et des huissiers.

La pragmatique sanction de saint Louis fut rappelée pour les élections aux bénéfices ecclésiastiques; des précautions furent prises contre les sollicitations, les promesses, les dons, toutes les tentatives simoniaques qu'encourageaient si fort, à cette époque, les exemples scandaleux de la cour romaine; et ce qui acheva de gagner les cœurs des Français en faveur du nouveau roi, et de faire oublier le renvoi de Jeanne, ce furent les expressions si affectueuses, si paternelles, et si évidemment sincères que présentait le texte des ordonnances célèbres rendues à cette époque.

Mais la bonté, ce premier élément de la sagesse des monarques, ne put pas éteindre dans l'âme de Louis le désir de conquérir, à l'exemple de Charles VIII, ce royaume de Naples, sur lequel le dernier prince de la maison d'Anjou avait cédé tous ses droits à la France, et de s'emparer du Milanais comme héritier de sa bisaïeule la célèbre Valentine de Milan.

Ludovic, dit *le More*, qui régnait dans le Milanais, voit se former contre lui un orage violent; il veut le détourner : il a recours aux divers souverains de cette Italie qui allait devenir de nouveau le théâtre de la guerre. Alexandre VI ne veut perdre ni ce que la France a déjà fait pour son fils César Borgia, ni ce qu'elle peut faire encore. Voulant d'ailleurs donner à ce fils chéri la Romagne et la marche d'Ancône, il réclamait déjà

les différentes villes de ces provinces cédées à différents seigneurs par des bulles particulières de ses prédécesseurs ; il refuse Ludovic : les Vénitiens soutenaient dans le Levant, et jusque dans le Frioul, une guerre des plus sanglantes contre Bajazet, grand-sultan des Turcs. Louis XII leur promet de leur rendre Chiara d'Adda et Crémone, dont Ludovic s'était emparé ; ils se réunissent à Alexandre pour se liguer avec le roi de France. Ferdinand croit pouvoir défendre sans Ludovic son royaume de Naples, et ne veut avoir aucun rapport avec l'empoisonneur de son gendre, le neveu du duc de Milan. Les autres souverains ou républiques d'Italie sont près de suivre l'exemple des Vénitiens et du pape.

D'un autre côté, les troupes de Maximilien ont eu peu de succès en Bourgogne et dans les Pays-Bas. Il veut d'ailleurs porter la guerre en Helvétie, et il s'arrange d'autant plus aisément avec la France que Louis XII rend à l'archiduc Philippe quelques villes de l'Artois, le reçoit à l'hommage lige pour ce comté et pour celui de Flandre, et consent à renvoyer à la décision d'arbitres ses prétentions et celles de l'archiduc sur le Charolais, le Mâconnais et l'Auxerrois.

Ludovic est donc seul pour résister au torrent qui, du haut des Alpes, va se précipiter sur l'Italie.

Maximilien, dont les projets secrets sont de recouvrer, dans la Suisse, tous les anciens domaines de la maison d'Autriche, reproche aux Helvétiens d'avoir reçu plusieurs villes impériales dans leur confédération, de ne pas reconnaître, quoique membres du corps germanique, la juridiction de la chambre impériale, de ne pas payer leur contingent dans les contributions établies par la diète, de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue de Souabe, de s'être alliés avec les Grisons, qui professent si ouvertement une haine implacable con-

tre la maison d'Autriche; et ses armées inondent tous les cantons de l'Helvétie, depuis les frontières de l'Italie jusques à celles de l'Alsace (1499).

Les braves descendants des compatriotes de Guillaume Tell sont partout victorieux. Plus de vingt mille soldats du roi des Romains tombent sur les champs de bataille. Maximilien se repent d'avoir entrepris une guerre funeste. Le politique Ludovic s'offre pour médiateur entre les Impériaux et les Suisses : sa médiation est acceptée; des congrès se réunissent à Zurich, à Schaffhouse et à Bâle : la paix est signée, et tout rétabli presque comme avant la guerre.

Louis XII, allié des Suisses, leur avait envoyé des secours en hommes et en argent ; il renouvelle avec eux les anciens traités, leur fait compter d'avance le montant des capitulations, envoie des présents considérables aux membres du conseil d'Angleterre, garantit à Henri VII la pension de 50,000 écus, promise par le traité d'Étaples, fait parvenir de grandes sommes d'argent à plusieurs petits princes d'Italie, ou aux républiques de Venise, de Gênes et de Florence; et, ayant besoin de nouvelles sommes pour commencer la guerre sans délai, a recours à des emprunts qu'il n'adopte qu'avec répugnance, vend les charges financières, et reçoit de ceux qui les achètent des avances, dont le remboursement est assigné sur les impôts qui doivent être perçus.

L'armée française entre en Italie : les villes qui résistent sont prises d'assaut, pillées et brûlées; les autres, effrayées, s'empressent de présenter leurs clefs. Ludovic consterné envoie sa famille et ses trésors à Maximilien, convoque les principaux Milanais, leur adresse un discours rempli de supplications, avoue au milieu de sanglots ce qu'il appelle ses fautes, tâche de les excuser, rappelle ses services, prodigue les promesses, et fait publier la suppression d'une partie des impôts ; mais il

voit que tous ses efforts sont vains : il ne peut compter sur aucun secours ; il craint d'être livré au vainqueur ; il se hâte de prendre la fuite; et à peine est-il sorti de la ville que le gouverneur de la citadelle rend la place aux Français.

Louis XII, qui était à Lyon, accourt dans la Lombardie, fait une entrée triomphante dans Milan, reçoit le serment de fidélité des Milanais, les décharge de la plus grande partie des impôts, divise le duché en cantons, dont il donne le commandement à des capitaines, nomme gouverneur de son nouvel état Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigevano, qui avait servi avec gloire sous Charles VIII et contribué si puissamment à la conquête, lui donne le bâton de maréchal de France, accueille une ambassade de Gênes qui reconnaît sa domination, et se presse trop de repartir pour la France.

Ses alliés, que sa présence en Italie aurait pu contenir, voient avec inquiétude le duché de Milan possédé par un prince aussi puissant que le roi de France. La discipline se relâche parmi les soldats de Louis; ils deviennent exigeants et pillards : leurs officiers n'inspirent que trop de jalousie et de haine aux Italiens. Ludovic conçoit de nouvelles espérances et s'adresse de nouveau à Maximilien. La reine des Romains, Blanche-Marie Sforce, réunit les plus pressantes sollicitations à celles de son oncle Ludovic (1500). Maximilien assemble une diète à Ausbourg, et lui demande des secours contre le roi de France, qui vient d'envahir le fief principal de la couronne d'Italie.

Mais les états le refusent, et, s'occupant de la constitution de l'empire, bien plus importante pour eux que l'occupation du Milanais, ils veulent resserrer les nœuds de leur grande fédération. La chambre impériale, que le défaut de fonds avait fait abandonner, est rétablie par la diète : ils renouvellent les lois relatives à la paix pu-

blique; et, pour en rendre l'exécution plus facile, ils divisent l'Allemagne en six cercles, ceux de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie, sans compter le royaume de Bohême, les autres électorats, l'Autriche et la Prusse teutonique, qui ne sont pas compris dans cette division circulaire.

Ils créent ensuite une institution dont les conséquences peuvent avoir une grande influence sur le pouvoir impérial et sur les droits des divers membres de la diète germanique ; ils établissent, malgré la résistance secrète de Maximilien, un conseil de régence (*reichs-regiment*) pour gouverner l'empire pendant l'intervalle des diètes et l'absence de l'empereur ou du roi des Romains; ils fixent à Nuremberg ce conseil, qui doit durer six ans, et le composent de vingt conseillers. Chaque électeur, excepté le roi de Bohême, qui ne participe pas aux délibérations comitiales, nomme un membre du conseil; trois princes ecclésiastiques et trois princes séculiers, désignés à cet effet, envoient deux conseillers; le duc de Bourgogne et l'archiduc d'Autriche choisissent chacun un membre de ce conseil de régence; quatre prélats et quatre comtes désignés en envoient deux autres; huit villes libres et impériales désignées en nomment deux, et chaque cercle en présente un. La diète ordonne d'ailleurs qu'un électeur, un prince ecclésiastique, un prince séculier, un prélat et un comte, tirés du nombre des désignés, assisteront à ce conseil, et seront remplacés de trois mois en trois mois par leurs collègues.

Maximilien nomme président de cette institution l'électeur de saxe Frédéric-le-Sage. On donne à ce conseil une autorité semblable à celle des états; et l'on ne voit pas combien cette espèce d'abdication temporaire peut compromettre l'autorité et même l'existence des diètes.

Les états renouvellent les règlements qui peignent si bien les mœurs, les goûts et les idées des Allemands à

la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, et que la diète précédente avait adoptés contre le luxe de la table et des habillements, la trop grande quantité de bouffons, l'ivrognerie des princes et des grands seigneurs, et la fureur des *toasts* ou *santés*.

Mais ce que l'on doit remarquer avec soin, et qu'on était bien éloigné de regarder comme le commencement d'une grande révolution, c'est l'*ambassade* envoyée à Rome par les états pour réclamer l'observation exacte du concordat germanique, si ouvertement violé par le pape, se plaindre des abus scandaleux commis par les commissaires pontificaux dans *le trafic des indulgences*, et pour sommer le pontife d'employer à leur véritable destination les sommes levées en Allemagne sous le prétexte de faire la guerre aux musulmans.

Alexandre VI ne voit pas quelle résistance il peut trouver dans les nouvelles forces de la civilisation ; et, malgré l'ambassade de la diète, il charge le cardinal Raymond, évêque de Gurk, d'aller en Allemagne, et non seulement d'y faire l'ouverture du *jubilé* du commencement du siècle et d'y recueillir les décimes et les autres fonds levés pour une croisade, mais encore d'y publier de nouvelles indulgences. Le conseil de régence, soutenu par l'opinion publique, s'oppose et à la publication de ces indulgences pontificales et à la perception des décimes ou des autres taxes ; et, par un mélange d'oppositions et de concessions qui prouve combien les lumières, qui commençaient à se répandre, étaient encore ternies par d'anciens préjugés, ne permet l'ouverture du jubilé séculaire qu'à condition que le légat, au nom du pape, excommunie d'avance tous ceux qui violeraient la loi relative à la paix publique.

Maximilien, cependant, avait fourni à Ludovic des troupes de ses états particuliers. L'archiduc Philippe avait permis à Sforce d'en lever dans les Pays-Bas. Plu-

sieurs de ces *condottieri* ou capitaines italiens qui se dévouaient au service de ceux qui les payaient le mieux, vinrent se ranger sous les drapeaux de Ludovic; et l'on vit se réunir à eux un nombre de Suisses presque égal à celui de leurs compatriotes qui combattaient avec les Français. Étrange arrangement qui devait être si souvent renouvelé, affaiblir cet ardent amour de la patrie qui avait inspiré tant d'héroïsme aux Helvétiens, et préparer la destruction de cette noble indépendance qu'ils avaient conquise avec tant de gloire, et qui était bien mieux garantie par leurs vertus patriotiques que par leurs lacs, leurs fleuves et leurs montagnes!

Ludovic eut bientôt une armée considérable, et rentra dans le Milanais, où l'appelaient ceux même qui l'avaient trahi. Le maréchal Trivulce, obligé de se retirer à *Mortara* avec les troupes françaises, entoura cette place, déjà fortifiée, de nouveaux retranchements. Ludovic marcha sur Novare dans l'espoir d'intercepter les secours que Trivulce attendait; il prit la ville et s'y fortifia sans pouvoir s'emparer de la citadelle. La Trémouille, qui était à Verceil, s'empressa de l'assiéger. Les Suisses des deux armées eurent ensemble plusieurs conférences. La fidélité de ceux de Ludovic commença à chanceler. Pressé par la famine, il voulut hasarder une bataille; les Suisses qui étaient sous ses drapeaux lui déclarèrent qu'ils ne combattraient pas contre leurs compatriotes; le reste de l'armée, composée en grande partie d'étrangers mercenaires, s'effraie, murmure, menace, se mutine; et les soldats de Ludovic capitulent sans lui. Il les conjure de ne pas le livrer aux Français; tout ce qu'il peut obtenir c'est la liberté de se mêler avec ses frères et ses amis aux troupes qui vont sortir de Novare, et de tâcher d'échapper à la vigilance des ennemis. L'armée assiégée défile entre deux rangs de Français; Ludovic, déguisé en cordelier et monté sur un mauvais cheval,

suit un bataillon suisse dont il est censé l'aumônier. Un Helvétien du canton d'Uri le trahit; il reçoit pour sa perfidie, du bailli de Dijon, deux cents *écus de couronne* ou près de deux mille trois cents francs : mais ses compatriotes le mettent aux fers, et lui font couper la tête. La Trémouille fait conduire Ludovic, ses frères et ses parents en France. Le More fut enfermé dans le château de Pierre-Encise de Lyon, ensuite dans la tour du Lys de Saint-George en Berri, et enfin dans le château de Loche, où on le traite avec une douceur que ses crimes avaient bien peu méritée, et où il mourut après quelques années. Son neveu, François Sforce, frère de la reine des Romains, fut envoyé auprès de Tours, dans l'abbaye de Marmoutier, où il prit l'habit de religieux, et dont il devint abbé.

Les Milanais s'empressèrent de relever les enseignes des Français, de donner des témoignages de leur soumission, et d'excuser leur conduite. George d'Amboise, envoyé par Louis XII, écouta toutes les justifications, et ne punit les infidélités les moins excusables que par des amendes employées à payer les frais de la guerre, ou à solder les troupes qui devaient garder le duché reconquis.

Les Pisans avaient gardé une neutralité qui avait déplu à Louis XII; les Florentins s'étaient déclarés pour la France. Ennemis irréconciliables des Pisans, ils crurent avoir trouvé une occasion favorable de les subjuguer. Leurs magistrats supplièrent Louis XII de leur donner comme auxiliaires une partie de ses soldats, et lui offrirent, pour les obtenir, des sommes bien plus fortes que celles qu'ils avaient reçues pour se ranger du côté des Français. Louis XII accepta leurs offres, leur envoya six mille fantassins ainsi qu'un gros corps de cavalerie, et, d'après leur désir, donna le commandement de ces auxiliaires à Hugues de Beaumont.

Hugues, arrivé devant Pise, envoya deux de ses principaux capitaines, Jeannot d'Arbouville et Hector de Montenard, pour sommer les Pisans, au nom du roi de France, de reconnaître la souveraineté des Florentins. Les magistrats les conduisirent à l'hôtel-de-ville, et, leur montrant le portrait de Charles VIII entouré de tous les emblèmes de la reconnaissance, « Nous de-
» vons aux Français, leur dirent-ils, la liberté, ce
» bien plus précieux que la vie; nous ne voulons plus
» nous séparer de ce peuple généreux. Notre ville a
» fait autrefois partie du duché de Milan : nous ap-
» partenons donc à la France. Que votre roi nous
» reçoive au nombre de ses sujets; qu'il nous impose
» les conditions les plus sévères, nous les subirons :
» mais qu'il ne nous abandonne pas à des loups ravis-
» sants, à des tyrans impitoyables, aux Florentins,
» nos implacables ennemis. S'il refuse d'être notre
» souverain, qu'il nous accorde au moins un asile dans
» ses états. Nous préférons l'exil et la pauvreté aux
» horreurs de la servitude. »

Les envoyés ne pouvaient cacher leur vive émotion. A l'instant les portes de la salle s'ouvrirent; cinq cents jeunes filles vêtues de blanc, ayant leurs cheveux épars et conduites par deux dames vénérables, se précipitèrent à leurs pieds. « Rappelez-vous, s'écrièrent-
» elles, le serment que vous avez fait lorsque vous
» avez reçu l'ordre de chevalerie. Vous avez juré de
» défendre les dames et les demoiselles, et de ne pas
» les abandonner à la brutalité de leurs ennemis. »
Elles les entraînèrent devant une image de la Vierge; leurs gémissantes voix l'implorèrent : elles firent entendre les plaintes les plus touchantes, les prières les plus ferventes. Les envoyés, hors d'eux-mêmes, se hâtèrent d'aller dans le camp des Français raconter tout ce qu'ils venaient d'éprouver. Beaumont inflexible or-

donna néanmoins que le siége commençât. La ville fut investie ; mais, malgré tous les efforts de Beaumont, les plus grandes communications s'établirent entre les assiégeants et les assiégés. Tous les soldats français qui se présentaient aux portes de la ville étaient accueillis, fêtés et chargés de vin et de vivres pour leurs camarades. Les Pisans indiquaient aux assiégeants les endroits sur lesquels les canons devaient tirer : les attaques furent très-peu meurtrières ; bientôt les soldats français se débandèrent. La désertion devint si générale que Beaumont fut obligé de se retirer pendant la nuit avec son artillerie, laissant ses blessés et ses malades à la merci des assiégés. Les Pisans, attirés par les gémissements de ces malades et de ces blessés, sortirent avec des flambeaux, les emportèrent dans la ville, les soignèrent ; et, lorsque ces Français furent rétablis, ils leur donnèrent tout l'argent nécessaire pour regagner Milan.

César Borgia avait déjà tenté de soumettre à sa domination plusieurs petits états d'Italie. Il avait obtenu peu de succès. Il s'adressa à Louis XII comme les Florentins ; le roi, qui voulait ménager de plus en plus Alexandre VI pour éprouver moins d'obstacles dans la conquête du royaume de Naples, accorda des troupes françaises à ce fils si chéri de l'indigne pontife. Les princes dont Borgia désirait les domaines se démirent la plupart de leurs principautés pour des pensions plus ou moins considérables. Les habitants de Faenza, auprès de Ravenne, osèrent seuls défendre leur indépendance ; ils repoussèrent plusieurs fois Borgia. Assiégés néanmoins avec plus d'acharnement que jamais, et se voyant près d'être forcés, ils se rendirent à condition qu'on leur accorderait une amnistie entière ; qu'ils ne perdraient aucun de leurs priviléges ; que leur prince Astor Manfredi conserverait tous ses domaines patrimoniaux, et qu'il aurait la liberté de se retirer où il

voudrait. Astor était très-jeune et d'une extrême beauté; on frémit d'indignation en voyant la corruption la plus infâme siéger avec impudence dans cette chaire apostolique consacrée par tant de saints pontifes, et lorsqu'on lit dans un historien ecclésiastique des plus graves, des plus religieux et des plus respectables ces paroles terribles : *César garda Manfredi plusieurs jours dans sa tente, puis l'envoya au pape, qui, après lui avoir fait subir de nouveaux outrages, finit par lui ôter la vie.*

Quels sacrifices Louis XII ne croyait-il pas devoir faire à la politique, puisqu'il était l'allié d'Alexandre et de Borgia! ne pouvant ni punir ni corriger le chef de l'Église, il voulut du moins réformer les religieux de sa capitale; et comment, au milieu des exemples du pontife suprême et des mœurs du seizième siècle, ces religieux n'auraient-ils pas eu besoin de réformes! Le cardinal George d'Amboise avait reçu le titre et tous les pouvoirs de légat *à latere* en France; il se servit de ces pouvoirs pour la réformation que désiraient toutes les personnes sages et véritablement pieuses. Le nombre des religieux établis dans Paris était immense; le couvent des jacobins en contenait quatre cents, que les provinces pensionnaient pour qu'ils suivissent leurs études dans l'université. On en comptait presque autant dans le couvent des cordeliers, dans ceux des bénédictins de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Germain-des-Prés et dans plusieurs autres communautés. Ils s'opposèrent avec force à la réforme qu'on voulait leur imposer. *Si nous eussions su,* dirent-ils, *qu'à tant étroite règle fussions obligés, jà n'eussions fait ceinture de corde nouée.* Les jacobins refusèrent d'écouter deux évêques qu'on leur envoya, se défendirent contre des troupes, soutinrent un siége, et ne se rendirent que lorsque la faim les y obligea. Les cordeliers, renfermés dans leur église, chantaient à grand chœur des psau-

mes et des hymnes, redoublaient leurs chants lorsqu'il se présentait des commissaires, paraissaient ne pas les entendre, et n'ouvraient pas leurs portes.

La justice et la douceur de Louis XII parurent dans l'arrangement qui fut adopté : on permit à ceux qui ne voulurent pas adopter la réforme de quitter leur ordre; les autres religieux furent traités très-favorablement.

Une guerre plus dangereuse allait commencer. Frédéric III, roi de Naples, qui descendait d'un fils naturel d'Alphonse Ier, roi d'Arragon, comptait sur les secours de son parent Ferdinand V, dit le Catholique, roi d'Arragon, mari d'Isabelle, reine de Castille, et qui avait pris le titre de roi d'Espagne. Mais, indépendamment de la cession du Roussillon et de la Cerdagne, faite par Charles VIII à condition que le roi et la reine des Espagnes n'opposeraient aucun obstacle à ses entreprises sur l'Italie, Louis XII et Ferdinand étaient convenus secrètement de conquérir ensemble le royaume de Naples, et ensuite de le partager.

Avec quels hommes les entreprises d'un prince aussi loyal que Louis XII l'obligeaient à se lier!

Dès que la convention arrêtée entre les deux rois de France et d'Espagne commença à être connue, Ferdinand fit dire à Frédéric, par un raffinement de perfidie : « Ne » vous inquiétez point de cet accord; votre parent n'y a » consenti que pour introduire plus sûrement dans vos » états les secours qu'il a préparés pour vous. »

Alexandre VI fut peut-être moins perfide. Il avait publié une croisade pour obtenir de la chrétienté de grandes sommes d'argent; cette croisade devait être dirigée contre les Turcs, mais la bulle exprimait le désir d'établir une paix durable entre la maison d'Anjou et celle d'Arragon, en leur abandonnant l'objet d'une contestation qui avait déjà fait couler tant de sang chrétien, afin que, délivrées de tout sujet de querelles entre elles, elles pus-

sent réunir leurs armes contre les infidèles. Les sommes fournies pour la prétendue croisade furent énormes. On a écrit que le seul territoire de Venise avait donné quatre-vingt-dix-neuf livres pesant d'or. Le pape se chargea de partager ces sommes : il commença par mettre à la disposition de son fils, le duc César de Valentinois, tout l'argent qui lui était nécessaire pour soumettre les princes ou barons italiens dont il convoitait les états; il se réserva pour lui une partie de ce qui avait été levé en France et en Espagne, et abandonna tout le reste aux deux rois, dont il connaissait et voulait favoriser les projets.

Louis XII proclama hautement le dessein qu'il avait formé d'envahir l'Italie méridionale; il rejeta toutes les soumissions de Frédéric, qui, dans son effroi, offrit de lui rendre hommage et de lui payer un tribut. Il fit avancer, vers le royaume de Naples, son armée commandée par Stuart d'Aubigny, et dans laquelle le jeune comte de Montpensier, qui avait à peine dix-huit ans, obtint de faire ses premières armes; et il fit partir de Provence trois caraques génoises et seize navires chargés d'autres troupes, de l'artillerie et de gros bagages, sous les ordres de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein.

Gonzalve de Cordoue, général de Ferdinand, entra le premier dans le royaume que l'on voulait conquérir, et, fidèle aux instructions qu'il avait reçues de son hypocrite souverain, il persuada si bien à Frédéric que les forces espagnoles n'étaient destinées qu'à le secourir, que ce malheureux monarque le laissa s'emparer de plusieurs places importantes. Mais, peu de temps après, les ambassadeurs des deux rois demandèrent une audience au pontife de Rome, et lui annoncèrent que leurs souverains s'étaient partagé le royaume de Naples. Alexandre garda pour lui quelques contrées napolitaines, donna l'investiture du royaume à Louis XII, reçut l'hommage que

l'ambassadeur de ce prince lui rendit au nom du nouveau roi de Naples, et investit l'ambassadeur d'Espagne de la partie qui devait revenir à Ferdinand, sous le titre de duché.

Frédéric, frappé comme d'un coup de foudre en apprenant ce qui venait de se passer à Rome, repousse tous les efforts que fait Gonzalve en continuant de jouer un rôle bien peu digne d'un si grand capitaine, pour le tromper encore sur les intentions de Ferdinand, voit que, malgré son courage, il lui est impossible de tenir la campagne, distribue ses troupes dans les places les plus fortes, envoie à Tarente son fils aîné Ferdinand, jeune prince d'une grande espérance, et se renferme dans sa capitale (1501).

La ville de Capoue arrête seule la marche des Français : Frédéric y avait jeté l'élite de ses troupes, et Fabrice Colonne y commandait. D'Aubigny, qui sait tout ce qu'on peut attendre de la brillante audace de son armée, et qui ne veut pas qu'un long siége refroidisse l'ardeur de ses soldats et calme la terreur des ennemis, décide que la ville sera emportée d'assaut : le comte de Montpensier veut être chargé de l'attaque la plus périlleuse : un boulevart couvrait la principale porte de la ville; Montpensier s'élance vers ce boulevart formidable au milieu d'une grêle de boulets, de balles et de flèches; il saisit d'une main une échelle, combat de l'autre avec son épée, reçoit dans ses armes plusieurs coups de pique et de hallebarde, escalade le rempart et plante son drapeau au sommet; les guerriers qu'il commande se précipitent sur ses pas et renversent l'ennemi : les Français sont repoussés sur les autres points de l'attaque; Montpensier reste inébranlable sur le boulevart qu'il vient d'emporter. Fabrice Colonne, effrayé de la perte d'un poste qui domine la ville, fait battre la chamade; on s'occupe des articles de la capitulation. Quelques soldats français

escaladent cependant un mur qu'on ne pense plus à défendre, pénètrent dans la ville, en ouvrent les portes à leur armée, et, à la honte des vainqueurs, Capoue, malgré les efforts de d'Aubigny, de Montpensier et de quelques autres dignes chevaliers, éprouve le traitement le plus barbare : la garnison entière est égorgée; le sang des habitants inonde les rues; les femmes éprouvent les derniers outrages; les cloîtres ne garantissent pas de la brutalité du soldat les vierges consacrées aux autels; des prisonnières sont conduites à Rome et vendues sous les yeux du pape, et son fils César Borgia se compose un sérail de quarante des plus belles captives.

D'Aubigny et Montpensier entrent triomphants dans la ville de Naples : Frédéric s'était retiré dans un des châteaux de cette capitale, si favorisée par la nature, mais dont la triste destinée est d'être si souvent à la merci d'un vainqueur. Montpensier court à Pouzzoles, où repose la cendre de son père, dont la mémoire est si chère à son cœur; il fait transporter dans la principale église cette cendre sacrée; tous les signes du deuil décorent le temple; on célèbre avec pompe un service funèbre; des chants de douleur se font entendre; tous les assistants sont attendris; Montpensier, profondément ému, ne peut résister au désir de voir ce qui peut rester encore de la dépouille mortelle de l'auteur de ses jours; il fait ouvrir le cercueil; il s'approche avec respect; il voit le cadavre défiguré de celui qu'il a tant aimé; et à l'instant, par un effet admirable, et dont le souvenir doit être un culte, de ce sentiment que l'Éternel a déclaré le plus saint et le plus touchant des devoirs, le jeune héros, frappé d'un coup terrible, reste immobile, muet, et expire sur le corps de son père.

Frédéric, ne conservant aucun espoir de secours, traite avec d'Aubigny : il abandonne à Louis XII toute la part du royaume que ce monarque réclame; et en

attendant la ratification des demandes qu'il a faites pour des indemnités, il se retire dans l'île d'Ischia, qu'il s'est réservée, et y réunit autour de lui sa femme, quatre enfants en bas âge et sa nièce Isabelle, veuve de ce Galéas Sforce que son oncle Ludovic le More avait fait empoisonner.

Mais Ravestein paraît avec sa flotte, enveloppe la petite île d'Ischia, met des troupes à terre, prétend qu'il n'est pas obligé d'observer les conditions réglées par le général de terre, dont il n'est pas le subordonné, et somme Frédéric de se rendre prisonnier. « Ne me traitez » pas comme un ennemi, lui dit le prince si digne » d'une meilleure fortune par ses vertus et ses nobles » sentiments, mais comme un infortuné chevalier qui » mérite votre estime et votre amitié. Que dois-je faire ? » Je vous promets de suivre vos conseils. — Allez » trouver le roi de France, lui dit Ravestein attendri, » et fiez-vous à sa générosité. » Louis XII ordonne qu'on reçoive honorablement Frédéric, l'accueille avec bonté, lui donne le comté du Maine, et 30,000 livres de pension.

Fidèle à ses engagements avec le roi d'Espagne, il refuse la cession que Fréderic lui offre de tout le royaume de Naples, et veut que son armée aide les Espagnols à prendre Tarente, que défend Ferdinand, le fils aîné de Frédéric : ce jeune prince est forcé de capituler; Gonzalve, en présence de toute son armée, promet, sur une hostie consacrée, de laisser au prince et à la garnison la liberté de se retirer où ils voudraient, et néanmoins il retient Ferdinand prisonnier, l'envoie en Espagne, où on le renferme dans une prison; et, pour ajouter à sa conduite si indigne envers son malheureux parent, Ferdinand, le mari d'Isabelle de Castille, publie qu'il ne l'a dépouillé de ses états que dans la crainte d'être contrarié dans son expédition

contre les Turcs par ce prince qui a de l'inclination pour les musulmans, et qu'il lui rendra ce qu'il lui a enlevé lorsque la guerre sera terminée.

Plusieurs chevaliers pleins d'ardeur s'étaient joints aux troupes que l'on avait embarquées sur la flotte de Ravestein : ils persuadèrent à leur amiral de tâcher d'enlever aux Turcs les îles de l'Archipel; Ravestein attaqua l'île de Mételin; mais il fut repoussé; une tempête violente dispersa ses vaisseaux; le sien se brisa contre l'île de Cérigo ou de Cythère; plusieurs de ceux qui étaient sur son bord furent précipités dans la mer; les autres gravirent avec lui contre les rochers de l'île, et furent sauvés par un petit navire vénitien et des bâtiments génois; mais il n'y eut plus de flotte française sur les côtes d'Italie.

Ces Turcs, si bien servis par les éléments, continuaient de faire la guerre à la république de Venise: le doge Augustin Barbarigo venait de terminer sa carrière; le grand conseil assemblé pour élire son successeur commença par s'occuper de l'organisation de la république, ou pour mieux dire de sa propre sûreté; il adopta une grande mesure qui ne changea pas la forme du gouvernement, mais qui lui donna un caractère terrible : ce gouvernement était devenu purement aristocratique; il ne présentait plus de traces de monarchie ni de démocratie; le pouvoir du doge était presque nul; l'exercice de la souveraineté, la puissance législative et le droit d'élire ne résidaient que dans le grand conseil, et ce conseil n'était composé que de familles privilégiées; les intérêts de ces familles avaient remplacé l'intérêt général; elles étaient punies de leur usurpation par la terreur qui les assiégeait sans cesse : indépendamment des dangers qui, dans tous les pays et dans tous les siècles, ont menacé les gouvernements aristocratiques, les nobles du grand conseil, seuls inscrits sur le livre d'or de la république, se

voyaient sans cesse environnés de nouveaux périls ; tous ceux qui, par leur fortune, leurs liaisons, leurs services, leur gloire, avaient obtenu une grande influence, leur paraissaient des ennemis prêts à les renverser ; le redoutable *conseil des dix* n'était plus assez fort à leurs yeux pour garantir leur existence et dissiper leurs inquiétudes : la crainte des conspirations l'emporta sur celle du pouvoir le plus arbitraire et le plus violent : ils consentirent à exposer leurs têtes pour sauver leur puissance ; ils créèrent le tribunal des *inquisiteurs d'état*, le composèrent de trois magistrats, et lui donnèrent un pouvoir absolu sur tous les citoyens pour veiller à la conservation de la république, ou, pour mieux dire, de leurs priviléges et de leurs prérogatives. Un pouvoir aussi monstrueux aurait bientôt réagi contre ses auteurs et détruit l'aristocratie vénitienne, si ceux qui étaient à la tête des affaires n'avaient pas eu la politique, non seulement de ne diriger ce pouvoir que contre le nombre toujours très-petit des citoyens capables de mettre en mouvement de grandes forces militaires ou populaires, mais encore de conserver à leurs sujets assez de liberté individuelle, de les entourer de divertissements, de spectacles et de fêtes, de ne leur montrer dans les usages ordinaires de la vie aucune apparence de supériorité, de ne leur contester aucun titre, d'accroître la prospérité de leur commerce, d'ouvrir le livre d'or pour quelques-uns d'eux, de les associer ainsi à la souveraineté, de donner un nouvel éclat à leur gloire militaire, et de leur faire oublier la perte de leurs droits par ce prestige qui environne toujours les gouvernements victorieux.

Le grand conseil de Venise, après avoir institué ce fameux tribunal des trois inquisiteurs d'état, élut pour doge Léonard Loredano.

Les Turcs avaient battu la flotte vénitienne commandée par Grimani, et s'étaient emparés de Modon dans la

Morée, de Corfou et de Durazzo : le roi d'Espagne envoya à leur secours Gonzalve de Cordoue ; ils enlevèrent aux musulmans les îles d'Égine, de Céphalonie et de Sainte-Maure, et par ces conquêtes déterminèrent Bajazet II à conclure la paix.

L'archiduc Philippe, fils de Maximilien et gendre de Ferdinand, roi des Espagnes, porta son père à signer un autre traité de paix négocié à Trente par le cardinal d'Amboise : Maximilien promit de donner à Louis XII l'investiture du duché de Milan ; le roi de France s'engagea à procurer aux archiducs la succession aux trônes d'Espagne, de Hongrie et de Bohême ; Charles d'Autriche, fils de Philippe, et duc de Luxembourg, devait épouser la fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, Madame Claude de France, qui recevrait pour dot le royaume de Naples, et le premier fils qu'aurait le monarque français devait recevoir la main de l'infante archiduchesse Éléonore, sœur de Charles, duc de Luxembourg, et dont la dot serait le duché de Milan.

Peu de temps après cette convention de Trente, Maximilien établit un conseil aulique pour ses états héréditaires, et lui confia l'exercice de ses *réservats* impériaux, ou de plusieurs de ses prérogatives impériales. L'organisation de la confédération germanique éprouva aussi un nouveau changement. La plupart des rouages nombreux qui composaient cette vaste machine politique étaient l'ouvrage d'usurpations successives, entreprises à des époques très-différentes, favorisées par des circonstances très-diverses, et rendues légales par des décrets isolés. Jamais l'ensemble de ces rouages n'avait été combiné de manière que leurs mouvements particuliers, bien loin de se nuire les uns aux autres, tendissent au même but ; et la science des institutions était trop peu avancée pour qu'on eût même pensé à cette condition essentielle de la stabilité des gouvernements, et surtout de ceux que la puissance,

toujours croissante, des grands vassaux avait changés en véritables fédérations. Le conseil de régence cessa d'exister; Maximilien s'efforçait, depuis l'établissement de ce conseil, de détruire une puissance qui annulait si souvent ou suspendait la sienne. L'inégalité de l'influence des états, dans l'exercice de ce pouvoir extraordinaire, produisit contre cette institution les effets que font toujours naître toutes les inégalités de droits. Les états choisis pour composer ce conseil de régence désiraient vivement la fin d'une institution qui les obligeait à des dépenses excessives, et ceux qui ne prenaient aucune part aux délibérations étaient trop jaloux des prérogatives des autres pour ne pas révoquer avec empressement une mission dont ils ne partageaient pas l'autorité et qui les soumettait à leurs égaux.

La chambre impériale n'avait pas été détruite avec le conseil de régence, mais elle s'anéantit par l'épuisement des fonds destinés aux traitements des membres de cette chambre. Maximilien, toujours prêt à profiter des événements pour étendre cette autorité impériale qui lui paraissait devoir devenir héréditaire dans sa famille, établit à Ratisbonne un nouveau tribunal destiné à remplacer la chambre impériale; mais les états ne voulurent pas reconnaître sa juridiction, et l'on fut obligé de redonner l'existence à la chambre de Spire.

Au milieu de cette anarchie fédérative et féodale, un grand nombre de princes, de comtes, de barons et de seigneurs abusèrent plus que jamais de leur autorité. L'oppression produit l'indépendance. Les paysans du Haut Rhin s'insurgèrent : leur projet était de former une ligue semblable à la confédération helvétique. Ils donnèrent à cette association le nom de *Bundschuch* ou *Soulier gris*, et voulaient la mettre sous la protection de l'empire et de l'empereur. Maximilien vit aisément quelle puissance cette ligue et celles qui se formeraient à

son exemple dans d'autres contrées germaniques donneraient au chef de l'empire; mais les électeurs le virent aussi bien que Maximilien, et, réunis à Gelenhausen, ils y conclurent une union plus étroite, et qui devait être regardée, pendant près de trois siècles, comme une des lois fondamentales de l'empire germanique; ils se promirent une amitié et une assistance mutuelles; ils s'engagèrent à réunir leurs bons offices pour terminer les différents qui pourraient naître entre les membres de leur collége, à défendre la religion, l'Église et la constitution, à procéder de concert dans toutes les affaires de l'empire, à ne pas souffrir qu'on en décidât aucune sans leur consentement *collégial*, et à s'opposer à tous les démembrements des provinces de l'empire.

Les villes de Bâle et de Schaffhouse, n'espérant plus le succès de la ligue des paysans du Haut Rhin, entrèrent dans la fédération helvétique.

César Borgia poursuivait en Italie ses violences, ses fourberies et ses crimes; il aspirait depuis long-temps à s'emparer du duché d'Urbin, que possédait Guy Ubalde de Monte-Feltro. Il le pria, sous prétexte de soumettre Varanne, seigneur de Camerino dans la marche d'Ancône, de lui prêter ses troupes et son artillerie. Guy n'osa pas refuser le fils d'un pape tel qu'Alexandre; et à peine fut-il sans défense que Borgia entra dans le duché, le soumit et en prit le titre.

Il se jeta ensuite sur la ville de Camerino, la prit par intelligence, et fit étrangler Varanne et deux de ses fils.

Ce nouveau crime, ajouté à tant d'autres, excita dans toute l'Italie un cri si violent d'indignation contre le pape et Borgia que Louis XII crut devoir passer de nouveau les Alpes, et aller juger lui-même les terribles accusations portées contre le pontife et son fils.

On voit accourir vers le monarque, et implorer sa

justice contre une longue suite de scélératesses, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, Guy Ubalde de Monte-Feltro, le dernier fils de Varanne, échappé au fer des assassins, des députés de Venise, de Florence et de Lucques. Tous demandent vengeance et supplient le roi de ne plus protéger d'infâmes coupables.

A combien d'erreurs, de séductions, de tromperies et de conseils funestes les meilleurs rois sont exposés! et quelle tache va imprimer sur la conduite de Louis XII l'ambition d'un ministre qui lui a inspiré une confiance trop aveugle!

César Borgia fait arriver secrètement jusques au monarque un intrigant adroit, nommé Troccies. « Borgia, » dit-il à Louis XII, a eu un tort très-grand, et dont » il se repent amèrement, lorsqu'il a attaqué les Florentins alliés de la France; mais il a cessé les hostilités » dès qu'il en a reçu l'ordre. Il est *gonfalonier* de l'Église romaine, et en cette qualité il a dû faire rentrer » dans leur devoir des vassaux qui affectaient une indépendance coupable. Dans toutes ses expéditions, il n'a » rien entrepris que par le commandement du sacré » collége, et presque toujours contre les ennemis de » votre Majesté; son armée a toujours été à vos ordres, » comme si vous la soudoyiez de l'argent de votre trésor : votre Majesté peut l'envoyer partout où elle » voudra s'en servir.

» Ce Borgia qu'on vous a représenté comme si odieux, » dit Troccies au cardinal d'Amboise, a de nombreux » partisans dans le sacré collége; son père est vieux » et infirme; on ne peut douter que César n'ait une » grande influence sur le choix du successeur d'Alexandre. Vous êtes légat *à latere* par la munificence » du pontife; la durée de cette grande dignité va expirer; agissez avec le fils du pape de manière à con-

» server une prééminence si importante dans l'événe-
» ment d'un conclave. »

L'ambition du cardinal d'Amboise, si adroitement excitée par Troccies, égare son esprit; il croit voir déjà la tiare sur sa tête : il oublie ses devoirs, sa gloire et celle de son roi; et dans son aveuglement il emploie, en faveur de Borgia, le funeste ascendant qu'il a sur le monarque. César obtient la permission de venir se justifier. Louis XII trompé consent à la convention que d'Amboise lui propose; Borgia conserve tout ce qu'il a usurpé; la légation de George d'Amboise est continuée pour dix-huit mois; plusieurs parents ou amis de ce ministre sont nommés cardinaux et pourront voter pour lui dans le premier conclave, et les troupes du pape ainsi que celles de son fils sont mises à la disposition du monarque français.

Louis XII comble de bienfaits les habitants du Milanais; il les préserve des irruptions et du pillage des Suisses, en augmentant la somme annuelle que ces derniers devaient recevoir; il obtient de ces mêmes Helvétiens des recrues considérables pour les troupes destinées à la défense de la partie française du royaume de Naples; et toujours rempli des idées que d'Amboise lui a inspirées, il quitte l'Italie, d'autant plus persuadé qu'il y laisse la paix que les princes et les seigneurs dont on lui a fait sacrifier les intérêts n'ont fait entendre aucune plainte.

Mais à peine fut-il parti que ces princes et ces seigneurs, mécontents et effrayés de la puissance de Borgia, se liguèrent contre lui; ils annoncèrent leur fédération au monarque. « Ils ont promis solennellement,
» lui dirent leurs députés, de respecter les intérêts
» de la France; ils ne veulent agir que contre leur
» ennemi. » L'ambition de George d'Amboise n'en fut

pas moins effrayée : les députés furent congédiés, et le commandant du Milanais reçut l'ordre de secourir Borgia.

César voulut attaquer les confédérés : il éprouva un échec ; il eut recours à la perfidie. On comptait parmi ces confédérés les deux frères des Ursins, que leurs richesses et les respects des Romains rendaient très-puissants. Le moins âgé était cardinal, et l'on vénérait ses vertus ; l'aîné, qu'on nommait Paul, jouissait d'une grande réputation parmi les guerriers. César, qui s'était rencontré avec lui dans plusieurs expéditions, lui adressa une lettre qu'il écrivit aux confédérés. « J'ai à ma dis- » position, disait-il dans cette lettre, des forces capa- » bles de faire repentir ceux qui voudraient m'offenser ; » mais je ne puis m'accoutumer à regarder comme » ennemis les braves compagnons de mes travaux. Peut- » être suis-je coupable envers eux de quelques erreurs » de jeunesse. Je les prie de me pardonner. Et vous, » seigneur Paul des Ursins, accordez-moi une confé- » rence. Vous me trouverez prêt à me soumettre aux » conditions que l'on exigera. » Le pape écrit au cardinal des Ursins : « Rappelez-vous notre ancienne amitié. » je me sens affaiblir ; j'ai formé le dessein de vous » laisser pour défenseur à ma famille. Je vous conjure » instamment de venir auprès de moi. Nous mettrons » ensemble la dernière main aux arrangements que je » médite. » Le cardinal hésite : mais sa famille était puissante à Rome ; il pouvait compter sur le secours du peuple ; il va trouver le pape ; son valeureux frère se rend avec ses principaux capitaines au lieu de la conférence indiqué par César ; le fils d'Alexandre consent à ce qu'on lui propose ; il commence d'exécuter les conditions dont on est convenu ; il inspire une sorte de confiance, et parvient à surprendre dans Sinigaglia Paul des Ursins et ses compagnons, fait étrangler deux de ses

capitaines sur la place publique, et le renferme dans un cachot, ainsi que le duc de Gravina.

Le pape avait reçu le cardinal des Ursins avec de grands honneurs. Le cardinal sortait un jour de son audience, lorsque les officiers d'Alexandre le prient d'accepter un logement dans le Vatican; il l'accepte. Ses parents ont la permission de le visiter; mais il ne peut sortir de sa magnifique prison: le peuple murmure. Le cardinal meurt empoisonné. Alexandre, que l'on regarde comme l'auteur de sa mort, lui fit faire de superbes funérailles; et néanmoins César ordonne qu'on exécute ses deux prisonniers. Les parents des Ursins sont immolés par le pape ou par son fils; Alexandre a l'audace de publier que tous ceux qui ont reçu la mort étaient coupables de haute trahison : il commande à César, *gonfalonier de l'Église*, de confisquer leurs biens; et César arrange les formalités auxquelles on a recours, de manière à s'assurer la possession de ces riches domaines. Quel malheur pour Louis XII et pour l'Italie que l'ambition d'Amboise!

La protection accordée aux deux auteurs de tant de crimes révolte les confédérés : ils se détachent presque tous de la France, ont recours au roi d'Espagne, et réunissent leurs troupes à celles de Gonzalve de Cordoue.

On avait rédigé d'une manière très-vague le traité d'après lequel le royaume de Naples avait été partagé entre Louis XII et Ferdinand. La Pouille et la Calabre devaient appartenir au roi d'Espagne; mais on n'avait pas déterminé l'étendue ni les annexes de ces provinces. Les généraux des deux monarques s'emparaient de ce qui était à leur convenance; leurs troupes parcouraient les campagnes pour se surprendre mutuellement, et faisaient de grands dégâts. Les barons napolitains engagèrent Gonzalve et Jean d'Armagnac, duc de Nemours, qui com-

mandait l'armée française pendant une maladie de Stuart d'Aubigny, à conférer ensemble sur les prétentions de leurs souverains et à les arranger.

Nemours et Gonzalve se rendirent avec les généraux de leurs armées à l'endroit dont on était convenu. On y avait appelé un grand nombre de jurisconsultes; on y déploya un si grand nombre de procès-verbaux, de procédures volumineuses, de jugements contradictoires prononcés en différents temps sur les limites des provinces, que les guerriers français, effrayés du travail qu'on leur proposait, demandèrent que la détermination de ces limites fût renvoyée aux rois de France et d'Espagne, et qu'en attendant la décision de ces princes les Français et les Espagnols conservassent les places qu'ils occupaient (1502).

Pendant que les conseils de Louis et de Ferdinand s'occupaient de cette décision, il y eut entre les Espagnols et les Français plusieurs joutes ou combats particuliers. L'histoire en a rapporté quelques-uns, qui peignent les mœurs du siècle et le caractère de quelques hommes célèbres de cette époque. Onze Français soutinrent un assaut contre onze Espagnols sous les murs de Trani. Ils devaient se conformer aux lois de l'ancienne chevalerie, pendant long-temps si respectées : ces lois défendaient de diriger les lances contre les chevaux. Les Espagnols néanmoins, dès la première course, abattirent neuf chevaux des Français. Ces mêmes lois de la chevalerie ordonnant que les chevaliers démontés cesseraient de combattre, les deux Français restés sur leurs coursiers eurent à se défendre contre onze Espagnols. Un de ces Français était le fameux Bayard, qui devait transmettre à la postérité un nom si vénéré, s'était distingué si glorieusement à la bataille de Fornoue, avait seul défendu un pont de Naples contre deux cents ennemis, et fut toujours *sans peur et sans reproche;* l'autre

guerrier était François d'Urfé, son digne frère d'armes. Ces deux chevaliers combattirent avec tant d'habileté et de courage qu'ils ne purent être vaincus.

Un autre assaut eut lieu entre douze Italiens et douze Français. Presque tous les Italiens furent culbutés dès le premier choc; mais, contre les lois de la chevalerie, ils avaient caché sous leur armure un fer pointu et tranchant, et les chevaliers démontés, se glissant entre les combattants percèrent le ventre des chevaux de leurs ennemis, et donnèrent la victoire à leurs compatriotes. Des historiens ont écrit que cette infidélité aux lois chevaleresques avait été inspirée par Gonzalve de Cordoue. Et pourquoi, dans un si grand nombre de circonstances plus ou moins graves, ce général, surnommé le *grand capitaine*, a-t-il mérité un autre surnom aussi odieux que le premier est illustre, celui de *grand fourbe*, que la terrible impartialité de l'histoire a inscrit sur ses trophées?

Ferdinand cependant, malgré les secours qu'il espérait des Vénitiens, des princes d'Italie, que le cardinal d'Amboise avait rendus si mécontents du roi de France, de Maximilien, toujours prêt à s'armer contre les Français, d'Alexandre VI et de Borgia, qu'il paraissait si facile d'acheter, redoutait trop les armes de Louis XII pour ne pas croire avoir besoin de tromper ce monarque. Philippe, archiduc d'Autriche, souverain des Pays-Bas et gendre de Ferdinand, voulut s'éloigner et de sa femme, qui lui déplaisait, et de la cour de son beau-père et de sa belle-mère, où il ne trouvait que de l'ennui. Il annonça le projet de retourner dans les Pays-Bas en traversant la France. « Je suis fatigué, lui dit Ferdinand, de » tous mes différents avec Louis XII. Vous allez voir ce » prince. Voilà un plan de conciliation pour lequel je » vous donne tout pouvoir. Je ratifierai sans restriction » tout ce dont vous serez convenu avec le monarque » français. » Philippe, qui, malgré sa jeunesse, désirait

la paix de l'Europe, se chargea avec plaisir de la mission que lui donnait son beau-père : il trouva à Lyon Louis XII occupé à presser le départ des secours qu'il destinait à l'armée de Naples ; il lui présenta un projet d'arrangement. Louis le trouva convenable et l'adopta. Il fut convenu de nouveau que Charles, fils de l'archiduc Philippe et petit-fils par sa mère du roi d'Espagne, épouserait Claude de France ; que Ferdinand cèderait à son petit-fils sa part du royaume de Naples ; que Louis XII donnerait à sa fille la part de ce royaume sur laquelle il avait des droits ; que, jusques au mariage de Charles, Philippe gouvernerait la portion de ce prince, Louis XII celle de Madame Claude ; que Gonzalve et ses Espagnols seraient rappelés, et que Philippe les remplacerait par le général et les troupes qu'il préfèrerait (1503).

Louis XII, plein de confiance, cessa ses préparatifs de guerre ; Philippe envoya à Gonzalve l'ordre de quitter le royaume de Naples, et malgré le bruit qui se répandit que des vaisseaux chargés de troupes espagnoles avaient passé devant Marseille, et se dirigeaient vers l'Italie méridionale, il attendait sans inquiétude la ratification promise par son beau-père. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il reçut des lettres du roi d'Espagne ! « Vous vous » êtes laissé mener comme un enfant, lui écrivait Ferdinand. Vous n'avez songé qu'à complaire au roi de » France, pour gagner ses bonnes grâces et peut-être » pour qu'il vous aide à dépouiller votre beau-père et » votre belle-mère ; je n'exécuterai rien de ce dont vous » êtes convenu. »

Philippe, aussi irrité que surpris, et ne voulant pas que le roi de France pût douter de sa bonne foi, montra les instructions qu'il avait reçues et qu'il n'avait pas dépassées. « Je vais écrire en Espagne, dit-il au monarque, pour » rappeler mes parents à une résolution plus équitable. » Je ne sortirai pas de votre royaume que je n'aie obtenu

» une entière satisfaction. » Écoutez la réponse de Louis XII, cette réponse aussi sincère qu'admirable, cette maxime que tous les rois devraient avoir sans cesse sous les yeux pour leur gloire et pour la stabilité de leur trône. « Vous êtes venu sur ma parole; vous pouvez » rester ou partir. J'aime mieux perdre un royaume » dont la perte, après tout, peut se réparer, que de » perdre l'honneur, qui ne se recouvre jamais. »

La santé de Philippe se dérangea; il désira de voyager; il voulut aller voir sa sœur, cette célèbre Marguerite qui avait été fiancée avec Charles VIII, qui avait épousé le prince Jean, fils de Ferdinand, roi d'Arragon, et d'Isabelle, reine de Castille, et qui, devenue veuve quelques mois après son mariage, et n'ayant pas d'enfants, s'était remariée avec Philibert II, duc de Savoie. Il partit dans une litière avec l'agrément du roi; et, sa santé s'étant rétablie, il passa le Rhin, vit son père Maximilien, et retourna dans ses états.

La puissance toujours croissante de Ferdinand et d'Isabelle, puissance redoutable pour l'Europe et dont Philippe devait hériter, inspira de nouvelles alarmes aux électeurs de l'empire; ils s'assemblèrent de nouveau, furent d'autant plus empressés de renouveler leur étroite union que Maximilien leur témoignait un vif ressentiment à ce sujet, refusèrent de l'admettre dans leur confédération en qualité d'archiduc d'Autriche, et, plus jaloux que jamais de leurs prérogatives et de celles des états germaniques, le pressèrent d'abolir le tribunal qu'il venait d'établir à Ratisbonne à la place de la chambre impériale.

Une diète générale, convoquée à Francfort, montra aussi au roi des Romains combien on était disposé, dans toute l'Allemagne, à soutenir et à favoriser les états contre un empereur de la maison d'Autriche, que le mariage de l'archiduc Philippe avec l'héritière des Espagnes allait

rendre souveraine de tant de provinces et même de royaumes. George-le-Riche, dernier duc de Bavière de la branche de Landshut, avait, peu de temps avant sa mort, institué son héritier le mari d'Élisabeth, sa fille unique, Robert, comte palatin du Rhin et troisième fils de Philippe de Bavière, électeur palatin. Le duc Albert de Bavière de la branche de Munich, la seule qui ne fût pas éteinte des six branches ou rameaux sortis de l'empereur Louis IV, avait réclamé la succession de George-le-Riche comme le plus proche héritier mâle. Maximilien avait tenu à ce sujet de *grands jours* à Ausbourg, assisté des électeurs, princes et états. Albert avait prouvé que, dans la maison de Bavière, les femmes avaient toujours été exclues, par des mâles plus éloignés, de la succession aux fiefs ainsi qu'aux domaines patrimoniaux, et que la plus grande proximité de l'*agnation* avait été suivie dans toutes les successions collatérales. L'empereur ou roi des Romains, de l'avis des électeurs, princes et autres états, avait prononcé en faveur du duc de Munich ; le prince Robert avait protesté contre cette sentence impériale, et s'était emparé de l'héritage : Maximilien l'avait déclaré rebelle, ainsi que l'électeur son père, tous ses fauteurs, tous ses adhérents, et les avait mis au *ban* de l'empire. Le duc Albert, soutenu par les milices de Souabe et par les principaux états de la Souabe, de la Franconie et de la province rhénane, s'était emparé du duché de Landshut; Maximilien avait occupé les pays qu'il avait réclamés comme archiduc d'Autriche; le Haut Palatinat et les états que l'électeur Philippe avait en Souabe et sur les bords du Rhin avaient été attaqués; Robert et sa femme Élisabeth étaient morts de chagrin, laissant deux fils au berceau : Maximilien demanda à la diète les secours nécessaires pour exécuter l'arrêt de proscription qu'il avait prononcé contre Philippe; la diète les refusa avec aigreur.

Pendant ces dissensions de la Germanie, Louis XII perdit un parent pour lequel il avait une tendre affection ; le duc de Bourbon mourut dans son palais de Moulins : ses funérailles furent célébrées avec autant de pompe que celles des rois. Les historiens, attentifs à montrer les mœurs et les usages des peuples, n'ont pas négligé d'écrire qu'on avait vu, à ces obsèques solennelles, le cercueil précédé ou suivi d'un cortége immense de cinq cents pauvres portant des torches de cire du poids de quatre livres, d'un clergé séculier ou régulier très-nombreux, de seize cent cinquante maîtres des requêtes entourant le chancelier, chambellans, écuyers, trésoriers généraux, pages, échansons, pannetiers, hérauts d'armes ou autres officiers de la maison du prince, couverts de longs habits de deuil, de plusieurs barons portant l'écu, la cotte d'armes, l'épée de bataille du duc, ainsi que l'enseigne et le guidon de sa compagnie d'hommes d'armes, du duc d'Alençon, du nouveau comte de Montpensier, de François *Monsieur* de Bourbon son frère, du comte de Vendôme, du prince de Bourbon-Carenci, des seigneurs feudataires de la maison de Bourbon, de la chambre des comptes, des officiers de justice et des principaux habitants de Moulins. Vingt-quatre archers de la garde du duc portaient le cercueil couvert de drap d'or, et au-dessus duquel un dais de drap d'or était suspendu. L'effigie du duc était en cire, et son chapeau ducal était garni de rubis et de diamants estimés 80,000 écus d'or. Deux mille trois cents cierges longs de trois ou quatre pieds éclairaient l'église du prieuré de Souvigny, où était la sépulture des ducs de Bourbon. Quinze mille pauvres reçurent des aumônes. On prononça l'oraison funèbre du prince ; mais de quel éloge sa mémoire fut d'ailleurs honorée ! tous ses vassaux le pleurèrent, et la France lui donna le titre si beau de *Prince de la paix et de la concorde*.

Anne de France, la fameuse régente, survécut vingt ans à son époux, qui l'avait instituée en mourant son héritière universelle en cas de mort de Susanne de Bourbon, leur fille unique : elle gouverna avec sagesse les provinces qui composaient l'apanage et les riches domaines de la maison de Bourbon. Usant de l'autorité que lui donnaient dans ces provinces les lois féodales qui existaient encore, elle ordonna la réforme d'anciennes coutumes trop dangereuses pour l'honneur, la vie ou la propriété des citoyens; elle répara, orna ou construisit plusieurs églises, dota et maria un grand nombre de pauvres filles; mais voyez l'esprit du siècle : cette femme, qu'un auteur contemporain a appelée une héroïne supérieure à son sexe, et de laquelle il a dit qu'elle ne le cédait à aucun homme ni en sagesse ni en audace, n'avait pu se soustraire à de ridicules superstitions.

Elle maria, avec le consentement de Louis XII, sa fille unique et son héritière la princesse Susanne à Charles III de Bourbon, comte de Montpensier, qui devait être connu sous le nom de connétable de Bourbon, et dont la vie devait présenter de si grands événements (1505); et son affection pour sa fille et le désir d'agrandir la maison de Bourbon l'emportant sur ses devoirs envers cette France qu'elle avait si long-temps gouvernée, elle céda par son testament à son gendre les droits sur la Provence qu'elle avait dans le temps achetés du roi René.

Les troupes envoyées par le roi d'Espagne étaient cependant arrivées à Naples, et Gonzalve de Cordoue avait reçu de Ferdinand la défense d'obéir aux ordres de l'archiduc Philippe (1503) : lors donc que d'Aubigny et Jean d'Armagnac lui firent connaître la convention de Lyon, il répondit qu'il respectait beaucoup l'archiduc, mais qu'il ne recevait d'ordre que de Ferdinand et d'Isabelle; les généraux français, trop confiants, s'étaient

séparés l'un de l'autre ; d'Aubigny fut battu et fait prisonnier à Seminara ; et Nemours, qui volait à son secours, hazarda une bataille auprès de Cérisoles, la perdit, et fut tué.

Les malheurs se succèdent : Gonzalve vole à Naples ; il s'empare de la ville et attaque les châteaux : celui de l'OEuf est assiégé ; le célèbre ingénieur Pierre de Navarre fait sauter les remparts de ce fort par le moyen d'une terrible et nouvelle application de la force de la poudre. Il paraît que cette application avait été imaginée par un ingénieur génois, et tentée sans succès au siége du château de Serazanella, qui appartenait aux Florentins, et que Pierre de Navarre lui-même n'avait pas été plus heureux en essayant cet emploi de la poudre à canon, lorsque les Vénitiens, secondés par les Espagnols, avaient repris sur les Turcs l'île de Céphalonie ; mais le succès de Pierre fut complet à l'attaque du château de l'OEuf : il substitua dans les mines l'explosion de la poudre à l'incendie des poteaux ou étançons qui soutenaient le sol au-dessus des fourneaux ; on ne voit pas le terrain s'affaisser, et les murailles des places assiégées s'écrouler en s'enfonçant plus ou moins dans la terre éboulée ; mais une force expansive et soudaine est substituée à la gravité ; une foudre souterraine s'élance, enlève avec fracas les terres, les remparts, les hommes et les machines, les brise et les disperse en débris : un architecte de Naples, François-George, aide Pierre de Navarre ; et, depuis cette époque mémorable dans l'histoire de l'art du génie militaire, on n'a plus employé que l'action de la poudre dans les mines ou contre-mines, soit ordinaires, soit construites plus rapidement, nommées fougasses, et composées de bombes et de caisses remplies de poudre enterrées plus ou moins profondément.

Gonzalve, vainqueur de Naples et de ses châteaux, n'espère pas néanmoins de prendre Gaète, où s'étaient

réfugiés les Français échappés à la défaite de Seminara, à celle de Cérisoles et à la prise de la capitale.

Louis XII somme Ferdinand d'observer le traité de Lyon, et Philippe de se réunir à la France contre son beau-père, si le roi d'Espagne est infidèle aux engagements contractés en son nom : des ambassadeurs de l'archiduc et de Ferdinand ne font que des propositions vagues ; Louis irrité les chasse de sa présence, et ordonne que trois armées et deux escadres vengent la foi trahie.

La première de ces armées doit entrer en Espagne par Fontarabie sous les ordres d'Alain d'Albret, le père du roi de Navarre, et celui qui avait, dans le temps, prétendu à la main de la belle et jeune duchesse Anne de Bretagne ; la seconde, commandée par le maréchal de Rieux, attaquera le Roussillon ; La Trémouille, à la tête de la troisième, traversera l'Italie, recueillera les débris des corps d'armée battus à Cérisoles et à Seminara, et marchera vers Naples ; les deux escadres sorties de Marseille inquièteront, l'une les rivages de la Catalogne et du royaume de Valence, et l'autre les côtes du royaume de Naples occupées par les Espagnols.

Mais combien les résultats de ces grands armements furent différents des succès que la France devait espérer !

D'Albret, dont l'armée n'était presque composée que des vassaux de ses nombreux domaines, ne voulut pas les exposer à une défaite qui aurait livré ses possessions à la merci d'un voisin redoutable : il différa d'attaquer ; et ses troupes, fatiguées par des marches et des contremarches au milieu de montagnes escarpées, et manquant souvent de vivres, finirent par se disperser.

Le maréchal de Rieux, ayant avec lui le ban, l'arrière-ban et les milices bourgeoises du Languedoc, fit le siége de Salses : il tomba malade ; le siége se prolongea. Ferdinand rassembla quarante mille hommes, et vint investir les assiégeants ; Dunois, le petit-fils du fameux

défenseur de Charles VII, commandait à la place du maréchal : il fit sa retraite avec tant d'ordre et d'intrépidité que son armée entra dans les murs de Narbonne sans avoir été entamée; il harcela Ferdinand, lorsque ce prince rentra dans ses états, après avoir ravagé la campagne et rançonné quatre petites villes; il se conduisit d'une manière digne du nom qu'il portait : il acquit de la gloire; mais le but de l'expédition ne fut pas atteint.

Les escadres, battues par la tempête, ne firent que des tentatives inutiles, et rentrèrent délabrées dans le port de Marseille : Louis XII fut obligé de demander à Ferdinand une trève de trois ans pour tous leurs états, excepté pour l'Italie.

La Trémouille avançait rapidement dans cette Italie au milieu des républiques et des princes effrayés : les Borgia et les Vénitiens étaient seuls à craindre. Le cardinal d'Amboise, qui était avec l'armée, voulut connaître les dispositions d'Alexandre et de son fils : ils avaient abandonné les Français dès qu'ils avaient appris leurs désastres, reçu quelques places frontières des Espagnols, et fait mettre le scellé sur les magasins de blé que Louis XII avait à Rome. L'armée française était sous les murs de cette capitale : elle aurait dû punir les Borgia de leur trahison; d'Amboise ne pensait qu'à la tiare; il négocia avec les Borgia : ils exigèrent, pour se rattacher à la France, qu'on ne protégeât plus le reste de la famille des Ursins. D'Amboise eut la bassesse de les sacrifier (1503).

Mais le moment terrible, marqué par la justice éternelle, était arrivé : Alexandre VI convoitait les richesses de quelques cardinaux; ils avaient été invités à un festin où ils devaient être empoisonnés : un domestique du pape se trompe de vase; le pape et César boivent le poison préparé pour leurs victimes. César sauve sa vie, en prenant un contre-poison dès qu'il ressent les premières atteintes du breuvage qui devait terminer ses

jours; Alexandre, affaibli par l'âge, ne peut sauver les siens : il mourut après avoir éprouvé, pendant une semaine entière, des douleurs horribles et tous les tourments de la rage. La religion, l'Europe et la nature furent vengées.

César, gonfalonier de l'Église romaine, s'était emparé du Vatican et d'une partie de la ville; le général français fait entrer des troupes dans Rome : d'Amboise croit toucher au terme de ses vœux; mais un cardinal génois, nommé Julien de La Rovère, siège dans le sacré collége; il a bien plus de génie, d'habileté, de ruse et de caractère qu'Amboise, et son ambition est la même. Persécuté par Alexandre VI, il avait trouvé un asile en France; il y avait obtenu la légation d'Avignon par la protection du premier ministre; il s'était proclamé hautement l'ami de George d'Amboise et le serviteur le plus dévoué de la France, dont il était sujet en qualité de Génois; il avait inspiré à ce ministre tout-puissant une si grande confiance que César Borgia ne put l'affaiblir en faisant dire à d'Amboise que La Rovère le trompait.

D'après ses insinuations, les cardinaux déclarent qu'ils ne procèderont à l'élection du souverain pontife que lorsque les troupes de France et celles du gonfalonier seront éloignées de Rome.

La Rovère va lui-même informer son ancien ami de cette résolution. « Vous allez être pape, lui dit-il; mais » combien il est important pour vous que le roi d'Es- » pagne et les autres ennemis de la France ne puissent » pas dire que votre élection n'a pas été libre, et refuser » d'en reconnaître la légitimité! Il est indispensable » que vous fassiez retirer les troupes de France, et que » Borgia éloigne aussi les siennes. » D'Amboise se laisse persuader, obtient de Borgia que ce gonfalonier fasse sortir ses soldats de Rome, et ordonne aux troupes françaises de s'éloigner.

Julien ne croit pas pouvoir encore ceindre cette tiare

qu'il désire avec autant d'ardeur qu'Amboise ; mais il persuade aux cardinaux qu'afin de ne déplaire à aucune puissance ils ne doivent nommer ni un Français ni un Espagnol : ils élisent l'Italien Piccolomini, malade et languissant, qui prend le titre de Pie III.

D'Amboise témoigne son mécontentement à La Rovère. « Le sacré collége, lui répond Julien, a jugé cette » élection nécessaire pour montrer à l'univers qu'il jouit » d'une entière liberté. Mais la tiare n'est que pour » quelques jours sur la tête si affaiblie de Pie ; et bientôt » on la verra briller sur la vôtre. » D'Amboise, aveuglé par sa passion, ne voit pas combien La Rovère le joue ; il est loin de soupçonner les négociations de Julien avec les Vénitiens, avec les barons romains, avec César lui-même, à qui il promet de lui conserver la place de gonfalonier, et qui lui assure les suffrages de la faction espagnole. Piccolomini succombe à ses maux, et les cardinaux élisent Julien de La Rovère, que l'on couronne sous le nom de Jules II.

D'Amboise, trop tard désabusé, se repent de tout ce que son ambition lui a inspiré de contraire aux intérêts de son roi et de sa patrie, se soumet à sa destinée, ne laisse échapper aucune plainte, rend sans murmure au pontife qui l'a trahi l'hommage qu'il lui doit comme cardinal, consent à conserver le titre de légat *à latere* pour la France, et repart pour la cour de Louis XII, corrigé par le malheur comme le prince qui l'aime et le protége, et décidé à réparer ses torts par une administration digne des éloges de la postérité.

César Borgia s'était fortifié dans le château Saint-Ange : Jules l'engagea à quitter cet asile, le logea auprès de lui avec ses capitaines, se plaignit avec lui des usurpations des barons romains, et lui proposa d'aller leur enlever les possessions qu'ils avaient envahies, et dont il remettrait une partie au saint-siége ; César y consentit,

fit partir ses troupes pour la Romagne; et, comme il était encore faible, malgré le contre-poison qu'il avait pris, il s'embarqua sur le Tibre.

Mais à peine fut-il séparé de son armée que le pape le fit arrêter : on ramena César à Rome; le pape exigea qu'il lui donnât un écrit par lequel il ordonnait au gouverneur de Césène, où étaient les trésors de Borgia, de remettre la place à celui qui lui présenterait cet ordre; le gouverneur refusa d'obéir : Jules demanda alors que César renonçât à toutes les terres de l'Église qu'il possédait, et ordonnât à tous ceux qui commandaient dans ces états de les remettre sans délai aux troupes pontificales.

Borgia devait rester prisonnier jusques après cette cession ; mais il parvint à se sauver, se réfugia auprès de Gonzalve; et, se voyant bien accueilli de ce général, rappela auprès de lui les capitaines et les troupes qu'il avait été obligé de licencier.

Gonzalve donna à ces troupes des quartiers auprès de Naples, approuva tous les projets formés par César pour retirer des mains du pape les villes que le gonfalonier avait été obligé de lui céder, fit préparer des vaisseaux pour cette expédition, les chargea de munitions et de vivres; et, pour que sa perfidie fût complète, embrassa Borgia au moment de son départ, le fit arrêter, et ordonna qu'on le transportât en Espagne : le fils d'Alexandre y fut renfermé dans une étroite prison, parvint néanmoins à s'évader, alla trouver le roi de Navarre, son beau-frère, se mit à la tête de ses troupes contre des vassaux insurgés, fut tué d'un coup de flèche, et l'Europe étonnée apprit que l'homme de cette époque le plus exécrable après son père avait trouvé la mort comme l'envient les héros.

La Trémouille cependant, le général de l'armée française, tomba grièvement malade : il ne put garder le commandement; on fit une grande faute, on lui donna

pour successeur un étranger, et un prince d'Italie, dont l'intérêt était d'empêcher que Louis XII ne devînt trop puissant dans la péninsule; on choisit Gonzague, duc de Mantoue, celui qui avait commandé les Vénitiens contre les Français à la bataille de Fornoue: les capitaines de Louis XII s'indignèrent de voir à leur tête un étranger qui avait combattu contre la France. On devait prévoir de grands revers.

Le duc de Mantoue fait sommer le gouverneur de Rocca-Secca de rendre cette forteresse; le gouverneur fait pendre le trompette; les Français montent à l'assaut pour punir cette barbare insolence. Leur premier effort est repoussé malgré leur audace héroïque; Gonzague les révolte en levant le siége au lieu de poursuivre la vengeance de l'insulte, les fatigue par des marches difficiles, laisse échapper l'occasion de battre l'ennemi, éprouve sur les bords du Garillan un échec considérable, et abandonne dans le château de Rocca d'Évandro un détachement qui, s'étant défendu jusques à la dernière extrémité, est passé au fil de l'épée.

Un cri de colère s'élève dans l'armée. « Vous êtes un » traitre, dit au général le capitaine Sandricourt; et je » vous le prouverai, lorsque vous le voudrez, les armes » à la main. » Gonzague ne répond rien, feint une maladie, quitte le commandement, et part pour Mantoue avec une escorte, qui, après l'avoir accompagné jusque dans ses états, passe au service du roi d'Espagne (1503).

Le marquis de Saluces, un des généraux qui s'étaient maintenus dans le royaume de Naples depuis la conquête de Charles VIII, prit la place de Gonzague.

Gonzalve avait fait camper ses troupes derrière des retranchements qu'il avait élevés dans les gorges des montagnes voisines du Garillan. Les pluies de l'automne survinrent; les terrains occupés par l'armée d'Espagne n'étaient plus que des marais fangeux: les soldats mur-

muraient ; Cordoue soutenait leur constance par son exemple et l'abondance des provisions.

Les Français, campés sur la rive opposée du fleuve, n'étaient pas, comme leurs ennemis, sur un terrain inondé ; mais ils manquaient de vivres. Leur cavalerie s'éloigna pour chercher des fourrages ; Gonzalve saisit en *grand capitaine* le moment qu'il avait prévu, passe le fleuve, tombe sur l'infanterie dont la cavalerie s'est séparée, et la perte des Français paraît inévitable ; mais le chevalier sans peur et sans reproche est au milieu d'eux : il renouvelle un des prodiges de l'antiquité. Seul avec son écuyer, Bayard arrête la cavalerie ennemie, qui voulait couper la retraite aux Français : ils peuvent gagner Gaète et y trouver un asile ; mais l'artillerie et tous les bagages sont la proie du vainqueur. Pierre II de Médicis, fils de Laurent et arrière-petit-fils de Côme, qui, après avoir tenté inutilement de rentrer dans Florence, où la charge de gonfalonier de justice était devenue perpétuelle, s'était réuni aux Français avec d'autant plus d'empressement que sa femme était Alphonsine des Ursins, périt sur les bords du Garillan. Un magnifique tombeau devait lui être élevé dans la fameuse abbaye du Mont-Cassin. La cavalerie s'était divisée par pelotons pour avoir plus aisément les fourrages qui lui étaient si nécessaires : il n'y eut qu'un petit nombre de ces pelotons qui put regagner la France.

Gaète pouvait se défendre pendant long-temps ; mais le découragement s'était emparé des soldats français et de leurs officiers ; ils ne demandaient que de retourner dans leur patrie. Gonzalve, habile à profiter de ces dispositions passagères, mais fortes, s'empressa de leur offrir les honneurs de la guerre. « Vous pourrez, ajouta-» t-il, emporter vos armes et vos bagages ; tous les » corps français dispersés dans le royaume auront la

» même faculté ; on vous rendra tous les prisonniers » faits depuis le commencement de la guerre. » Ces propositions furent acceptées avec joie, et Gaète fut rendue.

Le valeureux Louis XII, indigné contre la garnison de Gaète, lui défendit de rentrer dans leur patrie, et lui ordonna de prendre des quartiers en Italie. Mais les malheurs de la France réveillèrent la jalousie et la haine de ses alliés : le pape et les Vénitiens l'abandonnèrent ; le Milanais se souleva ; Louis XII éprouva un chagrin violent. Une maladie grave le saisit : on désespéra de sa vie (1504). Son héritier présomptif était le jeune François, comte d'Angoulême, descendant comme lui du duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine de Milan. La mère du duc, Louise de Savoie, restée veuve à vingt-deux ans, élevait avec soin dans le château d'Amboise ce prince François, dont le maréchal de Gié était gouverneur. La reine Anne de Bretagne vivait froidement avec Louise de Savoie. N'espérant plus de conserver les jours de son époux, elle ordonna qu'on embarquât sur la Loire ses meubles et ses bijoux, et qu'on les conduisît à Nantes dans son duché de Bretagne. Ces objets devaient passer devant Amboise ; le maréchal de Gié croit devoir s'opposer au déplacement d'effets précieux sur lesquels son élève pourra avoir des droits. Il les fait arrêter ; il ordonne même qu'on arrête aussi la reine si, après la mort de Louis XII, elle veut se rendre dans son duché ; il recommande surtout qu'on ne laisse pas passer la princesse Claude, l'aînée des filles de la reine et l'héritière présomptive de la Bretagne, et il veut engager le vieux Alain, sire d'Albret, à lui amener vingt mille Gascons pour concourir à former une armée qui lui paraît nécessaire au commencement d'un nouveau règne.

Louis XII est rendu aux vœux de la nation. L'attachement qu'Anne de Bretagne lui avait montré pen-

dant sa maladie donne à cette princesse un nouvel ascendant sur l'époux qui l'adore : elle se plaint avec chaleur du maréchal de Gié. Il est arrêté comme criminel de lèse-majesté ; plusieurs témoins sont appelés pour déposer contre lui ; et l'on cite particulièrement Pontbriant, chambellan du comte François, le sire d'Albret et la comtesse d'Angoulême elle-même.

Gié était vif et impétueux : il avait peu ménagé des témoins, appelés contre lui, dans ses conversations particulières ou dans les mémoires qu'il avait publiés pour sa défense. Le tribunal qui doit le juger exige de lui qu'il réponde avec modération : il le promet ; mais, lorsque Pontbriant suppose une mauvaise intention et un but coupable aux plaisanteries qu'il s'est permises dans des moments de gaîté, « Il a faussement et mauvai- » sement menti, » s'écrie-t-il. On le prie de souffrir que sa réponse soit rédigée en termes moins injurieux. *Il ne mérite pas d'être mieux traité*, ajoute-t-il ; *c'est un franc hypocrite, un diseur de patenôtres ; il en dit plus qu'un cordelier, et m'a voulu donner un tour de cordon.* Il nie avec force les imputations du sire Albret, et le traite avec un grand mépris.

La comtesse d'Angoulême dépose à son tour. On disait que Gié avait osé aspirer à la main de la princesse, et que, jaloux d'un des jeunes seigneurs qui fréquentaient le château d'Amboise, il l'avait fait saisir par les gardes, et chasser de la cour de la comtesse, que cette démarche avait exposée à des soupçons. Il répond avec la plus grande réserve à la déposition de Louise de Savoie. *Si j'avais toujours servi Dieu comme je vous ai servie, madame, je n'aurais pas grand compte à rendre à la mort.* Il nie avec respect une partie des faits qu'elle lui reproche, explique ceux dont il ne peut disconvenir. « Je ne me souviens pas, ajoute t-il, des bra- » vades ou des paroles de dédain contre la reine dont

» on m'accuse; si je les ai proférées, *j'ai mal fait,*
» *et je ne voudrais pas les avoir dites de la moindre*
» *gentille femme du royaume.* »

La manière dont cette affaire est suivie fait tort à la reine et à Louis XII, trop soumis à ses volontés. Les vrais amis du roi en gémissent, et la nation qui aime le monarque s'en afflige. Le chancelier Guy de Rochefort, qui préside le tribunal, trouve le moyen de terminer cette affaire malheureuse, et de sauver le maréchal sans blesser la reine et les autres ennemis de Gié. Il commence par l'élargir; il lui demande ensuite une liste des témoins qu'il désire de faire entendre en sa faveur. On voit sur cette liste très-nombreuse le roi lui-même, le cardinal d'Amboise, des gouverneurs de provinces éloignées, des ministres envoyés en ambassade, des officiers de l'armée d'Italie, des guerriers prisonniers et qu'on espère peu de revoir. Quel temps doit s'écouler avant la fin de l'instruction! et combien les esprits pourront être calmés!

Le jugement néanmoins ne peut être différé davantage; la reine le presse; le chancelier fait renvoyer l'affaire au parlement de Toulouse; les passions aveuglent; les ennemis de l'accusé ne rougissent pas de solliciter vivement contre lui; le parlement s'honore par sa fermeté contre ces honteuses, impolitiques et coupables intrigues. Il écarte le crime de lèse-majesté; il prononce seulement que, *pour réparation de quelques excès et défauts, et pour certaines considérations,* le maréchal de Gié cessera les fonctions de gouverneur du duc d'Angoulême, sera privé du commandement des châteaux d'Amboise et d'Angers, perdra sa compagnie de cent lances, s'abstiendra pendant cinq ans des fonctions de maréchal de France, n'approchera pas de dix lieues de la cour pendant ces cinq années, et restituera au trésor royal la solde de quinze soldats qu'il a employés à son service.

Le maréchal se retire dans sa belle maison du Verger en Anjou. Les nobles de la province et les seigneurs les plus distingués de la cour s'empressent de le visiter ; et la manière dont Louis XII paraît voir dans ce concours une sorte de juste blâme de sa faiblesse fait bientôt oublier aux Français, qui le chérissent, les reproches qu'on a faits à sa bonté et à sa justice.

Peu de temps après le jugement de Gié, Louis d'Hédouville, un des principaux officiers de la garnison de Gaète, parvint à obtenir la permission de se présenter devant le monarque.

Il était en *piteux état*, disent les historiens. « Sire, » dit-il à Louis XII, la perte du royaume de Naples ne » vient ni de vos capitaines, qui ont donné de grandes » preuves d'habileté, ni de vos soldats, qui ont montré » beaucoup de valeur, mais des commissaires pour les » vivres et des trésoriers, *harpies ravissantes* venues » aux armées uniquement pour s'enrichir. *Quarante » jours durant, nous avons vu les ennemis devant nous » et les voleurs derrière. Au retour, ces impitoyables » maltôtiers ont refusé d'aider les misérables soldats, » et ont retenu même leur paie. A présent ils triom- » phent de nos calamités, et se montrent hardiment à la » cour, dont ils voudraient nous bannir, nous qui por- » tons sur nos corps déchiquetés et sur nos visages hâ- » ves et desséchés les témoignages de leurs vols.* — Hélas ! » il est trop vrai, » répondit en soupirant le bon Louis XII. Il donna des ordres pour qu'on jugeât les commissaires et les trésoriers accusés par Hédouville. Deux furent pendus, d'autres exposés sur des échafauds à la risée et aux insultes de la populace ; un grand nombre payèrent des amendes applicables au soulagement des capitaines et des soldats de l'armée de Naples.

Louis d'Ars s'était jeté vers la Pouille et la Basilicate après la défaite du Garillan, y avait recueilli les fugitifs

français, s'était établi dans *Venouse* ou *Venosa*, et mettait à contribution les contrées voisines. Gonzalve le somme de se soumettre aux conventions de la capitulation de Gaète. « Périssons les armes à la main, dit Louis » à ses braves compagnons, plutôt que de subir la loi du » vainqueur. » Ils lui répondent par les plus vives acclamations. Le héraut de Gonzalve est renvoyé avec dédain ; Gonzalve envoie contre Louis L'Alviane, un de ses plus habiles généraux. Louis d'Ars a contre lui L'Alviane et le nombre, et néanmoins il est toujours vainqueur. « Je puis, sire, me soutenir plus de six mois » dans mon poste, écrit-il à Louis XII; envoyez-moi » des secours. » Louis XII l'admire, mais il n'espère plus de recouvrer la couronne de Naples. « Abandonnez » les places que vous occupez, répondit-il à Louis d'Ars, » et sauvez mes troupes aux meilleures conditions que » vous pourrez. » Le chevalier français n'en veut accepter aucune; il sort de Venouse à la tête de ses compagnons d'armes, traverse l'Italie étonnée, oblige les pays qu'il parcourt à lui fournir les vivres dont il a besoin, parvient en triomphateur jusques au pied des Alpes, et arrive presque sans perte à Blois, où était le monarque. La cour va tout entière au-devant de lui : ses officiers et ses soldats reçoivent de grandes récompenses. « Quelle » est celle que vous préférez pour vous ? lui dit Louis » XII. — La rentrée en France, répond le magnanime » chevalier, des capitulants de Gaète, qui gémissent » sous la disgrâce de votre Majesté. » Le roi l'embrasse, et révoque tous les ordres qu'il a donnés contre ces capitulants. Ferdinand, cependant, était bien loin d'être rassuré par tous les succès de Gonzalve de Cordoue. Il craignait que Louis XII ne se déterminât à renvoyer dans le royaume de Naples Frédéric, qui s'était retiré à Tours, qu'il ne lui cédât tous ses droits, et qu'il ne lui donnât des troupes auxquelles se réuniraient les Napolitains mé-

contents. Il envoya en conséquence des ambassadeurs au roi de France, pour lui proposer un nouvel arrangement; et, par une nouvelle perfidie, il chargea ces ambassadeurs de voir secrètement Frédéric. « Ferdinand, lui » dirent-ils, vous a déjà fait connaître qu'il ne vous avait » enlevé la couronne de Naples que pour empêcher » Louis XII de s'en emparer; cette couronne n'est qu'un » dépôt qu'il offre de vous rendre, si vous pouvez » obtenir du roi de France qu'il vous cède des préten- » tions rendues vaines par les victoires des Espagnols; il » garde en Espagne votre fils aîné; il vous propose de le » marier avec une de ses nièces. » Frédéric, séduit par les ambassadeurs de Ferdinand, demande à Louis XII de renoncer en sa faveur au royaume de Naples. Louis XII, qui connaît bien Ferdinand, montre à Frédéric toute la duplicité du roi des Espagnes; et, rempli d'indignation contre tout ce qui peut blesser cette bonne foi qui lui a épargné tant de malheurs et lui a fait pardonner tant de fautes, il donne une audience solennelle aux ambassadeurs espagnols, écoute les propositions vagues qu'ils lui font pour un arrangement, leur parle avec force de leur intrigue auprès de Frédéric, leur reproche la mauvaise foi de leur souverain, et leur commande de sortir du royaume avant très-peu de jours.

Revenus auprès de Ferdinand, ils lui disent que le roi de France l'accuse de l'avoir trompé deux fois. *Deux fois!* s'écrie Ferdinand; *il a menti, l'ivrogne; je l'ai trompé plus de dix.* L'histoire a fait justice de cette réponse déhontée; elle l'a transmise à la postérité.

Ferdinand avait établi en Espagne l'odieux tribunal de l'inquisition, aussi contraire à l'Évangile qu'à la justice et à l'humanité. Les Napolitains en avaient horreur. Ils apprirent néanmoins que Ferdinand, sous prétexte de bannir des royaumes de Naples et de Sicile quelques Maures et quelques Juifs, avait résolu d'établir parmi

eux cette inquisition qu'ils abhorraient. Ils résolurent de braver la perte de leurs biens et la mort même plutôt que d'y consentir (1504). Le grand-inquisiteur d'Espagne, par ordre de Ferdinand, envoya à Naples l'archevêque de Palerme avec le titre d'inquisiteur; le peuple se souleva contre l'archevêque, et le chassa du royaume. Ferdinand eut la prudence de renoncer à son projet, et promit aux Napolitains qu'en faveur de leur zèle pour la foi catholique il ne permettrait jamais l'établissement de l'inquisition dans leur pays.

L'offre que Ferdinand avait faite à Frédéric de ce royaume de Naples était une violation de l'engagement qu'il avait contracté avec son gendre l'archiduc Philippe, au fils duquel il devait céder cette couronne si disputée, lorsque ce jeune Charles, duc de Luxembourg, épouserait madame Claude de France. Louis XII crut devoir informer l'archiduc de la démarche de Ferdinand, et lui envoya un procès-verbal de toutes les intrigues des ambassadeurs d'Espagne et de l'audience qu'il leur avait donnée; des explications du roi et de l'archiduc suivirent cette communication; et de négociations en négociations on arriva à signer à Blois un traité avec Maximilien et Jules II. On ne conçoit pas comment Louis XII consentit à une convention aussi impolitique, et surtout comment le cardinal d'Amboise, dont on a tant vanté l'attachement à son souverain, et qui ne devait plus être aveuglé par le désir de monter sur la chaire apostolique, n'éclaira pas Louis XII sur les véritables intérêts de la France, et ne s'opposa pas de toutes ses forces à un arrangement si favorable à la maison d'Autriche.

Voici les dispositions de ce traité, pour lequel les états généraux du royaume auraient dû mettre en accusation les ministres du roi.

L'empereur ou roi des Romains donnera l'investiture du Milanais à Louis XII, héritier de son aïeule Valentine

de Milan; 200,000 francs seront comptés d'avance à Maximilien, en considération de cette investiture. Le duché de Milan appartiendra au roi très-chrétien et à ses héritiers mâles et légitimes; au défaut de ces héritiers, le Milanais sera à madame Claude de France et au duc de Luxembourg, son futur époux. Madame Claude héritera de la souveraineté du duché de Bretagne, après la mort de sa mère la reine Anne de Bretagne. Cette princesse aura d'ailleurs pour dot les comtés d'Asti, de Boulogne et de Blois, apanages de la maison d'Orléans, et les droits de Louis XII sur le trône de Naples. Si le mariage projeté de madame Claude et de l'archiduc Charles est rompu par le défaut de consentement de la princesse, du roi de France ou de la reine Anne de Bretagne, la France renoncera à ses prétentions sur le comté de Bourgogne, et les droits de Louis XII sur le Milanais passeront au duc de Luxembourg. Si ce jeune duc, au contraire, refuse la main de la princesse Claude, il ne pourra plus prétendre le Charolais ni l'Artois. Le roi de France s'engage à ne donner aucun secours contre Maximilien, à l'électeur palatin, ni au duc de Clèves ses anciens alliés. Non seulement il abandonne de même les Vénitiens qu'il a toujours vus prêts à le seconder, mais encore il entre dans une ligue contre eux, et quelques villes maritimes qui leur appartiennent seront le prix de cet abandon. Le pape Jules II commencera par des excommunications la guerre qu'on prépare contre ces républicains dont on envie les richesses, et les troupes impériales et françaises se réuniront ensuite pour renverser cette puissance que l'on jalouse, et que les anathèmes pontificaux auront ébranlée.

Pour commencer l'exécution de ce traité aussi impolitique que perfide, le cardinal d'Amboise alla à Haguenau recevoir l'investiture du duché de Milan.

(1505) Mais une maladie violente entraîna de nou-

veau Louis XII à la porte du tombeau; le conseil ne vit qu'avec effroi les suites de la mort du monarque et les funestes conséquences du traité de Blois. Combien de couronnes ce funeste traité doit réunir sur la tête de l'archiduc Philippe! et de quelle puissance jouira la maison d'Autriche, la rivale si redoutable de la France! Le duc de Luxembourg, époux de la princesse Claude, possèdera un jour tous les états de la maison d'Autriche en Allemagne, la Flandre, les Pays-Bas, le comté de Bourgogne, l'Arragon, la Castille, toutes les Espagnes, les Indes, le Milanais, le comté d'Asti, celui de Boulogne, celui de Blois, le Charolais, la Bretagne et le royaume de Naples. Le conseil décide que le salut de la France exige la rupture de la fatale convention d'Amboise; lui-même, plus éclairé sur ses devoirs à la vue de ce tombeau ouvert pour recevoir Louis XII, ou redoutant moins l'influence d'Anne de Bretagne, séduite par le plaisir d'élever sa fille sur tant de trônes, contemple en frémissant les terribles dangers enfantés par le traité de Blois, et se charge de montrer au monarque mourant les tempêtes qui menacent la France, et que l'annulation du traité peut seule conjurer. Louis XII reconnaît sa faute; mais, ô admirable loyauté! il est retenu par le serment qu'il a prêté. Dans un siècle plus éclairé, d'Amboise aurait dit à Louis XII qu'un traité tel que celui de Blois aurait dû, pour être valable, être ratifié ou approuvé par les états généraux du royaume; mais l'on était encore au commencement du seizième siècle; l'imprimerie n'existait que depuis cinquante ans; rien n'avait encore changé la plupart des idées de la chrétienté sur la puissance spirituelle des papes; d'Amboise, comme légat *à latere* du saint-siége, annule, au nom du pontife suprême, le serment prêté par le monarque; le cardinal parle avec beaucoup de chaleur à la reine. Anne de Bretagne, à laquelle la mort

prochaine du monarque montre la vanité des grandeurs humaines, et rappelle la sévérité de l'histoire et la justice suprême du roi des rois, est profondément émue par la vive éloquence du cardinal; elle cède à ses raisons pressantes, oublie les intérêts apparents de sa fille, qui l'avaient égarée, ne pense qu'à ceux de la France; et d'Amboise, par cet important service, mérite que la généreuse nation française lui pardonne les faiblesses de son ambition.

Louis XII fait un testament; il veut que sa fille Claude épouse François, comte d'Angoulême, qu'elle hérite du duché de Milan, des comtés d'Asti, de Boulogne et de Blois; qu'Anne de Bretagne soit tutrice de sa fille et administre ses biens; que cette reine et la comtesse d'Angoulême, mère de François, soient régentes du royaume, à la tête d'un conseil de régence composé de cinq membres qu'il désigne, et parmi lesquels sont d'Amboise et Guy de Rochefort.

Peu de temps après ce testament, Louis XII recouvra la santé, et l'on apprit la mort de la reine d'Espagne. Le royaume de Castille appartint à sa fille Jeanne, l'épouse de Philippe et la mère de Charles, duc de Luxembourg; cette princesse était devenue folle. Des historiens ont compté parmi les causes de sa démence son amour extrême pour Philippe, qui n'éprouvait pas pour elle un sentiment aussi tendre; son père Ferdinand se déclara régent des états de cette malheureuse princesse; Philippe réclama, comme époux de Jeanne et comme père de Charles, cette régence que Ferdinand venait de s'attribuer sans avoir consulté les états castillans. Ferdinand et Isabelle avaient acquis en commun le royaume de Naples, en vertu de leur contrat de mariage; la moitié de ce royaume devait appartenir à Jeanne; Ferdinand résolut de le conserver tout entier, et, pour y parvenir, il imagina de proposer à Louis XII

d'épouser une parente du monarque français, à condition que le roi de France donnerait pour dot à cette princesse ses droits sur la partie du royaume de Naples qu'il s'était réservée lors du traité de partage conclu entre la France et l'Espagne; il espéra d'autant mieux de réussir que Louis XII, ne voulant plus donner sa fille Claude à l'archiduc Charles, duc de Luxembourg, devait s'attendre à voir Philippe et Maximilien lui demander, les armes à la main, le duché de Milan, le comté de Bourgogne et plusieurs autres états; il offrit, d'ailleurs, pour déterminer le succès de sa demande, de céder le Roussillon à la France en considération du mariage qu'il désirait.

Les propositions de Ferdinand furent acceptées, et ce vieux monarque épousa la jeune Ursule-Germaine de Foix, nièce de Louis XII, fille de Marie d'Orléans ou de France, et sœur de Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, comte d'Étampes, et que la France devait bientôt compter parmi ses héros (1506).

Ferdinand, époux d'Ursule-Germaine, prit le titre de roi de Naples et de Sicile. Louis XII, par une clause expresse du contrat de sa nièce, avait cependant retenu la principauté de Tarente pour les enfants et la veuve du roi détrôné Frédéric III, mort à Tours près de deux ans auparavant. Cette veuve, nommée Isabelle-Éléonore de Baux d'Andria, se retira à Ferrare avec ses deux filles et son troisième fils César, qui moururent sans postérité, ainsi que ses deux fils aînés, le duc de Calabre, que Gonzalve de Cordoue avait traîtreusement fait conduire en Espagne, et l'infant don Alphonse.

Frédéric avait eu de sa première femme Anne, fille d'Amédée IX, duc de Savoie, Charlotte, mariée à Guy, comte de Laval. Anne, seconde fille de Charlotte, épousa François de la Trémouille, prince de Talmont. Les lignes des autres enfants de Charlotte s'étant éteintes,

les droits de cette princesse furent recueillis par son arrière-petit-fils le duc de La Trémouille; et ce sont ces prétentions à la couronne de Naples que la maison de La Trémouille a fait valoir au congrès de Munster et dans plusieurs autres congrès.

Peu de temps avant le mariage de Ferdinand, Maximilien avait terminé, d'une manière bien avantageuse pour sa maison, le différent qui existait depuis plusieurs années entre la maison palatine et le duc Albert de Bavière de la branche de Munich, au sujet de la succession de George-le-Riche, duc de Bavière, de la branche de Landshut. Le duc Albert avait payé chèrement la décision prise en sa faveur; le roi des Romains, de l'avis des électeurs et des états, avait statué que le duc Albert de Munich recueillerait la succession de George-le-Riche. Mais la guerre avait ravagé la Bavière; mais la branche aînée de la maison de Bavière avait été ruinée; mais les districts situés entre le Danube et le Naab, et qui devaient former le duché de Neubourg, avaient été réservés pour les enfants du comte palatin Robert; le décret impérial avait d'ailleurs conservé à la maison d'Autriche les vastes domaines que le duc Albert avait donnés à Maximilien, avec d'immenses sommes d'argent pour le rendre favorable, et particulièrement trois bailliages voisins du Tyrol, la forteresse de Kutstein, le bailliage de Monsée, le margraviat de Burgau, le comté de Neubourg-sur-l'Inn, celui de Kirchberg, des seigneuries de la Haute Autriche et de Souabe, l'avouerie des églises de Saltzbourg et de Passau; à la maison de Hesse l'état de Hombourg; au duc de Wurtemberg le comté de Lœwestein, la dynastie de Leydenheim et quelques bailliages; à la maison d'Œttingen plusieurs domaines, et à la ville de Nuremberg un grand territoire.

L'acte par lequel Louis XII avait disposé de la main de sa fille en faveur de François, comte d'Angoulême,

était cependant trop important et pouvait entraîner trop de guerres pour que le sage monarque ne voulût pas lui donner la plus grande force politique, l'assentiment de la nation : il convoqua à Tours les états généraux. Quelle mémorable récompense le roi va recevoir de sa justice, de sa bonne foi, de sa clémence, ces admirables vertus qui inspirent tant d'amour et donnent tant de puissance! (1506.)

Picot, chanoine et député de Paris, se lève et prend la parole au nom du tiers état. « Grâces vous soient ren-» dues, sire, pour votre bonté, votre bienfaisance et » l'indulgence que vous avez montrée, en montant sur » le trône, envers ceux qui vous avaient offensé. Dans » des temps de troubles et d'alarmes, lorsque les reve-» nus de la couronne paraissaient insuffisants, les tailles » ont été diminuées d'un tiers. Vous avez pourvu par » de sages lois à la sûreté des citoyens et réprimé les » excès des soldats par une exacte discipline. Le labou-» reur n'a plus tremblé à l'approche du guerrier; et » quelles actions de grâces ne vous doivent pas des sujets » que vous avez protégés et enrichis! Daignez, sire, » accepter le titre de *Père du peuple* qu'ils vous défè-» rent par ma voix. » Des cris d'amour et de joie s'élèvent dans l'assemblée : elle ne peut calmer les sentiments qui l'animent. L'orateur continue cependant. « Quelle » n'a pas été la consternation de la nation entière, dit-il » d'une voix émue, lorsqu'elle a tremblé pour vos » jours! et lorsqu'un rayon d'espérance eut commencé » de dissiper sa douleur profonde, avec quel effroi ne » vit-elle pas le péril qu'aurait couru l'état par les suites » du trop funeste engagement que vous aviez contracté! » Dans ces cruels instants où vous paraissiez, sire, tou-» cher à votre dernière heure, vous déclarâtes que vous » ne regrettiez la vie que parce que vous n'aviez pas » encore assuré le repos de votre peuple. Ce sont ces

» paroles mémorables qui nous enhardissent à déposer
» aux pieds de votre Majesté notre humble requête. »
L'assemblée entière tend alors vers le trône des mains suppliantes. « Puisse, continue l'orateur, le suprême ar-
» bitre des destinées prolonger la durée de votre règne !
» puisse-t-il, favorable à nos neveux, vous donner pour
» successeur un fils qui vous ressemble ! Mais si ses dé-
» crets éternels s'opposent à nos vœux, s'il ne nous juge
» pas dignes d'une si grande faveur, adorons sa justice,
» et ne songeons qu'à faire usage des dons qu'il nous a
» faits. Sire, vous avez devant vous un précieux rejeton
» du sang des Valois. Fils d'un père vertueux, élevé
» sous les yeux d'une mère vigilante, formé par vos
» conseils et vos exemples, il promet d'égaler la gloire
» de ses aïeux. Qu'il soit l'heureux époux, sire, de la
» fille de votre Majesté! et puisse-t-il retracer à nos ne-
» veux l'image de votre règne! »

Louis répand les larmes du plus doux attendrissement.
« Le roi, dit le chancelier Guy de Rochefort, voit avec
» la plus grande satisfaction l'amour de la patrie gravé
» dans tous les cœurs. Il accepte le titre de *Père du peu-*
» *ple* que l'assemblée lui défère : elle ne pouvait lui of-
» frir de don plus agréable. Quant à l'objet de votre
» requête, il est si important, il se lie à de si grands inté-
» rêts que le roi souhaite, avant de donner sa dernière
» décision, d'en conférer avec les princes du sang, les
» grands du royaume et les principaux magistrats: dans
» six jours, il vous donnera sa réponse. » A peine les six jours étaient-ils écoulés que le roi revint au milieu des états généraux. « L'avis du conseil, dit le chancelier, a
» été conforme au vœu des états : le roi ne veut pas dif-
» férer de satisfaire vos désirs; l'âge de ceux dont vous
» avez demandé l'union ne permet encore que des fian-
» çailles : elles vont être ordonnées. Sa Majesté vous y
» invite; promettez donc, jurez et faites promettre à

» ceux qui vous ont députés qu'aussitôt que les deux » fiancés auront l'âge nubile vous ferez accomplir le » mariage projeté, et que vous verserez, s'il le faut, » jusques à la dernière goutte de votre sang pour en as- » surer l'exécution. » L'assemblée le jure avec transport; le comte d'Angoulême reçoit le titre de duc de Valois. Il n'avait que douze ans; madame Claude en avait quatre : on les conduit à l'autel. Louis XII les bénit; et le cardinal d'Amboise célèbre les fiançailles (1506).

Le roi envoya dans toutes les cours de l'Europe le procès-verbal de l'assemblée des états généraux. A peine ce procès-verbal fut-il parvenu dans les Pays-Bas que l'archiduc Philippe éprouva une maladie qui le conduisit au tombeau. Jeanne, de plus en plus passionnée pour son époux infidèle, tomba, en apprenant la mort de celui qu'elle adorait, dans une démence plus déplorable encore. Les Flamands, qui n'aimaient pas Maximilien, lui laissèrent la tutelle de son petit-fils Charles, duc de Luxembourg, mais créèrent un conseil de régence. Les Castillans se pressèrent d'autant plus d'établir un conseil semblable, que Ferdinand était dans le royaume de Naples. Il avait eu de grands motifs de craindre que ce royaume ne lui échappât. Les barons napolitains auraient désiré pour leur monarque Gonzalve de Cordoue, qui leur avait distribué les dépouilles des partisans des Angevins, ainsi que plusieurs domaines de la couronne; et le pape Jules II aurait mieux aimé voir cette couronne sur la tête de Gonzalve que sur celle d'un prince aussi puissant que le roi des Espagnes et des Indes. Ferdinand avait mené avec lui sa jeune épouse Ursule-Germaine de Foix. Les manières affables de cette aimable princesse ne contribuèrent pas peu à faire supporter par les Napolitains la domination d'un monarque qui n'avait ni leur affection ni leur estime.

Pendant ce temps, florissait à Rome Bramante d'Urbin;

ce grand architecte avait réuni le Vatican au belvédère. On admirait ses nombreux ouvrages; on croyait voir l'architecture grecque et romaine revivre dans les édifices que créait son génie. Il avait étudié en homme supérieur les temples, les palais, les cirques, les théâtres, les thermes que l'Italie devait à l'architecture antique ou moderne; il avait vu cette église de Pise que, dans le temps de la prospérité de leur commerce, les Pisans avaient voulu opposer à l'église de Saint-Marc de Venise, et que l'architecte grec Boschetto de Dulichium avait, dès le commencement du onzième siècle, élevée avec tant d'habileté sur quatre rangs de colonnes, et revêtu en dedans et en dehors des marbres les plus précieux de l'Asie, de l'Égypte et d'autres contrées de l'Afrique septentrionale. Il voulait imiter et même surpasser, et Irwin de Steinbach, qui avait donné à l'église de Strasbourg, un des chefs-d'œuvre du *gothique léger*, de si grandes proportions, un exhaussement si extraordinaire, un caractère si imposant, et Nicolas de Pise, qui avait orné de ses édifices sacrés ou profanes Venise, Padoue, Bologne et Florence, et le fils de Nicolas, Jean de Pise, auteur de ce *Campo santo* ou cimetière public si justement vanté, et le grand Brunnelechi, qui avait parcouru les ruines de l'ancienne Rome, la règle et le compas à la main, reconnu et distingué les divers ordres de l'architecture grecque et romaine, rétabli ses lois fondamentales, achevé dans le quatorzième siècle la superbe cathédrale de Florence, appelée *Notre-Dame delli Fiori*, et réalisé au-dessus de cette église l'admirable dôme qu'Arnolphe Dilapo avait osé imaginer, mais dont on regardait l'exécution comme impossible. Éclairé par les ouvrages de Vitruve et par ceux de Léon-Baptiste Alberti, qu'on peut leur comparer, de quel noble enthousiasme Bramante n'avait-il pas été pénétré, en lisant et relisant ce *Songe de Polyphile* dans lequel

Francesco Colonna, revêtant des couleurs d'une riche imagination les préceptes de Vitruve et donnant la véritable *poétique* de son art, montre l'architecture dans toute sa grandeur, dans toute sa magnificence, dans tous ses charmes, au milieu de pyramides, d'obélisques, de mausolées, de statues colossales, de cirques, d'hippodromes, d'amphithéâtres, de temples, d'aquéducs, de bains, de fontaines, de palais et de jardins! Il conçoit l'idée si hardie de remplacer l'église de Saint-Pierre par le plus grand et le plus beau monument que les hommes eussent encore élevé sur la terre. Il en présenta les plans à Jules II. La grandeur du projet frappe le pontife suprême; il partage avec chaleur le désir de Bramante, qui veut que le premier temple du monde chrétien en soit le plus magnifique; il brûle de voir resplendir avec éclat sous ses voûtes immenses la chaire pontificale du haut de laquelle il veut commander à la terre. Il pose avec solennité la première pierre de l'église qui doit immortaliser son nom et celui de Bramante.

La mort de l'architecte semble devoir renverser les espérances de Jules; mais un homme d'un génie plus vaste que celui de Bramante, aussi grand peintre que grand architecte, et dont les chefs-d'œuvre de sculpture luttent avec gloire contre ceux des anciens, va surpasser celui dont Jules déplore la perte. Cet homme est le sublime Michel-Ange Bonaroti; il veut étonner le monde, entasser comme les géants de la fable des monts sur des monts, porter au-dessus de la basilique déjà si exhaussée, et suspendre, pour ainsi dire, dans les airs ce fameux Panthéon dont se glorifiait Rome antique, et qui a bravé les siècles et les Barbares. La hauteur du sommet de ce temple aérien cèdera à peine à celle de la plus haute pyramide d'Égypte, ou du temple asiatique de Bélus, décrit avec tant de soin par Hérodote.

Ce que le génie de Michel-Ange a conçu, son art l'exé-

cute. Il compose le terrible poème du Jugement dernier, et son pinceau magique fait voir ce redoutable dénouement de toutes les destinées humaines.

Un autre grand homme, Raphaël d'Urbin, élève du Pérugin, de Léonard de Vinci, du grand Michel-Ange ou plutôt de la nature et de lui-même, illustrait cette époque. Il peignait aussi des poèmes; on les admire dans les loges du Vatican. Sa Transfiguration devait être son dernier chef-d'œuvre, et changer ses funérailles en apothéose. Sa perfection l'a fait surnommer le divin. Quelle époque pour les beaux arts que celle où vivaient Michel-Ange et Raphaël !

Pendant que Rome s'honorait de ces deux grands peintres, Venise se glorifiait de son Titien Vecceli: il excellait dans tous les genres de peinture. L'empereur Charles-Quint et le roi de France Henri III, devaient le combler d'honneurs, et l'Arioste célébrer sa gloire.

Nuremberg voit fleurir le peintre Albert Durer, habile dans le dessin, la perspective, la géométrie et l'art des fortifications; il écrit des traités sur les arts qu'il cultive ; il réunit d'utiles leçons à de beaux exemples.

Et jusques à quel degré ne porte-t-il pas la gravure moderne, si supérieure à celle que Varron avait inventée à Rome, suivant Pline, pour enrichir ses *images* ou *hebdomades*, de cent sept portraits d'hommes illustres, portraits dont une planche gravée multipliait sur tous les exemplaires les profils et les traits, et qu'on enluminait ensuite avec le pinceau !

Parmi les élèves célèbres que forme l'école du divin Raphaël brille Jules Romain, qui devait montrer dans ses *grandioses* compositions le feu d'Homère, ainsi que de la poésie de Virgile, et donner le Primatice à la France. Son grand talent pouvait seul lui faire pardon-

ner d'avoir souillé ses crayons par vingt dessins infâmes, au bas desquels on devait voir d'indignes sonnets composés par un écrivain trop fameux d'Arezzo, Guy dit *l'Arétin*, dont on redoutait les vers satiriques, dont on achetait le silence par de riches présents, qu'on appelait le fléau des princes, et dont les poésies obscènes ne permettent de prononcer le nom qu'avec autant de dégoût que de mépris.

Marc-Antoine Raimondi, célèbre graveur de Bologne, que les belles estampes d'Albert Durer avaient tant contribué à former, partage le tort de Jules Romain, multiplie par le burin ces dessins de Jules prostitués à la licence, et ne se fait pardonner qu'en gravant d'après Raphaël avec une grande habileté.

Parmi les contemporains de Michel-Ange, de Raphaël et du Titien, est l'Arioste, l'un des plus grands poètes de la patrie de Virgile, d'Horace, d'Ovide, du Dante, de Pétrarque et du Tasse, auteur immortel d'un poème où, rival d'Homère et de Virgile, et passant avec une admirable facilité du plaisant au grave et du gracieux au sublime, il donne de si beaux modèles de tous les genres du style poétique.

La même époque voit fleurir dans l'Italie méridionale, sous le beau climat de Naples, et auprès de ses rivages enchantés, le poète Sannazar, dont la mémoire est devenue si chère à tous ceux qui honorent l'amitié constante, et qui savent avec quel dévouement il a suivi en France son ami le roi détrôné Frédéric, et avec quelle fidélité il a partagé son exil. Il chante sur sa lyre, dans la langue de Virgile, et la naissance du sauveur du monde, et les sites si pittoresques du pays de Parthénope, et les ruines qui rappellent et la gloire et les malheurs de la patrie qu'il adore; et il embellit la langue italienne par son *Arcadie*, suite charmante d'églogues en vers,

et d'introductions en prose, que relisent avec tant de plaisir tous les amis des muses napolitaines.

Parmi les littérateurs et les savants, contemporains de Sannazar et de l'Arioste, on remarquait Sébastien Brandt de Strasbourg, professeur de jurisprudence et auteur du poème intitulé *la Nef des fous ;* Josse Badius de Paris, l'un des plus célèbres imprimeurs, et auquel on doit *la Nef des folles ;* Polydore Virgile natif d'Urbin, archidiacre de Wels en Angleterre, auteur de huit livres sur les inventeurs (*de inventoribus rerum*), d'un recueil de proverbes et de vingt-sept livres sur l'histoire de la Grande-Bretagne; l'historien allemand Jean Cuspinien; le poète et prédicateur Wimphelinge de Schlestadt; deux médecins, Jean Gonthier ou Guintier, professeur de Paris, traducteur de Galien, et Jean Haynpol dit Cornerus, célèbre par sa traduction d'Hippocrate, et par sa réfutation des fausses théories des Arabes.

Fernel, en 1528, mesure un degré du méridien; mais on avait vu professer avec distinction, à Rome, un de ces hommes destinés à produire une grande révolution dans les idées humaines, à faire faire des progrès extraordinaires à la science qu'ils cultivent, et à mériter une gloire aussi durable que la science elle-même. Cet homme était l'astronome Copernic ; né à Thorn près des bords de la Mer Baltique, et retiré à Travenberg auprès de son oncle l'évêque de Warmie, qui lui avait donné un canonicat dans son église, il parvient, après un grand nombre d'années d'observations, à terminer sa théorie des mouvements de la terre et des corps célestes, si belle, si simple et si vraie : fatigué des cercles et des épicycles compliqués dans lesquels on faisait mouvoir ces corps et la terre, il cherche, dans les systèmes des anciens, un arrangement de l'univers plus analogue à la sublime simplicité des lois de la nature. Il trouve que plusieurs de ces anciens philosophes

avaient écrit que Vénus et Mercure circulaient autour du soleil. Cicéron lui apprend que, suivant Nicétas, la terre tourne chaque jour sur son axe, et il brûle de vérifier une idée fondamentale d'après laquelle il n'aura plus besoin de supposer que l'immensité de la sphère céleste tourne, chaque jour, autour de la terre avec une vitesse à laquelle l'imagination même ne peut atteindre. Il voit dans Aristote et dans Plutarque que les pythagoriciens plaçaient le soleil au centre du monde, et faisaient circuler autour de cet astre la terre et les planètes. Il se hâte de comparer ces hypothèses qui l'enchantent avec les nombreuses observations astronomiques qu'il a recueillies ; quelle satisfaction n'éprouve-t-il pas en voyant ces observations s'accorder avec les rotations diurne et annuelle de la terre, un mouvement dans l'axe terrestre produire la précession des équinoxes, les cercles et les épicycles imaginés par Ptolomée disparaître de l'espace, les mouvements de la terre et des autres planètes autour du soleil lui dévoiler les dimensions encore inconnues des orbes de ces planètes, et ce beau système qui doit porter son nom se développer, s'étendre, dissiper les illusions des sens, et rendre à l'ensemble des phénomènes des cieux cette admirable simplicité, caractère auguste des lois de la nature et de la toute-puissance créatrice.

Mais à cette hauteur où nous venons de nous élever avec le génie de Copernic, que nous avons de peine à reconnaître le globe de la terre! comment distinguer à sa surface les mouvements de ceux qui l'habitent? Ces mouvements sont l'ouvrage de cette intelligence humaine qui a pesé et mesuré les cieux, et de cette pensée qui en parcourt avec tant de rapidité l'étendue presque infinie. Descendons vers cette Europe où se passent ces événements que nous avons tant d'intérêt à contempler pour le progrès des lumières, des vertus et de la félicité

des peuples, et portons d'abord nos regards vers l'Italie et la riche Ligurie.

Les Génois, depuis plusieurs années, étaient sous la domination de la France. Ils avaient juré de lui être fidèles; mais ils n'avaient oublié ni leur ancienne indépendance, ni les trésors que le commerce leur avait apportés, ni les victoires de leurs flottes, ni les conquêtes de leurs armées. Le roi de France n'était en quelque sorte pour eux qu'un doge perpétuel et héréditaire. Les nobles, trop enclins à recouvrer ou augmenter leurs priviléges, n'espérèrent que trop ouvertement la protection du monarque. Le peuple, offensé du présent et inquiet pour l'avenir, se leva avec violence contre ces nobles imprudents; ils furent obligés de quitter la ville, et leurs hôtels furent saccagés. Philippe Ravestein, gouverneur pour le roi, fit de vains efforts pour calmer l'orage : voyant son autorité méconnue et le peuple maître du gouvernement, il partit pour la France. Le peuple et les tribuns qu'il s'était choisis, mécontents de la France, l'accusant de partialité envers les nobles, et excités secrètement par le pape Jules II, élurent pour leur doge Paul de Novi, teinturier en soie, renversèrent la bannière de France, élevèrent à sa place celle de l'empire, et, dans la rage que leur inspirèrent les ennemis de Louis XII, se portèrent envers les Français aux excès les plus horribles. Louis XII, indigné, et craignant que l'exemple des Génois ne fût suivi par les Milanais, voulut aller lui-même, à la tête d'une grande armée, réprimer l'insurrection des habitants de Gênes et punir leur atroce barbarie. Il partit, accompagné du duc d'Alençon, du jeune duc de Bourbon, qui, avide de connaissances et passionné pour la gloire, avait cherché avec ardeur à s'instruire à l'école de La Trémouille, de La Palisse, de Dompjulien, de Louis d'Ars, d'Alègre et de Bayard, du prince de La Roche-sur-Yon, d'Antoine, prince hé-

réditaire de Lorraine, de presque tous les grands du royaume en état de porter les armes, et, ce qu'il ne faut pas négliger de rapporter, de huit cardinaux et de trente archevêques ou évêques. On voyait aussi auprès de Louis XII le fils de sa sœur, Gaston de Foix, vicomte de Narbonne et comte d'Étampes. Ce jeune prince se regardait comme l'héritier du royaume de Navarre. Son père Jean de Foix, vicomte de Narbonne, comte d'Étampes et époux de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, avait réclamé la couronne qu'avait portée sa mère Éléonore, comme le plus proche héritier mâle de cette princesse, et s'était néanmoins arrangé, à Tarbes en 1499 et à Étampes en 1500, avec sa nièce Catherine de Foix et avec son mari Jean d'Albret qui avait été couronné avec elle; mais le mariage de son fils Gaston n'ayant pas eu lieu avec Anne de Navarre, fille de Catherine et de Jean d'Albret, ainsi qu'on en était convenu, il avait pris le titre de roi de Navarre dans son testament, et déclaré dans cet acte qu'il avait été trompé dans les traités de Tarbes et d'Étampes. Gaston, après la mort de son père, avait obtenu de son oncle Louis XII des lettres de rescision contre ces transactions d'Étampes et de Tarbes; le roi s'était déclaré le tuteur de Gaston; le parlement de Paris, à la requête du procureur général du roi, avait cassé le traité de Tarbes; les parties intéressées avaient dû se présenter devant la cour, et le procès durait encore : mais en attendant qu'une couronne ornât la tête de Gaston de Foix, l'éclat de la gloire militaire allait briller sur le front du héros, et il allait illustrer le nom du duc de Nemours.

Les Génois ne cèdent aux armes de Louis XII qu'après la perte de deux batailles sanglantes; il entre dans leur ville, armé de toutes pièces, suivi de son armée victorieuse, et paraissant ne respirer que vengeance; il voit la multitude prosternée, il entend les sanglots des femmes

éplorées : Grâce, grâce! s'écrie-t-on de tous les côtés, au milieu des cris et des gémissements. Louis XII garde le silence, va à la cathédrale, fait sa prière et se renferme dans le palais. Des hérauts ordonnent aux vaincus de déposer leurs armes dans la cour du palais. On jette ces armes par-dessus les remparts aux Suisses et aux *aventuriers* qu'on n'avait pas voulu laisser entrer dans la ville, dans la crainte de les voir se livrer au pillage. Des tribunaux sont établis, des échafauds sont dressés; la hache frappe plusieurs têtes; la terreur règne dans Gênes. Dans quel affreux abîme avaient entraîné cette fière dominatrice des mers le défaut de bonnes lois fondamentales, les dissensions de ses citoyens et la barbare violation des saintes lois de l'humanité!

On élève un trône sur la grande place : Louis XII paraît avec tout l'éclat de la royauté ; des soldats menaçants entourent le peuple, qui garde un morne silence. Un acte qu'on lit à haute voix rappelle les bienfaits de la France, l'ingratitude des Génois et leurs horribles excès, les déclare convaincus de rébellion et du crime de lèse-majesté, et les condamne à perdre leurs biens et la vie. Des bourreaux déchirent et jettent dans les flammes les chartes accordées aux Génois par les rois de France. Louis XII, étendant alors son sceptre vers ceux qui n'attendent que la mort, leur fait grâce de la vie, annule la confiscation de leurs biens, leur rend leurs magistratures, rétablit leurs priviléges, et leur donne le gouverneur le plus propre à ramener parmi eux la paix et la concorde.

Ils paieront seulement une amende de 300,000 ducats ; une forteresse sera bâtie pour commander leur port; le roi de France y placera une garnison, ainsi que dans le royaume de Corse et dans l'île de Chio, qui leur appartiennent.

Mais quels beaux exemples Louis XII va donner encore aux monarques ! De nouvelles taxes avaient été

imposées pour son expédition de Gênes. Il avait ordonné qu'elles ne fussent levées que lorsque ses revenus ordinaires auraient été épuisés. Il envoie d'Italie une déclaration royale par laquelle il remercie les Français de leur bonne volonté, et renonce à des taxes dont la valeur fructifiera mieux dans leurs mains que dans les siennes.

Cette justice et cette généreuse économie déplaisent à des courtisans avides de concessions qu'il leur refuse; ils nomment avarice ces admirables vertus, et, portant l'insolence à un degré qu'on a peine à concevoir, ils osent faire jouer une comédie dans laquelle, sous un costume facile à reconnaître, le roi est représenté comme un malade qu'on ne peut guérir qu'en lui faisant prendre une grande quantité d'or potable. On informe le monarque de cette audace: « J'aime mieux, » répond-il, faire rire les courtisans de mon avarice » que faire pleurer le peuple de mes profusions. » On le presse de punir les comédiens: « Non, dit-il; » ils peuvent nous apprendre des vérités utiles. Lais- » sons-les se divertir, pourvu qu'ils respectent l'hon- » neur des dames. Je ne suis pas fâché que l'on sache » que, sous mon règne, on a pris cette liberté impu- » nément. »

Louis XII licencia les Suisses qui faisaient partie de son armée, dont il trouvait la solde trop chère, et qui, mécontents de ce qu'il les avait privés du pillage de Gênes, dévastèrent, en s'en retournant dans leur pays, toutes les contrées qu'ils traversèrent.

Il parcourut le Milanais, dont toutes les villes lui donnèrent des fêtes magnifiques. Jean-Jacques Trivulce lui en donna une si somptueuse que douze cents dames y assistèrent, que cent soixante maîtres d'hôtel réglaient l'ordre du service, et que douze cents officiers de bouche, revêtus d'uniformes de velours ou de satin, re-

cevaient et disposaient les plats. Le roi et la marquise de Mantoue ouvrirent le bal; le cardinal de Narbonne, celui de Saint-Severin et plusieurs autres prélats y dansèrent.

En sortant du Milanais, Louis XII revint vers Gênes et se rendit à Savone, où il eut une entrevue avec le vieux roi d'Espagne, qui retournait dans la péninsule espagnole, et avec sa nièce, la jeune épouse de Ferdinand, Ursule Germaine de Foix, qu'il combla de caresses et de présents: Ferdinand emmenait avec lui Gonzalve de Cordoue; le roi de France traita le *grand capitaine* avec beaucoup de distinction. Mais ce Gonzalve, à qui on avait reproché tant de manquements de foi, s'était laissé tromper par Ferdinand, dont il connaissait bien néanmoins toutes les perfidies: il avait renoncé à tous les beaux établissements qu'il avait dans le royaume de Naples, ne doutant pas, d'après les promesses de Ferdinand, qu'il n'en obtînt de plus grands en Espagne. A peine cependant fut-il arrivé dans la péninsule que ce conquérant d'un beau royaume fut relégué dans ses terres, où, montrant une faiblesse que sa grande gloire militaire n'aurait pas laissé soupçonner, il mourut de dépit et de chagrin.

La veuve du fils de Ferdinand, ce roi si ingrat et si perfide envers Gonzalve, Marguerite, la fille de Maximilien, gouvernait les Pays-Bas au nom de son neveu Charles de Luxembourg: dévouée aux intérêts de sa famille et de son père, elle avait embrassé avec chaleur les projets ambitieux de Maximilien. Ce roi des Romains était depuis long-temps l'ennemi secret des Vénitiens: il craignait leurs richesses; il enviait leur puissance; ils lui avaient fait dire que, s'il venait en Italie pour aller recevoir à Rome la couronne impériale, ils ne le laisseraient passer leurs terres qu'autant qu'il n'aurait pas plus de quatre mille hommes avec lui. Maximilien avait chassé leur ambassadeur.

Il se préparait cependant à exécuter le voyage de Rome (1508); et, malgré ce qui s'était passé entre les Vénitiens et lui, il leur fait demander le passage sur leurs terres: ils ne veulent le lui accorder qu'à condition qu'il se présentera sans troupes; Maximilien fait citer trois fois le doge et le sénat de Venise devant son tribunal impérial; il leur ordonne de venir rendre compte de leur rébellion à leur suzerain, et les met par contumace au ban de l'empire.

Il n'ose pas néanmoins s'engager au-delà des Apennins, demande et obtient de Jules II une bulle qui lui donne le titre d'empereur, ne prend cependant que celui d'empereur élu, parce qu'il n'a pas été couronné dans l'ancienne capitale de l'empire d'Occident, reçoit une seconde bulle du pape, qui lui témoigne sa satisfaction à ce sujet, commence la guerre contre les Vénitiens, fait occuper plusieurs de leurs places, et part de Trente pour aller en Allemagne chercher des secours d'hommes et d'argent.

Trivulce, gouverneur du Milanais, amène aux Vénitiens un corps de troupes françaises: ils reprennent les villes enlevées par les soldats de Maximilien, taillent en pièces deux armées impériales, s'emparent du Frioul et de l'Istrie, et allaient prendre la ville de Trente lorsque Louis XII ordonne à Trivulce de ne pas pousser plus loin ses avantages: les Vénitiens, offensés de cet ordre, concluent une trève de trois ans avec Maximilien, et ne donnent que trois mois à Louis XII pour y accéder.

La France, voulant conserver sous sa domination une grande partie de l'Italie supérieure, aurait dû choisir avec soin ses alliés, s'arranger d'avance avec eux et pour les succès et pour les revers, être constante dans ses résolutions et rester fidèle à ses promesses; mais le bon Louis XII et le cardinal d'Amboise étaient bien éloignés de cette sage politique: Marguerite négocie habilement

avec eux, et finit par leur persuader d'abandonner les Vénitiens, les alliés naturels de la France, et de se réunir avec la maison d'Autriche, cette rivale déjà trop redoutable, et à l'agrandissement de laquelle ils auraient dû s'opposer par tant d'efforts. Une quadruple alliance est signée à Cambrai par le cardinal d'Amboise au nom du pape et du roi de France, l'archiduchesse au nom de Maximilien, et l'ambassadeur Jacques d'Albion au nom de Ferdinand, roi d'Espagne et de Naples. Le roi de France avait été entraîné dans cette quadruple alliance, d'autant plus contraire à ses véritables intérêts qu'il était facile de prévoir son peu de durée, par le frivole avantage de recouvrer pour le Milanais Brescia, Bergame, Crème et Crémone : Maximilien demande les villes et les territoires de Vérone, de Padoue, de Vicence et de Trévise comme des fiefs usurpés sur l'empire, le patriarcat d'Aquilée comme réservé à la maison d'Autriche lorsque l'empereur Frédéric III avait engagé le Frioul à la république, et cette province de Frioul ainsi que plusieurs autres contrées comme injustement envahies par les Vénitiens; le pape réclame les villes et les territoires de Ravenne, d'Imola, de Faenza, de Cesena et de Rimini ; le roi de Naples revendique les villes de Brindes, de Trano, d'Otranto et de Gallipoli. Le duc de Savoie, qui a de fortes prétentions sur le royaume de Chypre, possédé par les Vénitiens en vertu du testament de Catherine Cornaro, veuve de Jacques II, dernier roi de cette île, le roi de Hongrie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue accèdent à la quadruple alliance, et l'empereur la fortifie en donnant à Louis XII une nouvelle investiture du Milanais, pour lui, sa fille Claude, les descendants mâles de cette princesse, et, à leur défaut, les autres filles du roi de France et leurs descendants mâles, suivant l'ordre de primogéniture.

Jamais les Vénitiens ne s'étaient montrés aussi dignes de leur indépendance que lorsqu'ils apprirent le traité de Cambrai : ils se conduisent en Romains ; le sénat se réunit ; quelques voix proposent de négocier auprès de chacun des confédérés en particulier, et de commencer par le pape ; Dominique Trevisani, l'un des procurateurs de saint Marc, s'écrie : « Montrer de la faiblesse, » faire des offres à l'un des alliés, c'est autoriser tous » les autres à croire pouvoir nous dicter des lois, et » il ne faudrait en attendre que de très-dures : le meilleur » moyen d'éviter notre ruine est de nous roidir con- » tre le danger, de ne pas désespérer de la patrie ; et » quand nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, » Dieu ne nous abandonnera pas. » Un héraut français se présente et déclare la guerre : le doge Léonard Loredano rappelle avec noblesse les anciennes alliances de la république avec la France, répond avec dignité aux reproches d'infraction. « Nous avons encore confiance, » ajouta-t-il, en sa sacrée Majesté ; sinon nous espérons » de nous défendre. Héraut, rapportez à votre roi ce que » vous venez d'entendre. »

Jules II menace les Vénitiens des foudres ecclésiastiques si, avant la fin de vingt-quatre jours, ils n'ont restitué tout ce qu'ils ont usurpé sur le siége apostolique.

Louis XII passe de nouveau les Alpes à la tête de douze mille cavaliers, de douze mille Suisses et de vingt mille hommes d'infanterie française ; le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le prince de La Roche-sur-Yon, le duc de Lorraine, Gaston de Foix, La Trémouille, La Palisse, le maréchal de Chaumont, le fameux Bayard accompagnent le monarque, et Trivulce se réunit à ces héros.

Venise leur oppose une armée plus nombreuse que celle de France : le comte de Petigliano et L'Alviane

la commandent ; la république montre tout ce que peuvent le courage, la constance, la sagesse, l'étendue du commerce, l'industrie et une habile économie. Louis XII les admire : impatient de triompher sans le secours de ses alliés, il s'avance jusques à l'Adda, le passe et attaque Rivolta ; les généraux vénitiens ne croient pas devoir encore hasarder de bataille ; ils s'opposent à l'ardeur de leurs troupes et se retranchent à Fontanella. Leurs provisions viennent de Crème et de Crémone : elles ne peuvent arriver jusques à eux que par Vaïla. Louis XII ne peut s'emparer de ce poste qu'en prêtant le flanc à des généraux habiles et supérieurs en forces ; rien n'arrête son audace : il marche sur Vaïla ; Petigliano voit sa manœuvre et veut le prévenir ; les deux armées s'avancent à la hauteur l'une de l'autre ; elles ne sont séparées que par un torrent, des ravins et des buissons ; les maréchaux de Trivulce et de Chaumont commandent l'avant-garde française ; le duc de Bourbon est à la tête d'un corps composé d'archers, de volontaires et de deux cents gentilshommes de la maison du roi.

Petigliano arrive à Vaïla avant les Français : il apprend que leur avant-garde commence d'inquiéter L'Alviane ; il lui envoie dire de continuer sa marche ; mais L'Alviane, qui craint de perdre son artillerie, ses bagages et une partie de son infanterie, préfère de tenter les hasards d'un combat ; il s'arrête auprès du village d'Aignadel, place ses canons sur le bord du ravin qui le sépare de l'ennemi, poste son infanterie dans des vignes et derrière des haies, et range sa cavalerie dans une plaine voisine. La contenance de L'Alviane et les avantages de sa position n'arrêtent ni Trivulce ni Chaumont : ils attaquent les Vénitiens. Le roi apprend avec transport qu'il va livrer une bataille : il envoie devant lui Bourbon et La Trémouille, et les suit avec les princes ;

il voit le désordre parmi les siens ; les Suisses et la cavalerie ont été repoussés deux fois en voulant franchir le ravin ; le canon de L'Alviane enlève à chaque décharge des files entières de Français ; l'avant-garde ébranlée est près de prendre la fuite ; le roi, l'épée à la main, se précipite au milieu du feu, suivi du comte de Vendôme, du duc de Lorraine et de Gaston de Foix ; il rallie ses troupes, les encourage, s'avance intrépide au milieu des morts et des mourants, répond en riant à des courtisans effrayés : *Que ceux qui ont peur se mettent à couvert derrière moi*, et rétablit le combat ; Bourbon, La Trémouille et leurs guerriers s'ouvrent un passage au travers des ravins, des haies, des vignes, bravent le feu le plus terrible, parviennent à la cavalerie ennemie, la chargent, l'enfoncent, la renversent, reviennent sur l'infanterie, l'enveloppent et en font un horrible carnage ; Petigliano, qui, accourant dès le commencement de l'action, aurait assuré la victoire de son collègue, n'arrive que pour être témoin de sa défaite ; il s'éloigne avec précipitation et laisse au pouvoir des Français vainqueurs trente-six pièces de canon, les drapeaux, les équipages et le brave L'Alviane, que l'on amène couvert de sang et percé de coups : Louis XII, touché de sa gloire et de son malheur, le traite en roi magnanime ; il comble d'éloges le duc de Bourbon, et le proclame digne de commander les armées françaises (1509).

Presque toutes les villes vénitiennes situées entre l'Adige et la Piave se rendent au vainqueur. Louis XII, fidèle à sa promesse, en fait le partage avec les ambassadeurs de l'empereur, conformément au traité de Cambrai.

Le pape s'empare de presque toute la Romagne ; le duc de Ferrare reprend la Polésine de Rovigo ; le marquis de Mantoue rentre dans Asola et Lunato, que les

Vénitiens avaient enlevés à son bisaïeul. Louis XII poursuit l'armée vénitienne jusque sur les bords de la mer, et, apercevant la ville de Venise au-delà des lagunes, cède à des idées de l'ancienne chevalerie, fait braquer six couleuvrines contre cette reine de l'Adriatique, et ordonne que l'on tire cinq volées de ces canons à coups perdus, *afin*, suivant Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, et que ses mémoires ont rendu si célèbre, *qu'il fût dit dans l'avenir que Louis XII avait canonné la ville de Venise.*

De nouveaux dangers menacent la république. Maximilien va déployer ses forces contre elle. Abandonnée par la fortune, elle croit devoir demander la paix à l'empereur : elle lui offre, par son ambassadeur, de renoncer à tout ce qu'elle a conquis sur l'empire ou sur la maison d'Autriche, de le reconnaître pour son suzerain, de lui payer un tribut annuel de 50,000 ducats. Maximilien rejette avec hauteur les propositions des Vénitiens : ils ne consultent plus qu'un généreux désespoir.

Heureusement pour eux le roi d'Espagne et de Naples, dont les généraux avaient reconquis les villes que Venise possédait sur les bords de l'Adriatique, ne veut plus se mêler des affaires de la ligue. Ils parviennent d'autant plus facilement à ouvrir une négociation secrète avec Jules II, que les succès de Louis XII inquiètent ce pontife. Le comte de Petigliano avait rallié les soldats de la république échappés à la défaite d'Agnadel. André Gritti, qu'il détache avec cinq cents chevaux, s'approche secrètement de Padoue, occupée par les Impériaux, surprend la garnison, l'oblige à se sauver dans la citadelle, et s'empare de la ville.

Ce succès semble changer les destins de la république : elle se relève avec un nouveau courage ; et le sénat ordonne que, chaque année, on célèbre la reprise de Padoue.

La citadelle est bientôt obligée de se rendre à discrétion; et Louis XII, trop confiant dans le bonheur de ses armes et dans la valeur de ses troupes, revient en France, et laisse son armée sous les ordres du maréchal de Chaumont.

L'empereur arrive enfin, et ouvre la tranchée devant Padoue. Les Vénitiens y avaient jeté une garnison très-nombreuse, et Petigliano la commandait; les Français viennent aider les Impériaux avec un corps de cavalerie presque tout composé de chevaliers, parmi lesquels était Bayard. Les fantassins de Maximilien étaient fatigués de la longueur du siége : il veut engager les chevaliers français, qui ne sont accoutumés qu'à combattre à cheval et armés de toutes pièces, à mettre pied à terre, et à se réunir à ses fantassins pour monter à l'assaut qu'il prépare. Les chevaliers veulent conserver les usages de la chevalerie, et néanmoins seraient désespérés de refuser un acte de bravoure. Bayard répond en leur nom : « Nous sommes prêts à nous mêler aux fantassins, si les » chevaliers allemands veulent suivre notre exemple. » Ceux-ci refusent : l'assaut n'a pas lieu; le siége traîne en longueur; des mercenaires de Maximilien désertent par bandes. Les Vénitiens, dans leurs nombreuses sorties, font beaucoup de prisonniers, surtout parmi les Français, qui couvrent la retraite et sont les plus exposés. Petigliano rend la liberté à ces Français. *Mes amis*, leur dit-il, *j'espère qu'avec l'aide de Dieu le roi votre souverain et la seigneurie retourneront en amitié; et n'était les Français qui soutiennent, croyez que, devant qu'il fût vingt-quatre heures, je sortirais de cette ville, et en ferais lever le siége honteusement.*

Maximilien, n'espérant plus de prendre une ville aussi bien défendue, et redoutant une sortie terrible, se dérobe à son armée pendant la nuit, et laisse à ses généraux le soin de lever le siége et d'assurer la retraite de ses troupes (1509).

Les Vénitiens reprennent Vicence et plusieurs autres places.

Jules alors n'hésite plus à se déclarer contre les Français, qu'il veut renvoyer au-delà des Alpes : il fait sa paix avec les Vénitiens, les absout des censures qu'il a publiées contre eux, forme avec la république une ligue opposée à celle de Cambrai, casse le traité de Blois relatif au royaume de Naples, l'annule comme ayant été fait sans le consentement du siége apostolique, déclare Louis XII déchu de toute prétention sur ce royaume, le transmet en entier, comme suzerain, à Ferdinand et à ses successeurs, et parvient à détacher les Suisses de l'alliance de la France par l'influence de Schiner, cardinal et évêque de Sion, qui avait une grande influence dans les cantons dont Louis XII avait rejeté les services avec mépris, et qui avait juré une guerre éternelle à ce prince.

L'empereur restait encore l'allié de la France et l'ennemi de Venise; Jules, qui ne peut pardonner à Louis de favoriser les désirs renaissants d'Amboise pour la tiare, et qui voudrait dominer sans rival sur l'Italie, envoie des légats à la diète d'Ausbourg. Leurs efforts sont inutiles pour réconcilier Maximilien avec Venise, et l'engager dans une alliance contre les Français; ils s'adressent alors aux états : ils veulent les empêcher de prendre part à la guerre contre les Vénitiens; ils essaient même de semer des méfiances contre un empereur étroitement lié avec la France : mais Louis Hélian, ambassadeur de Louis XII, déjoue avec habileté toutes leurs manoeuvres; l'opinion de la Germanie comme celle de la France s'élève contre Jules II; on s'indigne de l'audace avec laquelle il veut faire valoir les anciennes usurpations des papes, et sur les droits des évêques, et sur ceux des peuples, et sur l'autorité des monarques. Les légats du pape chsont assés d'Ausbourg; les états accordent à

l'empereur des secours considérables; l'empereur et la diète résolvent de remplacer le concôrdat de 1448 par la pragmatique sanction de Bourges. Un concile national, convoqué à Tours par Louis XII, décrète qu'un concile général sera assemblé à Pise. Maximilien, par un nouveau traité signé à Blois, renouvelle ses liaisons avec la France; il accède aux résolutions du concile de Tours. Les deux rois conviennent d'entrer en Italie, chacun à la tête d'une puissante armée; ils achèveront de dépouiller les Vénitiens; Louis accompagnera à Rome Maximilien, qui recevra la couronne impériale; le pape ne pouvant pas leur échapper, ils convoqueront un concile général; les évêques de France et ceux de la Germanie s'y réuniront; on fera le procès de Jules pour ses simonies, ses vexations et ses usurpations; on le déposera, et l'on élèvera un nouveau pontife sur la chaire apostolique.

Quel successeur, cependant, donnera-t-on à Jules? Louis XII ne doutait pas que le cardinal d'Amboise ne fût élu; mais Maximilien travaillait pour lui-même, il avait imaginé de placer la tiare sur sa tête; de la réunir au diadème impérial pour augmenter sa puissance ainsi que celle de sa maison; et voilà pourquoi il ne voulait voir que des ennemis dans les amis du pape, et des alliés dans ceux qui devaient combattre le pontife. Sa fille Marguerite, la gouvernante des Pays-Bas, l'exhortait à se marier; voici sa réponse, où, au milieu de plusieurs plaisanteries, on voit le projet qu'il avait formé, et qui était peut-être plus politique qu'on ne l'a pensé. *Ne trouvons point pour nulle resun, bon que nous nous devons franchement marier; mais avons plus avant mys notre délibération et volunté de james plus hanter faem nue; et envoyons demain monce de Gorce, évêque, à Rome, devers le pape, pour trouver fachon que nous puyssons accorder avec ly de nous prendre pour ung coadjuteur, à fin qu'après*

sa mort pouruns être assuré de avoir le papal et devenir prestre, et après être saint, et que il vous sera nécessité que après ma mort vous serez contraint de me adcrer, dont je me trouverez bien glorioes....... Votre bon père Maximilien, futur pape...... Je commence à practiker les cardinaux, dont deux ou trois cent mille ducats me feront un grand service.

Les prétentions d'Amboise auraient pu nuire à celles de Maximilien ; mais ce cardinal était près de succomber à une maladie mortelle ; la nature l'avait fait doux, humain et bienfaisant : combien ce ministre aurait été digne de la France et de Louis XII sans cette ambition qui lui avait fait faire des fautes si funestes à sa patrie ! Lorsqu'il vit de près la mort, toutes les illusions de cette ambition se dissipèrent ; il reconnut avec effroi ses fautes si fatales. « Ah ! frère Jean, dit-il à un religieux qui le servait, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean ! » Et il cessa de vivre en recommandant à sa famille de ne pas l'imiter.

(1510) Louis XII, vivement touché de sa mort, déclara qu'il serait désormais son premier ministre.

Bientôt après cet événement, la guerre recommença en Italie ; l'empereur agit avec tant de lenteur et de faiblesse que les Vénitiens, secondés par Jules II, reprirent une partie du Frioul, et auraient recouvré tout ce que Maximilien leur avait enlevé l'année précédente, si des troupes du roi de France n'avaient pas secouru les Impériaux.

Le pape déclara la guerre au duc de Ferrare ; il fit le siége de La Mirandole, le casque en tête, et la cuirasse sur le dos, la prit par capitulation, entra en vainqueur par la brèche, et l'on voyait sous ce pontife, métamorphosé en général, non seulement des Suisses, des condottieri, des bandes espagnoles licenciées par le roi d'Espagne et de Naples, pour que Jules pût les réunir à ses

troupes, mais encore des Turcs soldés par les Vénitiens, et qui faisaient briller le croissant de Mahomet à côté de la croix apostolique.

Mais le maréchal de Chaumont, à la tête des Français, parvint par des marches savantes à renfermer le pape dans Bologne. Jules, se voyant près d'être pris, eut recours à la dissimulation, promit de faire un arrangement sincère avec la France, et demanda du temps. Le maréchal se laissa tromper, accorda le délai qu'on lui demandait, ne maintint pas la rigueur du blocus; et Jules, étant parvenu à faire entrer des troupes dans la ville, en sortit comme triomphant aux yeux du maréchal, qui mourut de chagrin d'avoir été joué.

Trivulce lui succéda : Bayard et Chabannes-La-Palisse commandaient sous ses ordres. Leur activité tenait le pape dans des alarmes continuelles; il faillit à être pris dans une embuscade habilement dressée par Bayard, et dont une tempête imprévue empêcha seule l'effet. Il se retira à Ravenne, fit faire à Trivulce des propositions que ce maréchal envoya au roi, et se hâta d'aller vers Rome; son armée, commandée par le duc d'Urbin, fut taillée en pièces et presque détruite.

Louis XII, fidèle à ses engagements avec Maximilien, avait refusé les propositions du pape, quoiqu'elles lui fussent très-avantageuses. Jules, en passant à Rimini, avait vu les placards qui annonçaient la convocation d'un concile général à Pise; il résolut d'en réunir un à Rome, et de l'opposer à celui qu'il redoutait.

Mais les manifestes que Louis XII parvint à répandre dans la capitale du monde chrétien exaltèrent si vivement les esprits des Romains contre le pape qu'ils s'insurgèrent, et obligèrent Jules à se renfermer dans le château Saint-Ange. On distribua dans toute l'Italie des médailles que Louis XII avait fait frapper, et sur les-

quelles on lisait ces mots : *Perdam Babylonis nomen, j'effacerai le nom de Babylone*; et le monarque français voulut que l'armée formidable dont il venait de donner le commandement à son neveu Gaston de Foix, nommé duc de Nemours depuis quelques années, fît Jules prisonnier, conduisît en triomphe dans Rome les Pères du concile général qui déposeraient le pape, et lui donneraient un successeur digne du trône pontifical, et allât ensuite dans l'Italie méridionale s'emparer du royaume de Naples qu'il destinait à Gaston.

Rome, les états du saint-siége, Venise et toutes les contrées dépendantes de la république devaient appartenir à Maximilien.

Gaston s'élance, à la tête de la grande armée française, avec une rapidité qui le fait surnommer *le foudre d'Italie*. Les troupes du pape et de ses alliés, dont la ligue était nommée *sainte union*, veulent reprendre la ville de Bologne. Pierre de Navarre, qui commande leur infanterie, fait un nouvel essai de ses mines : les centres de ses fourneaux sont placés avec trop de précipitation au-dessous des centres de gravité de la maçonnerie des remparts; la poudre s'enflamme; la mine éclate avec fracas; la muraille est lancée, mais retombe debout sur ses fondements, et n'offre que des crevasses aux yeux des assiégeants étonnés, et des assiégés, qui crient au miracle. Navarre est obligé de recommencer ses travaux; Gaston arrive, contraint les soldats de la *sainte union* à lever le siége, fait prisonnier leur brave Navarre, qui se bat en vain en désespéré, les force à se retirer en désordre, les poursuit sans relâche, prend sous leurs yeux la ville de Bresse, les oblige à combattre auprès de Ravenne, et les taille en pièces. Les *bandes espagnoles*, dignes de la renommée qu'elles avaient acquise sous Gonzalve, plusieurs fois enfoncées, mais jamais vaincues, se retiraient fièrement au pas, tambour battant, enseignes déployées, et mar-

chaient vers Ravenne. Gaston craint qu'une si belle retraite ne diminue l'éclat de sa victoire; et, oubliant que le salut de l'armée peut dépendre de celui du général, part avec quelques jeunes chevaliers et une faible escorte, se précipite sur la formidable colonne, est enlevé de son cheval par un choc des plus violents, et jeté dans un fossé bourbeux, où il expire. La plus vive douleur se répand dans l'armée victorieuse : brûlant de venger son héros, elle prend Ravenne sous les ordres de La Palisse; mais Gaston n'existe plus; le foudre est éteint; toutes les espérances de la *sainte union* se réveillent; et Louis XII, qu'on veut féliciter sur la victoire de Ravenne, s'écrie dans sa profonde tristesse : *Souhaitez-en de pareilles à mes ennemis.*

Les Pères du concile général, transférés à Milan, étaient revenus à Pise. Jules les somma de comparaître devant le concile de Latran, les excommunia comme des rebelles à l'autorité pontificale, lança la même excommunication contre Louis XII, qui les avait convoqués, interdit dans son royaume la célébration des saints mystères; et, osant se servir, dans le seizième siècle, d'une arme spirituelle forgée par le délire de la puissance papale, qui avait été terrible dans les siècles de la plus grande ignorance, mais que les lumières des peuples, la politique des rois et la sagesse des vrais amis de la religion avaient rendue aussi ridicule que vaine, il délia les Français de leur serment de fidélité. Il employa d'ailleurs toutes les ressources de son esprit, non seulement pour inspirer à Maximilien de la jalousie et de la méfiance contre Louis XII, dont la puissance paraissait s'accroître par le succès de ses armées, mais encore pour déterminer l'Angleterre à secourir le siége de Rome en attaquant la France.

Louis XII fut obligé, pour défendre les côtes de Normandie et de Picardie, menacées par la Grande-Breta-

gne, de rappeler une partie de l'armée d'Italie et les troupes qui gardaient les frontières méridionales.

Le vieux Ferdinand, malgré son mariage avec la nièce de Louis, résolut de profiter du départ de ces troupes et d'entrer en France par la Navarre. Depuis long-temps, d'ailleurs, il désirait d'enlever ce royaume à Jean d'Albret, qui y régnait du chef de sa femme Catherine de Foix, cousine germaine de l'héroïque Gaston. Il persuada facilement au jeune roi d'Angleterre, dans l'âme duquel Jules II était déjà parvenu à faire passer sa haine contre la France, à seconder son entreprise en portant ses armes dans cette Guyenne et dans cette Gascogne, si regrettées des Anglais.

Une flotte de la Grande-Bretagne se montra vers Bayonne. Le roi Jean, malgré les instances de sa femme, la courageuse Catherine, consentit à voir passer dans ses états les troupes du roi d'Espagne; et Ferdinand, sous le prétexte d'assurer son retour dans la Castille ou l'Arragon, mit une garnison espagnole dans la capitale de Jean d'Albret, s'empara des places fortes de la Navarre, et exerça dans tout le royaume les actes de la souveraineté.

Le duc de Bourbon eut ordre de marcher au secours de la Gascogne et de la Guyenne; le duc de Longueville en était gouverneur, et prétendait devoir commander en chef. Le duc de Bourbon, commençant à manifester toute la hauteur de son caractère, déclara que, comme prince du sang, il ne devait obéir qu'au roi: il trouva de nombreux partisans dans l'armée rassemblée auprès de Bayonne.

Il traça un plan de campagne pour chasser les troupes de Ferdinand de la Navarre avant que sa conquête ne pût être affermie. Les officiers généraux l'admirèrent; mais le duc de Longueville s'opposa à son exécution. L'aigreur se mit entre les deux généraux; la

discorde allait secouer ses brandons dans l'armée : Louis XII se hâta d'envoyer vers les Pyrénées François d'Angoulême, duc de Valois et héritier présomptif de la couronne ; les généraux furent obligés de lui obéir.

Le jeune prince adopta les plans de Bourbon ; mais il n'était plus temps. Le mois d'octobre approchait ; le duc d'Albe était à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il couvrait la Navarre : on le défia au combat. L'hiver devait faire échouer les projets des Français. « Les ordres de mon » souverain m'ont lié les mains, répondit le duc ; je » ne puis avoir l'honneur de mesurer mes armes avec » celles du duc de Valois. »

L'armée française fut alors divisée en trois corps : le duc de Valois se chargea de contenir le duc d'Albe avec le plus considérable ; le roi de Navarre, à la tête du second, pénétra dans son royaume ; le duc de Bourbon, avec le troisième, entra dans la Biscaye, s'empara de la province de Guipuscoa, en rasa les places fortes ; et le roi Jean reprit tout son royaume, excepté sa capitale.

Le duc d'Albe étonné évacua Saint-Jean Pied-de-Port, et marcha vers Pampelune.

Suivi par le duc de Valois, il était perdu si le roi Jean, se hâtant de s'avancer vers lui, l'eût mis entre deux feux et renfermé dans une gorge des Pyrénées ; mais Jean d'Albret ne sut lui opposer aucun obstacle, et le duc entra dans la capitale de la Navarre.

Le faible monarque, encouragé par l'arrivée du vicomte de Châtelleraut, qui lui amena une division de l'armée du duc de Bourbon, son frère, attaqua Pampelune. Il fut repoussé dans un premier assaut, et néanmoins il allait en donner un second, lorsque le duc de Najera parut sur les hauteurs voisines avec une seconde armée espagnole. Najera intercepta tous les convois des Français ; ils furent bientôt en proie à la disette, et

obligés de se retirer en France au travers des gorges des Pyrénées, sous la conduite du vicomte de Châtelleraut, qui repoussa plusieurs fois les miquelets, ou paysans armés qui défendaient ces gorges, et contribua beaucoup au salut de l'armée.

La guerre de Navarre et les menaces des Anglais ayant très-affaibli l'armée d'Italie, La Palisse se retira dans le Milanais, en garnit les places, et se prépara à résister aux Suisses, qu'amenait contre lui le cardinal de Sion. Ce prélat, qu'on appelait le *général tondu*, portait la cuirasse et le casque à l'exemple du pape, dirigeait les opérations militaires, et inspirait la plus grande ardeur à ses soldats en leur vantant sans cesse les richesses des contrées fertiles dont il leur promettait le pillage (1512).

Maximilien, de plus en plus séduit par les intrigues de Jules, avait entièrement violé ses serments, renoncé à son alliance avec la France, abandonné Louis XII, embrassé ouvertement la cause des Vénitiens, et promis de réunir ses forces à celles de la *sainte union*. Il permit à l'armée des Suisses, que commandait le cardinal de Sion, de passer par le Tyrol et le Trentin, et publia des *avocatoires* pour rappeler les lansquenets qui servaient dans l'armée de La Palisse. Les Suisses pénètrent dans le Milanais, se joignent aux confédérés; et les Français, abandonnés par les lansquenets et par un grand nombre de déserteurs, sont obligés, malgré leur courage admirable, d'évacuer l'Italie. Le concile de Pise ou de Milan, que Maximilien ne reconnaît plus, est transféré à Lyon; le pape en dénonce les maximes à son concile de Latran: il dénonce surtout celle qui fait partie des anciens principes, droits et libertés de l'Église gallicane, et qui reconnaît la supériorité des conciles œcuméniques sur le pontife de Rome; il fait présent d'un drapeau bénit à chacun des cantons, et

confère au corps helvétique le titre de défenseur du saint-siége.

Ses émissaires portent les Génois à se soulever contre les Français : il leur envoie Jean Frégose ; les Français n'ont que le temps de se renfermer dans les forts, et Frégose est proclamé doge de Gênes.

Trois ans auparavant, les Pisans, après avoir soutenu avec courage un siége de quatre années contre les Florentins, avaient perdu leur indépendance. Leur ville, dont le nombre des habitants s'était élevé par le commerce jusques à cent cinquante mille, avait été obligée de reconnaître la domination de la république de Florence. Jules II, irrité contre les Florentins, qui avaient souffert qu'on tînt à Pise un concile destiné à le déposer, et craignant leurs dispositions en faveur des Français, engage Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, à entrer dans la Toscane à la tête d'une armée, et à rétablir les Médicis à la tête de la république. Cardone saccage une contrée voisine de Florence, effraie les Florentins, et conduit en triomphe dans leur ville Jules ou Julien II de Médicis et le cardinal Jean, son frère, tous deux fils de Laurent Ier, appelé *le Père des muses*, et arrière-petit-fils de Côme, le fondateur de la puissance de sa maison. On les reçoit avec de grandes démonstrations de joie; et l'autorité de Julien II parut bientôt d'autant plus grande et d'autant plus assurée, qu'à l'exemple de son illustre père il gagna par ses bienfaits et son affabilité les cœurs de ses concitoyens.

Maximilien Sforce, que son père Ludovic, dit le More, avait confié à l'empereur, est rétabli par ce prince et par la *sainte union*, dans le duché de Milan. Il cède, avec le consentement de l'empereur, les bailliages de Lugano, Locarno, Mendrisio, et Valmaggia, aux Helvétiens, et les villes de Parme et de Plaisance au pape.

Ce pontife, voulant faire conclure une paix définitive

entre l'empereur et les Vénitiens, propose un arrangement d'après lequel l'empereur confirmerait à Venise la possession des conquêtes qu'elle avait faites sur le continent, et la république non seulement restituerait à Maximilien le Frioul et Vicence, mais encore lui paierait un tribut annuel de 30,000 florins d'or. Les Vénitiens rejettent cet arrangement, et leur refus produit en Europe une nouvelle et remarquable combinaison d'alliances.

Les sages Vénitiens reconnaissent le danger des nouveaux nœuds politiques que diverses circonstances les avaient portés à contracter, reviennent à des liaisons plus anciennes et plus naturelles, s'allient de nouveau avec la France, et s'engagent à rétablir dans le Milanais Louis XII, qui leur promet de renoncer aux territoires de ce duché dont ils se sont emparés.

D'un autre côté, Jules II se ligue avec l'empereur, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre. La France devait être attaquée au nord et au midi; et le monarque de la Grande-Bretagne, reprenant les prétentions et la politique de ses prédécesseurs, allait tenter d'envahir la Normandie et la Guyenne (1512).

Henri VII ne régnait plus sur cette Grande-Bretagne: des Anglais l'ont soupçonné d'avoir souillé les dernières années de son règne par un crime bien indigne de l'auguste caractère des rois. Plusieurs de ses courtisans lui répétaient sans cesse que son trône ne serait assuré que lorsqu'il n'existerait plus de prince de la maison d'Yorck. Le malheureux Édouard, comte de Warwick, fils de George d'Yorck duc de Clarence, neveu du roi Édouard IV, et cousin germain de la reine Elisabeth d'Yorck, était toujours prisonnier dans la Tour de Londres; cette Tour, si fatale à tant de princes, était aussi la prison de Perkin Warbeck (1499). On lui permit de converser avec Warwick et avec des domestiques de lord Digby, lieu-

tenant de la Tour. *Vraisemblablement*, a écrit un historien anglais, le roi ne lui fit donner cette permission que dans l'horrible espérance que son audace et son adresse engageraient le faible Warwick, rendu presque imbécile par sa captivité, dans un complot qui donnerait le droit de faire périr l'un et l'autre. Perkin tomba dans le piége; il séduisit Warwick : il gagna quatre domestiques de lord Digby; ils devaient, dit-on, tuer leur maître, s'emparer des clefs de la Tour, et se sauver avec les deux prisonniers. Les émissaires secrets de la cour formèrent un soulèvement dans le comté de Kent. Un religieux augustin nommé Patrick, et gagné par ces abominables émissaires, voulut faire passer pour le comte de Warwick le fils d'un cordonnier, un jeune homme nommé *Ralph Wilford*; il monta en chaire, et exhorta le peuple à s'armer en faveur du jeune homme; on arrêta Wilford et Patrick : Wilford fut pendu sans jugement; Patrick eut la grâce dont on était convenu avec lui. La conjuration, selon la cour, était toute en faveur du véritable comte. Wilford aurait disparu lorsque Édouard serait parvenu à sortir de prison. Perkin fut jugé à Westminster, condamné d'après les dépositions des domestiques de Digby, et pendu à Tiburn avec deux de ces domestiques, et Jean Walter, maire de Corb, qui lui était resté attaché malgré tous ses malheurs (1499).

Peu de jours après, Édouard, comte de Warwick, fut jugé par les pairs du royaume, à la tête desquels parut Jean, comte d'Oxford, créé grand-steward. On le déclara coupable de haute trahison, et il eut la tête tranchée sur la place de la Tour. La fin tragique de ce dernier mâle de la race des *Plantagenet*, et celle de Perkin Warbeck, que tant de personnes avaient regardé comme le fils du roi Édouard IV, remplirent d'horreur la Grande-Bretagne.

Henri VII néanmoins, aveuglé par son avarice, et n'ayant aucun prétexte pour demander des subsides au

parlement, déclara que les partisans de Warbeck avaient besoin de pardons particuliers, nomma des commissaires pour les rechercher de nouveau, ne leur accorda de grâce qu'en leur faisant payer de très-grosses sommes, et ordonna même qu'on saisît les biens et les effets de ceux de ces adhérents qui avaient cessé de vivre, si leurs héritiers se refusaient à payer le prix de l'amnistie. Cette oppression augmenta les clameurs du peuple anglais contre leur monarque; mais on ne pouvait plus lui opposer de prince de la maison d'Yorck ou de celle de Lancastre; et le roi Ferdinand d'Espagne consentit au mariage de sa fille Catherine avec le fils aîné de Henri VII, Arthur, prince de Galles, qui avait déjà quinze ans : la princesse espagnole en avait dix-huit. On lui donna pour dot 200,000 ducats en joyaux, argent ou vaisselle; et il fut réglé que, si le prince Arthur mourait avant de monter sur le trône, Catherine aurait pour douaire la principauté de Galles, le duché de Cornouailles et le comté de Chester (1501).

Ce mariage fut suivi de celui de Jacques IV, roi d'Écosse, avec Marguerite, fille du roi Henri VII. La nation anglaise vit avec une grande joie une union qui pouvait empêcher de renaître les malheurs produits par l'inimitié des deux peuples d'Angleterre et d'Écosse, et la haine des Anglais contre Henri parut se calmer (1502).

Cinq mois après ce second mariage, Arthur succomba à une maladie; son frère Henri succéda à ses titres. Leur mère, la reine Élisabeth d'Yorck, fille d'Édouard IV, mourut en couche. Henri VII ne put cacher la satisfaction qu'il éprouva d'être délivré de celle qui avait tant de droits à la couronne. Croyant n'avoir plus d'insurrection à craindre, il s'abandonna plus que jamais à son infâme avarice; il se servit, pour tâcher d'assouvir cette avarice sordide, de deux vils ministres, Empson et Dudley. Ayant suivi le barreau pendant quelque temps, ils employaient tant de subterfuges et de chicanes aussi adroites qu'o-

dieuses, pour opprimer les Anglais par de fausses accusations, qu'ils les forçaient d'acheter par la plus grande partie de leurs biens ce qu'ils appelaient la mitigation de leur peine (1503). Aussi insolents et aussi éhontés qu'ils étaient injustes et oppresseurs, ils n'observaient aucune forme de la justice, procédaient contre les prétendus délinquants avec la licence la plus arbitraire, et les jugeaient seuls, sans l'intervention d'aucun juré. Henri veillait avec soin à l'exacte observation des ordres qu'il leur donnait, et un des plus grands hommes de la Grande-Bretagne, le baron de Verulam, a écrit qu'il avait vu un livre de ces comptes infâmes tenus par Empson, et dont chaque page était paraphée de la main du roi.

Le mécontentement des Anglais devint si grand que le comte de Suffolk, dont la popularité était très-grande et la fortune très-dérangée, espéra de pouvoir attaquer avec succès le gouvernement de Henri. Il engagea dans ses intérêts plusieurs grands personnages, et se rendit auprès de la vieille duchesse douairière de Bourgogne pour obtenir sa protection. Henri, inquiet du départ de Suffolk, ne doutant pas du but de ses démarches, et voulant connaître les détails de ses projets ainsi que les noms de ses complices, eut recours à une nouvelle infamie. Sir Robert Curson, gouverneur du château de Ham, reçut du roi des instructions secrètes, d'après lesquelles ce gouverneur abandonna la place qu'il commandait, feignit un grand mécontentement, se retira dans les Pays-Bas, y offrit ses services à Suffolk, et se conduisit avec tant d'adresse qu'il obtint sa confiance, sut les noms des associés du lord, et s'empressa d'en informer Henri. Le roi fit arrêter à l'instant le beau-frère de la feue reine Élisabeth d'Yorck, Guillaume de Courtenai, comte de Devonshire et mari de la princesse Catherine, fille d'Édouard IV, Guillaume de la Pôle, frère du comte de Suffolk, et quelques autres complices qui furent pendus ou eurent

la tête tranchée; et Guillaume de la Pôle ainsi que le comte de Devonshire furent renfermés dans une prison étroite. Suffolk, se voyant trahi, erra pendant quelque temps en Allemagne, et retourna ensuite en Flandre, où, après la mort de la duchesse douairière de Bourgogne, l'archiduc Philippe le protégea; le traître Curson repassa en Angleterre; le roi le combla de faveurs, et le peuple de malédictions.

Henri, toujours dominé par sa passion pour l'argent, non seulement ne voulait pas rendre la moitié de la dot de Catherine d'Espagne, qu'il avait déjà reçue, mais encore désirait vivement de toucher l'autre moitié. Il proposa, en conséquence, à Ferdinand de marier la jeune veuve à Henri, prince de Galles, frère du feu prince Arthur. Ferdinand y consentit, et le pape Pie IV donna les dispenses nécessaires.

Il réunit bientôt à ce mariage de nouveaux moyens de remplir son trésor. Il assembla un parlement, et prit tant de mesures pour exercer une grande influence sur les élections que la chambre des communes témoigna pour les désirs du roi une complaisance qui excita de grands murmures dans toute l'Angleterre. Elle se déshonora d'ailleurs aux yeux de la nation en choisissant pour son orateur Dudley, cet objet du mépris et de la haine des Anglais. Le parlement rendit plusieurs bills pour faire observer dans le royaume une exacte police, et pour interdire l'importation des étoffes de soie, fabriquées dans les manufactures étrangères; mais, indépendamment de ces lois salutaires, le parlement accorda pour le mariage de la princesse Marguerite une somme plus forte que celle que Henri VII avait promise au roi d'Écosse pour la dot de sa fille; il pria le roi d'accepter, pour les frais de ce même mariage et pour les dépenses qu'avait exigées la cérémonie d'armer chevalier le feu prince Arthur, 40,000 livres dont le monarque ne refusa que

10,000, et dont les autres 30,000 furent levées en forme d'aides sur les villes, les bourgs et les fiefs; il annula toutes les patentes et tous les dons concédés à ceux des Anglais qui avaient manqué de se rendre aux ordres du roi pour le défendre contre ses sujets rebelles, ou qui avaient quitté son service sans sa permission; il décida que, les monnaies étant altérées, elles seraient refondues; et néanmoins Henri, peu satisfait de toutes ces sources de nouvelles richesses, donna des commissions pour lever, sans aucun prétexte, une taxe sous le nom de *bienveillance générale*, fit payer fort cher à la ville de Londres la conservation de ses franchises, et continua les oppressions dont il avait accablé ses sujets par l'indigne ministère d'Empson et de Dudley (1504).

Cherchant cependant à diminuer le mécontentement extrême que ses vexations avaient fait naître, et voulant faire quelque chose d'agréable aux amis de la maison de Lancastre, dont était sa mère, il ordonna que le corps du roi Henri VI de Lancastre, cousin germain de sa mère Marguerite, fût transporté de Windsor à Westminster, où il fut inhumé avec une grande pompe.

Deux ans plus tard il apprit que Jeanne, sœur de la princesse de Galles, et son mari l'archiduc Philippe, roi de Castille du chef de sa femme depuis la mort de la reine Isabelle, venaient d'être assaillis par une violente tempête en allant des Pays-Bas dans la péninsule espagnole, et obligés de relâcher dans le port de Weymouth du comté de Dorset. Il s'empressa de leur envoyer le comte d'Arundel pour leur offrir tout ce dont il pouvait disposer. Ils vinrent à Windsor, où ils furent reçus par le roi d'Angleterre avec toutes les marques d'une véritable amitié; et déjà Henri VII avait résolu de tirer de l'accident éprouvé par Philippe le plus d'avantages qu'il pourrait obtenir.

Philippe, qui connaissait le caractère de Henri, vit

tout le danger dans lequel il venait d'être entraîné; il n'osa pas refuser de renouveler le traité de commerce qui existait entre la Flandre et l'Angleterre, et d'en retrancher l'article qui permettait aux habitants des Pays-Bas de pêcher sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Henri demanda ensuite pour lui au nouveau roi de Castille la main de Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe et veuve de Philibert II, duc de Savoie. Philippe céda encore à sa position, consentit à ce mariage, et promit non seulement 300,000 écus pour la dot de sa sœur, mais encore une pension de 3,850.

Henri fit à ce prince une troisième demande. « Vous » vous êtes sauvé sur mes côtes, lui dit-il, et j'espère » que je ne périrai pas sur les vôtres. — Qu'entendez-» vous par ce discours? lui répondit Philippe. — Je » veux parler de cet extravagant comte de Suffolk, qui » est protégé dans votre pays, et qui commence à mêler » les cartes lorsque les autres sont ennuyés du jeu. — » Je croyais que votre bonheur vous avait élevé au-» dessus de semblables craintes; mais, puisque vous voyez » avec peine qu'il réside en Flandre, je le ferai sortir de » mes états.—Pourquoi ne voudriez-vous pas le remettre » en mon pouvoir?—Je ne pourrais le livrer sans man-» quer à l'honneur; et d'ailleurs votre réputation n'en » souffrirait-elle pas, et ne croirait-on pas que vous » m'avez traité en prisonnier?—Je prends sur moi ce » malheur, et votre honneur sera sauvé. — Vous me » faites la loi, et je veux vous la faire à mon tour; » donnez-moi votre parole d'honneur que la vie de » Suffolk sera en sûreté. » Henri la donna; Philippe écrivit au comte qu'il avait obtenu son pardon; Henri confirma par un message le contenu de la lettre de Philippe. Suffolk crut n'avoir rien à redouter; il repassa en Angleterre : mais Henri le fit renfermer dans la Tour. Philippe n'osa pas se plaindre, reçut l'ordre de la

Jarretière, conféra celui de la Toison-d'Or au prince de Galles, et fut enfin libre de continuer son malheureux voyage (1506).

L'année suivante, Henri fut frappé d'une grande maladie; il sentit qu'elle serait mortelle. Toutes ses illusions se dissipèrent; il vit la justice éternelle prête à venger les victimes de son ambition et de sa crainte perpétuelle de perdre sa couronne; il s'humilia devant sa puissance infinie, implora la miséricorde céleste, fit distribuer d'abondantes aumônes, voulut qu'on payât les dettes de tous les prisonniers détenus pour n'avoir pas pu rendre quarante schellings ou des sommes inférieures, prescrivit qu'on finît l'hôpital de Savoie et une chapelle de l'abbaye de Westminster, ordonna par ton testament que l'on restituât tout ce que ses officiers avaient extorqué injustement de ses sujets, et mourut à l'âge de cinquante-trois ans.

Son fils Henri VIII lui succéda; il n'avait que dix-huit ans : il trouva sous les voûtes du palais de son père 1,800,000 livres sterling, ou plus de 43,000,000 de livres tournois, en monnaies, joyaux ou vaisselle. Les grands progrès qu'il avait faits dans l'étude des langues savantes, de la théologie et de la philosophie d'Aristote lui avaient donné une très-haute idée de lui-même; mais il était franc, ouvert, magnifique, et aussi prodigue que Henri VII avait été avare. On ne prévoyait pas encore la violence de ses passions; et les Anglais avaient trop détesté son père pour ne pas le voir avec plaisir monter sur le trône de la Grande-Bretagne.

Il confirma l'amnistie générale accordée par Henri VII repentant et gisant sur son lit de mort; mais il devait donner aux gouvernements tyranniques et à leurs exécrables ministres une de ces grandes leçons que la sévère histoire a si souvent gravées sur ses tables terribles pour le triomphe de la justice et pour la consolation

des victimes innocentes (1509). Il invita le peuple, par une proclamation, à porter ses plaintes contre ceux qui l'avaient opprimé sous le prétexte du maintien de la prérogative du royaume. Une multitude de pétitions furent présentées contre Empson et Dudley; ils furent interrogés et envoyés à la Tour : mais ils étaient parvenus avec tant d'adresse à donner à leurs actions criminelles l'apparence de la conformité aux lois qu'on ne put les condamner pour leurs horribles exactions. Ils furent jugés sur un prétendu dessein de se révolter contre Henri VIII. Ces grands coupables furent condamnés à mort pour un crime imaginaire; et leurs sentences ne furent exécutées que lorsqu'elles furent confirmées par un acte de la puissance législative, par un bill d'*atteinder* que rendit le parlement.

Henri VIII, après avoir atteint sa quatorzième année, avait protesté, suivant les désirs de son père, qu'on a expliqués de différentes manières, contre son mariage avec Catherine de Castille, la veuve de son frère Arthur. Cette protestation avait été tenue secrète; mais le mariage n'avait pas été consommé. Dès que le roi Ferdinand d'Espagne eut appris la mort de Henri VII, il ordonna au comte de Fuensalida, son ambassadeur en Angleterre, de renouveler l'alliance contractée entre ses états et la Grande-Bretagne, et de presser le mariage de sa fille Catherine. Henri VIII assembla son conseil. Warham, archevêque de Cantorbéry, assura qu'il n'y avait dans toute la chrétienté aucun exemple de l'union d'une veuve avec le frère de feu son mari. « Le pape ne me » paraît pas avoir le pouvoir d'accorder de dispense à » ce sujet, ajouta-t-il; et je regarderai comme un inceste » le mariage de sa Majesté avec la princesse Catherine. » Fox, évêque de Winchester, combattit l'opinion du primat, parla du pouvoir illimité du vicaire de Jésus-Christ, des avantages de l'union proposée, des vertus

de la princesse, du danger d'irriter Ferdinand : le roi adopta son avis; et, après que Catherine et le comte Fuensalida, au nom du roi d'Espagne, eurent renoncé au douaire de 200,000 écus, le mariage fut consommé, et les deux époux furent couronnés solennellement.

Henri se livra sans retenue à son goût pour les fêtes et les plaisirs. Le vieux évêque de Winchester, ayant fait au monarque de vaines représentations sur la manière dont il dissipait les trésors de son père, et voyant combien son crédit était chaque jour diminué par celui du comte de Surrey, qui applaudissait à tous les désirs du roi, imagina de supplanter ce favori par un ecclésiastique nommé Wolsey, sur l'attachement duquel il croyait pouvoir compter, et qui, fils d'un boucher d'Ipswich, s'était déjà fait connaître par des talents extraordinaires. Il lui fit donner une place d'aumônier du jeune monarque (1509).

Wolsey obtint bientôt par son adresse la faveur et la confiance d'un prince qui, ne pensant qu'à des tournois, des mascarades, des concerts, des jeux de paume et de dés, laissait à ses ministres et à ses conseillers le soin de toutes les affaires. Les agents de Jules II, l'un des plus entreprenants des pontifes de Rome, du roi d'Espagne et des Vénitiens, ne négligèrent rien pour gagner ces conseillers et ces ministres; leurs efforts furent heureux; Henri céda aux insinuations de son conseil, et au lieu de maintenir la paix qu'il avait renouvelée solennellement avec la France, et qui était si avantageuse à l'Angleterre, il promit d'entrer dans la ligue formée contre la France. Son ambassadeur, réuni à celui de Ferdinand, déclara à Louis XII que, s'il continuait ses hostilités contre le pape, son souverain et celui d'Espagne seraient obligés, en qualité de princes chrétiens, de défendre l'Église troublée par son ambition. Le roi de France leur répondit avec une noble

fierté. Les deux rois d'Espagne et d'Angleterre se lièrent par un nouveau traité contre Louis XII. Henri convoqua un parlement qui lui accorda un subside considérable; il envoya au concile de Saint-Jean-de-Latran l'évêque de Worcester et sir Robert Wingfield, pour consentir en son nom à tous les décrets qui concerneraient la réforme de l'Église, dans son chef ou dans ses membres. Édouard Howard, fils aîné du comte de Surrey, et commandant d'une flotte anglaise, conduisit dans la province de Guipuscoa l'armée de Henri confiée à Thomas Grey, marquis de Dorset, et qui devait agir contre la Guyenne. La flotte anglaise, en revenant vers la Grande-Bretagne, fit une descente sur les côtes de France, se chargea d'un riche butin, rencontra dans la Manche la flotte française, et engagea un combat qui bientôt devint furieux. Le brave capitaine Primaudet, qui commandait les Français, fracassa et coula à fond un grand nombre de bâtiments de la Grande-Bretagne. Il montait *la Cordelière*, beau vaisseau que la reine Anne avait fait construire. L'ennemi couvrit ce vaisseau de feux d'artifice et l'embrasa. Primaudet se dirigea contre l'amiral anglais, s'y cramponna et mit le feu aux poudres. Les deux vaisseaux volèrent en éclats avec seize cents hommes qu'ils portaient. Une secrète horreur mêlée d'admiration saisit les combattants, et les deux flottes se séparèrent.

(1512) Henri VIII, rempli d'un nouvel espoir de recouvrer la Normandie et la Guyenne, envoya des ambassadeurs à Bruxelles, où ils formèrent une nouvelle ligue avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et l'archiduc Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas; le parlement lui accorda avec joie un subside, et le pape publia une *indulgence plénière* en faveur de tous les Anglais qui aideraient leur monarque dans cette guerre, soit de leur personne, soit de leur argent.

Une diète se réunit à Trèves et ensuite à Cologne.

Entraînée par l'empereur Maximilien et par tous les émissaires de l'infatigable et audacieux pontife de Rome, elle ratifie les décrets de Saint-Jean-de-Latran, rejette ceux du concile de Pise, de Milan et de Lyon, et déclare qu'elle défendra le saint-siége et l'Église de Rome.

Elle rend ensuite, sur l'organisation de l'empire germanique, des décrets qui devaient lui donner une grande célébrité; elle règle les moyens de faire exécuter les arrêts de la chambre impériale, de pourvoir à son entretien, d'en remplacer convenablement les assesseurs. Elle ajoute quatre cercles aux six qui existent déjà. Les états allemands de la maison d'Autriche composent le cercle de ce nom; on comprend dans le cercle de Bourgogne la Franche-Comté et ce que Charles-le-Téméraire possédait dans les Pays-Bas; l'électorat Palatin et les trois électorats ecclésiastiques forment le cercle du Bas Rhin; et l'on renferme dans celui de Haute Saxe les électorats de Saxe et de Brandebourg, les états qui en dépendent, et ceux qui sont enclavés dans ces électorats. La Bohême et la Prusse refusent de nouveau de se laisser comprendre dans un cercle germanique.

On établit pour chaque cercle ancien ou nouveau un *directeur*, président né de l'assemblée circulaire, un *prince convoquant*, chargé de la réunir et de veiller au maintien de la paix, de la tranquillité publique et de la police intérieure, et un colonel qui commande les troupes du cercle, et fait exécuter les sentences de la chambre impériale ainsi que celles du conseil aulique.

Maximilien, en créant ce conseil aulique, lui avait confié l'exercice de ses réservats impériaux. Il lui permet maintenant, d'après le droit de juridiction suprême qu'il s'était réservé en consentant à l'établissement ou au renouvellement de la chambre impériale, d'attirer à lui tous les procès de nature à être portés devant cette chambre. Les états s'y opposent; mais, malgré leurs efforts,

ce conseil aulique *de l'empereur et de l'empire*, dont l'empereur nommait tous les membres, qui ne pouvait échapper à son autorité, et qui était composé d'un président, d'un vice-président et d'un nombre illimité de conseillers ou assesseurs, placés sur le banc des comtes et barons, ou sur celui des jurisconsultes, devait insensiblement juger, seul et exclusivement, à la chambre impériale, les causes relatives à des fiefs entiers, aux réservats impériaux, aux vassaux ou affaires d'Italie, représenter la cour féodale d'Allemagne, investir les comtes et barons de l'Italie et de la Germanie, ne voir ses arrêts soumis qu'à la *supplication* adressée à l'empereur, pour demander la révision du jugement, ou au recours d'un état à la diète contre une sentence pouvant produire un *grief commun* à tous les états de l'empire germanique, et avoir pour greffe la *chancellerie aulique*, dont néanmoins le vice-chancelier-président et tous les officiers devaient être nommés par l'archevêque électeur de Mayence, archichancelier de l'empire.

Cette même diète de Cologne accorde un *suffrage collégial* aux comtes immédiats que les princes avaient, depuis quelque temps, exclus des délibérations de leur collége, admet pour ses *recez* la signature d'un député des électeurs absents, et rend un règlement de police contre l'*ivrognerie* des princes d'Allemagne.

Peu de mois après cette diète, qui venait de menacer Louis XII des forces germaniques, Jules II, l'ennemi le plus dangereux de la France, allait envahir Ferrare, l'objet de ses désirs les plus vifs, produire une nouvelle révolution à Florence pour en chasser les Médicis, qu'il trouvait trop attachés aux Français, publier une bulle contre les anciens droits de l'Église gallicane, la déclarer schismatique ainsi que son roi, enlever la couronne à Louis XII, donner le royaume au premier occupant, et transférer au roi d'Angleterre le titre de roi très-chrétien.

La mort le saisit au milieu de ses extravagances (1513). Plusieurs de ses prédécesseurs avaient voulu la monarchie universelle; il avait voulu y ajouter, suivant le judicieux abbé Fleuri, l'infaillibilité pontificale; il avait réuni, pour établir son despotisme, aux grandes combinaisons d'un homme de génie et au courage d'un guerrier, des moyens qu'un siècle plus éclairé aurait trouvés bien ridicules; il s'était fait faire une tiare d'or massif; il l'avait enrichie de pierreries, et il avait laissé croître sa barbe pour inspirer, disait-il, plus de crainte et de respect.

Que la mort rend vains les projets des hommes les plus puissants! Jules II avait voulu perdre les Médicis. Il eut pour successeur le cardinal Jean de Médicis, second fils de Laurent Ier, dit *le Père des muses*. Peu de jours après être monté sur la chaire apostolique, Jean, qui avait pris le nom de Léon X, choisit pour ses secrétaires Pierre Bembo, noble vénitien, et Jacques Sadolet de Modène, célèbres par leurs ouvrages en vers et en prose.

La mort du pape Jules acheva de déterminer Louis XII à tenter de nouveau la conquête du Milanais. Il se hâta de faire passer les Alpes à une nouvelle armée, dont il donna le commandement à La Trémouille.

A l'arrivée de l'armée française, Maximilien Sforce abandonna sa capitale, et se retira au milieu de six ou sept mille Suisses campés entre Côme et Novarre. Le maréchal Trivulce prit Asti, Alexandrie et quelques autres places. L'Alviane, à la tête des troupes vénitiennes, s'empare de Peschiera, Brescia, Valeggio ou Crémone. Une flotte française ayant paru devant Gênes, les Adornes excitèrent un soulèvement en faveur de la France: le doge Jean Frégose fut obligé de prendre la fuite, et Antoine Adorne fut nommé gouverneur pour les Français.

L'admirable, mais trop imprudente valeur de La Tré-

mouille rendit vains tous ses succès. Persuadé que rien ne pouvait résister à la furie française, il voulut prendre d'assaut la ville de Novarre; mais les Suisses le repoussent, et, animés par ce premier avantage, sortent de leurs retranchements, chargent avec impétuosité les Français étonnés, les mettent en déroute, et La Trémouille repasse les Alpes avec précipitation.

Sforce rentre dans Milan. Jean Frégose arrive avec une flotte devant Gênes : Octavien Frégose se montre sous les murs de la ville avec trois mille hommes qu'il a obtenus du vice-roi de Naples. Les Adornes s'éloignent : Octavien est proclamé doge, et assiège les Français dans le fort de la lanterne. L'Alviane, obligé de se retirer vers les terres de Venise, veut en vain assiéger Vérone. Le général espagnol Raymond de Cardone le contraint à lever le siége, le poursuit de place en place, lui livre une bataille, le défait; et les Vénitiens épouvantés demandent la paix à Léon X.

Thomas Wolsey, que sa grande capacité d'homme d'état et son extrême adresse de courtisan avaient fait nommer d'abord conseiller privé, et ensuite premier ministre de Henri VIII, presse l'expédition que ce monarque veut diriger contre la France. L'amiral Howard fait voile avec trente-deux vaisseaux de guerre pour attaquer la flotte française qui est à l'ancre dans le port de Brest; il apprend que Prégent est arrivé de Marseille au Conquet avec six galères; il l'attaque, accroche la galère que montait Prégent, et saute à bord avec un petit nombre des siens. Prégent se dégage, et l'amiral anglais trouve une mort glorieuse au milieu d'un combat si honorable pour les Français. Les Anglais découragés retournent en Angleterre : la flotte de Brest et les galères débarquent dans le comté de Sussex, et font un immense butin.

Henri VIII, cependant, somme inutilement ses alliés de remplir les engagements qu'ils avaient contractés par le

traité de Mechlen ou Malines. Le nouveau pape ne veut pas envoyer d'armée en Provence; Ferdinand déclare à son gendre qu'il a été forcé de conclure une trève d'un an avec Louis XII : l'empereur Maximilien ne peut entrer en Bourgogne avant la fin de l'année. Henri, animé par l'ambition et le désir de la gloire militaire, soutiendra seul, s'il le faut, tout le poids de la guerre.

Mais par quelle atrocité va-t-il commencer son expédition! Il craint les partisans de la maison d'Yorck, et, sans aucune forme de procès, il fait trancher la tête au comte de Suffolk, qui était toujours prisonnier dans la Tour de Londres, et dont Henri VII avait solennellement promis à l'archiduc Philippe de conserver la vie.

Il nomme la reine Catherine régente du royaume, débarque à Calais avec ses deux favoris, le premier ministre Wolsey et Charles Brandon, comte de l'Isle, ordonne à son armée de faire le siége de Thérouenne, se rend au camp des assiégeants, et a une entrevue avec l'empereur Maximilien, qui, par une bizarrerie aussi inconvenante qu'extraordinaire, non seulement s'attache à l'armée anglaise en qualité de volontaire, mais encore reçoit, comme soldat de Henri, une paie de cent écus par jour.

De Piennes, gouverneur de la Picardie, vient au secours de Thérouenne : on n'avait pas prévu que cette ville serait assiégée; elle manquait souvent de vivres. On voit souvent des détachements de cavalerie française, chargés de poudre et de farine, traverser des marais, forcer les palissades, déposer sur le bord des fossés les provisions que les assiégés enlèvent, et parvenir à rentrer dans leur camp. Un jour l'armée anglaise, fatiguée de se voir ainsi braver, poursuit tout entière, jusques auprès de la montagne de Guinegate, un de ces détachements au-devant duquel s'avançait l'armée française pour le soutenir. Bayard et d'autres valeureux chevaliers veulent

qu'on attaque les Anglais ; mais à sa honte éternelle le général ordonne la retraite : l'étonnement des Français devient tout d'un coup une terreur panique ; ils fuient dans le plus grand désordre ; Bayard indigné reste à l'arrière-garde, soutient l'impétuosité des Anglais, couvre les fuyards, sauve l'armée, mais est fait prisonnier.

Sans la captivité de ce héros et de celle du duc de Longueville, de La Fayette et de quelques autres chevaliers qui avaient combattu vaillamment, la perte des Français eût été peu considérable ; mais l'histoire, juste et sévère, a nommé cette journée de Guinegate *la journée des éperons,* pour punir les fuyards de s'être plus servis de leurs éperons que de leurs lances.

Thérouenne capitule à la suite de cette singulière journée : on accorde à la garnison les honneurs de la guerre. Mais Henri VIII et Maximilien, n'ayant pu s'accorder sur la possession de cette conquête, se conduisent comme des barbares, et conviennent de ruiner la malheureuse Thérouenne.

Les dangers de la France s'accroissent : une armée formidable entre dans la Bourgogne. Trente mille Suisses, commandés par Jacques de Watteville, s'avancent vers Dijon ; on voit avec eux, non seulement un gros corps de cavalerie allemande sous les ordres du duc de Wurtemberg et du comte de Furstemberg, mais encore des troupes de La Franche-Comté, à la tête desquelles est le maréchal de Vergi, et qui conduisent la grosse artillerie de l'empereur. On dirait que les Suisses croient que Charles-le-Téméraire règne encore en Bourgogne, et qu'ils veulent aller jusque dans sa capitale venger les malheurs de leur patrie ; et cependant, telles sont les vicissitudes des affections et des haines humaines, c'est la France, cette alliée qu'ils ont tant chérie, qu'ils vont attaquer ; et parmi leurs enseignes flottent celles du gendre et de l'héritier de ce Charles qu'ils ont tant détesté.

Le siége de Dijon est commencé; la ville est presque sans défense : si elle succombe, le chemin est ouvert jusques à Paris. Heureusement pour la France, La Trémouille commande dans ses murs : sa fermeté et sa prudence sauvent Dijon et le royaume; il fait un traité avec les Suisses, leur promet 400,000 écus, et ils se retirent au milieu de leurs lacs et de leurs montagnes.

Le roi d'Angleterre pouvait encore ignorer ce traité lorsque, vainqueur de Thérouenne, il voulut l'être aussi de Tournai.

Cette dernière ville s'était toujours maintenue sous la domination immédiate de la France, et la valeur de ses habitants avait toujours repoussé les efforts des ducs de Bourgogne qui avaient voulu la subjuguer. Menacée par les Anglais, elle montre la plus grande fierté : le comte d'Alençon lui offre des munitions et des troupes; elle les refuse. « Nous n'avons pas oublié notre ancienne devise, » lui répond-elle : *Tournai n'a jamais tourné, et encore* » *ne tournera.* » Et néanmoins quels maux ne peuvent pas produire les manœuvres secrètes, les intrigues perfides et les indignes trahisons! De lâches citoyens sèment la division dans la ville : elle parlemente après huit jours de siége; elle donne 40,000 ducats pour se racheter du pillage; on lui promet la conservation de ses priviléges; elle consent à ouvrir ses portes (1413).

L'empereur avait quitté l'armée anglaise; mais le jeune archiduc Charles et sa tante Marguerite d'Autriche, la gouvernante des Pays-Bas, vinrent féliciter Henri VIII sur ses succès. Les tournois, les courses, les bals, les mascarades se succèdent; mais, pendant ces fêtes, Wolsey et les ministres autrichiens convinrent d'un nouveau traité. Henri VIII pouvait retourner avec son armée en Angleterre; Maximilien entretiendrait dans l'Artois, et pendant tout l'hiver qui commençait, quatre mille hommes de cavalerie et six mille hommes d'infanterie, et re-

cevrait pour cet objet 200,000 écus de la Grande-Bretagne; Henri entrerait en Guyenne et dans la Normandie ou la Picardie avant le mois de juin; Maximilien attaquerait d'autres provinces de la France; on célèbrerait, dès le 15 mai, le mariage de l'archiduc Charles avec la princesse Marie d'Angleterre.

Pendant l'absence de Henri VIII, Jacques IV, roi d'Écosse, voulant faire une diversion en faveur de Louis XII, était entré, dès le mois d'août, dans le Northumberland à la tête d'une nombreuse armée, malgré les instances de ses nobles et celles de la reine Marguerite, sœur du roi d'Angleterre : il s'était emparé de Norham et de quelques autres places. Le comte de Surrey s'était avancé contre lui jusques à Alnwick avec vingt-six mille Anglais; Jacques s'était renfermé dans un camp très-fort sur la montagne dite *Flodden-Hill*, dans le voisinage du château de Ford; mais, trop épris des charmes de la fille du seigneur de ce château, il avait trop perdu de temps dans des intrigues amoureuses; ses capitaines s'étaient irrités contre lui, et une grande partie de son armée l'avait abandonné; le comte de Surrey lui avait envoyé un défi; Jacques avait promis de livrer bataille le vendredi suivant; le comte de Huntley, dans un conseil de guerre, parla avec force contre cette promesse. « Notre armée est » dans l'abondance, dit-il avec énergie; les Anglais sont supérieurs en nombre; la disette qui règne dans les contrées que nous avons ravagées, l'état des chemins que » nous avons rompus et le débordement des rivières, » grossies par des pluies abondantes, vont les obliger à » se retirer : ce serait une extravagance que de vouloir » les combattre. — Je l'ai promis, dit Jacques; je tiendrai » la parole que j'ai donnée. » Il mit le feu à ses huttes, quitta sa forte position; et, par une suite des manœuvres savantes de Surrey, forma sur le penchant de la montagne son armée, qu'il rangea sur trois lignes.

Son artillerie ne pouvait produire aucun effet contre les Anglais, très-rapprochés de la colline; et celle de l'ennemi le foudroyoit de bas en haut.

Huntley, à la tête de l'avant-garde, chargea avec impétuosité et mit en déroute la seconde ligne ou le corps de bataille des Anglais; mais la troisième ligne, commandée par le lord Dacres, vint au secours de la seconde, qui se reforma, et le combat devint général. Les Écossais du corps de bataille se jetèrent sur celui de Surrey avec d'autant plus de violence que Jacques était à leur tête; mais, emportés par leur ardeur, ils laissèrent entre eux et leur troisième ligne un intervalle dans lequel un corps d'Anglais se précipita; les comtes écossais de Crawford et de Montroze, qui avaient sous leurs ordres cette troisième ligne, furent battus malgré tous leurs efforts par le lord amiral, qui avait conduit contre eux la première ligne anglaise. Jacques, attaqué par devant comme par derrière, pouvait néanmoins encore s'éloigner du champ de bataille : mais il ne veut pas survivre à la honte d'une défaite; il descend de cheval, rallie une petite troupe de braves Écossais, la forme en cercle, veut vendre bien cher la victoire aux ennemis de son pays, combat en désespéré, et parvient, avec ses héroïques compagnons, à rétablir la bataille.

Mais les Anglais, forcés de renoncer à l'arme blanche, ont recours, en cédant un peu de terrain, à leurs flèches et à leur artillerie : Montroze, Crawford, Argule, Lennox et les plus valeureux des autres Écossais tombent sous leurs coups; la nuit seule néanmoins peut séparer les combattants; cinq mille Anglais et dix mille Écossais sont restés sur le champ de bataille; les Écossais se retirent en bon ordre au milieu des ténèbres; mais leur magnanime monarque n'était plus à leur tête : il avait trouvé la mort la plus glorieuse pour un souverain; il avait péri en combattant pour ses sujets. Il avait succombé, suivant

les uns, sous les flèches des Anglais, et, suivant les historiens écossais, sous le fer parricide d'un traître qui avait commencé son crime par contribuer à la perte de la bataille. Combien il fut pleuré par les Écossais, qui l'aimaient, dit l'Anglais Smolet, avec une tendre affection !

La mort frappa, dans les premiers jours de l'année suivante, une autre tête couronnée dont la perte inspira de vifs regrets aux Français et surtout aux Bretons : la reine Anne de Bretagne mourut à Blois, à l'âge de trente-sept ans (1514); elle avait été brave autant que bienfaisante et généreuse; elle avait formé, dans sa cour, un établissement qui contribua beaucoup à modifier les mœurs d'une grande partie de la nation et à perfectionner la galanterie française; elle avait réuni autour d'elle des demoiselles qui appartenaient aux familles les plus distinguées du royaume, et qu'elle se plaisait à élever elle-même dans les vertus et les travaux de leur sexe. Cette institution devait survivre à sa fondatrice; et, sous les règnes suivants, ces demoiselles devaient être appelées *les filles d'honneur de la reine*.

Quelques mois après la mort d'Anne de Bretagne, Louis XII fit célébrer, dans le château de Saint-Germain-en-Laye, le mariage de sa fille aînée Claude de France, avec François, comte d'Angoulême.

Vers le même temps, ayant besoin d'argent, et ne voulant pas augmenter les *tailles* ou impôts, il résolut de vendre des domaines de la couronne. Mais remarquez non seulement que l'édit donné par le roi, à ce sujet, dut être enregistré au parlement, mais encore que ce parlement, attendu que le monarque n'avait pas demandé l'assentiment des états généraux, ne consentit aux ventes projetées, que parce que les acquéreurs se soumirent à ne posséder les biens vendus qu'à titre d'usufruitiers, à ne point changer les titulaires des offices, à ne pas couper

France, que le traité conclu entre Louis XII et Henri VIII venait de reconnaître.

La princesse Marie était cependant arrivée en France; les fêtes ne cessaient de célébrer son arrivée et son couronnement. Elle n'avait que dix-huit ans; elle était vive, légère et galante. Le comte d'Angoulême n'avait que vingt et un ans: il fut bientôt épris des charmes de la jeune et belle reine; elle ne parut pas insensible à son amour. Il avait obtenu, disent les historiens, un rendez-vous secret. « Prenez garde, lui dirent des conseillers » fidèles, de vous donner un roi. » Et la comtesse d'Angoulême, sa mère, environna la reine de surveillantes secrètes entièrement dévouées aux véritables intérêts du jeune François.

Louis XII, pour plaire à sa nouvelle épouse, changea sa manière de vivre. *Où il soulait dîner à huit heures, il convenait qu'il dînât à midi; où il soulait se coucher à six heures du soir, souvent se couchait à minuit.* Il tomba malade au milieu des plaisirs. *Il finit sa vie*, suivant l'historien Mézeray, *par manière de dire, dans son lit nuptial, et passa des joies de ce monde dans celles du paradis.*

Il mourut à Paris dans le palais des Tournelles, le 1er de janvier (1515).

Les Français des villes et ceux des campagnes, en apprenant sa mort, s'écrièrent en pleurant: *Nous avons perdu notre père!*

Il ne courut, dit un contemporain, *oncques du règne de nul des autres, si bon temps qu'il a fait durant le sien.*

« Depuis son règne, écrivait Claude Peyssel, évêque
» de Marseille, que ce roi employait très-souvent, la
» population est plus grande qu'elle n'a jamais été; les
» villes se bâtissent mieux, les faubourgs s'agrandissent;
» les landes et autres lieux iucultes se défrichent. Ce-
» pendant les denrées se soutiennent à plus haut prix,

» preuve de plus grande consommation. Les péages, » gabelles, greffes et autres revenus semblables ont aug- » menté de deux tiers; les faveurs accordées au com- » merce l'ont rendu florissant. On voit l'opulence des » particuliers, dans leurs maisons, riches meubles, ar- » genterie, dorures, habits magnifiques; les arts sont » plus répandus, l'industrie encouragée, l'émulation gé- » nérale : on ne fait guère maison sur rue qui n'ait bou- » tique pour marchandise ou pour art mécanique. Les » marchands font à présent moins de difficulté d'aller à » Rome, à Naples, à Londres et ailleurs delà la mer » qu'ils n'en faisaient autrefois d'aller à Lyon ou à » Gênes; car l'autorité du roi à présent régnant est si » grande que ses sujets sont honorés en tout pays, tant » sur terre que sur mer, et il n'y a si grand prince qui » osât les outrager. »

Louis XII avait voulu aussi faire fleurir les sciences et les lettres; il les aimait, et se plaisait beaucoup dans la lecture des livres les plus estimés. Sa devise était un essaim d'abeilles avec ces mots : *Non utitur aculeo, rex cui paremus, le roi auquel nous obéissons ne se sert pas d'aiguillon.* Attentif à surveiller la plus importante des administrations, celle de la justice, il aimait, lorsqu'il séjournait à Paris à se rendre au palais du parlement, *monté sur sa petite mule*, sans suite et sans s'être fait annoncer; il prenait place parmi les juges, écoutait les plaidoiries, et assistait aux délibérations; il avait, à l'exemple de plusieurs rois, et particulièrement de Charles VII et de Charles VIII, défendu la vénalité des offices de judicature. La cour souveraine de Normandie, connue sous le nom de l'échiquier, avait été érigée par ce prince en parlement dès 1499, et il avait créé, deux ans plus tard, le parlement d'Aix ou de Provence. Le chancelier de France avait toujours eu la garde du sceau royal. Louis XII, deux ans avant de mourir, avait confié cette

garde à Étienne Porcher-Locque, Parisien. Sa capitale, qu'il aimait, lui devait l'érection du pont au Change et du pont Saint-Michel, construits sous la direction d'un dominicain de Vérone, nommé Jean Giocordo. Le marc d'argent était, sous ce prince, à 12 livres 15 sous; et la quantité de ce métal, répandue en Europe, était telle que sa valeur était presque égale à un dixième de celle de l'or.

François, comte d'Angoulême et duc de Valois, succéda à son cousin Louis XII, à l'âge de vingt-un ans. Il était arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, assassiné à Paris, et de Valentine de Milan. Il paraissait destiné à faire revivre tout l'éclat de l'ancienne chevalerie : on vantait la noblesse de ses traits, l'affabilité de ses manières, l'agrément de sa conversation, son adresse dans tous les exercices, sa franchise, sa loyauté, cette ardeur pour la gloire que pouvait seul égaler son amour pour les plaisirs, et cette intrépidité qu'aucun péril ne pouvait ébranler.

La reine Marie, veuve de Louis XII, avait déclaré qu'elle n'était pas enceinte. Elle voulut retourner en Angleterre, et y épousa, le troisième mois de son veuvage, celui qu'elle avait toujours aimé, Charles Brandon, vicomte de l'Isle et duc de Suffolk. François I[er], sacré à Reims par l'archevêque de Lénoncourt, fit dans Paris une entrée magnifique : on voyait auprès de lui le duc d'Alençon, titré Monseigneur, et jouissant de tous les honneurs d'héritier présomptif de la couronne; le duc de Bourbon, que le roi venait de nommer connétable; le comte de Vendôme et les autres princes du sang, le duc de Châtelleraut, frère du duc de Bourbon; François de Vendôme, comte de Saint-Pol; le prince de La Roche-sur-Yon; Antoine, duc de Lorraine, l'amour de ses sujets; l'infant d'Arragon, fils de l'infortuné Frédéric, roi de Naples; le duc d'Albanie, prince du sang d'Écosse, et le comte de Nevers, de la maison souveraine de Clèves.

François Ier, dans la cérémonie du sacre, avait pris le titre de duc de Milan; il avait hérité des projets de Louis XII comme de sa couronne : il voulait chasser du Milanais Maximilien Sforce, rendre vains tous les efforts du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne et des Suisses qui soutenaient le duc; et, jaloux surtout de l'honneur de la France, il était impatient de faire oublier par d'éclatantes victoires le désastre de Novarre, et la honte de Guinegate.

Il s'empresse de renouveler avec Henri VIII, roi d'Angleterre, l'alliance contractée par Louis XII, et l'obligation de payer à la Grande-Bretagne les sommes déterminées par le dernier traité. Il négocie avec Octavien Frégose, doge de Gênes, le gagne, le détermine à relever les enseignes françaises, et le nomme gouverneur de la ville et du territoire ligurien, qui reconnaissent de nouveau sa puissance. Le duc de Vendôme, qu'il envoie à Bruxelles, conclut un traité avec l'archiduc Charles, souverain des Pays-Bas, s'avance enfin vers les Alpes, à la tête de soixante mille hommes. Le connétable de Bourbon commande l'avant-garde : l'arrière-garde est confiée au duc d'Alençon, l'ami du roi et le digne élève de Louis XII; Antoine, duc de Lorraine, le duc de Savoie, le duc de Gueldre, le duc de Châtelleraut, le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, Louis de Bourbon, évêque de Laon et pair de France, le prince de La Roche-sur-Yon, le prince de Carency, brillent au milieu des grands du royaume qui accompagnent le monarque, et partagent son noble enthousiasme. Les Suisses s'étaient emparés des passages des Alpes; leur nom seul imprimait la terreur en Europe. Depuis qu'ils avaient si glorieusement conquis leur liberté, ils passaient pour invincibles. La victoire de Novarre avait redoublé leur fierté; ils prenaient le titre de *dompteurs des rois*, de *défenseurs du saint-siége*, de *libérateurs de l'Italie;* ils avaient envahi

les états du duc de Savoie, l'allié de la France ; et, embusqués au fameux pas de Suze, ainsi qu'auprès de Saluces, ils défiaient toutes les forces des Français, et les haïssaient d'autant plus qu'ils s'en croyaient dédaignés.

François Ier avait envoyé par mer à Gênes, redevenue française, Aimon de Prie, grand-maître des arbalétriers, avec sept ou huit mille hommes ; ils devaient attaquer le Milanais du côté de la Ligurie.

L'avant-garde française, commandée par Bourbon, était engagée dans les Alpes. L'automne s'avançait, et le connétable désespérait de forcer les passages gardés par les Suisses.

Un habitant obscur des rochers de la Savoie avait, pendant plus de soixante ans, parcouru en chassant toutes les sinuosités de ces Alpes que les Français brûlent en vain de franchir ; il imagine que des sentiers, qui n'ont encore été suivis que par des chasseurs ou par les ours de ces montagnés regardées comme inaccessibles, pourront servir de passage à l'armée et même à la grosse et pesante artillerie de France ; il communique son projet au seigneur de son hameau, le comte de Morette, qui le vérifie, l'approuve, et se hâte d'aller à Lyon le communiquer à François Ier. Le monarque enchanté adresse au connétable le comte de Morette et le vieillard de Savoie. Le fameux ingénieur espagnol Pierre de Navarre, dont l'Espagne, qui lui attribuait la défaite de Ravenne, n'avait pas voulu payer la rançon, et que François Ier, heureux appréciateur d'un grand mérite, venait d'attacher au service de la France, est chargé par Bourbon d'aller examiner les routes extraordinaires indiquées par le Savoyard. Les maréchaux de Trivulce, de Chabannes et de Lautrec accompagnent Pierre de Navarre ; ils confirment le rapport de Morette : François Ier ordonne une des entreprises les plus har-

dies que le génie de la guerre ait exécutées, et mérite que son nom soit gravé sur ces Alpes gigantesques, sur ces éternels monuments de la puissance de la nature, à côté des noms d'Annibal, de Charlemagne et de Napoléon.

Bourbon s'avance avec une partie de sa cavalerie, et manœuvre de manière à montrer qu'il veut forcer le terrible passage occupé par les Suisses. Pendant qu'il attire toute l'attention de ces valeureux gardiens de l'Italie, l'armée française exécute une marche merveilleuse.

Elle pénètre avec audace dans cette vallée de Barcelonnette où le fougueux torrent de l'Argentière s'élance de rocher en rocher; elle arrive vers le sommet des monts entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres; elle voit sans effroi les abîmes ouverts au-dessous des sentiers étroits et glissants le long desquels elle gravit avec effort. Pierre de Navarre est à la tête; il dirige trois mille pionniers. Avec quelle admirable ardeur il comble des précipices, perce des roches, élargit des défilés, suspend des ponts sur des torrents, élève l'artillerie à force de bras et de machines sur des hauteurs escarpées, et l'en fait descendre pour la porter sur d'autres hauteurs encore moins accessibles! Ces travaux, ces fatigues, ces dangers sans cesse renaissants durent pendant plus de huit jours, et la constance des Français n'est pas ébranlée. Les soldats, les officiers, les généraux s'empressent de secourir les pionniers prêts à succomber sous tant d'efforts; tous prennent la hache, la pioche, le marteau; aucun obstacle ne les rebute; la mort même de ceux que des accidents funestes entraînent dans le fond d'affreux précipices ne peut ralentir leur ardeur; et, à force d'employer avec autant d'énergie que d'habileté le fer, le feu, la sape, la mine, et cette poudre terrible qui a placé la foudre dans les mains de l'homme, ils parviennent à renverser toutes les barrières que leur oppose la nature.

Combien leurs ennemis sont loin de soupçonner ce mémorable triomphe ! Prosper Colonne, célèbre par son génie militaire et sa grande prévoyance, était à Villefranche auprès de Nice avec un gros corps de cavalerie; les Français le font prisonnier dans le moment où il les croit voués à la mort, au milieu des anfractuosités des Alpes. Les Suisses, confondus et menacés d'être pris à revers, abandonnent le pas de Suze, Coni, et tout le Piémont. Le connétable les poursuit; la division se met parmi eux. François Ier ne cesse de hâter sa marche pour leur livrer bataille.

Il ne voit néanmoins qu'à regret ses soldats prêts à tremper leurs armes dans le sang de ces Helvétiens dont il admire la valeur et les exploits. Vainqueur des Alpes, il veut faire des démarches pour calmer leur haine; les Suisses modèrent leurs ressentiments; ils acceptent la médiation du duc de Savoie : des conférences sont ouvertes à Verceil.

Le roi cependant s'empare de Novarre, de Vigevano et de Pavie; les Suisses se retirent vers Milan; Bourbon les suit, et veut opérer sa jonction avec L'Alviane, le général des Vénitiens alliés de la France.

L'armée de Léon X et celle d'Espagne, peu sûres l'une de l'autre, se défient des Suisses, qui traitent publiquement avec François Ier, et, déconcertées par la marche audacieuse du connétable, restent dans l'inaction; les Suisses seuls montrent une grande énergie : plusieurs de leurs concitoyens accourent dans leurs rangs; et ils sont bientôt au nombre de près de quarante mille pour appuyer par leurs armes la négociation de Verceil.

François Ier leur fait de si grandes offres qu'ils consentent à les accepter; leurs députés attendent à Buffalora 400,000 écus que le roi leur a promis. François Ier est embarrassé pour faire compter cette somme; les princes et tous les chevaliers qui l'ont suivi le pressent d'accepter

leur vaisselle, leurs bijoux, tout l'argent qui leur reste. Le maréchal de Lautrec et le bâtard de Savoie, à la tête de trois cents hommes d'armes, partent pour escorter les 400,000 écus jusques à Buffalora. François se regarde comme le maître du Milanais.

Mais le fougueux Matthieu Scheiner, cardinal légat et évêque de Sion, ne voit qu'avec rage la paix conclue avec les Français, qu'il a en horreur, mettre un terme à sa toute-puissance; il conçoit un projet affreux. Il rassemble les Suisses sur la principale place de Milan: « Avez » vous oublié, leur dit-il, les outrages que vous avez » reçus de la France? avez-vous oublié son indigne in- » gratitude et ses mépris insultants? Que va devenir la » gloire dont vous vous êtes couverts à Novarre? que va » devenir la haute influence que la victoire vous a don- » née en Europe? La fortune vous offre aujourd'hui un » moyen infaillible de mettre le comble à votre gloire » et à votre vengeance; elle vous livre un roi téméraire, » dont les forces sont divisées, mal postées, et incapables » de vous résister: il connaît si bien le péril qui le me- » nace qu'il cherche à vous séduire à force d'or et de pro- » messes. Laisserez-vous respirer d'orgueilleux ennemis » qui n'ont payé que de mépris et d'opprobre les services » signalés que vous leur avez rendus? Joignez la ruse à » la valeur et la surprise à la force pour en purger la » terre: que Lautrec et le bâtard de Savoie périssent les » premiers sous vos coups; que l'argent qu'ils portent à » Buffalora soit le commencement du butin immense qui » vous attend dans le camp de vos ennemis. Baignez-vous » dans leur sang; n'épargnez que le roi, dont la captivité » immortalisera vos exploits; armez-vous promptement, » généreux athlètes de l'Église: le ciel lui-même désigne » vos victimes; il a marqué ce jour comme le dernier » des éternels agresseurs de l'Italie. »

Le légat lève alors sa main sanguinaire, l'étend vers

ces Helvétiens qu'il vient d'embraser d'un noir fanatisme, leur donne une absolution générale, les bénit, montre le ciel ouvert pour recevoir ceux qui pourraient succomber; et ne pouvant plus contenir le feu qui les dévore, ils demandent à grands cris qu'on les mène au combat.

Bourbon, en habile capitaine, était inquiet de la position qu'il avait été obligé de prendre dans un pays entrecoupé de haies et de canaux, et où il était difficile à la cavalerie de manœuvrer. Il avait fait creuser sur son front un large fossé qu'il avait garni de soixante-douze pièces de canon. Aucun soldat ne pouvait quitter son poste; les hommes d'armes avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval à la première alarme, et des partis envoyés jusques aux portes de Milan devaient l'avertir des moindres mouvements des ennemis.

Le 13 septembre, Louis de La Trémouille accourt, et dit à Bourbon que les Suisses sortent de la ville. « Ils s'avancent sans tambours, ajoute-t-il; ils ont » quitté leurs chaussures; ils gardent un silence fa- » rouche. »

Bourbon fait à l'instant ses dispositions: il place au-delà du fossé une partie de ses *lansquenets* ou fantassins allemands et aguerris; sa cavalerie, partagée en deux ailes, protège les lansquenets; bientôt des nuages de poussière annoncent l'approche des quarante mille Suisses.

François Ier, bien éloigné de soupçonner le danger qui le menace, s'entretient avec L'Alviane, arrivé de Lodi, où ce général vénitien a laissé son armée. Fleuranges se précipite dans la tente du roi. « Les Suisses » nous attaquent, » s'écrie-t-il. François serre la main à L'Alviane, qui court chercher ses troupes, et il se rend à l'avant-garde. On le reçoit avec des cris de joie; il loue les dispositions du connétable, se rend au corps de bataille qu'il veut commander en personne; et,

voulant rendre un éclatant hommage au chevalier sans peur et sans reproche, il demande à Bayard de l'armer chevalier. La modestie de Bayard lui fait refuser un aussi grand honneur; le roi commande, et Bayard, tirant cette épée si redoutable aux ennemis de la France, accomplit avec transport les rites de la chevalerie en s'écriant : *Autant vaille, sire, que si c'était Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin, son frère.*

Les Suisses paraissent vers les quatre heures après midi : ils portent sur leurs habits l'image des clefs pontificales, dont le pape les a déclarés les champions. Les uns ont des grands espadons, qu'ils tiennent à deux mains; les autres ont des piques longues de dix-huit pieds, et que plusieurs soldats poussent ensemble. Dès qu'ils voient les lansquenets, leurs rivaux, ils se précipitent sur eux au travers du feu le plus terrible. Une erreur funeste saisit ces Allemands; l'acharnement des Suisses leur fait croire que leur perte est concertée entre les Helvétiens et les Français : ils reculent saisis de terreur et frémissant d'indignation.

Bourbon fait avancer Pierre de Navarre avec l'infanterie gasconne et un corps d'aventuriers français : ils sont mis en déroute. Les Suisses se jettent sur l'artillerie; Bourbon sort des retranchements à la tête de plusieurs hommes d'armes : il enfonce un gros bataillon suisse hérissé de longues piques. Son frère le duc de Châtellerault, Imbercourt, le comte de Sancerre et plusieurs autres chefs reçoivent une mort glorieuse. Les lansquenets, éclairés par cette attaque et rougissant de leur erreur, accourent pour la réparer par un beau dévouement : on se bat avec une sombre fureur.

Vingt fois Bourbon revient à la charge contre le plus fort bataillon helvétien; le bataillon reste immobile comme un rocher énorme qui brave la tempête.

Les Suisses entourent l'intrépide connétable : ils vont l'immoler ; sa valeur et celle de dix cavaliers de ses domaines le sauvent de la mort.

Il rallie les lansquenets et les hommes d'armes, s'acharne de nouveau contre le bataillon qui se croit invincible. Le roi, accouru du corps de bataille, le charge en flanc : le bataillon est rompu ; mais les Suisses se forment rapidement en pelotons. Leur audace s'accroît et par les succès et par les revers ; les positions, les retranchements, l'artillerie sont pris et repris plusieurs fois. François Ier, en chevalier valeureux, immole un grand nombre d'ennemis de la France ; ses armes sont faussées des coups de pique et de hallebarde. La nuit ne peut suspendre le carnage : on combat à la clarté de la lune et à la lueur de quelques torches ; bientôt on ne distingue plus qu'avec peine l'ami de l'ennemi. La lune disparaît ; les torches s'éteignent ; la fureur croît avec la confusion ; des nuages de fumée et de poussière enveloppent les Français et les Suisses. Chaque combattant reste à son poste ; un calme profond succède au tumulte : le roi n'est qu'à cinquante pas d'un fort bataillon suisse ; peu de chevaliers sont auprès de lui ; la mort ou les fers le menacent. On éteint un flambeau qui brûlait encore près du monarque ; on attend en silence le jour et de nouveaux périls. François, digne de commander à des Français, s'endort sans crainte sur un affût de canon et au milieu de monceaux de cadavres.

Bourbon, pendant cette nuit terrible, visite tous les postes, rallie les hommes d'armes ; le duc de Vendôme et Fleuranges rassemblent les lansquenets dispersés.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE

DU TOME ONZIÈME.

N.

O.

P.

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.